



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**National Security
and Defence**

Chair:

The Honourable PAMELA WALLIN

Monday, March 15, 2010
Monday, March 22, 2010

Issue No. 1

**Organization meeting
and**

First meeting on:

Canada's national security and defence policy
(Arctic sovereignty and security)

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE

(Rule 104 — Expenses incurred by the committee during
the Second Session of the Fortieth Parliament)

WITNESSES:

(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

**Sécurité nationale
et de la défense**

Présidente :

L'honorable PAMELA WALLIN

Le lundi 15 mars 2010
Le lundi 22 mars 2010

Fascicule n° 1

**Réunion d'organisation
et**

Première réunion concernant :

La politique de sécurité nationale et de défense du Canada
(Souveraineté et sécurité de l'Arctique)

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ

(Article 104 du Règlement — Dépenses encourues
par le comité au cours de la deuxième session
de la quarantième législature)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Pamela Wallin, *Chair*

The Honourable Roméo Antonius Dallaire, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Martin
* Cowan	Meighen
(or Tardif)	Nolin
Day	Patterson
* LeBreton, P.C.	Pépin
(or Comeau)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Lang (*March 22, 2010*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Manning (*March 22, 2010*).

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Zimmer (*March 8, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Présidente : L'honorable Pamela Wallin

Vice-président : L'honorable Roméo Antonius Dallaire

et

Les honorables sénateurs :

Banks	Martin
* Cowan	Meighen
(ou Tardif)	Nolin
Day	Patterson
* LeBreton, C.P.	Pépin
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 22 mars 2010*).

L'honorable sénateur Martin a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 22 mars 2010*).

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Zimmer (*le 8 mars 2010*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, March 17, 2010:

The Honourable Senator Wallin moved, seconded by the Honourable Senator Raine:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the national security and defence policies of Canada, including, but not limited to:

- (a) the capability of National Defence to defend and protect the interests, people and territory of Canada both here and abroad; and its ability to prevent and respond to a national emergency or attack;
- (b) the role of our Forces in Afghanistan and post 2011;
- (c) the relationship with NATO, NORAD, the UN, other international bodies and our allies; the role and use of reservists; the effectiveness of humanitarian efforts such as Haiti; and the Canada First Defence Strategy;
- (d) the working relationships among the various agencies involved in intelligence gathering, security, protection and defence, and how they collect, coordinate, analyze and disseminate information and whether these functions might be enhanced;
- (e) the existing mechanisms to review the performance and activities of the various agencies involved in security, intelligence, defence and humanitarian assistance;
- (f) the security of our borders and critical infrastructure and the impact on consumers, transport systems, border security and budgets;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject since the beginning of the First session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee; and

That the committee report to the Senate no later than June 16, 2011 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted on division.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 17 mars 2010 :

L'honorable sénateur Wallin propose, appuyée par l'honorable sénateur Raine,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner les politiques de sécurité nationale et de défense du Canada, incluant, sans s'y limiter :

- a) la capacité de la Défense nationale à défendre et à protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada, tant au Canada qu'à l'étranger, et sa capacité à éviter une urgence nationale ou une attaque et à y réagir;
- b) le rôle des Forces canadiennes en Afghanistan actuellement et après 2011;
- c) nos relations avec l'OTAN, le NORAD, l'ONU, d'autres organismes internationaux et avec nos alliés; le rôle et l'emploi des réservistes; l'efficacité de nos efforts humanitaires, à Haïti par exemple, et la Stratégie de défense Le Canada d'abord;
- d) les relations de travail entre les différentes agences chargées de la collecte de renseignements, de la sécurité, de la protection et de la défense, et la façon dont elles recueillent, coordonnent, analysent et diffusent l'information, et si ces activités pourraient être améliorées;
- e) les mécanismes mis en place pour examiner le rendement et les activités des différentes agences chargées de la sécurité, du renseignement, de la défense et de l'aide humanitaire;
- f) la sécurité de nos frontières et de nos infrastructures essentielles, ainsi que ses répercussions sur les consommateurs, les modes de transport, la sécurité aux frontières et les budgets;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus, ainsi que les travaux accomplis par le Comité, à cet égard depuis le début de la première session de la trente-septième législature soient renvoyés au Comité;

Que le Comité remette son rapport au Sénat le 16 juin 2011 au plus tard, et que le Comité conserve tous les pouvoirs nécessaires pour informer le public de ses conclusions jusqu'à 90 jours après le dépôt du rapport définitif.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 15, 2010
(1)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4:03 p.m. in room 705, Victoria Building, for the purpose of holding its organization meeting, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Dallaire, Day, Lang, Manning, Meighen, Nolin, Pépin and Wallin (9).

In attendance: Martin Auger and Holly Porteous, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Tracie LeBlanc, Communications Officer, Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Dallaire moved that the Honourable Senator Wallin do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The clerk invited Senator Wallin to take the chair.

The chair presided over the election of the deputy chair.

The Honourable Senator Wallin moved that the Honourable Senator Dallaire be the deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Lang moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and Senator Manning;

That each member of the subcommittee be authorized to designate for substitution, from time to time, another member on the subcommittee;

That the clerk be informed of any such substitution in writing; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Manning moved:

That the committee publish its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 15 mars 2010
(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 3, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Banks, Dallaire, Day, Lang, Manning, Meighen, Nolin, Pépin et Wallin (9).

Également présents : Martin Auger et Holly Porteous, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Tracie Leblanc, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Dallaire propose que l'honorable sénateur Wallin soit élue présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier invite le sénateur Wallin à occuper le fauteuil.

La présidente préside à l'élection à la vice-présidence.

L'honorable sénateur Wallin propose que l'honorable sénateur Dallaire soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Lang propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidente, du vice-président et du sénateur Manning;

Que chaque membre du sous-comité soit autorisé à désigner un autre membre pour le remplacer au sous-comité de temps à autre;

Que les noms des remplaçants soient communiqués par écrit au greffier; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Manning propose :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que la présidente soit autorisée à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Pépin moved that, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Meighen moved that the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Nolin moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Lang moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Pépin moved that the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Pépin moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3) (a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

L'honorable sénateur Pépin propose que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidente soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meighen propose que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 104 du Règlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Nolin propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidente, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Lang propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement à la présidente, au vice-président et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement à la présidente, au vice-président et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement à la présidente et au vice-président.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Pépin propose que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Pépin propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Manning moved that, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable traveling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Lang moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation;

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair noted that the time slot for regular meetings were Mondays from 4 to 8 p.m.

At 4:20 p.m., the committee proceeded to discuss a draft agenda.

The Honourable Senator Wallin moved that a Subcommittee on Veterans Affairs be established to study matters which may be referred to it by the committee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Banks moved:

That the membership of the subcommittee be as follows: the Honourable Senators Banks, Dallaire, Manning, Meighen and Wallin, three of whom shall constitute a quorum;

That, pursuant to rule 89, the committee’s authority to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present be conferred on the subcommittee;

- 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le Sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Manning propose que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que la présidente soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Lang propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents de communications affectés au comité dans l’élaboration des plans de communications et à demander l’appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l’élaboration et de la mise en œuvre de ces plans;

Que la présidente soit autorisée à demander au Sénat la permission de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias d’information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La présidente informe le comité que l’horaire normal de ses réunions sera les lundis, de 16 heures à 20 heures.

À 16 h 20, le comité examine un projet d’ordre du jour.

L’honorable sénateur Wallin propose qu’un Sous-comité des anciens combattants soit formé afin d’examiner les questions qui pourraient lui être renvoyées par le comité.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Banks propose :

Que le sous-comité soit composé des membres suivants : les honorables sénateurs Banks, Dallaire, Manning, Meighen et Wallin, dont trois constitueront le quorum;

Que, conformément à l’article 89 du Règlement, le pouvoir du comité de tenir des réunions pour entendre des témoignages et d’en permettre la publication en l’absence de quorum soit conféré au sous-comité;

That, pursuant to rule 90, the committee's authority to send for persons, papers and records, whenever required, and to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it, be conferred on the subcommittee;

That the committee's authority to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it, be conferred on the subcommittee;

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, the committee's authority to commit funds be conferred on the subcommittee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, the committee's authority for certifying accounts payable be conferred on to the subcommittee;

That the committee's authority, pursuant to paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, be conferred on the subcommittee;

That, the committee's power to permit coverage by electronic media of its public meetings be conferred on the subcommittee; and

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the authority of the committee to reimburse reasonable travelling and living expenses for witnesses, be conferred on the subcommittee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Wallin moved:

That the chair be authorized to seek authority of the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the national security and defence policies of Canada, including, but not limited to:

- (a) the capability of National Defence to defend and protect the interests, people and territory of Canada both here and abroad; and its ability to prevent and respond to a national emergency or attack;
- (b) the role of our Forces in Afghanistan and post 2011;
- (c) the relationship with NATO, NORAD, the UN, other international bodies and our allies; the role and use of reservists; the effectiveness of humanitarian efforts such as Haiti; and the Canada First Defence Strategy;

Que, conformément à l'article 90 du Règlement, le pouvoir du comité de convoquer des témoins, de faire produire des documents et des dossiers et de faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages selon les instructions du comité soit conféré au sous-comité;

Que le pouvoir du comité de retenir les services de conseillers juridiques, de techniciens, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, l'objet de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés soit conféré au sous-comité;

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation du comité d'engager des fonds soit conférée au sous-comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation du comité d'approuver les comptes à payer soit conférée au sous-comité;

Que le pouvoir du comité prévu à l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs soit conféré au sous-comité;

Que le pouvoir du comité de permettre la diffusion des délibérations publiques par médias d'information électroniques soit conféré au sous-comité; et

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le pouvoir du comité de rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement aux témoins soit conféré au sous-comité.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Wallin propose :

Que la présidente soit autorisée à demander au Sénat d'approuver l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, en vue d'en faire rapport, les politiques de sécurité nationale et de défense du Canada, y compris, mais non exclusivement :

- a) la capacité de la Défense nationale à défendre et à protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada, tant au Canada qu'à l'étranger, et sa capacité à éviter une urgence nationale ou une attaque et à y réagir;
- b) le rôle des Forces canadiennes en Afghanistan actuellement et après 2011;
- c) nos relations avec l'OTAN, le NORAD, l'ONU, d'autres organismes internationaux et avec nos alliés; le rôle et l'emploi des réservistes; l'efficacité de nos efforts humanitaires, à Haïti par exemple, et la Stratégie de défense Le Canada d'abord;

- (d) the working relationships among the various agencies involved in intelligence gathering, security, protection and defence, and how they collect, coordinate, analyze and disseminate information and whether these functions might be enhanced;
- (e) the existing mechanisms to review the performance and activities of the various agencies involved in security, intelligence, defence and humanitarian assistance; and
- (f) the security of our borders and critical infrastructure and the impact on consumers, transport systems, border security and budgets;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject since the beginning of the First session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee; and

That the committee report to the Senate no later than June 16, 2011 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

At 5:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, March 22, 2010

(2)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4:07 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Pamela Wallin, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dallaire, Day, Martin, Meighen, Nolin, Patterson, Pépin and Wallin (8).

In attendance: Martin Auger and Holly Porteous, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Tracie LeBlanc, Communications Officer, Communications Directorate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 17, 2010, the committee began its study of Canada's national security and defence policy.

WITNESSES:

St. Jerome's University:

Whitney Lackenbauer, Associate Professor and Chair of the Department of History.

- d) les relations de travail entre les différentes agences chargées de la collecte de renseignements, de la sécurité, de la protection et de la défense, et la façon dont elles recueillent, coordonnent, analysent et diffusent l'information, et si ces activités pourraient être améliorées;
- e) les mécanismes mis en place pour examiner le rendement et les activités des différentes agences chargées de la sécurité, du renseignement, de la défense et de l'aide humanitaire; et
- f) la sécurité de nos frontières et de nos infrastructures essentielles, ainsi que ses répercussions sur les consommateurs, les modes de transport, la sécurité aux frontières et les budgets;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le Comité sur ce sujet depuis le début de la première session de la trente-septième législature soient renvoyés au Comité; et

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 16 juin 2011 et que le Comité conserve tous les pouvoirs nécessaires pour rendre ses conclusions publiques jusqu'à 90 jours après le dépôt du rapport final.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 22 mars 2010

(2)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 7, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Pamela Wallin (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dallaire, Day, Martin, Meighen, Nolin, Patterson, Pépin et Wallin (8).

Également présents : Martin Auger et Holly Porteous, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Tracie Leblanc, agente de communications, Direction des communications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 17 mars 2010, le comité entreprend son étude de la politique de sécurité nationale et de défense du Canada.

TÉMOINS :

St. Jerome's University :

Whitney Lackenbauer, professeur agrégé et directeur du Département d'histoire.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Alan H. Kessel, Legal Adviser.

University of British Columbia:

Michael Byers, Professor.

As an individual:

Colonel (Retired) Pierre Leblanc.

Whitney Lackenbauer made a statement and answered questions.

At 5:02 p.m., the committee suspended.

At 5:08 p.m., the committee resumed.

Alan H. Kessel made a statement and answered questions.

At 5:59 p.m., the committee suspended.

At 6:24 p.m., the committee resumed.

Dr. Michael Byers made a statement and answered questions.

At 7:08 p.m., the committee suspended.

At 7:12 p.m., the committee resumed.

Colonel (Retired) Pierre Leblanc made a statement and answered questions.

At 7:51 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Alan H. Kessel, conseiller juridique.

Université de la Colombie-Britannique :

Michael Byers, professeur.

À titre personnel :

Colonel (à la retraite) Pierre Leblanc.

Whitney Lackenbauer fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 17 h 2, la séance est suspendue.

À 17 h 8, la séance reprend.

Alan H. Kessel fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 17 h 59, la séance est suspendue.

À 18 h 24, la séance reprend.

Michael Byers fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 19 h 8, la séance est suspendue.

À 19 h 12, la séance reprend.

Le colonel (à la retraite) Pierre Leblanc fait une déclaration puis répond aux questions.

À 19 h 51, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, March 16, 2010

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, reports, pursuant to rule 104, that the expenses incurred for that purpose during the Second Session of the Fortieth Parliament are as follows:

1. With respect to its studies of legislation:

Professional and Other Services	\$	753
Transport and Communications		—
Other Expenditures		—
Witness Expenses		—
Total	\$	753

During the session your committee, together with its subcommittee, spent 5.9 hours meeting 13 witnesses, and examined and reported on two bills: Bill C-33, An Act to amend the War Veterans Allowance Act; the study of which was delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs; and Bill S-2, An Act to amend the Customs Act.

2. With respect to its special study on the national security policy for Canada (authorized by the Senate on Thursday March 5, 2009):

Professional and Other Services	\$	101,083
Transport and Communications:		128,548
Other Expenditures		3,434
Witness Expenses		<u>1,213</u>
Total	\$	234,278

During this study, your committee spent 48.6 hours meeting 20 persons during public hearings held in Ottawa. In addition to hearings in Ottawa, your committee also spent 161 hours meeting 697 persons while on fact-finding missions to military bases in Ontario and the Maritimes and to land, sea and airport border crossings in British Columbia, Alberta, Ontario, Quebec and the Maritimes.

During the past session your committee also considered a draft report.

3. With respect to its special study on the services and benefits provided to veterans and their families (authorized by the Senate on April 29, 2009):

Professional and Other Services	—
Transport and Communications	—
Other Expenditures	—
Witness Expenses	<u>1,577</u>
Total	\$ 1,577

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 16 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin au cours de la deuxième session de la quarantième législature :

1. Relativement à ses études de la législation :

Services professionnels et autres	753 \$
Transport et communications	—
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	—
Total	<u>753 \$</u>

Au cours de la session, votre comité et son sous-comité ont, ensemble, passé 5,9 heures à rencontrer 13 témoins et ont examiné et fait rapport sur deux projets de loi : le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants, étude qui a été déléguée au Sous-comité des anciens combattants; et le projet de loi S-2, Loi modifiant la Loi sur les douanes.

2. Relativement à son étude sur la politique nationale sur la sécurité pour le Canada (autorisée par le Sénat le jeudi 5 mars 2009) :

Services professionnels et autres :	101 083 \$
Transport et communications :	128 548
Autres dépenses :	3 434
Dépenses des témoins :	<u>1 213</u>
Total :	<u>234 278 \$</u>

Pendant son étude, votre comité a passé 48,6 heures à rencontrer 20 personnes lors des audiences publiques en Ottawa. Outre ses audiences à Ottawa, votre comité a aussi passé 161 heures à rencontrer 697 personnes pendant des missions d'étude aux bases militaires en Ontario et aux Maritimes et les postes frontaliers terrestres, maritimes et aéroportuaires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.

Pendant la dernière session, votre comité a considéré une ébauche de rapport.

3. Relativement à son étude sur les prestations et services offerts aux anciens combattants et à leurs familles (autorisée par le Sénat le 29 avril 2009) :

Services professionnels et autres	—
Transport et communications	—
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	<u>1 577 \$</u>
Total	<u>1 577 \$</u>

This order of reference was delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs on Wednesday, May 6, 2009. During this study the subcommittee spent 15.8 hours hearing from 26 witnesses during public hearings held in Ottawa.

In addition to the expenses for the examination of legislation and for its special studies as set out above, your committee also incurred general postal charges in the amount of \$38.

Respectfully submitted,

Cet ordre de renvoi a été délégué au Sous-comité des anciens combattants le mercredi 6 mai 2009. Pendant son étude, le sous-comité a passé 15,8 heures à rencontrer 26 témoins lors des audiences publiques tenues en Ottawa.

Outre les dépenses listées ci-dessus encourues aux fins d'examen de mesures législatives ou dans le cadre de ses études spéciales, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 38 \$.

Respectueusement soumis,

La présidente,

PAMELA WALLIN

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 15, 2010

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4:03 p.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Kevin Pittman, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair.

[Translation]

I am ready to receive a motion to that effect. Are there any nominations?

[English]

Are there any nominations?

Senator Banks: Has someone nominated the chair?

Senator Dallaire: I nominate Senator Pamela Wallin as chair.

Mr. Pittman: Are there any other nominations?

Senator Day: Nominations have ceased.

Mr. Pittman: It is moved by the Honourable Senator Dallaire that the Honourable Senator Wallin do take chair of this committee.

[Translation]

Is it your pleasure, honourable Senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

[English]

Mr. Pittman: I declare the motion carried. I invite the Honourable Senator Wallin to take the chair.

Senator Pamela Wallin (Chair) in the chair.

The Chair: Thank you, colleagues. I am thrilled and honoured. As my first act, I move that Senator Roméo Dallaire be nominated as the deputy chair of this committee.

Senator Manning: I second the motion.

Senator Lang: I move that nominations cease.

The Chair: Good work.

Senator Day: This is a matter of form before we vote on this motion. Is there any rule — and I think it is fine if there is not — that prohibits the chair from making a motion?

Mr. Pittman: No.

The Chair: I have been advised that there is no such prohibition.

Senator Day: We would not want this to be an imperfect nomination.

Senator Meighen: It is a perfect candidate.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 15 mars 2010

Le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 3, conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, pour organiser ses travaux.

[Traduction]

Kevin Pittman, greffier du comité : Honorables sénateurs, en tant que greffier du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection à la présidence.

[Français]

Je suis prêt à recevoir une motion en ce sens. Y a-t-il des nominations?

[Traduction]

Alors, des nominations?

Le sénateur Banks : Quelqu'un a-t-il déjà proposé le président?

Le sénateur Dallaire : Je propose le sénateur Pamela Wallin comme présidente.

M. Pittman : Y a-t-il d'autres nominations?

Le sénateur Day : Il n'y en a pas d'autres.

M. Pittman : Il est proposé par l'honorable sénateur Dallaire que l'honorable sénateur Wallin soit élue présidente du comité.

[Français]

Consentez-vous, honorables sénateurs, à adopter cette motion?

Des voix : Oui.

[Traduction]

M. Pittman : La motion est adoptée. J'invite l'honorable sénateur Wallin à occuper le fauteuil.

Le sénateur Pamela Wallin (présidente) occupe le fauteuil.

La présidente : Merci, chers collègues. C'est tout un honneur. Comme première mesure, je propose que le sénateur Roméo Dallaire soit nommé vice-président du comité.

Le sénateur Manning : J'appuie la motion.

Le sénateur Lang : Je propose qu'il n'y ait pas d'autres nominations.

La présidente : Bon travail.

Le sénateur Day : Avant que nous votions sur la motion, j'aimerais seulement m'assurer d'une chose. Existe-t-il une règle — et c'est parfait s'il n'y en a pas — qui empêche la présidente de proposer une motion.

M. Pittman : Non.

La présidente : On m'a dit qu'il n'y a rien de tel.

Le sénateur Day : Nous ne voudrions pas que cette nomination soit imparfaite.

Le sénateur Meighen : C'est un candidat parfait.

Senator Dallaire: I hope we are talking about process and not the individual.

Senator Day: I think we bridged the gap with a perfect individual.

The Chair: I think we did. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Seeing none, the motion is carried.

Welcome. I look forward to our shared duties.

Senator Dallaire: I sit humbly amongst you in that capacity. Thank you very much.

The Chair: We will proceed through all the regular items on the agenda. Then, I hope we will have time for discussion.

On page 2 of our agenda, we will start with Item 3. We will try to move through some of these items. Will someone move the motion for the subcommittee on agenda and procedure?

Senator Lang: So moved.

The Chair: So moved. Would you like me to read this motion aloud?

Some Hon. Senators: Dispense.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Carried.

Senator Day: Has there been the usual consultation and may we name the person now?

The Chair: I believe it has been agreed to by the leadership of all parties that Senator Fabian Manning be the third person. We welcome Senator Manning to his role on the steering committee of the subcommittee.

Senator Day: Good luck to you.

Senator Manning: A new era.

The Chair: They put the newbies in charge. It is scary.

Item 4 is the motion to publicize the committee's proceedings.

Senator Manning: So moved.

The Chair: Would you like me to read this motion aloud?

Some Hon. Senators: Dispense.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Carried.

Item 5 is authorization to hold meetings and to receive evidence when quorum is not present.

Senator Pépin: I so move.

Le sénateur Dallaire : J'espère que nous parlons ici du processus et non de l'individu.

Le sénateur Day : Je crois que nous pourvoyons au poste avec un candidat parfait.

La présidente : Je le crois bien aussi. Tous ceux qui sont pour.

Des voix : D'accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre. Je n'en vois aucun. La motion est adoptée.

Bienvenue. Je suis impatiente de travailler avec vous.

Le sénateur Dallaire : Je siège parmi vous bien humblement en tant que vice-président. Merci beaucoup.

La présidente : Nous allons passer en revue tous les points à l'ordre du jour. Ensuite, je souhaite qu'il nous reste du temps pour discuter.

À la page 2 de l'ordre du jour, nous allons commencer par le point 3. Nous allons essayer de parcourir rapidement certains de ces points. Est-ce que quelqu'un voudrait proposer la motion concernant le Sous-comité du programme et de la procédure?

Le sénateur Lang : J'en fais la proposition.

La présidente : La motion a été proposée. Voulez-vous que je vous lise la motion?

Des voix : On vous en dispense.

La présidente : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre? La motion est adoptée.

Le sénateur Day : Les consultations d'usage ont-elles eu lieu et pouvons-nous nommer cette personne maintenant?

La présidente : Je crois que les directions de tous les partis se sont entendues sur le choix du sénateur Fabian Manning comme troisième membre. Nous accueillons le sénateur Manning dans ces fonctions au comité de direction du sous-comité.

Le sénateur Day : Je vous souhaite bonne chance.

Le sénateur Manning : Une nouvelle ère.

La présidente : Ils confient les responsabilités aux petits nouveaux. Cela fait peur.

Le point 4 concerne la motion sur la publication des délibérations du comité.

Le sénateur Manning : J'en fais la proposition.

La présidente : Voulez-vous que je vous lise la motion?

Des voix : On vous en dispense.

La présidente : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre? La motion est adoptée.

Le point 5 concerne l'autorisation de tenir des réunions et d'entendre des témoignages en l'absence de quorum.

Le sénateur Pépin : J'en fais la proposition.

The Chair: Senator Pépin has moved the motion. Are we all agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Carried.

Item 6 regards the financial report.

Senator Meighen: I so move.

The Chair: Are we all agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed?

Senator Day: May we have a copy of it?

The Chair: Yes, it is coming now.

Senator Day: It is nice to see it before we vote on it.

The Chair: I think it is beyond our control.

Senator Banks: It has already happened.

The Chair: This budget is money spent. It obviously will be tabled in the chamber.

Senator Day: Good.

Senator Banks: Agreed.

Senator Dallaire: Is it correct that this includes all expenses to the end of the last session?

The Chair: Yes, I think it is all complete with everything included.

Senator Dallaire: It is not for the fiscal year; it is to the end of the last session.

Senator Banks: It ends with the prorogation.

Senator Day: Prorogation to prorogation.

The Chair: Yes, that is correct. I am counting on one in about three or four weeks. I do not know about the rest of you.

Is everyone agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Thank you very much.

Item 7 is research staff. I think our research staff is here somewhere. There they are. Can we have a motion regarding the analysts who have been assigned?

I will have them stand. I am sure you remember them from our last session, but for those of you who are new, Holly Porteous and Martin Auger are analysts with the Library of Parliament. I want to say we are indeed lucky; these analysts are two well-informed, intense, hard-working researchers. Furthermore, they actually care about this subject. I am grateful that they are here with us. Welcome.

Do we have a motion?

La présidente : Le sénateur Pépin a proposé la motion. Tous ceux qui sont pour.

Des voix : D'accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre? La motion est adoptée.

Le point 6 concerne le rapport financier.

Le sénateur Meighen : J'en fais la proposition.

La présidente : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre?

Le sénateur Day : Pourrions-nous en avoir une copie?

La présidente : Oui, dès maintenant.

Le sénateur Day : C'est bien de pouvoir la voir avant de voter.

La présidente : Je crois que le contenu est indépendant de notre volonté.

Le sénateur Banks : C'est déjà fait.

La présidente : Ce budget concerne des dépenses. Il sera évidemment déposé à la Chambre.

Le sénateur Day : Parfait.

Le sénateur Banks : D'accord.

Le sénateur Dallaire : Le budget n'inclut que les dépenses faites jusqu'à la fin de la dernière session. C'est bien cela?

La présidente : Oui. Je crois que le budget est complet et que tout y est.

Le sénateur Dallaire : Il ne porte pas sur l'exercice financier en cours; il se termine à la fin de la dernière session.

Le sénateur Banks : Il se termine avec la prorogation.

Le sénateur Day : D'une prorogation à l'autre.

La présidente : Oui, c'est exact. Je compte bien en avoir un d'ici trois à quatre semaines. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

Tous ceux qui sont pour.

Des voix : D'accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre. Merci beaucoup.

Le point 7 concerne le personnel de recherche. Je pense que notre personnel de recherche est ici quelque part. Les voici. Pouvons-nous proposer une motion concernant les analystes qui nous ont été affectés?

Je vous demanderais de vous lever. Je suis certaine que les membres du comité qui y étaient à la dernière session se souviennent de vous, mais pour les nouveaux, Holly Porteous et Martin Auger sont analystes à la Bibliothèque du Parlement. Je dois dire que nous sommes choyés; ils sont très informés, rapides et très travaillants. De plus, ils sont passionnés par le sujet du comité. Je suis reconnaissante de les avoir. Bienvenue.

Avons-nous une motion?

Senator Dallaire: I have a question. The Veterans Affairs Subcommittee has its own research staff, right?

The Chair: Yes.

Senator Dallaire: That has not changed, has it?

The Chair: I do not think so. We will come to that later under “other business.”

Senator Dallaire: Okay.

The Chair: Thank you, Holly and Martin. Welcome. We are glad you are here. They can now join us at the table, I think, but we have to vote on this motion.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Join us, please.

Moving on, Item 8 is authority to commit funds and certify accounts. Would you like me to read this motion?

Senator Day: Dispense.

Senator Lang: So moved.

The Chair: Any discussion, comments or questions? All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? There are none — it is carried.

Next item is travel.

Senator Pépin: So moved.

The Chair: Any discussion or comments?

Senator Lang: Dispense.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Thank you all. That motion is carried.

Item 10 is the designation of members travelling on committee business. This language is standard for every committee, by the way.

Senator Pépin: So moved.

The Chair: Are there comments or questions? Do members want the motion read aloud?

Senator Lang: Dispense.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Carried.

Item 11 is traveling and living expenses.

Senator Manning: So moved.

Le sénateur Dallaire : J’ai une question. Le Sous-comité des anciens combattants a son propre personnel de recherche, n’est-ce pas?

La présidente : Oui.

Le sénateur Dallaire : Cela n’a pas changé, non?

La présidente : Je ne le crois pas. Nous en reparlerons quand nous aborderons les « questions diverses ».

Le sénateur Dallaire : D’accord.

La présidente : Merci, Holly et Martin. Bienvenue. Nous sommes ravis de vous avoir. Je les invite à se joindre à nous, mais je crois que nous devons avoir un vote pour cette motion.

Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D’accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre? Joignez-vous à nous, s’il vous plaît.

Poursuivons avec le point 8, qui concerne l’autorisation d’engager des fonds et d’approuver les comptes à payer. Voulez-vous que je vous lise la motion?

Des voix : On vous en dispense.

Le sénateur Lang : J’en fais la proposition.

La présidente : Des discussions, des commentaires ou des questions? Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D’accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre? Il n’y en a pas. La motion est adoptée.

Le prochain point concerne les déplacements.

Le sénateur Pépin : J’en fais la proposition.

La présidente : Des discussions ou des commentaires?

Le sénateur Lang : On vous en dispense.

La présidente : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D’accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre. Merci tout le monde. La motion est adoptée.

Le point 10 concerne la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité. Cette formule est normalisée pour tous les comités, en passant.

Le sénateur Pépin : J’en fais la proposition.

La présidente : Des commentaires ou des questions? Voulez-vous que je vous lise la motion?

Le sénateur Lang : On vous en dispense.

La présidente : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D’accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre? La motion est adoptée.

Le point 11 concerne les frais de déplacement des témoins.

Le sénateur Manning : J’en fais la proposition.

The Chair: Any comments or questions?

Senator Lang: Dispense?

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Carried.

Communications is Item 12.

Senator Lang: So moved.

The Chair: Okay.

Senator Nolin: Have we been assigned an agent?

The Chair: There is one in house. Can you introduce yourself?

Tracie Leblanc, Communications Officer: My name is Tracie Leblanc. I am fairly new to the Senate, but I am excited to join your committee.

The Chair: That is wonderful. The answer is yes, someone has been assigned.

Did someone move the motion?

Senator Lang: I moved.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Carried.

The time slot for regular meetings is any time between 4 p.m. and 8 p.m. on Mondays in this location, and again downstairs. Our “home room” is the Aboriginal Committee room, but it is too big for us unless we have huge numbers of people. I think we will continue to use the room we have downstairs.

Senator Meighen: I want to be clear on the times. Before, the hours were four to seven, as I understand it. Is this extra hour an escape valve?

The Chair: I think it is. There were so many requests for extended time, they built it in, but we do not have to meet for four solid hours; if we do not need to, we do not have to. However, the time is there. This time was agreed to by the leaderships, and it was presented.

There is no vote on that item, I gather. It is only a statement of fact. There it is, Item 13.

Next is Item 14. It is my preference, as our first order of business, to establish the Veterans Affairs Subcommittee. We have a document on this item. Should we read it aloud? It is coming around, so we will wait a moment.

Senator Day: While we are waiting for the document, the steering committee has not had a chance to meet to talk about the future of this committee, but there is a special reason why we had the Veterans Affairs Subcommittee in the past. I guess that reason should be a discussion for all of us. As I understand the rules,

La présidente : Des commentaires ou des questions?

Le sénateur Lang : On vous en dispense.

La présidente : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre? La motion est adoptée.

Le point 12 concerne les communications.

Le sénateur Lang : J'en fais la proposition.

La présidente : D'accord.

Le sénateur Nolin : Un agent nous a-t-il été affecté?

La présidente : Elle est présente ici. Pourriez-vous vous présenter?

Tracie Leblanc, agente des communications : Je m'appelle Tracie Leblanc. J'en suis à mes débuts au Sénat, mais je suis ravie de me joindre à votre comité.

La présidente : Parfait. La réponse est oui : quelqu'un nous a été affecté.

Quelqu'un voudrait proposer la motion?

Le sénateur Lang : J'en fais la proposition.

La présidente : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

La présidente : Tous ceux qui sont contre. La motion est adoptée.

Nous nous rencontrerons pour les séances régulières les lundis entre 16 h et 20 heures ici même, puis encore au rez-de-chaussée. Notre salle d'attache est la salle du Comité des peuples autochtones, mais elle est trop grande pour notre comité à moins d'accueillir un grand nombre de personnes. Je crois que nous continuerons d'utiliser la salle que nous avons au rez-de-chaussée.

Le sénateur Meighen : J'aimerais clarifier quelque chose au sujet de l'horaire. Avant, je crois que l'horaire était de 16 heures à 19 heures. Est-ce que l'heure additionnelle est une sorte d'échappatoire?

La présidente : Je le crois bien. Il y a eu tant de requêtes pour avoir plus de temps qu'on a ajouté une heure, mais cela ne veut pas dire que la séance doit absolument durer quatre heures. Si nous n'en avons pas besoin, nous n'avons pas à l'utiliser. Toutefois, l'horaire est ainsi fait. Il a été approuvé par les directions des partis et a été présenté.

Il n'y a pas de vote sur ce point, si j'ai bien compris. C'est simplement un fait. Voilà pour le point 13.

Passons au point 14. Comme premier point à l'ordre du jour, je préférerais former le Sous-comité des anciens combattants. Nous avons un document sur ce point. Devrais-je vous le lire? Le document circule; nous allons attendre un moment.

Le sénateur Day : Pendant que nous attendons, le comité de direction n'a pas eu la chance de discuter de l'avenir de ce comité, mais il y avait une raison spéciale pour laquelle nous avons le Sous-comité des anciens combattants par le passé. Je crois que nous devrions en discuter. Si je comprends bien les règlements,

each committee can choose its own subcommittee or subcommittees, if that is desirable. Will we have any discussion on what we anticipate the subcommittee to do and not the main committee?

The Chair: We have had informal discussions about that matter. The discussion of the Veterans Charter was well underway, but not anywhere near conclusion.

Senator Day: I think that discussion is an ongoing one.

The Chair: Yes; there was discussion about putting in a veterans committee some of the issues that the military and the veterans are dealing with; specifically, for example, posttraumatic stress disorder, PTSD, and other things like that. They would naturally find a home in that committee. However, I think that is up to the chair and others to determine.

I am happy to have some discussion about it. I think maybe we should.

Senator Dallaire: I wrote a couple of letters to the different agencies who were looking at the review of committees and so on in the last session. I spoke also in the chamber about how essential it is that the Veterans Affairs Subcommittee become a full-fledged committee. I never really received an answer, except that it is being reviewed under Senator Oliver's whatever-it-is.

As you are presenting this item now, are we thinking that process is still ongoing or will be reviewed and, in the interim, we might as well set up our subcommittee?

The Chair: My understanding, and someone correct me if I am wrong, is that committee was in the midst of drafting its big report and that work ceased with prorogation. It happened there as it did everywhere. It is up to the newly constituted committee to pick up the report where they left off or to re-invent the wheel.

Senator Meighen: Does the committee have to be reconstituted to pick up its work?

The Chair: That is right. They are in the process of that reconstitution. In fact, it may have been done last week. We are at the tail end of this process, because we meet on Mondays.

Senator Dallaire: I have not heard that it has been reconstituted. Has that reconstitution happened? Do you know that?

The Chair: I do not know.

I have been advised that it has not yet been reconstituted but there is every intention that it will be. I think it is a timing issue.

Senator Dallaire: May I then ask that, as we move forward with the subcommittee, depending on what that subcommittee looks at, that the subject of creating a committee be brought forward to this committee as a whole to be discussed?

I was never able to come to this committee and say why I think veterans affairs should have its own committee. It is not absolutely necessary to do that, but it is an option I would like to entertain.

chaque comité peut choisir son ou ses propres sous-comités, s'il le souhaite. Discuterons-nous des sujets dont nous souhaitons que le sous-comité traite à la place du comité principal?

La présidente : Nous avons eu des discussions informelles sur le sujet. Les discussions sur la Charte des anciens combattants étaient bien entamées, mais très loin d'être terminées.

Le sénateur Day : Je crois que ces discussions se poursuivent.

La présidente : Oui; on a parlé de confier à un comité sur les anciens combattants l'examen de certains des problèmes que les militaires et les anciens combattants connaissent, par exemple le syndrome de stress post-traumatique, le SSPT, et d'autres choses semblables. Ce comité leur serait tout désigné. Toutefois, je crois que la décision revient à la présidente et à d'autres.

Je suis contente d'en parler. Je crois que peut-être nous devrions en parler.

Le sénateur Dallaire : J'ai écrit des lettres aux différentes agences qui s'occupaient de l'examen des comités et de tout le reste au cours de la dernière session. J'ai aussi parlé au Sénat de la nécessité de faire du Sous-comité des anciens combattants un comité à part entière. Je n'ai jamais vraiment reçu de réponse, si ce n'est que ma proposition est étudiée par peu importe ce dont le sénateur Oliver s'occupe.

En ce moment, est-ce qu'on croit que ce processus est toujours en cours ou que la question est toujours à l'étude et que, dans l'intervalle, il vaut mieux former tout de même notre sous-comité?

La présidente : À ma connaissance, et j'invite quiconque à me corriger si j'ai tort, le comité était au beau milieu de la rédaction de son gros rapport avant que la prorogation ne mette un terme aux travaux. C'est la même chose qui s'est produite partout. Il incombe au nouveau comité de déterminer s'il faut reprendre le rapport là où il en était ou recommencer du début.

Le sénateur Meighen : Faut-il reformer le comité pour qu'il puisse reprendre ses travaux?

La présidente : C'est le cas. Le processus de réorganisation est en cours. En fait, cela aurait pu être fait la semaine dernière, mais nous sommes les derniers, parce que nos séances ont lieu les lundis.

Le sénateur Dallaire : Je n'ai pas entendu dire que le comité avait été rétabli. Est-ce le cas? Le savez-vous?

La présidente : Je ne le sais pas.

On m'a dit que le comité n'a pas encore été rétabli, mais tout semble indiquer qu'il le sera. Je crois que c'est une question de temps.

Le sénateur Dallaire : Puis-je donc demander, alors que nous allons de l'avant avec le sous-comité, et selon les sujets abordés par ce dernier, que la question de créer un comité soit soulevée au sein de ce comité pour en débattre?

Je n'ai jamais eu la chance de dire devant ce comité les raisons pour lesquelles je crois que les affaires des anciens combattants devraient avoir leur propre comité. Il n'est pas absolument nécessaire de le faire, mais c'est une option que j'envisagerais.

The Chair: I think it is perfectly reasonable that we would have a discussion. It is only that we have no say over it, which is how it ended up the last time. In the end, we can discuss it every day of the week if we want, but it has to go to the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament to be discussed. We do not make the decision. We decide whether we will have a subcommittee, but not whether the committee is a stand-alone committee.

Senator Dallaire: The discussion is more to provide impetus for their consideration in making veterans affairs a full-fledged committee.

Senator Day: I think Senator Banks was ahead of me.

Senator Banks: This committee has made a motion to the effect that it is in favour of, and urges, the creation of a committee. However, as the chair has said, we do not decide those things. The practical fact is, the wheels for that kind of decision grind particularly slowly, and if we want to pay any attention at all to matters relating to veterans affairs, and serving members that fall under the purview of the subcommittee, we have to form the subcommittee because we are the only game in town at the moment.

It is worth noting — and I want to talk about the able chairmanship of that subcommittee that Senator Meighen has provided — that under his chairmanship, the purview was expanded. The synergies that now exist between the Department of National Defence and Veterans Affairs Canada in respect of some people in the services have widened the purview of that subcommittee to include not only veterans, in certain circumstances, but serving members of the Canadian Forces. At least, whether we widened the purview formally, the fact is that we did it. Am I remembering that correctly?

Senator Meighen: I think we did. I do not recall the formalization of it, but my memory is suspect.

Senator Banks: That issue is worth looking at when we look at the mandate of the subcommittee. As we found, there used to be a great gulf between what happens to a serving member in DND and when they come under the services of VAC. To everyone's credit, that gulf has been narrowed but not closed.

One of the most significant manifestations of that change is that when someone has been injured in the service, they are no longer unceremoniously booted out. DND tries to keep them in the forces and functioning in some way; there is more interaction between the two departments. That change is important.

Senator Dallaire: If I can follow up on that point, the debate on the definition of "veteran" evolved to the extent where it was agreed that a member of the Canadian Armed Forces who serves one year in the forces and is honourably discharged is considered a veteran. That definition is floating somewhere between the old definition of a veteran, if I can use the term "old," and the new

La présidente : Je crois qu'il est tout à fait raisonnable de discuter du sujet. C'est que la décision ne nous revient pas, et cela s'est terminé de la même façon la dernière fois. Bref, nous pouvons en parler tous les jours de la semaine si nous le voulons, mais c'est le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement qui doit en débattre. Nous ne prenons pas la décision. Nous décidons de former ou non un sous-comité, mais pas de créer un comité à part entière.

Le sénateur Dallaire : Les discussions seraient plutôt pour donner un élan au projet afin qu'ils envisagent de faire du comité sur les affaires des anciens combattants un comité à part entière.

Le sénateur Day : Je crois que le sénateur Banks est devant moi.

Le sénateur Banks : Ce comité a adopté une motion disant qu'il est pour la création d'un comité et qu'il la recommande vivement. Toutefois, comme la présidente l'a dit, nous n'avons aucun pouvoir décisionnel à cet effet. En pratique, les décisions de ce genre suivent leur cours très lentement, et si nous voulons traiter des affaires des anciens combattants et des membres actifs qui sont du ressort du sous-comité, nous devons former le sous-comité, parce que nous sommes les seuls à traiter de ces questions en ce moment.

Je tiens à souligner — et je veux parler de la présidence avisée du sénateur Meighen au sous-comité — que sous sa présidence, le ressort du sous-comité a été élargi. La coopération qui existe maintenant entre le ministère de la Défense nationale et le ministère des Anciens Combattants à l'égard de certains membres des forces a permis d'élargir le ressort du sous-comité pour inclure non seulement les anciens combattants, dans certaines circonstances, mais aussi les membres actifs des Forces canadiennes. Du moins, que nous ayons élargi le ressort formellement ou pas, il reste que nous l'avons fait. Mes souvenirs sont-ils justes?

Le sénateur Meighen : Je crois bien que oui. Je n'ai pas souvenir de quelque chose d'officiel, mais ma mémoire me joue des tours.

Le sénateur Banks : Cette question mérite que nous nous y arrêtions lorsque nous regarderons le mandat du sous-comité. Comme nous avons pu le constater, il y avait auparavant un gouffre énorme entre le traitement dont bénéficie un membre actif au MDN, et le traitement qui lui est réservé une fois qu'il relève d'ACC. Je félicite tout le monde, parce que ce gouffre a été rétréci, mais il n'est pas encore comblé.

L'une des occasions où ce changement se manifeste de la façon la plus évidente, c'est lorsqu'un militaire est blessé en devoir : il n'est plus rejeté cavalièrement. Le MDN essaye d'affecter les militaires blessés à des fonctions au sein des forces, quelles que soient ces fonctions. Il y a plus d'interactions entre les deux ministères, et c'est un changement important.

Le sénateur Dallaire : J'ajouterai à votre commentaire que le débat sur la définition d'« ancien combattant » a permis d'établir qu'un membre des Forces canadiennes qui a servi une année dans les forces et qui a été libéré honorablement est considéré comme un ancien combattant. Cette définition se situe entre la vieille définition du terme, si je peux dire « vieille », et la nouvelle

generation veterans, and ultimately encompassing all people in the Armed Forces. If they have one year in and they are serving their duty, they then fall under the purview of veteran.

It is worthy of that subcommittee to bring that issue to the fore because in the forces those members are considered veterans now — those who have served overseas and so on, even though still serving — and there is no doubt that subcommittee is entering into the entrails of the personnel world of the Canadian Forces more and more. It might be something to ensure that the subcommittee covers all those angles.

Senator Meighen: I agree that is the way it is being dealt with, but are you satisfied that there has been a formal or informal agreement by both DND and Veterans Affairs Canada on that definition?

Senator Dallaire: That question is worthy of bringing to the fore because in both cases when I query it, I receive different answers. In Charlottetown, they still say a veteran is a veteran of the Korean War or Second World War. We say that definition does not correspond to what was politically decided, and I do not know how it has made its way down yet.

The Chair: In most of the testimony we took last session on all those joint personnel issues, there was a clear indication, as Senator Banks said, that the time frame is so crunched that the demarcation is much less.

Senator Meighen: I agree. What if you did not go overseas but were in a training accident 11 months and 29 days after you joined up?

Senator Dallaire: They continue to be hung up on the special duty area, if you remember. They were moving new generation veterans to special duty area. Then that practice was queried and expanded because of those who are training — *ergo*, do they fall under it? The issue is worth bringing to the fore and possibly moving something to legislation.

Senator Meighen: We have to remind the chair, whoever that may be.

The Chair: Of that subcommittee? Shall we move to that item? I do not think at this point — and I will take advice on this — that they will change a title of a committee. We cannot do that today.

Senator Banks: You can do whatever you want.

Senator Meighen: You do not need to. A veteran is a veteran.

Senator Dallaire: I think it covers it until we discover that we are being curtailed by it, and then we can bring it back to this committee.

génération d'anciens combattants pour enfin englober tous les membres des forces. S'ils ont servi une année dans les forces, ils sont donc considérés comme d'anciens combattants.

Cette question mérite que le sous-comité la mette à l'avant-plan, parce que ces militaires sont désormais considérés par les forces comme d'anciens combattants — ceux qui ont servi à l'étranger et les autres, même s'ils servent encore —, et il n'y a aucun doute que le sous-comité s'enfonce de plus en plus profondément au cœur de l'univers du personnel des Forces canadiennes. Il faudrait peut-être que le sous-comité s'assure de couvrir toutes les facettes de la question.

Le sénateur Meighen : Je suis conscient que c'est ainsi que l'on traite de la question, mais êtes-vous convaincu qu'il y a eu une entente formelle ou informelle entre le MDN et le ministère des Anciens Combattants sur cette définition?

Le sénateur Dallaire : Cette question mérite d'être soulevée, parce que dans les deux cas, lorsque je me permets de douter de la définition, je reçois des réponses différentes. À Charlottetown, ils disent encore qu'un ancien combattant, c'est un ancien combattant de la guerre de Corée ou de la Seconde Guerre mondiale. Nous disons que cette définition ne correspond pas à la décision prise au niveau politique, et je ne sais pas encore comment elle s'est rendue jusqu'en bas.

La présidente : Au cours de la dernière session, dans bon nombre de témoignages que nous avons entendus concernant tous ces dossiers en commun touchant les militaires, il est ressorti clairement, comme le sénateur Banks l'a dit, que la démarcation est bien moindre du fait que la période soit si réduite.

Le sénateur Meighen : Je suis d'accord. Que se passe-t-il si le militaire n'est pas allé à l'étranger, mais a été blessé au cours d'un accident à l'entraînement 11 mois et 29 jours après s'être engagé dans les forces?

Le sénateur Dallaire : Il poursuit son service dans la zone de service spécial, si vous vous rappelez. Les forces envoyaient la nouvelle génération d'anciens combattants vers la zone de service spécial. Ensuite, cette pratique a été mise en doute et élargie pour ceux qui sont à l'entraînement — par conséquent, sont-ils considérés comme d'anciens combattants? Cette question mérite d'être mise à l'avant-plan, voire éventuellement faire l'objet d'un projet de loi.

Le sénateur Meighen : Nous devons le rappeler au président, peu importe qui ce sera.

La présidente : De ce sous-comité? Voulez-vous que nous passions à ce point? Au point où nous en sommes, je ne crois pas — et je suis prête à recevoir des conseils en la matière — qu'ils vont changer le nom d'un comité. Nous ne pouvons pas faire cela aujourd'hui.

Le sénateur Banks : Vous pouvez faire tout ce que vous voulez.

Le sénateur Meighen : Ce n'est pas nécessaire : un ancien combattant, c'est un ancien combattant.

Le sénateur Dallaire : Je crois que nous avons fait le tour de la question pour l'instant. Si plus tard nous voyons que cela nous restreint, nous en reparlerons.

The Chair: Yes, it might be best to do that.

Senator Day: Rather than going through a pro forma creation of a subcommittee, I hoped we would have a bit of a discussion on this issue. Several of us have served on Senator Meighen's subcommittee over the past several years and we know that one hour — it works out to about an hour — is not enough time. You can see from the discussion we have had how much can be put into that particular subcommittee. The work of that subcommittee, with the increased number of veterans and service personnel returning from deployment with serious long-term problems, will get worse rather than better.

I think it was my motion, as I recall — I strongly supported it and I presented it in the chamber — that there should be a separate committee, as the House of Commons has done. The House of Commons moved from a subcommittee to a separate stand-alone committee, and the Prime Minister, in one of the election campaigns, was supportive of that move. I think we should move on that issue because an hour is not long enough to deal with this work. There is another area that we do not touch on.

[*Translation*]

It concerns the families of soldiers, of veterans.

[*English*]

That area is another one that is extremely important. The wife of the Chief of the Defence Staff is leading a significant movement in that regard, which is much broader than some of the traditional areas we have looked into. She is looking into areas like employment insurance benefits and that kind of thing, to make sure that spouses and children of Canadian Forces personnel, when they are required to serve offshore, do not lose out on their seniority and other rights that Canadians have.

All those things are important for us to look into. I am afraid that they are falling by the wayside because of the fact that we have a committee that we try to throw everything into called the Veterans Affairs Subcommittee. It meets for one hour, God knows when, because our meeting time is 4 p.m. to 8 p.m. We will have to create another time for that committee, which is usually Wednesday at noon.

Senator Meighen: I think it probably still is. If the chair likes, I will be happy to take up the matter with our leadership. Maybe those on the other side can join me in that effort and take it up with their membership.

Senator Lang: Madam Chair, the discussion is an interesting one for someone who is new to the committee. I can see there are many issues to deal with in relation to veterans.

To get on with the business, I recommend two things: first, that we go ahead and create the veterans subcommittee; and second, that both sides discuss with leadership and with Senator Oliver in respect to the changes that he is looking at bringing forward to see

La présidente : Oui, c'est probablement mieux ainsi.

Le sénateur Day : Au lieu d'y aller avec les procédures types de formation d'un sous-comité, je souhaitais que nous discussions un peu de la question. Plusieurs d'entre nous avons siégé au sous-comité présidé par le sénateur Meighen au cours des dernières années et nous savons qu'une heure, ce n'est pas assez — car cela donne environ une heure. Vous pouvez voir par nos discussions tout ce qui peut être soumis à ce sous-comité. Le travail de ce sous-comité se corsera plutôt que de se simplifier, compte tenu du nombre accru d'anciens combattants et de militaires qui reviennent de l'étranger avec de sérieux problèmes à long terme.

Si je me souviens bien, je crois que ma motion — que j'ai soutenue vigoureusement et que j'ai proposée au Sénat — disait qu'il fallait créer un comité distinct, comme l'a fait la Chambre des communes. La Chambre des communes est passée d'un sous-comité à un comité à part entière, et le premier ministre, au cours d'une campagne électorale, a appuyé cette décision. Je crois que nous devrions suivre cet exemple, parce que nous n'avons pas le temps en une heure d'accomplir ce travail. Il y a aussi un autre sujet que nous n'abordons pas.

[*Français*]

Il s'agit des familles des soldats, des vétérans.

[*Traduction*]

Ce point aussi est extrêmement important. La femme du chef d'état-major de la Défense est à la tête d'un mouvement important à cet égard, et l'enjeu est beaucoup plus vaste que certains des aspects habituels sur lesquels nous nous sommes penchés. Elle s'intéresse à des sujets comme les prestations d'assurance-emploi et d'autres choses du genre, et souhaite que l'on veille à ce que les femmes et les enfants des militaires canadiens qui doivent servir à l'étranger ne perdent pas leurs avantages sur le plan de l'ancienneté et les autres droits dont les Canadiens bénéficient.

Il est important que nous examinions toutes ces choses. Je crains l'échec en ce qui les concerne, car nous essayons de tout envoyer à un comité que nous appelons le Sous-comité des anciens combattants. Il se réunit une heure, on ne sait quand, parce que nos séances sont de 16 h à 20 heures. Nous allons devoir établir un autre horaire pour ce comité, qui se rencontre normalement les mercredis à midi.

Le sénateur Meighen : Je crois que c'est probablement toujours le cas. Si la présidente le veut bien, j'en parlerai à la direction de notre parti. Peut-être que mes collègues d'en face pourraient en faire autant avec leurs membres.

Le sénateur Lang : Madame la présidente, cette discussion est intéressante pour quelqu'un qui vient d'arriver à ce comité. Je constate qu'il existe de nombreux enjeux à traiter en ce qui concerne les anciens combattants.

Pour en revenir à nos moutons, je recommande deux choses : tout d'abord, que nous allions de l'avant et créions le sous-comité des anciens combattants; puis que les deux côtés discutent avec les instances supérieures et le sénateur Oliver concernant les

whether we can accommodate what has been said here. We can get on with the business at hand without losing sight of what Senator Dallaire has brought forward.

The Chair: And perhaps not lose time. One of the reasons I wanted to pass this motion today is so the subcommittee will be constituted.

Senator Dallaire: It will be reconstituted and its chair will be elected by its members at the next meeting; is that it?

The Chair: I think we can do that today, can we not? The subcommittee will be struck today, and then the formal organization will take place on Wednesday, if we pass this motion today. It is our understanding that Senator Banks will chair this subcommittee.

Senator Dallaire: We have options. We had a fine chair also, so those who become members might want to have a talk together.

The Chair: A talk about that, okay.

Senator Banks: I move that we establish a subcommittee on veterans affairs, that the chair and deputy chair discuss its membership and that it have a properly constituted organizational meeting at the first opportunity. Is that in order?

Senator Day: Do you want to put the time slot in too, Senator Banks, because it is not here?

The Chair: I think we cannot assign duties to people who have not yet been selected. You are asking the chair and the deputy chair. We have to create the committee.

Senator Banks: I move that we create a committee and that the chair and deputy chair name —

[Translation]

Senator Day: Is it possible to give the committee a mandate?

[English]

Senator Banks: — the members of the committee.

The Chair: The chair and deputy chair cannot make that decision because the committee members elect the chair and deputy chair.

Senator Banks: No, I said that the committee be established and that the chair and deputy chair of this committee name the members of the Subcommittee on Veterans Affairs —

The Chair: You mean this committee, okay.

Senator Banks: — and that the committee hold an organizational meeting on Wednesday.

The Chair: Is there further discussion?

Senator Day: Senator Banks suggested they meet on Wednesday at the time slot of 12:15 p.m. to 1:30 p.m., which is designated for this subcommittee.

changements qu'il compte présenter pour voir si nous pouvons appliquer ce dont nous avons parlé. Nous pouvons poursuivre nos travaux sans perdre de vue ce qu'a proposé le sénateur Dallaire.

La présidente : Nous éviterions peut-être de perdre du temps. L'une des raisons pour lesquelles je voulais adopter cette motion aujourd'hui, c'est pour pouvoir constituer le sous-comité.

Le sénateur Dallaire : Il sera reconstitué, et les membres éliront le président à la prochaine séance, n'est-ce pas?

La présidente : Je crois que nous pouvons le faire aujourd'hui, non? Le sous-comité sera formé aujourd'hui, puis tiendra sa séance officielle d'organisation mercredi, si nous adoptons la motion aujourd'hui. D'après ce que j'ai compris, le sénateur Banks présidera ce sous-comité.

Le sénateur Dallaire : Mais nous avons des options. De plus, le président était excellent, donc ceux qui seront nommés membres voudront peut-être en discuter ensemble.

La présidente : Pour examiner la question, d'accord.

Le sénateur Banks : Je propose que nous établissions un sous-comité des anciens combattants, que le président et le vice-président discutent de sa composition et qu'il tienne une séance d'organisation officielle à la première occasion. Cela vous convient-il?

Le sénateur Day : Est-ce que vous voulez également fixer la séance, sénateur Banks, puisqu'elle ne figure pas ici?

La présidente : Je crois que nous ne pouvons pas assigner de tâches à des gens qui n'ont pas encore été choisis. La question relève du président et du vice-président. Il faut créer le comité.

Le sénateur Banks : Je propose donc que nous créions un comité, et que le président et le vice-président nomment...

[Français]

Le sénateur Day : Est-il possible de donner un mandat au comité?

[Traduction]

Le sénateur Banks : ... les membres du comité.

La présidente : Le président et le vice-président ne peuvent pas prendre cette décision, puisque ce sont les membres du comité qui les élisent.

Le sénateur Banks : Non, j'ai proposé que nous établissions le comité, que le président et le vice-président nomment les membres du sous-comité des anciens combattants...

La présidente : Vous voulez parler de ce comité.

Le sénateur Banks : ... et que le comité tienne une séance d'organisation mercredi.

La présidente : Est-ce que quelqu'un a quelque chose à ajouter?

Le sénateur Day : Le sénateur Banks a proposé que le sous-comité se réunisse mercredi de 12 h 15 à 13 h 30, soit la période prévue à cette fin.

The Chair: I believe that is the case. It is not designated but there is no change from the last session. We have to establish the subcommittee before a time is assigned. We have to do things in order. That is all. That is our assumption.

Senator Nolin: Do we read this motion through?

The Chair: Do you want this motion to be read aloud? This motion is titled "Standing Senate Committee on National Security and Defence: Creation of subcommittees."

Senator Banks: Before we leave this discussion, I remind everyone that there can be five members of the Veterans Affairs Subcommittee. Is that correct?

The Chair: Right; does everyone have this document? This motion is like the others. Are you suggesting we designate the members now?

Mr. Pittman: Yes.

The Chair: If we leave the question of the chair, in terms of membership required under our order, who do you propose for your two members? Apparently, we should designate the membership and three of that group shall constitute a quorum. Do you have this document?

Senator Banks: Yes, I have it. I will be perfectly happy to retract my motion, which was that the chair and deputy chair meet and name members of the subcommittee.

The Chair: Shall we do that separately? I am receiving advice on this matter, but if we do something other than the obvious, then we cannot have a meeting on Wednesday.

Senator Nolin: Let us do everything now.

The Chair: Can we go back to the original motion?

Senator Nolin: Senator Banks, what do you propose?

Senator Banks: I move this motion in front of us.

The Chair: Does everyone agree?

Senator Nolin: We should add the name of the chair of the subcommittee.

The Chair: Okay.

Senator Nolin: I propose Senator Dallaire.

The Chair: You can then change it later.

Senator Dallaire: We can do so, once we sit.

The Chair: Let us name the members and then the members will choose the chair. It is my understanding that some of these things have been discussed and negotiated, but I will put forward the names of Senator Meighen, Senator Manning and Senator Wallin, as three members of the committee.

Senator Dallaire: Yes.

The Chair: Do you put forward the names of Senator Banks and Senator Dallaire?

Senator Dallaire: Yes.

La présidente : Je crois que c'est le cas. Cette période n'a pas été désignée, mais il n'y a pas de changement par rapport à la dernière session. Nous devons établir le sous-comité avant qu'une période ne lui soit assignée. Il faut procéder dans l'ordre, voilà tout. C'est notre principe de base.

Le sénateur Nolin : Est-ce que nous lisons cette motion?

La présidente : Souhaitez-vous que nous la lisions à voix haute? Elle s'intitule « Comité permanent sénatorial de la sécurité nationale et de la défense : création des sous-comités ».

Le sénateur Banks : Avant de terminer cette discussion, je rappelle à tous que le sous-comité des anciens combattants peut comprendre cinq membres. Est-ce bien le cas?

La présidente : C'est exact. Est-ce que tout le monde a le document? Cette motion est semblable aux autres. Proposez-vous de nommer les membres immédiatement?

M. Pittman : Oui.

La présidente : Si nous laissons la question au président, en ce qui concerne les membres qu'il faut nommer conformément au mandat, quels sont les deux membres que vous proposez? Apparemment, nous devrions désigner les membres, dont trois constituent un quorum. Avez-vous le document?

Le sénateur Banks : Oui, je l'ai. Je suis tout à fait disposé à retirer ma motion, selon laquelle le président et le vice-président se rencontreraient pour nommer les membres du sous-comité.

La présidente : Pourrions-nous le faire séparément? On me conseille à ce sujet, mais si nous faisons autre chose que ce qui est évident, nous ne pouvons pas tenir de séance mercredi.

Le sénateur Nolin : Réglons tout maintenant.

La présidente : Pouvons-nous revenir à la motion initiale?

Le sénateur Nolin : Que proposez-vous, sénateur Banks?

Le sénateur Banks : Je propose la motion que nous avons devant nous.

La présidente : Est-ce que tout le monde est d'accord?

Le sénateur Nolin : Nous devrions ajouter le nom du président du sous-comité.

La présidente : D'accord.

Le sénateur Nolin : Je propose le sénateur Dallaire.

La présidente : Vous pourrez le changer plus tard.

Le sénateur Dallaire : Nous pouvons le faire une fois réunis.

La présidente : Alors désignons les membres, qui choisiront ensuite le président. D'après ce que j'ai compris, certaines de ces questions ont fait l'objet d'un examen et de négociations; je propose toutefois les noms des sénateurs Meighen, Manning et Wallin pour faire partie du comité.

Le sénateur Dallaire : D'accord.

La présidente : Proposez-vous les sénateurs Banks et Dallaire?

Le sénateur Dallaire : Oui.

Senator Pépin: I am supposed to be on that committee.

The Chair: But there are only two members.

Senator Nolin: It is expandable. Senator Pépin can be there.

The Chair: You can be there, but not in terms of voting.

Senator Pépin: I am supposed to be there.

Senator Banks: Maybe we should go back to my motion.

Senator Day: Maybe we should create two subcommittees.

The Chair: I do not think we need to do that.

Senator Nolin: Why do we not stay with five members?

The Chair: Can you let us know if it changes?

Senator Nolin: Let us start with the five members that we have.

The Chair: Yes; if there are any changes, let us know.

Senator Banks: My question is to the clerk: By definition, and as a matter of practice, are the chair and deputy chair of this committee considered as members ex officio of the subcommittee?

Mr. Pittman: No.

Senator Banks: Okay; five is the magic number.

The Chair: The answer is no. If we do this then on Wednesday, there can be a decision.

Senator Banks: We will sort it out.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed? Carried.

Is a room available for the meeting?

Mr. Pittman: I believe it is room 172, East Block.

The Chair: Will the Aboriginal committee room be available, room 160-S?

Mr. Pittman: It is room 172-E.

The Chair: That is a different room — the little room.

Senator Day: It is the usual little room. Have we not met upstairs before in the East Block? It is not a bad room, although it is harder to reach.

The Chair: This room is downstairs in the East Block.

Mr. Pittman: Yes.

Senator Day: You can reach this room faster but the other room is nicer.

Le sénateur Pépin : Je suis censée faire partie de ce comité.

La présidente : Mais il n'y a que deux membres.

Le sénateur Nolin : C'est sans importance. Le sénateur Pépin peut être là.

La présidente : Elle peut être présente, mais n'a pas le droit de vote.

Le sénateur Pépin : Je suis censée être là.

Le sénateur Banks : Nous devrions peut-être revenir à ma motion.

Le sénateur Day : Nous devrions peut-être créer deux sous-comités.

La présidente : Je ne crois pas que ce soit nécessaire.

Le sénateur Nolin : Pourquoi ne pas nous en tenir à cinq membres?

La présidente : Pourriez-vous nous aviser s'il y a des changements?

Le sénateur Nolin : Commençons avec les cinq membres que nous avons.

La présidente : Oui. S'il y a des changements, dites-le nous.

Le sénateur Banks : Je demanderai au greffier si, selon la définition et les pratiques en vigueur, le président et le vice-président du comité sont considérés comme des membres d'office du sous-comité?

M. Pittman : Non.

Le sénateur Banks : D'accord. Le chiffre magique est donc cinq.

La présidente : La réponse est non. Si c'est ce que nous faisons, alors on pourra prendre une décision mercredi.

Le sénateur Banks : Nous allons nous en sortir.

La présidente : Est-ce que tous les membres sont d'accord?

Des voix : Oui.

La présidente : Est-ce que quelqu'un est contre? Adopté.

Y a-t-il une salle où le sous-comité peut se réunir?

M. Pittman : Je crois que nous pouvons utiliser la pièce 172 de l'édifice de l'Est.

La présidente : La salle qu'utilise le comité des peuples autochtones, la pièce 160-S, sera-t-elle libre?

M. Pittman : C'est la pièce 172-E.

La présidente : C'est une autre pièce — la petite salle.

Le sénateur Day : C'est la petite pièce habituelle. Ne nous est-il pas déjà arrivé de nous réunir à l'étage, dans l'édifice de l'Est? Cette pièce n'est pas mal, même si elle moins accessible.

La présidente : C'est à l'étage inférieur de l'édifice de l'Est.

M. Pittman : Oui.

Le sénateur Day : On peut y accéder plus rapidement, mais l'autre pièce est plus agréable.

The Chair: We do not need television, yet. Let us say room 172-E at the standard time. The whips have yet to agree but they will agree.

Senator Banks: Everyone leaves the caucus meeting at that time so the closer this meeting is, the better it will be.

The Chair: Let us move on to other business. Do we have to deal with the subcommittee motions individually?

Mr. Pittman: You can go through them all and dispense.

The Chair: We already had a vote on this motion.

Senator Banks: My intention, if everyone agrees and if it is in order, was to move these motions en masse.

The Chair: That is what we did. This motion has been moved and voted on. Is that everyone's understanding? Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Day: Is there a need for an organization meeting for the Subcommittee on Veterans Affairs now that we have passed this motion? It will take only two minutes.

The Chair: That will be on Wednesday.

Senator Day: Should we do business? Of course, I am not on the committee. What am I talking about? It is the first time in ten years that I am not on the committee.

The Chair: You are welcome to be there.

It is my intention that the committee stay in public for the rest of today's discussions, including what we have covered. We are in public on the record. Are there concerns with that?

We should pass the motion to allow staff to remain for the rest of the discussion.

Senator Banks: I so move.

The Chair: Agreed. We will ask the clerk to work on the budgets. In the absence of any finely honed plans, after a discussion of the subcommittee, we will put together some notions of travel for the budget so that we are prepared when we arrive at that stage. If members are agreed, then staff can proceed with the drafting.

I have prepared a draft of the order of reference. Has this draft been translated?

Mr. Pittman: Yes.

The Chair: Good; we will hand out copies. I have proposed a change that I ask everyone to look at so that we might discuss it.

Senator Banks: This is different.

The Chair: Do you mean different from last year's committee?

Senator Banks: Yes.

La présidente : Nous n'avons pas encore besoin de télévision. Disons que la séance se tiendra à la pièce 172-E à l'heure habituelle. Les whips n'ont pas encore donné leur accord, mais ils le feront.

Le sénateur Banks : À cette heure-là, tout le monde quitte la réunion du caucus; il est donc préférable que la pièce soit le plus près possible.

La présidente : Passons à autre chose. Devons-nous examiner individuellement chaque motion relative au sous-comité?

M. Pittman : On peut les passer en revue et se dispenser de les examiner.

La présidente : Nous avons déjà mis cette motion aux voix.

Le sénateur Banks : Si tous sont d'accord et cela est conforme aux procédures, j'avais l'intention de proposer ces motions ensemble.

La présidente : C'est ce que nous avons fait. La motion a été proposée et mise aux voix. Est-ce que tout le monde en convient?

Des voix : Oui.

Le sénateur Day : Le Sous-comité des anciens combattants doit-il tenir une séance d'organisation, maintenant que nous avons adopté cette motion? C'est l'affaire de quelques minutes.

La présidente : Cette séance se tiendra mercredi.

Le sénateur Day : Devrions-nous nous occuper des travaux? Mais, bien sûr, je ne suis pas membre du comité. De quoi est-ce que je me mêle? C'est la première fois en 10 ans que je ne fais pas partie du comité.

La présidente : Mais vous êtes le bienvenu.

Je souhaite que le comité poursuive ses travaux en public pour le reste de la séance, ce qui inclut les questions dont nous avons discuté. Nous tenons une séance publique. Est-ce que quelqu'un a des préoccupations à cet égard?

Nous devrions adopter la motion pour permettre au personnel de rester pour le reste de la séance.

Le sénateur Banks : Je propose la motion.

La présidente : D'accord. Nous demanderons au greffier de travailler aux budgets. En l'absence de plan bien défini, après avoir discuté du sous-comité, nous discuterons de nos déplacements pour prévoir un budget pour être prêts le moment venu. Si les membres du comité sont d'accord, le personnel pourrait commencer à rédiger le document.

J'ai préparé une ébauche de mandat. A-t-elle été traduite?

M. Pittman : Oui.

La présidente : Bien; nous allons vous en remettre des exemplaires. J'ai proposé un changement; je demanderais à tous de l'examiner pour que nous puissions en discuter.

Le sénateur Banks : C'est différent.

La présidente : Voulez-vous dire que c'est différent de l'an dernier?

Le sénateur Banks : Oui.

The Chair: Yes; every year the orders of reference are topic-specific.

Senator Day: Usually, we have a kind of basket clause.

The Chair: I have tried to be as general as possible so as not to eliminate things. However, I propose one change on item *(b)*, because I think I have inadvertently made things too limited:

(b) the role of our Forces in Afghanistan in post 2011, including but not limited to the relationship with NATO and our allies,

I do not want the discussion of the North Atlantic Treaty Organization to be limited to troops in Afghanistan. I propose making a *(c)*, and *(b)* would now say: “the role of our Forces in Afghanistan post 2011.” Then the new *(c)* would be to look at the role of NATO, NORAD, the role and use of reservists, the effectiveness of humanitarian efforts such as Haiti and the Canada First Defence Strategy.

Senator Dallaire: I would like to see the UN added to that list.

The Chair: Is there any discussion? I am not opposed. The UN is such a large question. I suppose it does not hurt if we add it.

Senator Meighen: We do not have to do it.

The Chair: Right; it would allow us to look at the UN role if we chose to.

Senator Banks: It would be appropriate because Afghanistan is a United Nations undertaking, so it is a good idea to have the UN there if we want to go there.

The Chair: Are there any other comments on anything people see? Again, I have tried to be as broad as I can on clauses *(c)*, *(d)*, and *(e)* for whatever comes up. We have things emerging like the new oversight body for the new RCMP. We have biometric passports. There are some things like that we may want to look at or, in some cases, it may come to us in legislative form.

Senator Day: Clerk, do you have the rules here? Does the general mandate of the Standing Senate Committee on National Security and Defence include all this intelligence information?

Senator Meighen: I hope so, because we have studied it.

The Chair: We have a lot of work sitting on the books. This work is part of what I am trying to capture. Last year, we made border trips, trips to bases and trips to airports. A lot of that work did not emerge; that research still sits there.

Senator Day: Exactly.

La présidente : En effet; chaque année, les mandats portent sur des sujets précis.

Le sénateur Day : Habituellement, il y a une sorte de clause omnibus.

La présidente : J’ai tenté d’être le plus général possible afin de ne rien exclure. Je propose toutefois d’apporter un changement au point *b)*, parce que je crois que j’en ai, par inadvertance, trop limité la portée :

b) le rôle de nos Forces en Afghanistan et après 2011 et, notamment, mais sans se limiter, nos relations avec l’OTAN et avec nos alliés [...]

Je ne veux pas que les discussions sur l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord se limitent aux troupes en Afghanistan. Je propose d’ajouter un point *c)*; le point *b)* indiquerait maintenant : « le rôle de nos Forces en Afghanistan et après 2011 ». Le nouveau point *c)* porterait sur le rôle de l’OTAN, de NORAD, le rôle et l’emploi des réservistes, l’efficacité des efforts humanitaires, comme ceux déployés en Haïti, et la Stratégie de défense Le Canada d’abord.

Le sénateur Dallaire : J’aimerais que l’on ajoute les Nations Unies à cette liste.

La présidente : Est-ce quelqu’un souhaite intervenir? Je ne m’y oppose pas. Les Nations Unies sont d’une telle importance que je ne vois pas ce qu’il y a de mal à les ajouter.

Le sénateur Meighen : Nous n’y sommes pas obligés.

La présidente : C’est exact; nous aurions le loisir d’examiner le rôle des Nations Unies si nous le souhaitons.

Le sénateur Banks : Il serait pertinent de le faire, puisque l’Afghanistan est une question qui relève des Nations Unies. Ce serait donc une bonne idée qu’elles figurent dans la liste, si nous voulons examiner leur rôle.

La présidente : Y a-t-il d’autres commentaires sur un point quelconque? Je le répète, je me suis efforcée d’être aussi générale que possible concernant les clauses *c)*, *d)* et *e)* en prévision de ce qui pourrait survenir, comme la création du nouvel organisme de surveillance de la GRC et l’adoption des passeports biométriques. Ce sont des questions que nous pourrions vouloir examiner ou qui, dans certains cas, pourraient nous être renvoyées sous forme législative.

Le sénateur Day : Je demanderais au greffier quelles sont les règles qui s’appliquent en l’espèce. Est-ce que le mandat général du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense englobe tous ces aspects?

Le sénateur Meighen : Je l’espère, parce que nous les avons étudiés.

La présidente : Nous avons beaucoup de pain sur la planche, et cette question fait partie des aspects que j’essaie d’inclure à notre mandat. L’an dernier, nous avons visité des frontières, des bases et des aéroports. Une bonne partie de ces travaux n’ont pas abouti, et les recherches sont toujours en attente quelque part.

Le sénateur Day : Exactement.

The Chair: We want to have access to it and use it if we so choose.

The Senate Committee on National Security and Defence, composed of nine members, four of whom shall constitute a quorum, to which may be referred, as the Senate may decide, bills, messages, petitions, inquiries papers and other matters relating to national defence and security generally, including veterans affairs.

Senator Day: I did not hear the word “intelligence.”

The Chair: It is certainly part of security.

Senator Day: That is the point, senator. We are using it in defining what we want to do, but it is not part of our overall mandate, unless we work it in somehow or ask for an amendment to the mandate in the rules.

The Chair: Clause (c) says “various agencies involved in intelligence gathering, security, protection and defence.”

Senator Day: In this wording, intelligence gathering is something separate from security, and we do not have intelligence gathering as part of our overall mandate.

The Chair: I imagine the book was written before the reality of the world post-9/11 has set in.

Senator Day: I do not suggest we should not include it. I am only trying to be precise here.

The Chair: Do you have any concern that this subject falls outside the mandate?

Mr. Pittman: Security, I think, is a word that can be implied.

Senator Dallaire: I think by specifically identifying the intelligence gathering function, you subdivide the overall concept of security. Security has within it, in its construct, components of which there are intelligence organizations, as well as those who apply the use of force in establishing security. I see that definition in the widest possible perspective versus a limited one.

The Chair: I think in earlier orders of reference it has been as specific as the Canadian Security Intelligence Service, CSIS. I think this wording is not as specific and therefore more helpful. I am advised that it does not infringe, but I think everyone would agree that in 2010, intelligence gathering is part of the broadly defined security of a nation.

Senator Dallaire: I go back to my background and say that it has always been a component of security.

The Chair: Right.

Senator Dallaire: That you have created different agencies is fine, but intelligence gathering has never been separate from the concept of security.

La présidente : Nous voulons y avoir accès et les utiliser si nous le voulons.

Le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense, composé de neuf membres, dont quatre constituent un quorum, auquel peuvent être renvoyés, sur décision du Sénat, les projets de loi, messages, pétitions, interpellations, documents et autres matières concernant la défense et la sécurité en général, y compris les affaires des anciens combattants.

Le sénateur Day : Je n'ai pas entendu le mot « renseignement ».

La présidente : Il fait certainement partie de la sécurité.

Le sénateur Day : Voilà où je veux en venir, sénateur. Nous utilisons ce mot pour définir ce que nous voulons accomplir, mais il ne figure pas dans notre mandat général, à moins que nous réussissions à l'y intégrer ou demandions qu'on le modifie dans les règles.

La présidente : La clause c) indique « les différentes agences chargées de la collecte de renseignements, de la sécurité, de la protection et de la défense ».

Le sénateur Day : Dans cette phrase, la collecte de renseignements est un aspect distinct de la sécurité et ne fait pas partie de notre mandat global.

La présidente : J'imagine que le document a été rédigé avant que la réalité du monde tel qu'il est depuis les événements du 11 septembre ne s'impose.

Le sénateur Day : Je ne prétends pas que nous ne devrions pas l'inclure. J'essaie simplement d'être précis.

La présidente : Craignez-vous que ce sujet dépasse la portée du mandat?

M. Pittman : Je crois que la sécurité est un mot qui peut être implicite.

Le sénateur Dallaire : Je crois qu'en parlant précisément de la collecte de renseignements, on subdivise le concept général de sécurité. La sécurité englobe dans son concept des éléments qui font intervenir des agences de renseignement ainsi que des organisations qui utilisent la force pour assurer la sécurité. Je considère cette définition sous l'angle le plus large possible plutôt que d'en limiter la portée.

La présidente : Selon moi, les mandats précédents étaient précis au point de mentionner le Service canadien du renseignement de sécurité, le SCRS. Je crois que le libellé actuel n'est pas aussi précis et convient mieux. On me dit que l'on n'empiète pas sur les plates-bandes des autres, mais je crois que tous conviendront qu'en 2010, la collecte de renseignements s'inscrit dans la définition générale de sécurité nationale.

Le sénateur Dallaire : Je me fierai à mon expertise pour dire que cela a toujours fait partie de la sécurité.

La présidente : En effet.

Le sénateur Dallaire : Que l'on ait créé des organismes différents, fort bien; mais la collecte de renseignements n'a jamais été distincte du concept de sécurité.

The Chair: As I mentioned a moment ago, it has been laid out as recently as last session. We met with CSIS. We did all these things. I think we have precedent in terms of security encompassing that definition.

Senator Banks: Every committee has the mandate that is set out in the rules, which talks about the kinds of things that the Senate may wish to refer to the committee. That language is used in the rules. Then in each session, each committee comes up with this kind of order, which says in effect, here is what we want to work on this time out. We want to include these things. There is a danger, when making a list, of not including things that we might want to study. I am hopeful we can broaden this order. The best idea is to have a mandate approved so we can do everything but operate a railway and a bank. I am not sure where in this order precisely, if I were looking, I find the capacity of this committee, under this mandate, to look at first responders: to look at a fire department; to look at the capacity to respond to hazardous materials; and even to look at the RCMP. As soon as we make a list, we have to be sure that we can justify putting whatever we look at clearly into that list.

The Chair: I do not know how we can be more general than “various agencies.”

Senator Banks: I am not sure if the RCMP is an agency, but a good word to use, in my view, is “matters” that deal with questions, and then a broad definition. When looking particularly at intelligence, there is intelligence gathering, there is intelligence processing, and then there is applying intelligence. When we look at those things, and I hope we will, and when we look at the capacity of first responders in a hazmat situation or in a pandemic situation, it leads to places we want to be able to go without having to say, we did not put that in the orders of reference. I hope we will find a way to broaden this order to be multi-inclusive.

The Chair: Yes; I cannot be much broader than “various agencies.” It includes almost anyone. I do not know that we would want to talk to a local fire department, but I suppose it is possible.

Senator Banks: If you do not, you do not know how they are going to do.

Senator Meighen: You used it elsewhere. Why not use the usual lawyers’ weasel words up top in particular, “without limiting the generality of the foregoing, the committee shall be authorized?” Is that right, Counsellor Day?

Senator Day: You are getting closer. When I talked about a basket clause at the beginning of this debate, that is what that clause is for; everything else that we are allowed to look into according to our mandate.

La présidente : Comme je l’ai indiqué il y a quelques instants, cette définition a été établie récemment, au cours de la dernière session. Nous avons rencontré le SCRS et fait toutes ces choses. Je crois que nous avons établi un précédent en intégrant cette définition dans le concept de sécurité.

Le sénateur Banks : Chaque comité est investi d’un mandat décrit dans les règles, qui traite de ce que le Sénat pourrait vouloir renvoyer au comité. C’est la formulation employée dans les règles. Ensuite, à chaque session, chaque comité reçoit un ordre de renvoi, où le Sénat indique ce qu’il veut qu’il accomplisse. Nous voulons inclure ces aspects. En dressant une liste, on risque d’omettre certaines choses que nous pourrions vouloir étudier. J’espère que nous pourrions élargir la portée de ce mandat. L’idéal, c’est de faire approuver un mandat nous permettant de faire tout ce que nous voulons hormis exploiter un chemin de fer et une banque. Si j’examinais minutieusement ce mandat, je doute qu’il permettrait au comité d’effectuer un examen sur les premiers répondants, les services d’incendie, la capacité d’intervention relativement aux matières dangereuses et même la GRC. Dès que nous dressons une liste, nous devons nous assurer de pouvoir justifier clairement l’intégration des aspects que nous examinons.

La présidente : Je ne vois pas comment nous pourrions être plus généraux qu’en utilisant l’expression « différentes agences ».

Le sénateur Banks : Je ne suis pas certain que la GRC soit une agence; selon moi, la bonne formulation consiste à utiliser le mot « sujet » concernant les questions, puis ajouter une définition générale. Pour ce qui est des renseignements en particulier, il y a leur collecte, leur traitement et leur application. Lorsque nous nous penchons sur ces aspects, et j’espère que nous le ferons, et que nous examinons la capacité des premiers répondants à intervenir en cas de déversement de matières dangereuses ou de pandémie, nous devons pouvoir étudier des aspects sans être confrontés au fait qu’ils ne figurent pas dans notre mandat. J’espère que nous trouverons un moyen de l’élargir pour qu’il englobe une multitude d’aspects.

La présidente : Oui; je ne peux pas utiliser une expression beaucoup plus générale que « différentes agences ». Cela comprend presque tout le monde. Je ne sais pas si nous voudrions parler à un service d’incendie local, mais je suppose que c’est possible.

Le sénateur Banks : Si nous ne le faisons pas, nous ne saurons pas comment ils vont se débrouiller.

Le sénateur Meighen : Vous l’avez déjà utilisé ailleurs. Pourquoi ne pas insérer au début les mots très ambigus qu’utilisent habituellement les avocats « sans préjudice de ce qui précède, le comité sera plus particulièrement autorisé »? Est-ce exact, maître Day?

Le sénateur Day : Vous approchez du but. Lorsqu’au début du débat, j’ai parlé d’une clause omnibus, c’est ce à quoi elle sert; toute autre chose que nous sommes autorisés à examiner conformément à notre mandat.

Senator Dallaire: That is so we are not limited to what we are saying here: We are looking at this subject but we are not limited to it, should other priorities come to our attention.

The Chair: There are other things that may well fall on our lap that we do not have discretion over and, as you all know, the chamber is the final arbiter of this matter anyway.

What I am trying to accomplish here is that we do not have the world at our feet. I hoped to have some constraints so we could have discussion in that context. If we want language that is not limited, do we have to use that phrase? Is there something that is English or French, as opposed to legalese?

Senator Meighen: Speak to my counsel, Senator Day.

Senator Day: How about a Latin term; we must have a Latin term.

Senator Banks: *Inter alia*.

Senator Day: *Inter alia*; that is it.

Senator Meighen: You used it somewhere else. I saw it somewhere else.

The Chair: Can we say, “authorized to, but not limited to, examine and report,” in the second paragraph?

Senator Meighen: We can say, “without limiting the generality of the foregoing.”

Senator Banks: It is immediately after or immediately before “In particular.”

The Chair: We add “but not limited to” examine and report.

Senator Day: “It shall be authorized to examine *inter alia*.”

The Chair: I do not want phrases like that, if we can possibly help it. I want someone to be able to read it.

Senator Day: Amongst other things.

The Chair: I am happy with that wording.

Senator Dallaire: Are we using the terminology?

Senator Meighen: Maybe the clerk can tell us what we are now using.

The Chair: He is writing here, which is to “be authorized to examine but not limited to.”

Senator Banks: No, that is not the right place. It goes in the second sentence, either immediately before or immediately after “In particular.”

Senator Meighen: “In particular, but without limiting the generality of the foregoing.”

The Chair: “In particular, but not limited to.”

Le sénateur Dallaire : Grâce à cette clause, nous ne serions pas limités par ce que nous mentionnons ici : nous étudions ce sujet, mais nous ne nous limitons pas à lui, au cas où d’autres priorités retiendraient notre attention.

La présidente : Nous pourrions très bien hériter d’autres questions qui ne relèvent pas de notre compétence. Comme vous le savez tous, le Sénat est l’ultime arbitre dans ces cas-là de toute manière.

J’essaie simplement de m’assurer que le monde ne repose pas à nos pieds. J’espérais que nous serions quelque peu limités de manière à ce que nous puissions avoir des discussions à cet égard. Si nous voulons un libellé sans restriction, faut-il nécessairement utiliser cette expression? Au lieu d’un jargon juridique, y a-t-il des mots anglais ou français qui conviendraient?

Le sénateur Meighen : Parlez à mon avocat, sénateur Day.

Le sénateur Day : Et si l’on utilisait un mot latin; il nous faut un mot latin.

Le sénateur Banks : *Inter alia*, qui n’est pas utilisé en français, mais qui signifie « entre autres choses ».

Le sénateur Day : Entre autres choses; c’est cela.

Le sénateur Meighen : Vous l’avez utilisé ailleurs. Je l’ai vu ailleurs.

La présidente : Pouvons-nous dire « autorisé, mais sans s’y limiter, à examiner et rapporter » dans le deuxième paragraphe?

Le sénateur Meighen : Nous pouvons dire « sans préjudice de ce qui précède ».

Le sénateur Banks : Il faut le placer juste avant ou après « plus particulièrement. »

La présidente : Nous ajoutons « mais sans s’y limiter » à examiner ou rapporter.

Le sénateur Day : « Il sera plus particulièrement autorisé, entre autres choses »?

La présidente : J’aimerais, si possible, ne pas utiliser de phrases comme celle-là qui, en anglais, font appel à des mots latins. Je veux qu’on puisse lire et comprendre le mandat.

Le sénateur Day : Entre autres choses.

La présidente : Cette formulation me plaît.

Le sénateur Dallaire : Utilisons-nous la bonne terminologie?

Le sénateur Meighen : Le greffier pourrait peut-être nous citer les mots dont nous nous servons actuellement.

La présidente : Il inscrit les mots suivants : « soit autorisé à examiner, mais sans s’y limiter ».

Le sénateur Banks : Non, l’expression n’est pas au bon endroit. C’est dans la deuxième phrase qu’il faut l’insérer, juste avant ou après « plus particulièrement autorisé ».

Le sénateur Meighen : « Plus particulièrement, mais sans préjudice de ce qui précède ».

La présidente : « Plus particulièrement, mais sans s’y limiter. »

Senator Banks: It is not a good English sentence.

The Chair: “In particular, the committee shall be authorized to” — we could put it there — “authorized but not limited to examine” *(a), (b), (c), (d), (e) and (f)*.

Senator Banks: You can fix the language later.

The Chair: If the general intent is there, yes.

Are there any other points?

Senator Meighen: My usual rates for this are much higher.

The Chair: Do not send us the bill.

Are there any other comments?

Do we agree to leave this matter in the hands of the clerk so that we might move forward and have this translated?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Lang: Will that motion be tabled tomorrow in the Senate?

The Chair: I will seek leave tomorrow.

Everyone is happy with splitting off, for lack of a better phrase, *(b)* and *(c)*, so that “NORAD, the UN” is added, and in clause *(c)* we will say “and related matters”?

Senator Meighen: And the UN.

The Chair: That is in the other one. That is in existing clause *(b)* that will become *(c)*.

Senator Banks: I am sorry, chair, to do this, but this is a perfect example. If we say NATO, NORAD and the UN, we cannot examine whatever else we may have. Therefore, it would be good to add language talking about Canada’s international obligations in these regards or something like that, because we might want to become involved with the question of Camp Mirage, which has nothing to do with NATO, the United Nations or NORAD. That subject is coming up.

The Chair: I think we need to have a focal point and we will prioritize. We can say “NATO, NORAD, UN and other organizations.”

Senator Dallaire: I think Senator Banks raises a good point. We have what is called the ABCA — Australia, Britain, Canada and the U.S. That significant body has a lot of information and activity. It will not fit any of those categories. The addition of the term will be helpful to give us that room to manoeuvre. I forget the term Senator Banks used. I was going to say “alliances.”

Senator Banks: “Canada’s international obligations.”

Le sénateur Banks : La syntaxe est incorrecte.

La présidente : « Le Comité sera plus particulièrement autorisé » — nous pourrions insérer l’expression ici — « autorisé, mais sans s’y limiter, à examiner » *a), b), c), d), e) et f)*.

Le sénateur Banks : Nous pourrions corriger la syntaxe plus tard.

La présidente : Oui, si l’intention générale est claire.

Y a-t-il d’autres points à soulever?

Le sénateur Meighen : Mes honoraires pour ce genre de travail sont habituellement beaucoup plus élevés.

La présidente : Ne nous envoyez pas la note.

Y a-t-il d’autres observations à formuler?

Consentons-nous à confier cette question au greffier afin que nous puissions aller de l’avant et faire traduire le mandat?

Des voix : D’accord.

Le sénateur Lang : Cette motion sera-t-elle déposée au Sénat demain?

La présidente : Je crois que je vais demander congé demain.

Tout le monde est d’accord de diviser, faute d’un meilleur terme, les clauses *b)* et *c)* afin d’ajouter la mention « NORAD, l’ONU » et d’insérer dans la clause *c)* la mention « et des questions connexes »?

Le sénateur Meighen : Et l’ONU.

La présidente : C’est mentionné dans l’autre clause, c’est-à-dire dans la clause *b)* actuelle qui deviendra la clause *c)*.

Le sénateur Banks : Je suis désolé de vous faire ce coup-là, madame la présidente, mais voilà un parfait exemple de ce qu’il ne faut pas faire. Si nous mentionnons l’OTAN, NORAD et l’ONU, nous ne pourrions plus examiner quoi que ce soit d’autre. Par conséquent, il serait bon d’ajouter du texte qui parle des obligations internationales du Canada en ce sens ou quelque chose du genre, parce qu’il se peut que nous souhaitions nous impliquer dans la question du camp Mirage, qui n’a rien à voir avec l’OTAN, les Nations Unies ou NORAD. Ce sujet sera abordé prochainement.

La présidente : Je pense que nous avons besoin d’un objectif et, ensuite, nous établirions des priorités. Nous pouvons indiquer « l’OTAN, NORAD, l’ONU et d’autres organisations ».

Le sénateur Dallaire : Je pense que le sénateur Banks soulève un bon point. Il existe une organisation qu’on appelle l’ABCA — l’Australie, la Grande-Bretagne, le Canada et les États-Unis. Cet important groupe possède de nombreux renseignements et exerce une multitude d’activités. Il n’entre dans aucune de ces catégories. L’ajout du terme contribuerait à nous donner une certaine marge de manœuvre. J’oublie le terme que le sénateur Banks a mentionné. J’allais prononcer le mot « alliances ».

Le sénateur Banks : « Les obligations internationales du Canada. »

Senator Nolin: I would add “interests” to obligations, because we may not have an obligation.

The Chair: What do you mean?

Senator Banks: We do not have a formal obligation to 4 Eyes. If you are talking about security and intelligence, that is how we cover it.

The Chair: We are talking about the paragraph above. We are not talking about the paragraph below.

Senator Day: “Interest” is a good term.

Senator Lang: I thought we had covered ourselves off at the beginning in not limiting ourselves to the following, but looking at this order of reference as a rough agenda that to start with, but we can move into other things if we want to.

The Chair: I think that is a good point.

Senator Lang: I think we are covered from the point of view of Senator Banks’s point. If something else comes up in another area, we have the ability, if the majority of the committee members decide, to go in that direction.

The Chair: I would be happier with that approach; otherwise, this order of reference will be four pages. Are people happy with the amount of scope we have given ourselves with the wording, “but not limited to”? We will refer the wording back to the committee. I am keen to move on this motion, because if we do not, there will not be a veterans meeting or any of the above. It is in the general rules.

Senator Day: The mandate for the Veterans Affairs Subcommittee must be a mandate given to this overall committee.

The Chair: That is in the other place. I have been through about eight years of these proceedings, so it has been kept separate.

Senator Day: That is fine, but we have not seen it separate.

The Chair: It is there. It is in the general description of the committee.

Senator Day: You mean in the rules, in our general mandate.

The Chair: Yes; Can we go ahead then to approve this motion, subject to the writing skills?

Senator Banks: So moved.

The Chair: All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I think we have almost concluded the business here. I will throw it open to see if anyone has any other issues.

Le sénateur Nolin : Je joindrais le mot « intérêts » à celui d’obligations, car il est possible que nous n’ayons pas d’obligation.

La présidente : Que voulez-vous dire?

Le sénateur Banks : Nous n’avons pas d’obligation officielle à l’égard de la règle des 4 yeux. Si vous parlez de la sécurité et du renseignement, c’est ainsi que nous nous assurons d’inclure tous les aspects.

La présidente : Nous parlons du paragraphe ci-dessus, et non de celui ci-dessous.

Le sénateur Day : « Intérêts » est un bon terme.

Le sénateur Lang : Je croyais que nous nous étions couverts au début en affirmant que nous ne nous limiterions pas aux éléments suivants, en envisageant le mandat comme un programme sommaire qui nous permet d’entamer nos travaux. Mais rien ne nous empêche de passer à autre chose si nous le voulons.

La présidente : Je pense que vous avancez un bon argument.

Le sénateur Lang : J’estime que, du point de vue du sénateur Banks, nous sommes protégés. Si quelque chose d’autre survient dans un autre domaine, nous avons le pouvoir de suivre cette direction si la majorité des membres du comité le désire.

La présidente : Cette approche me plairait mieux, sinon le mandat risque de compter quatre pages. Les membres sont-ils satisfaits de la marge de manœuvre que nous nous sommes accordée en utilisant l’expression « sans s’y limiter »? Le libellé sera renvoyé au comité. J’ai hâte que nous en finissions avec cette motion, parce que si nous ne le faisons pas il n’y aura ni séance pour les anciens combattants ni activités mentionnées ci-dessus. C’est indiqué dans le Règlement général.

Le sénateur Day : Le mandat du Sous-comité des anciens combattants doit faire partie du mandat confié au comité en général.

La présidente : Cela se fait à l’autre endroit. J’ai consulté la valeur d’à peu près huit années de délibérations, et je sais que le mandat est distinct.

Le sénateur Day : D’accord, mais nous n’avons pas constaté qu’il était distinct.

La présidente : Il est là, il se trouve dans la description générale du comité.

Le sénateur Day : Vous voulez dire dans le Règlement, dans la partie consacrée à notre mandat général.

La présidente : Oui; pouvons-nous passer à l’adoption de cette motion, sous réserve de la qualité de sa rédaction?

Le sénateur Banks : J’en fais la proposition.

La présidente : Tout le monde est d’accord?

Des voix : D’accord.

La présidente : Je pense que nous avons presque terminé notre travail. Je vais ouvrir la discussion pour savoir si quelqu’un a d’autres questions à soulever.

Senator Banks: You, Madam Chair, among others of us, have done considerable work on the question of borders, and I suspect that Holly Porteous and Martin Auger have compiled much information. Do we want to consider dealing with some alacrity with the possibility of a borders report? There are members on this committee who were not there and who did not make those trips, but the information is nonetheless there.

The Chair: If you will bear with me a moment, I think we will try to build into a rough outline. I think we will get to that work, but I want to give the researchers time to do this work. A whole lot of information has been collected that has no particular form to it. As a committee, I think we need to create some context for looking at that information, because there are border trips and trips to bases that are a year old. I think we need to take a look at what we want to discuss. We have access to this information in general any time we want it, but rather than preparing a report, I think we need to discuss what we want to report on and therefore how that information might be of use.

Senator Banks: I thought you were asking in the general discussion about what we should do. I am wondering about dealing with the border matter, in whatever way we want to deal with it.

The Chair: I will lay it out, if you will give me a moment. I have prepared a rough agenda on our time but it is not formal or official so I have not translated it. It is my understanding that we will not have a meeting on April 5 or May 24, and we probably will not have one on May 17, although I am not sure that has been decided yet. There is a week break in there, but I do not know whether that break is confirmed.

Separate from today, we have 12 sessions taking us to June 28, which we probably will not make, so I would say 11 sessions.

Senator Banks: A few years ago we sat until August.

The Chair: Some of you have mentioned this situation before, because of the timeliness of it. There is a huge meeting on Arctic sovereignty at the end of March here, where the nations are coming together. I have had informal discussions with people about this meeting, and I think I may have raised it with you, Senator Dallaire.

It was suggested to me that since an issue like Arctic sovereignty crosses over with the Fisheries, Energy and Foreign Affairs Committees, we might want to ask those Senate committees to dedicate one or two days of their committee hearing time to the issue. We might even contemplate some kind of joint report where each committee makes its contribution from its own vantage point. This committee cannot really look at

Le sénateur Banks : Vous, madame la présidente, ainsi que d'autres membres du comité avez beaucoup étudié la question des frontières, et je soupçonne qu'eHolly Porteous et Martin Auger ont compilé beaucoup de renseignements. Nous hâterons-nous d'envisager la possibilité de produire un rapport sur les frontières? Certains membres du comité n'étaient pas là la dernière fois et n'ont pas participé à ces voyages. Il n'en reste pas moins que l'information existe.

La présidente : Si vous voulez bien prendre patience, je crois que nous nous efforcerons de préparer une esquisse du rapport. Je pense que nous finirons par nous atteler à cette tâche, mais je veux donner aux analystes le temps d'accomplir ce travail. Une foule de renseignements ont été recueillis, mais ils ne sont pas organisés de manière cohérente. À mon avis, le comité doit établir un certain contexte pour l'analyse de ces renseignements, car certaines visites des frontières et des bases sont vieilles d'une année. Je crois qu'il nous faut examiner ce dont nous voulons discuter. En général, ces renseignements sont accessibles en tout temps, alors je pense qu'avant de rédiger un rapport, nous devons discuter de ce dont nous voulons rendre compte et, par conséquent, de la façon dont ces renseignements pourraient nous être utiles.

Le sénateur Banks : Je croyais que vous nous demandiez de discuter de ce que nous devrions faire. Je me demande quand nous allons nous pencher sur la question frontalière, quelle que soit la manière dont nous voulons l'aborder.

La présidente : Si vous m'accordez un peu de temps, je vais vous l'exposer. J'ai préparé un programme approximatif pour notre emploi du temps mais, comme il n'a rien d'officiel, je ne l'ai pas fait traduire. Je crois comprendre que nous ne nous réunirons pas le 5 avril ou le 24 mai, et qu'il est peu probable que nous ayons une séance le 17 mai, bien que j'ignore si une décision a déjà été prise à ce sujet. Nous sommes censés avoir une semaine de relâche pendant cette période, mais je ne sais pas si sa date a été arrêtée.

Sans compter aujourd'hui, nous aurons 12 séances si nous siégeons jusqu'au 28 juin, ce qui est peu probable, alors je dirais plutôt 11 séances.

Le sénateur Banks : Il y a quelques années, nous siégeons jusqu'en août.

La présidente : Quelques-uns d'entre vous ont mentionné cette situation auparavant, en raison de son caractère opportun. Une importante réunion sur la souveraineté dans l'Arctique aura lieu ici à la fin du mois de mars, réunion qui rassemblera de nombreuses nations. J'en ai discuté de façon informelle avec diverses personnes, et je pense que j'ai peut-être abordé la question avec vous, sénateur Dallaire.

Étant donné que la souveraineté dans l'Arctique est une question qui relève également des Comités des pêches, de l'énergie et des affaires étrangères, on m'a suggéré que nous demandions peut-être à ces autres comités sénatoriaux de consacrer un ou deux jours de leurs audiences à cette question. Nous pourrions même envisager de produire un genre de rapport mixte auquel chaque comité contribuerait selon son point de vue. Notre comité

energy issues, and it is not even clear that we can ask the Minister of Foreign Affairs to come and talk to us because it may be in someone else's bailiwick.

With your permission, I will talk to other committee chairs about this issue. I mentioned it briefly to Senator Munson; he seemed keen that it may be a good message to send. I want to test the waters to see if there is any interest from colleagues on other committees. Does anyone have any concern or comments?

Senator Banks: That is a good idea. When the Fisheries Committee and the Energy Committee were both planning to go to the Arctic last year or the year before, we decided to bifurcate. The Fisheries Committee went to the eastern Arctic; the Energy Committee went to the Western Arctic. Both of those reports comment somewhat obliquely on the issues of sovereignty with which each committee was concerned.

That is a good idea, madam Chair.

The Chair: I will try to do that.

Senator Lang: To follow up on that comment, I think there are issues of which Senator Banks is aware, including the question of the continental shelf and the significant amount of money Canadians are putting into mapping the continental shelf. How does that mapping relate to the energy possibilities for our country and also to the demarcation of our borders? It would be interesting to have an update from the Energy Committee in that particular area.

Sovereignty, from our point of view, is security, the issue of rangers, what we do in the North, and whether we proceed with some of the ports. These issues are important to Canadians and these types of forums can bring that information forward in testimony.

Senator Dallaire: The Arctic is not a frontier as we still tend to think sometimes. It is becoming, and should be perceived as, a border like the one we have in the south. The Arctic calls for rethinking in different committees. For example, in the Fisheries Committee, I support encouraging other committees to consolidate synergy of the information. That committee discussed extensively the Canadian Coast Guard, arming of the Canadian Coast Guard, the new ships the navy wants to obtain and how they are to work together with the rangers, search and rescue and so on.

These issues cross different departments. Surprisingly, the departments themselves do not seem to be well versed in cross initiatives. Cross initiatives would be rather innovative. However, they must be done properly, and not as shots in the dark.

ne peut pas vraiment étudier les questions énergétiques; je ne suis même pas certaine que nous puissions demander au ministre des Affaires étrangères de comparaître à une de nos séances, parce que cela relève peut-être des compétences d'un autre comité.

Avec votre permission, j'aborderai cette question avec d'autres présidents de comité. Je l'ai mentionnée brièvement au sénateur Munson, et l'idée a paru l'enthousiasmer; il pense que ce serait peut-être un bon message à transmettre. Je veux tâter le terrain afin de déterminer si cela intéresse certains de nos collègues qui siègent à d'autres comités. Quelqu'un a-t-il des préoccupations à ce sujet ou des observations à formuler?

Le sénateur Banks : C'est une bonne idée. Quand le Comité des pêches et le Comité de l'énergie planifiaient tous deux d'aller dans l'Arctique l'année dernière et l'année précédente, nous avons choisi une autre voie. Le Comité des pêches s'est rendu dans l'Arctique de l'Est, alors que le Comité de l'énergie a visité l'Arctique de l'Ouest. Chacun des deux rapports produits aborde les questions de souveraineté selon l'optique particulière du comité qui l'a rédigé.

C'est une bonne idée, madame la présidente.

La présidente : Je vais tenter de mettre cela sur pied.

Le sénateur Lang : Pour donner suite à cette observation, je pense que le sénateur Banks est au courant de certaines questions, notamment celle de la plate-forme continentale et des sommes considérables que les Canadiens investissent dans sa cartographie. Quel est le lien entre la représentation cartographique de la plate-forme et les perspectives énergétiques qu'elle offre à notre pays, ainsi que la délimitation de nos frontières? Il serait intéressant que le comité de l'énergie nous communique les dernières nouvelles à ce sujet.

Pour nous, la souveraineté a une incidence sur la sécurité, les rangers, notre rôle dans le Nord et la décision d'aller de l'avant avec certains ports. Ces questions importent aux Canadiens, et elles peuvent être abordées par les témoins qui participent aux forums de ce genre.

Le sénateur Dallaire : Contrairement à ce que nous pensons encore parfois, l'Arctique n'est pas une frontière. Il est en train de le devenir et devrait être considéré comme la frontière que nous possédons au sud. L'Arctique exige que nous réexaminions la façon dont divers comités fonctionnent. Par exemple, lorsque je siège au Comité des pêches, j'appuie l'idée d'encourager les autres comités à partager ce qu'ils ont appris de manière à ce que nous travaillions en synergie. Le comité en question a longuement discuté de la Garde côtière canadienne, de son armement, des nouveaux navires que la marine veut acquérir et de la façon dont ils devront collaborer avec les rangers, les équipes de recherche et de sauvetage, et cetera.

Ces questions touchent divers ministères. Étonnamment, les ministères eux-mêmes ne semblent pas exceller dans les actions conjointes, qui seraient plutôt novatrices. Cependant, ces actions doivent être menées de façon appropriée et non comme des coups d'épée dans l'eau.

The Chair: I think we need to have everyone sign on, sit down and draw the lines so that everyone is clear. If we try to do it in a short time frame, we need something with all perspectives involved.

I will undertake to do that. I would appreciate any discussion you may have with your own colleagues in that regard.

Senator Meighen: I understood Senator Dallaire to say that we cannot let it drift without a deadline. I am thinking of the end of June. I do not know what other committees have on their agendas. If they can commit to do their part by the end of June as we suggest for ourselves, we can get our hands around something and produce a report.

The Chair: The timing is interesting. If we are realistic about reports, they do not have to be large to be effective. They can be specific and targeted. We can do more that way.

I will undertake to do that and try to report back by the next meeting if possible.

Senator Dallaire: The steering committee may be able to assist you in this work if that is helpful.

The Chair: Yes.

I have been going through the committee meeting dates and roughly assigning topics. I have assigned four days to discuss Afghanistan broadly to include related issues. To let you know the thinking behind that number, we might choose to look at specific issues such as troop withdrawal plans, impact of the recent budget on acquisitions and necessity for a training surge in Afghanistan — which some of our allies have put on the table. We may also address new missions like Haiti and our assessment of Canada's role there. We should come to a point soon where we can see whether we performed well in that mission logistically. The role of NATO is also included. An issue that has landed on my desk repeatedly is the question of reservists. It has been highlighted by Afghanistan. Senator Nolin and I talked about this issue briefly, but it is a larger issue than simply the role in Afghanistan.

With those topics, we have a lot on our plate for four sessions. We are simply trying to touch base on many issues we might want to deal with by June so we can start collecting the work.

Two days are set aside to address border security to look at existing research and perhaps testimony from witnesses. The timely issue again is biometric passports because they are supposed to be coming forth again. We will include NATO and NORAD, and a couple of sessions if possible on the Canada First Defence Strategy: Where is it, what is its focus and what are the budget implications?

La présidente : Je pense qu'il faut que tous s'engagent, s'assoient ensemble et en tracent les grandes lignes pour que ce soit clair pour tout le monde. Si nous essayons de le faire rapidement, nous devons aboutir à quelque chose qui tienne compte de tous les aspects.

Je m'engage à le faire. J'aimerais être tenue au courant des discussions que vous pourriez avoir avec vos collègues à ce sujet.

Le sénateur Meighen : Si j'ai bien compris, le sénateur Dallaire a dit que nous ne pouvons pas laisser aller les choses sans établir de calendrier. J'ai la fin du mois de juin en tête. Je ne sais pas à quoi travaillent les autres comités. S'ils peuvent s'engager à terminer leur partie d'ici la fin de juin, comme nous le suggérons pour nous-mêmes, nous aurons quelque chose à nous mettre sous la dent et nous pourrions présenter un rapport.

La présidente : Le calendrier est intéressant. Si nous adoptons une approche réaliste pour les rapports, ils n'auront pas à être volumineux pour être efficaces. Ils peuvent être précis et ciblés. De cette façon, nous pourrions en faire plus.

Je m'engage à faire cela et, si possible, je vous présenterai mes conclusions d'ici la prochaine réunion.

Le sénateur Dallaire : Le comité de direction pourrait être en mesure de vous apporter son aide, si cela peut vous être utile.

La présidente : Oui.

J'ai regardé le calendrier des réunions du comité et j'ai fait une ébauche des sujets à aborder. J'ai réservé quatre jours pour parler de l'Afghanistan en général, et des questions qui s'y rapportent. Voici, pour vous donner une idée, comment j'en suis arrivé à ce chiffre : nous pourrions décider de nous pencher sur des problèmes précis, tels que le retrait des troupes, les répercussions du dernier budget sur les acquisitions et la nécessité d'intensifier la formation en Afghanistan, qui est une question soulevée par certains de nos alliés. Nous pourrions aussi parler de nouvelles missions, comme celle d'Haiti, et évaluer le rôle du Canada. Nous devrions bientôt savoir si, du point de vue de la logistique, nous avons obtenu de bons résultats. Le rôle de l'OTAN est aussi compris dans nos discussions. La question des réservistes est une chose qui revient sans cesse sur le tapis. L'Afghanistan l'a remis au premier plan. Le sénateur Nolin et moi avons brièvement parlé de cette question, mais il s'agit d'un problème qui déborde la simple question de notre rôle en Afghanistan.

Ces sujets nous tiendront fort occupés pendant quatre séances. Nous essayons simplement d'explorer les nombreux sujets dont nous voudrions nous occuper d'ici la fin de juin pour commencer à recueillir des renseignements.

Deux jours sont réservés à la question de la sécurité frontalière, pour examiner la recherche qui a été faite et peut-être pour entendre des témoignages. Encore une fois, la question des passeports biométriques est opportune, parce qu'ils devraient être de nouveau mis de l'avant. Nous allons inclure l'OTAN et NORAD et, si possible, nous consacrerons deux ou trois réunions à la Stratégie de défense Le Canada d'abord. Nous chercherons à savoir où en est rendu ce projet, ce que sont ses objectifs et quelles sont les incidences budgétaires qui y sont associées.

That agenda will take us to the end of June in terms of hitting the highlights only and gathering enough information for the researchers to do their work.

Senator Dallaire: Chair, you raised different subject matters such as involvement in Afghanistan, post-Afghanistan and so on. You even included events like Haiti — my son is deployed there currently.

A dominant theme in Haiti and how well we are performing is our ability to function with the UN and its authority, and whether we should have taken over the mission when it was literally decapitated. Canada could have rejuvenated that mission.

The UN must be considered in every arena because it is ultimately the multilateral authority with which we will find ourselves engaged.

The Chair: I agree. I am saying that I want our focus to be from the Canadian vantage point as opposed to having a study on the UN. We should look at our relationship with them.

Senator Dallaire: We simply include the UN as part of that analysis?

The Chair: Yes; our work is always through our eyes. We will leave this issue in the hands of the steering committee. Do senators have any comments on this plan in general?

Senator Meighen: It is a good plan. Have you allocated any time for consideration of an interim report.

The Chair: No; there are a few days where we could do that. That allocation is dependent on what our colleagues say. That would be where we focus our attention.

Senator Meighen: Please do not forget that step. We have to take a day or more.

The Chair: We will come back anyway, even when we are on holidays underaking our constituency work. We will refer these general discussions to the steering committee. If you have the names of witnesses, a book or anything that is helpful, send it to the steering committee and we can consider them.

Senator Day: You are not contemplating any travel between now and the summer, are you? We will not go back to Newfoundland or Vancouver to visit the Seaforth Highlanders for their 100th anniversary, will we?

Senator Manning: It is not a priority, but we can take it into consideration.

The Chair: I want to focus on content. We have only two break weeks. Then it becomes a question of who can go and when. We spent a lot of time on logistics, and I would rather replace that focus in the short term with a focus on content. If we use the room downstairs — I guess I have my own biases in that I spent

Nous aurons besoin de tout le temps dont nous disposons jusqu'à la fin du mois de juin simplement pour examiner les grandes lignes de ces sujets et pour recueillir des renseignements qui permettront aux assistants de recherche de faire leur travail.

Le sénateur Dallaire : Madame la présidente, vous avez soulevé divers sujets, tels que notre rôle en Afghanistan, l'après-Afghanistan, et cetera. Vous avez même parlé d'Haïti, où mon fils est déployé actuellement.

En Haïti, il est souvent question de notre rendement, de notre habileté à travailler avec les Nations Unies et sous leur autorité, et de savoir si nous aurions dû assumer le commandement de la mission lorsqu'elle a été littéralement décapitée. Le Canada aurait pu donner un nouvel élan à cette mission.

Nous devons tenir compte des Nations Unies dans tous les théâtres des opérations, parce qu'en fin de compte, il s'agit de l'autorité multilatérale avec laquelle nous serons engagés.

La présidente : Je suis d'accord. Je dis simplement que j'aimerais que nous examinions cela du point de vue du Canada, plutôt que de faire une étude sur les Nations Unies. Nous devrions nous pencher sur la relation que nous avons avec eux.

Le sénateur Dallaire : Nous incluons simplement les Nations Unies dans cette analyse?

La présidente : Oui, nous faisons toujours notre travail de notre point de vue. Nous allons laisser le comité de direction s'occuper de cela. Quelqu'un a-t-il des commentaires à faire sur le plan général?

Le sénateur Meighen : C'est un bon plan. Avez-vous prévu du temps pour l'examen d'un rapport préliminaire?

La présidente : Non. Il y a quelques journées que nous pourrions consacrer à cela. Tout dépendra de ce que nos collègues diront. C'est là où nous dirigerions notre attention.

Le sénateur Meighen : Je vous prie de ne pas oublier cette étape. Nous devons y consacrer au moins une journée.

La présidente : Nous allons tout de même y revenir, même pendant que nous serons partis nous occuper de notre travail dans nos circonscriptions. Nous allons renvoyer ces discussions d'ordre général au comité de direction. Si vous avez le nom des témoins, un livre ou toute autre chose qui pourrait être utile, envoyez-le au comité de direction pour que nous en tenions compte.

Le sénateur Day : Vous ne prévoyez pas de voyages d'ici l'été, n'est-ce pas? Nous ne retournerons pas à Terre-Neuve ou à Vancouver pour visiter les Seaforth Highlanders à l'occasion de leur 100^e anniversaire, n'est-ce pas?

Le sénateur Manning : Ce n'est pas une priorité, mais nous pourrions prendre cela en considération.

La présidente : Je veux me concentrer sur le contenu. Nous n'avons que deux semaines de congé parlementaire. Ensuite, il s'agira de savoir qui peut partir, et quand. Nous consacrons beaucoup de temps à la logistique, et j'aimerais qu'à court terme, cela cède la place au contenu. Si nous utilisons la pièce de l'étage

30 years on television — we can bring people in who are far flung. Even with the Manley report, we brought in people with video hook up and it was effective.

Senator Day: My view is we gain tremendous stature, nationwide, with the many visits we have made. We have held town hall meetings and all sorts of activities that have raised the stature of this committee. With all due respect, you do not get that same long-term value with television.

The Chair: I can see an argument for that view. If we are engaged in issues that are timely and we share that information regularly, I think there are ways for this committee to disseminate the information it collects without always having to wait for some big report or event. If we concentrate on the substance of the information and disseminate it regularly, or in focused ways, we will receive attention. I think people will see this information as a source of ongoing constructive criticism — small “c,” small “c” — of what is happening in our country.

It is a slightly different way to approach the work, and I do not think the approaches are mutually exclusive. It is a matter of looking at the time frame here, which is limited.

Senator Lang: Chair, I have a couple of things to say. From the perspective of the committee, I like the idea of a number of reports, not one report only. As we look at particular issues, we come out with a report, perhaps. Maybe it is a new method or new way of looking at things, and more site-specific, depending on what the steering committee decides.

Travel is the other issue. I do not think anybody has said no to travel, but I think it was made clear by the government that travel will be somewhat limited. At the same time, with the motion that will be put forward, I think there is the ability to travel if something comes up in the future and there is a necessity for it. However, we will be locked in because of the house and the fact that there are few breaks; we will be limited by that time frame to some degree, anyway.

The Chair: When you sit down with the calendar, the first break is April 5. That is pretty far removed.

Senator Lang: One thing I think the steering committee should pay attention to is public relations. You touched on it, and I am on the Energy Committee. Tracie Leblanc is our communications officer on the Energy Committee and we are looking at public relations in particular to deliver our message and how we can deliver our message, whether it be through the World Wide Web, TV or website — all those various vehicles.

In this age of technology, we should look at that issue with the whole concept of raising the stature of the Senate and the Senate committees. The more people we can reach the better. The idea is

inférieur — j'imagine que j'ai mes propres préférences parce que j'ai passé plus de 30 ans dans le domaine de la télévision — nous pouvons faire témoigner des gens de régions éloignées. Pour le rapport Manley, nous avons même fait témoigner des gens par vidéoconférence et c'était très efficace.

Le sénateur Day : À mon avis, nous nous faisons énormément remarquer, à l'échelle nationale, grâce aux nombreuses visites que nous avons faites. Nous avons tenu des séances de discussion ouvertes et d'autres activités de tous genres qui ont accentué la présence du comité. Sauf votre respect, vous ne pourrez pas obtenir des résultats à long terme semblables avec la télévision.

La présidente : Je peux voir où vous voulez en venir. Si nous nous engageons à traiter de questions qui exigent de la rapidité et que nous partageons les renseignements régulièrement, je pense que le comité dispose des moyens adéquats pour diffuser l'information qu'il détient sans être obligé d'attendre la publication d'un important rapport ou un événement important. Si nous nous concentrons sur l'essentiel et que nous diffusons les renseignements régulièrement, ou de manière ciblée, nous retiendrons l'attention. Je pense que les gens vont voir cela comme la source d'une critique constructive — avec deux « c » minuscules — de ce qui se passe au pays.

C'est une façon un peu différente d'aborder le travail, et je ne pense pas que ces démarches s'excluent mutuellement. C'est une question de temps, et il nous est compté.

Le sénateur Lang : Madame la présidente, j'ai deux ou trois choses à dire. Du point de vue du comité, j'aime l'idée de préparer un certain nombre de rapports, plutôt qu'un seul. Au fur et à mesure que nous nous penchons sur des sujets précis, nous pourrions préparer un rapport. Peut-être qu'il s'agit d'une nouvelle méthode ou d'une nouvelle façon de voir les choses, plus ciblée, selon ce que décidera le comité de direction.

Les voyages sont une autre question. Je ne pense pas que qui que ce soit ait refusé de voyager, mais je pense que le gouvernement a clairement indiqué que les voyages seraient assez limités. En même temps, avec la motion qui sera proposée, je pense qu'il sera possible de se déplacer si, dans l'avenir, un événement survient et rend cela nécessaire. Cependant, nous ne pourrions nous absenter à cause de la Chambre et du fait qu'il y a peu de congés; le calendrier nous limite jusqu'à un certain point, de toute façon.

La présidente : Vous pouvez constater, en regardant le calendrier, que le premier congé est le 5 avril. C'est assez loin.

Le sénateur Lang : Je pense que le comité de direction devrait porter attention à une chose : les relations publiques. Vous en avez un peu parlé, et je siège au Comité de l'énergie. Tracie Leblanc est l'agent des communications du Comité de l'énergie et nous comptons en particulier sur les relations publiques pour livrer notre message, et les moyens que nous pouvons utiliser en ce sens : le World Wide Web, la télévision ou le site Web. Tous ces moyens, en fait.

En cette ère de la technologie, nous devrions nous pencher sur cette question dans l'optique d'augmenter la visibilité du Sénat et des comités sénatoriaux. Plus nous pouvons rejoindre de gens,

not to limit travel, necessarily, but to pay attention to the information we are provided with, and to disseminate that information.

I strongly recommend that the steering committee look at that issue, especially given your background, chair.

The Chair: That point is a good one, thank you.

Senator Dallaire: I think it will be imperative that we consider looking at the reserves. That will probably require talking to a few of the troops and not only headquarters staff, senior officers and staff officers.

I contend that the reservists coming out of 18 months of high-intensity training back into units where they may have a day a month back in the unit, and sitting out in Matane alone will become a strong source of social problems, as they do not easily readjust to normal life, unlike those in the regular force who are on bases and so on.

I believe a bit of a time bomb is being created there. When we look at committee work, it would be interesting to go to one or two of the more isolated militia units that have had people in the field and ask exactly what they are doing with those troops and how the troops are faring. I am receiving information about people being thrown in jail and other things.

The other issue regarding reservists is talking only to staff officers and headquarters. Too much filtering is happening there.

The second item is the RCMP and the chair of the national police services advisory board that oversees all police services across the country. A lot of work done has been done there. A document was sent out, and I simply indicate to you that people will read that. We might want to think of what to do with the work that has been done because, if there is a force out there that is hurting big time, it is the RCMP, in my humble opinion, from what I have been able to discern. That might be a point that we would want to talk about together.

The Chair: I think something will be coming forward on the review committee and the new structure that will take over from Paul Kennedy.

Senator Dallaire: That is exactly why.

The Chair: That may even come to us in legislative form, so we will look at it for sure, if it happens that way. I think “the sooner, the better” is the RCMP’s view at this point; they want to get on with that new body. That is the other kind of thing that will intervene in any schedule because we do not control that part of it. If legislation comes forward, then we will deal with it.

Senator Dallaire: Pre-empting it a bit might not be a bad idea.

mieux c’est. L’idée n’est pas nécessairement de limiter le nombre de voyages, mais de porter attention aux renseignements qui nous sont fournis et de diffuser ces renseignements.

Je recommande fortement que le comité de direction examine cette question, surtout compte tenu de votre expérience, madame la présidente.

La présidente : C’est un très bon point, merci.

Le sénateur Dallaire : Je pense qu’il est impératif que nous nous penchions sur la question des réservistes. Pour ce faire, nous devrions probablement nous entretenir avec les troupes, et non seulement avec le personnel du quartier général, les officiers supérieurs et les officiers d’état-major.

Je maintiens que les réservistes qui viennent de terminer une formation très intensive de 18 mois et qui ne retournent au sein de leur unité qu’une journée par mois peuvent devenir une source importante de problèmes sociaux parce que, contrairement à leurs confrères de la force régulière, ils ne se réadaptent pas facilement à la vie normale, se retrouvant seuls, à Matane, plutôt que d’être sur les bases.

Je crois qu’il y a là une sorte de bombe à retardement. Concernant le travail du comité, il serait intéressant de rendre visite à une ou deux unités de milice isolées qui ont envoyé des gens sur le terrain, et de leur demander de nous dire ce qu’ils font précisément avec ces troupes, et de nous dire comment ces troupes s’en tirent. Je reçois des renseignements à propos de gens qui sont emprisonnés, entre autres choses.

L’autre problème concernant les réservistes consiste à ne parler qu’avec les officiers d’état-major et le quartier général. Il y a trop de filtrage là-bas.

Le deuxième point concerne la GRC et le président du comité consultatif des Services nationaux de police, l’organisme qui encadre tous les services de police au pays. Ils ont accompli beaucoup de travail. Un document a été envoyé, et je veux simplement vous indiquer que des gens vont le lire. Nous voudrions peut-être penser à ce que nous devons faire avec cela parce que, s’il y a un service de police qui éprouve des difficultés ces jours-ci, c’est bien la GRC, à mon avis, d’après ce que j’ai pu en conclure. Cela pourrait être un point dont nous pourrions discuter.

La présidente : Je pense que quelque chose sera présenté concernant le comité de révision et la nouvelle structure qui remplacera Paul Kennedy.

Le sénateur Dallaire : C’est précisément pour cette raison.

La présidente : Il se pourrait même que cela nous arrive sous forme de projet de loi. Si c’est le cas, c’est certain que nous examinerons la question. Je pense que la GRC considère en ce moment que le plus tôt sera le mieux, parce qu’elle veut aller de l’avant avec la nouvelle structure. Voilà le genre de choses qui va interrompre nos activités, parce que nous n’avons pas le contrôle là-dessus. Si un projet de loi est présenté, nous nous en occuperons.

Le sénateur Dallaire : Anticiper la chose n’est peut-être pas une mauvaise idée.

Senator Banks: I want to back up what Senator Day said. I think everyone here wants to examine things that affect public policy; we want to improve public policy. I presume that is why everyone is here. It is not possible to say that the way to do that is this or that. We have to do all of the above. In the past, one thing that has been effective when Senate committees wish to change public policy is their profile. It creates constituent pressure.

When a Senate committee goes to North Bay, Charlottetown or Edmonton, it is a big deal. The committee is able to create more of an effect on public policy and make its points, whatever they are, by virtue of that constituency. I want to remind us that we can hold hearings anywhere in Canada. We do not all have to be in Ottawa on Mondays. We can be someplace else on Mondays. We can be in Gagetown on Monday. That comment is only an aside.

The second thing is a question for the clerk. A subcommittee may not have more members than half the main committee. I am looking here at whether the membership of the Subcommittee on Veterans Affairs can be made six instead of five.

Ex officio members include the Leader and Deputy Leader of the Government and the opposition, making four in all. Is it “or” rather than “and”?

Mr. Pittman: Yes, it is “or.”

Senator Banks: The number is 12 then, not 14, or whatever it is.

The Chair: Are there any other questions or comments? Thank you all very much. I am looking forward to a new day and a turning of the page. I look forward to all your insights. To all of us who are still new, I know there is a lot of history around here and we will take advantage of it. Thank you all very much and we will see you next Monday, except for the steering committee, which may take a few moments now to meet.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, March 22, 2010

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4:07 p.m. to examine and report on the national security and defence policies of Canada (topic: Arctic sovereignty and security).

Senator Pamela Wallin (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: This is the first meeting of the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Today, we will be looking at issues related to Canadian sovereignty and focusing particularly on the Arctic borders, if you will. That will

Le sénateur Banks : Je voudrais revenir sur ce que le sénateur Day a dit. Je pense que nous voulons tous examiner les choses qui ont une incidence sur les politiques publiques. Nous voulons améliorer les politiques publiques. Je présume que c'est pour cela que nous sommes tous ici. Il n'est pas possible de dire que la marche à suivre est celle-ci ou celle-là. Nous devons tout faire. Dans le passé, quand les comités du Sénat ont voulu modifier les politiques publiques, une des choses qui ont aidé les comités à être efficaces, c'est leur forte présence. Cela exerce une pression sur les électeurs.

Lorsqu'un comité se rend à North Bay, à Charlottetown ou à Edmonton, c'est un événement. Le comité est en mesure d'avoir plus d'effet sur les politiques publiques et de faire valoir ses arguments, quels qu'ils soient, en vertu de l'importance du Sénat. J'aimerais rappeler que nous pouvons tenir des audiences partout au Canada. Nous n'avons pas à tous être à Ottawa les lundis. Nous pouvons être ailleurs les lundis. Nous pouvons être à Gagetown le lundi. Ce n'est qu'une remarque.

La deuxième chose est une question pour le greffier. Un sous-comité ne peut avoir plus de membres que n'en comporte la moitié du comité principal. Je me demande si, dans ce cas, le nombre de membres du Sous-comité des anciens combattants pourrait être augmenté de cinq à six.

Le leader et le leader adjoint du gouvernement et de l'opposition sont les membres d'office du sous-comité, ce qui donne un total de quatre personnes. Est-ce « ou » plutôt que « et »?

M. Pittman : Oui, c'est « ou ».

Le sénateur Banks : Le chiffre est donc 12, alors, et non 14, ou peu importe ce que c'est.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? Je vous remercie beaucoup. Je serai heureuse de commencer une nouvelle ère et de tourner la page. J'attends avec impatience vos réflexions. Pour ceux d'entre nous qui sont nouveaux, je sais qu'il y a beaucoup d'expérience qui nous entoure, et nous allons en profiter. Un grand merci à tous. Nous nous reverrons lundi prochain, à l'exception du comité de direction, qui va prendre un peu de temps pour se réunir dès maintenant.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 22 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 7, pour examiner, afin d'en faire rapport, la politique de sécurité nationale et de défense du Canada (sujet : souveraineté et sécurité dans l'Arctique).

Le sénateur Pamela Wallin (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Il s'agit de la première réunion du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Aujourd'hui, nous allons nous pencher sur des questions liées à la souveraineté du Canada, en mettant plus particulièrement l'accent

encompass not only geography but also some of the other issues that are there for us to look at, including resources in fisheries and other things. We will be looking at this over the course of time.

I welcome you all here. Our first guest, Mr. Whitney Lackenbauer, is the co-author of a book called *Arctic Front: Defending Canadian Interests in the Far North*. We will have a presentation from Mr. Lackenbauer and then will be open to questions.

Whitney Lackenbauer, Associate Professor and Chair of the Department of History, St. Jerome's University: Thank you for the opportunity to appear before the committee to discuss a subject of growing national and international interest.

In broad terms, the role of the Canadian Forces, CF, in the Arctic must be successfully linked to the government's Northern Strategy and its intent to take a leadership role in nation building in our North. There are still difficult questions to be answered when justifying further military investments. If Canada does not face an imminent existential threat to its Arctic in terms of sovereignty, as I will suggest, then why would the government not funnel its money and resources into the Coast Guard, the RCMP and other government departments more involved in human security efforts in our North?

First, I want to emphasize that I do not believe that there is an Arctic race that is likely to deteriorate into military conflict over boundaries and resources. Commentators such as Rob Hubert and Pierre Leblanc are good at stitching together a range of possible security threats and asserting that this points to probable conflict in the region. Grouping together a series of discrete and manageable challenges over maritime boundaries, transit rights and extended continental-shelf limits makes the alleged storm seem scarier than it is. There is still time for bilateral and multilateral cooperation.

Nevertheless, Canada needs robust military capabilities in the Arctic so that the Canadian Forces can fulfill its core defence of Canada's mission and support other government departments. The government has made numerous commitments with which we are all familiar: the port at Nanisivik, the Arctic offshore patrol vessels and the Arctic response company groups to name but a few.

The key, however, is to see how these military investments are conceptualized as a whole. Media coverage tends to treat them as an essential display of military presence necessary to establish our sovereignty, as do ad hoc political statements. I treat the word "presence" with caution. It is a misnomer to suggest that we need a larger military presence to bolster our sovereignty over our lands and waters. This worries me because it seems to suggest that our sovereignty is currently lacking. It is not. In fact, I worry that a fixation on the word "presence" reveals a fundamental

sur les frontières de l'Arctique, si vous le voulez bien. Cet examen englobera non seulement des questions de nature géographique, mais également des questions touchant entre autres les ressources halieutiques. Ces questions seront abordées au fil de notre réunion.

Je vous souhaite à tous la bienvenue ici. Notre premier invité, M. Whitney Lackenbauer, est le coauteur d'un livre intitulé *Arctic Front: Defending Canadian Interests in the Far North*. M. Lackenbauer nous présentera un exposé, puis il répondra ensuite à nos questions.

Whitney Lackenbauer, professeur agrégé et directeur du Département d'histoire, St. Jerome's University : Je vous remercie de me donner l'occasion de me présenter devant le comité pour discuter d'un sujet qui suscite un intérêt de plus en plus marqué à l'échelle tant nationale qu'internationale.

De façon générale, le rôle des Forces canadiennes, les FC, dans l'Arctique doit être lié de façon satisfaisante à la stratégie pour le nord du Canada du gouvernement, laquelle doit jouer un rôle de premier plan dans le développement du pays dans le Nord. Il y a encore des questions épineuses auxquelles il faut répondre au moment de justifier de nouveaux investissements sur le plan militaire. Si, comme je le ferai valoir, la souveraineté du Canada dans l'Arctique ne fait l'objet d'aucune menace imminente et concrète, alors pourquoi le gouvernement ne canalise-t-il pas l'argent et les ressources dont il dispose vers la Garde côtière, la GRC et les ministères qui participent davantage aux efforts déployés dans le Nord en matière de sécurité humaine?

Tout d'abord, je tiens à souligner que je ne crois pas que les problèmes liés aux frontières et aux ressources de l'Arctique risquent de se détériorer et de déboucher sur un conflit militaire. Des commentateurs comme Rob Hubert et Pierre Leblanc n'ont aucune difficulté à établir des liens entre un certain nombre de menaces éventuelles à la sécurité et à affirmer que cela laisse entrevoir la possibilité d'un conflit dans la région. Le fait de regrouper une série de problèmes distincts et maîtrisables touchant les frontières maritimes, les droits de passage et les limites étendues de la plate-forme continentale a pour résultat de faire paraître le problème plus grave qu'il ne l'est en réalité. Il n'est pas trop tard pour la coopération bilatérale et multilatérale.

Cela dit, le Canada doit mettre en place de solides capacités militaires dans l'Arctique de manière à ce que les Forces canadiennes s'acquittent de leur tâche fondamentale, à savoir soutenir la mission du Canada, et à appuyer les autres ministères. Le gouvernement a pris de nombreux engagements que nous connaissons bien, notamment en ce qui a trait au port de Nanisivik, aux navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique et aux groupes de la compagnie d'intervention dans l'Arctique.

Cependant, l'élément essentiel tient à la façon dont ces investissements de nature militaire sont perçus dans leur ensemble. Les médias ont tendance à considérer ces investissements comme une manifestation de notre présence militaire essentielle pour établir notre souveraineté, au même titre que les déclarations politiques ponctuelles. J'utilise avec prudence le terme « présence ». Il s'agit d'un euphémisme qui doit laisser entendre que nous devons accentuer notre présence militaire pour renforcer notre souveraineté sur ces terres et ces eaux. Cela me

misunderstanding of sovereignty. Although past and present governments have equated sovereignty with security, sovereignty is actually a legal concept which entails ownership and the right to control over a specific area regulated by a clearly defined set of international laws.

We have some managed disputes with our circumpolar neighbours, but I highly doubt that Hans Island or the Beaufort Sea will lead to the armed conflict. All of the Arctic coastal states, including Russia, have promised to adhere to international law when delimiting their extended continental shelf. There may be some negotiations, but this is nothing new. I am sure you will hear more about this from Mr. Kessel later.

In terms of the Northwest Passage, Michael Byers and other commentators have tried to sell us on the notion that the United States will eventually come around to recognizing and accepting our legal position that the passage is internal waters. They will not. In my conversations with American officials, I have heard time and time again that this is a non-starter. After all, the U.S. has been saying consistently since the 1960s that this would set a dangerous precedent in other parts of the world, and it can hardly retract that position now without prejudice to its global interest. As long as there is a U.S. navy, I have been told time and time again, the Americans will not change their official position.

However, this does not preclude cooperation. The Americans are not keen to undermine us. They would prefer to let sleeping dogs lie, but we keep twisting the tail, and I think we are setting up a lose-lose situation by doing so.

What is missing in too much of the discussion surrounding Arctic security these days is the value of cooperation. The Northwest Passage issue has been well managed for half a century, based on a mutually respectful agreement to disagree with the Americans, and there is no reason that this has to change. Our militaries are interconnected, particularly when it comes to continental air defence, and NORAD's maritime warning mission extends this to the oceans. The U.S. Navy already has an Arctic road map, which is something that Canada Command should emulate. Rather than setting up misconceptions that we need to build up the Canadian Forces to defend against American assistance, we should be more confident and see the advantage in leveraging American assets in the Arctic.

préoccupe, car cela semble indiquer que nous n'exerçons pas notre pleine souveraineté à l'heure actuelle. Cela est faux. En fait, je crains que l'utilisation obsessionnelle du terme « présence » révèle une incompréhension fondamentale à l'égard de la notion de souveraineté. Les gouvernements d'hier et d'aujourd'hui ont assimilé la souveraineté à la sécurité, mais en fait, la souveraineté est un concept juridique qui suppose la propriété d'un territoire et le droit de contrôle sur ce territoire, lesquels sont régis par un ensemble bien défini de lois internationales.

Quelques litiges, qui ont été réglés, nous ont opposés à nos voisins de la région circumpolaire, mais je doute fortement que l'île Hans ou la mer de Beaufort donne lieu à un conflit armé. Tous les États côtiers de l'océan Arctique, y compris la Russie, ont promis de respecter les lois internationales au moment de déterminer les limites de leur plateau continental étendu. Des négociations pourraient avoir lieu, mais ce ne serait pas la première fois. M. Kessel vous en dira certainement davantage à ce sujet un peu plus tard.

En ce qui concerne le passage du Nord-Ouest, Michael Byers et d'autres commentateurs ont tenté de nous faire adhérer à l'idée selon laquelle les États-Unis finiront par reconnaître et admettre le point de vue juridique du Canada, à savoir que le passage fait partie des eaux intérieures du pays. Cela n'arrivera pas. J'ai souvent discuté avec des fonctionnaires américains, et ils m'ont répété à maintes et maintes reprises qu'il n'y avait aucune chance que cela se produise. Après tout, depuis les années 1960, les États-Unis répètent invariablement qu'une telle décision créerait un dangereux précédent qui aurait des répercussions dans d'autres régions du monde, et ils ne peuvent pas vraiment aujourd'hui revenir sur leur position sans porter préjudice à leurs intérêts à l'échelle mondiale. On me l'a répété plus d'une fois : tant que la marine américaine existera, les États-Unis ne modifieront pas leur position officielle.

Cependant, cela n'empêche pas la coopération. Les Américains n'ont pas envie de porter atteinte au Canada. Ils préféreraient ne pas réveiller le chat qui dort. Cependant, nous ne cessons de jeter de l'huile sur le feu, et j'estime qu'en agissant de la sorte, nous nous plaçons dans une situation où tous se retrouveront perdants d'une manière ou d'une autre.

Dans le cadre des discussions touchant la sécurité dans l'Arctique qui ont lieu par les temps qui courent, on oublie trop souvent de souligner l'importance de la coopération. La question du passage du Nord-Ouest a été gérée de façon efficace pendant un demi-siècle sur le fondement du désaccord à l'amiable respectueux qui lie le Canada et les États-Unis, et il n'y a aucune raison que cela change. Les forces militaires canadiennes et américaines sont interreliées, surtout en ce qui concerne la défense aérienne du continent, et la mission d'alerte maritime du NORAD permet d'étendre aux océans cette défense aérienne. La marine américaine a déjà élaboré un plan relatif à l'Arctique, et Commandement Canada devrait tenter d'en faire autant. Plutôt que d'entretenir l'idée erronée selon laquelle nous devons renforcer les Forces canadiennes pour que nous puissions nous défendre contre l'aide offerte par les Américains, nous devrions être plus confiants et prendre conscience du fait que nous avons avantage à mettre à profit l'atout que représente la présence des Américains dans l'Arctique.

By extension, I think the National Defence, DND, should foster partnerships with the U.S. and other polar countries where appropriate. Inviting the Danes to link up with the Canadian Rangers Patrol Group, CRPG, north of Ellesmere next month is a good example. This demystifies the notion that we are militarizing our North to send signals to others. In the West, infrastructure development should occur in dialogue with the Americans. Both countries would benefit from a Nanisivik-type port in the Western Arctic, and our coast guards work very closely and constructively in that region and have for a long time.

Therefore, if the practical role of the military is not likely to be focused on defending or enforcing sovereignty in classic military terms, and if we retain alliances to deal with the highly improbable occurrence of a foreign military challenge, what roles can the Canadian Forces actually play beyond providing surveillance? There are security threats, including criminal activities, such as illegal immigration and terrorism. Of course, the RCMP and Public Safety Canada have the lead, not National Defence.

There are also safety challenges, such as search-and-rescue incidents, floods, oil spills, pandemics. Except for certain search-and-rescue tasks, DND is not the lead department for responding to these incidents. Depending on the context, primary jurisdiction could fall to Health Canada, Public Safety Canada or Environment Canada. There is a danger in conceptualizing DND as the "first responder" in a passenger ship going aground or in a case of illegal immigration. Therefore, where does the military fit in the broader national picture?

The obvious answer is that the military's training makes it an ideal responder to probable emergency scenarios, and it is funded and equipped to do contingency operations on a level that other government departments do not have the training or resources to reach.

If this type of support role is the military's central task in the Arctic, the first priority is determining exactly what other government departments in the North actually require of the military. The second priority is increasing training and research so that the military has the understanding it needs to operate effectively in the Arctic. The third priority should be transport and logistical needs so that the CF can deliver strategic materials quickly and efficiently. If a brigade were required to respond to a disaster in Iqaluit, where are the gaps in getting people there and supporting them? It is important to determine what capabilities are needed before deciding what platforms or equipment should be procured.

Par extension, j'estime que la Défense nationale, le MDN, devrait favoriser les partenariats avec les États-Unis et les autres pays de la région polaire, au besoin. Les Danois ont été invités à se joindre au Groupe de patrouilles de Rangers canadiens, le GPRC, au nord de l'île d'Ellesmere le mois prochain. Cela représente un bon exemple de partenariat. Cela contribue à détromper ceux qui croient que nous renforçons notre présence militaire dans le Nord pour envoyer des signaux aux autres pays. Dans l'ouest de la région, le développement de l'infrastructure doit s'effectuer en collaboration avec les Américains. Le Canada et les États-Unis profiteraient tous deux de la présence d'un port du type de celui de Nanisivik dans l'ouest de l'Arctique, et les gardes côtières américaine et canadienne travaillent en étroite collaboration et de manière très constructive depuis longtemps dans cette région.

Par conséquent, si le rôle concret de nos forces militaires n'est pas axé sur la défense ou le renforcement de notre souveraineté au sens militaire classique du terme, et si nous maintenons des alliances pour faire face au cas hautement improbable que nous soyons défiés par une armée étrangère, quels rôles les Forces canadiennes peuvent-elles véritablement jouer, hormis un rôle de surveillance? Il y a des menaces à la sécurité, y compris des activités criminelles comme l'immigration illégale et le terrorisme. Bien sûr, ces domaines relèvent principalement de la GRC et de Sécurité publique Canada, et non pas de la Défense nationale.

Il y a également les incidents posant des risques pour la sécurité, par exemple les opérations de recherche et sauvetage, les inondations, les déversements de pétrole et les pandémies. Le MDN n'est pas le ministère responsable de l'intervention dans ce type d'incident, sauf en ce qui concerne les opérations de recherche et sauvetage. Selon les circonstances, la responsabilité principale incomberait à Santé Canada, à Sécurité publique Canada ou à Environnement Canada. Il ne faut pas commettre l'erreur de croire qu'il incombe au MDN d'être le premier à intervenir au moment du naufrage d'un navire à passagers ou dans un cas d'immigration illégale. Ainsi, quelle est la place de nos forces militaires dans l'ensemble du pays?

La réponse évidente est la suivante : étant donné leur formation, les militaires sont les mieux placés pour intervenir en situations d'urgence, et le MDN dispose d'un financement et du matériel lui permettant de mener des opérations d'urgence que les autres ministères ne peuvent mener, car ils ne possèdent pas une expertise ou des ressources équivalentes à celles du MDN.

Si ce type de rôle de soutien représente le rôle central que doivent jouer les FC dans l'Arctique, la première priorité consiste à déterminer de façon précise quels sont les autres ministères qui ont véritablement besoin de nos forces militaires dans le Nord. La deuxième priorité consiste à accroître la formation et la recherche de façon à ce que les FC comprennent qu'elles doivent agir de façon efficace dans l'Arctique. La troisième priorité devrait être de répondre aux besoins en matière de transport et de logistique de manière à ce que les FC puissent transporter leur matériel stratégique de façon rapide et efficiente. Quelles sont les lacunes qui empêchent une brigade d'intervenir en cas de sinistre à Iqaluit, par exemple sur le plan du transport des personnes et du soutien? Il est important de cerner les ressources nécessaires avant de prendre une décision quant aux plates-formes ou au matériel à acquérir.

There is also an expectation that DND and CF contribute to the government's broader nation-building objectives. To that end, I think that individual departments, including DND, should focus on the national rather than federal departmental goals. Canada's Northern Strategy defines four pillars for the Canadian Arctic, which really require a whole-of-government approach. Certainly CF will play a role in visibly demonstrating Canadian sovereignty, but it will also contribute to the other pillars. It is important to keep in mind how operations in the Arctic could, for example, support community building, as they already do through the Canadian Rangers, and how they could contribute to local infrastructure or support local governance.

I would like to end my opening remarks by reflecting on the role of northerners in security and defence in the Arctic. Cooperation is as essential within Canada as it is within the circumpolar world. Certainly, northerners have been vocal in asserting that sovereignty includes them, and their representatives are insistent that they be involved in decision making related to their homeland.

This is complicated in terms of security and defence policy-making, but there is territorial and Aboriginal government representation on the Arctic Security Working Group, an important venue for sharing information that we can discuss later. More regularly, however, northerners are practically engaged in northern defence through the Canadian Rangers.

I applaud the government for its promise to invest in the Rangers, to support their growth and to provide them with better equipment and uniforms. The Liberals certainly made similar strides in the 1990s, and the Rangers benefitted then, as they will now. The danger, of course, is to manage expectations so that policy-makers do not try to make the Rangers into something they are not. They are Reservists, but they cannot be expected to possess the same capabilities as southern-based units. Making them more military will neither improve Canada's security nor our sovereignty. The hard military capabilities can be provided through Regular and Reserve Forces. The Rangers are not broken, and I see danger in trying to fix them.

To wrap up, Canada's Northern Strategy transcends the line between domestic and foreign policy. It seems to acknowledge that sovereignty is not primarily about boundary lines but everything that goes on within them. The litmus test of government resolve will be follow-through. Policy is only as good as the action it inspires, Minister Cannon noted last

On s'attend également à ce que le MDN et les FC contribuent à la réalisation des objectifs plus généraux du gouvernement en matière de développement du pays. À cette fin, j'estime que chaque ministère, y compris le MDN, doit mettre l'accent non pas sur les buts des ministères fédéraux, mais sur les objectifs nationaux. La Stratégie pour le Nord du Canada définit les quatre piliers sur lesquels repose l'intervention du gouvernement dans l'Arctique canadien, lesquels exigent véritablement l'adoption d'une approche pangouvernementale. À coup sûr, les FC seront appelées à contribuer à poser des gestes concrets pour affirmer la souveraineté du Canada, mais elles devront également appuyer la consolidation des autres piliers. Il est important de garder présente à l'esprit la manière dont les opérations menées dans l'Arctique pourraient soutenir, par exemple, le développement des collectivités, comme le font déjà les Rangers canadiens, et la manière dont elles pourraient contribuer à développer les infrastructures locales ou à soutenir les administrations de la région.

J'aimerais terminer ma déclaration préliminaire par une réflexion sur le rôle que doivent jouer les résidents du Nord au chapitre de la sécurité et de la défense dans l'Arctique. La coopération avec les autres pays de la région circumpolaire est essentielle, mais la coopération au sein du Canada l'est tout autant. Les résidents du Nord ont assurément affirmé avec beaucoup de conviction qu'ils avaient un rôle à jouer en matière de souveraineté, et leurs représentants insistent pour participer au processus décisionnel touchant leur territoire.

Il est compliqué de faire participer les résidents du Nord à l'élaboration des politiques en matière de sécurité et de défense, mais des représentants des gouvernements territoriaux et autochtones font partie du Groupe de travail sur la sécurité de l'Arctique, une importante tribune d'échange de renseignements, dont nous pourrions discuter ultérieurement. Cependant, de façon plus régulière, les habitants du Nord participent concrètement à la défense du territoire nordique par le truchement des activités des Rangers canadiens.

Je félicite le gouvernement de s'être engagé à investir dans les Rangers, à soutenir leur croissance et à les doter de meilleur matériel et de nouveaux uniformes. Les libéraux ont certainement agi en ce sens dans les années 1990, et les Rangers en avaient profité, comme ils en profiteront à ce moment-ci. Bien sûr, le danger consiste à gérer les attentes de façon à ce que les décideurs ne tentent pas de transformer les Rangers en quelque chose qu'ils ne sont pas. Les Rangers sont des réservistes, mais on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils possèdent des capacités similaires à celles des unités cantonnées dans le sud du pays. Le fait d'augmenter les capacités militaires des Rangers ne permettra pas d'accroître la sécurité ou la souveraineté du Canada. Il revient à la Force régulière et à la Force de réserve d'exercer une puissance militaire. Les Rangers fonctionnent bien, et j'estime qu'il y a des risques à tenter de réparer quelque chose qui fonctionne bien.

Pour conclure, je souligne que la Stratégie pour le Nord du Canada transcende les frontières qui séparent les politiques intérieures et les politiques étrangères. La stratégie semble reconnaître que la souveraineté concerne principalement non pas les frontières, mais tout ce qui se passe entre elles. La pierre de touche de l'action du gouvernement sera le suivi. L'été dernier, le

summer. Laying out a broad, integrated and positive strategy is a step in the right direction. Converting that strategy into deliverables that produce a more constructive and secure circumpolar world will be the real challenge. Defence is a key component but must be carefully situated in a whole-of-government framework.

I will conclude my remarks there, and I look forward to our discussion.

The Chair: Thank you very much. I neglected to introduce myself, which I should have done. I am Senator Pamela Wallin from Saskatchewan, and I am the chair of this committee. My deputy chair is Senator Roméo Dallaire, representing Quebec, who will pose the first question to our witness.

Senator Dallaire: In your argument of the conceptual framework of security in the North, how far into the future do you believe your concept will remain valid?

Mr. Lackenbauer: That is a great question. I am thinking definitely horizon 1, which, in military terms, is extending out 5 years or perhaps even 10 years. By the time we get to 15 or 20 years from now, this is where even the Arctic Marine Shipping Assessments begin to get a bit hazy. Certainly, we have a comfortable window, and I am safe to say that this goes out at least 10 years.

Senator Dallaire: The capital program in National Defence is based on a rolling 15-year program, with another 10 years ahead of that on research. Therefore, National Defence is looking into requirements 25 years into the future. The premise is that we have to look into the Arctic with the idea that 25 years from now we will need something that may take 10, 15 or 20 years to build. My argument returns. What is the scenario in the year 2035 that we should be preparing for in the Arctic?

Mr. Lackenbauer: I am a historian, so that is obviously an awful question to ask me. It is a wonderful question, though. Of course, we are projecting outward and looking into the future, and that is the main question. One of the frameworks that I like to use in this scenario is something developed by the Arctic Marine Shipping Assessment, looking at four quadrants of what we anticipate. We can look toward a polar saga, one in which you have stable governance — it is a region that is relatively stable — and resource development is occurring in a way that is constructive, everyone has a stake in it, and everyone is cooperating and adhering more or less to international law.

The other side is looking at it as a polar race, which is what the media has homed in on in suggesting that this will be an all-out lawless frontier, that this is the last Eldorado, and everyone will try to get their stake in it.

ministre Cannon a fait observer qu'on devait juger les politiques aux mesures auxquelles elles donnent lieu. La mise en place d'une stratégie globale, intégrée et positive représente un pas dans la bonne direction. Le véritable défi tiendra à faire en sorte que cette stratégie se traduise par des réalisations rendant la région circumpolaire plus constructive et plus sécuritaire. La défense est un aspect clé, mais la place qu'elle doit occuper au sein d'un cadre pangouvernemental doit être soigneusement définie.

Cela conclut ma déclaration préliminaire. Je me réjouis à l'idée de discuter avec vous.

La présidente : Merci beaucoup. J'aurais dû me présenter, mais j'ai négligé de le faire. Je suis le sénateur Pamela Wallin, de la Saskatchewan, et je suis la présidente du comité. Le vice-président du comité est le sénateur Roméo Dallaire, qui représente le Québec. C'est lui qui posera la première question au témoin.

Le sénateur Dallaire : Vous nous avez présenté votre position en ce qui concerne le cadre conceptuel en matière de sécurité dans le Nord. Selon vous, pendant combien de temps le cadre conceptuel que vous préconisez demeurera-t-il valide?

M. Lackenbauer : C'est une excellente question. J'estime qu'il demeurera certainement valide pendant une durée équivalant à l'horizon 1, ce qui signifie, en termes militaires, pendant au moins cinq ans, voire même 10. Nous n'avons qu'une vague idée de ce que vaudront les évaluations de la navigation marine dans l'Arctique d'ici 15 ou 20 ans. Nous disposons à coup sûr d'un intervalle assez long, et je peux dire sans trop craindre de me tromper qu'il s'étend sur au moins dix ans.

Le sénateur Dallaire : Le programme d'immobilisations de la Défense nationale est un programme continu qui s'étend sur 15 ans, auquel s'ajoutent dix années axées sur la recherche. Ainsi, la Défense nationale examine ses exigences pour les 25 années à venir. Il faut partir du principe selon lequel nous devons aborder la question de l'Arctique en gardant présent à l'esprit que ce dont nous aurons besoin dans 25 ans prendra peut-être 10, 15 ou 20 ans à mettre en place. Je reviens à ce que je vous demandais plus tôt. À quoi voulons-nous que ressemble l'Arctique en 2035, et comment devons-nous nous y préparer?

M. Lackenbauer : Je suis historien, alors évidemment, c'est une question terrible à me poser. Je souligne toutefois qu'il s'agit d'une excellente question. Bien sûr, nous tentons de nous projeter dans l'avenir, et c'est là l'essentiel. L'un des cadres que j'aime utiliser au moment d'élaborer un scénario pour l'avenir découle de l'évaluation de la navigation marine dans l'Arctique. Il s'agit d'un cadre qui englobe quatre scénarios possibles pour l'avenir. Nous pouvons prévoir une saga polaire, qui sera caractérisée par une gouvernance stable — il s'agit d'une région relativement stable à ce chapitre — et une approche constructive et inclusive en matière de développement des ressources, et durant laquelle toutes les parties coopèrent et respectent à des degrés divers les lois internationales.

Nous pouvons également envisager une ruée vers le pôle Nord, scénario que les médias se sont approprié, et selon lequel la région polaire deviendra un territoire où régnera l'anarchie totale, le dernier Eldorado où chacun tentera de se tailler la part du lion.

We have to look at each of the different Arctic littoral states, all of the non-state actors in the region and ask fundamental questions about what they are looking to get out of the region. When we look at Russia, which has been in the news in the last couple of weeks, we need to look at what Russia is trying to get out of the Arctic, if we look at it as a possible belligerent. At the end of the day, Russia is looking to potentially be a great big energy province — it is part of the Arctic and part of the continental shelf — to replace resources in Western Siberia that will be largely depleted, potentially, within 20 years.

Secondly, Russia is looking at a transportation corridor through the Northern Sea Route. If we extrapolate outward, will Russia seek an unstable Arctic region? If you will to be based upon reliable resource extraction and transportation, you will seek stability as well.

We can take that logic and carry it over to all the different actors, more or less, and say that this is what they are looking for. To articulate it in sovereignty terms, I just came back from China and was refreshed to hear from the Chinese that they are intent that they are not out to challenge or undermine Canada's sovereignty. In fact, the Chinese reminded me that they are keen on people respecting domestic sovereignty and not meddling in their affairs. They will certainly not do that in Canada's case. They want us to tell them what the rules are, and they will adhere to them. They are, however, interested in using this passage.

Your question actually raises a whole series of questions not only about how the future might look but about what Canada hopes to get out of the future. That is where we get a difference of opinion in terms of how things will look. I, for one, say that we want to look at a stable, secure, circumpolar world in which our interests are protected but will require us to be accommodating to some extent.

Senator Patterson: I was pleased to hear your view on the military as not necessarily being required only for defence and suggesting a cooperative, peacekeeping approach. That is not the right analogy, but I think that fits in with my own view of things.

You say, in your presentation, that it is important to determine what capabilities are needed before deciding what platforms or equipment should be procured. You mentioned some of the commitments that our government has made for infrastructure and military capability. You did not mention the plan for the Arctic-class icebreaker.

Could you tell us what the capabilities are that you think our military needs? What does it have and what does it need?

Nous devons examiner chaque État côtier de l'océan Arctique et tous les intervenants non étatiques dans la région et nous poser des questions fondamentales quant à ce qu'ils souhaitent tirer de la région. Si nous considérons la Russie, qui fait les manchettes depuis deux ou trois semaines, comme un éventuel État belligérant, nous devons déterminer les raisons pour lesquelles cet État souhaite être présent dans l'Arctique. En fin de compte, la Russie envisage ce territoire — elle qui fait partie de l'Arctique et du plateau continental — comme une énorme région de production énergétique afin de remplacer les ressources de la Sibérie occidentale, lesquelles seront possiblement épuisées en grande partie d'ici 20 ans.

En outre, la Russie envisage la création d'une voie de communication traversant la route maritime du Nord. Si nous nous livrons à la spéculation, pouvons-nous affirmer que la Russie cherchera à créer de l'instabilité dans la région arctique? Si la Russie veut extraire et transporter des ressources de façon fiable, elle cherchera également à créer de la stabilité.

Une logique similaire peut être appliquée, à des degrés variables, à l'ensemble des intervenants, et on peut en conclure qu'ils chercheront également la stabilité. En ce qui concerne la souveraineté, je peux vous dire que je reviens tout juste de la Chine, et que j'ai été agréablement surpris d'entendre les Chinois me dire qu'ils n'avaient pas l'intention de contester la souveraineté du Canada ou d'y porter atteinte. En fait, les Chinois m'ont rappelé qu'ils appréciaient beaucoup que l'on respecte leur souveraineté intérieure et que l'on ne se mêle pas de leurs affaires. Ils n'agiront donc certainement pas de cette façon envers le Canada. Ils veulent que nous leur exposions les règles du jeu, et ils les respecteront. Toutefois, ils sont intéressés à utiliser ce passage.

En fait, votre question soulève toute une série de questions touchant non seulement ce que nous réserve l'avenir, mais également ce que le Canada souhaite obtenir dans l'avenir. Pour ce qui est de ce que nous réserve l'avenir, les opinions divergent. Personnellement, j'affirme que nous devons envisager une région circumpolaire stable et sécuritaire où nos intérêts sont protégés, mais, pour en arriver là, nous devons nous montrer conciliants, dans une certaine mesure.

Le sénateur Patterson : J'ai été heureux d'entendre votre opinion selon laquelle les forces armées ne servaient pas nécessairement aux seules fins de défense, et j'ai été heureux de vous entendre suggérer l'adoption d'une approche coopérative axée sur le maintien de la paix. L'analogie n'est pas parfaite, mais j'estime qu'elle correspond à ma propre vision des choses.

Durant votre exposé, vous avez dit qu'il est important de déterminer quelles sont les ressources nécessaires avant de prendre une décision quant aux plates-formes ou au matériel à acheter. Vous avez mentionné quelques engagements pris par notre gouvernement en matière d'infrastructure et de capacités militaires. Vous avez omis d'évoquer le projet de brise-glace de classe arctique.

Pouvez-vous nous dire quelles sont, selon vous, les ressources dont ont besoin nos forces armées? Quelles ressources possèdent-elles et de quelles ressources ont-elles besoin?

Mr. Lackenbauer: Great strides have been taken in recent years. Again, making a series of commitments that — as I am sure you will hear from Mr. Leblanc later — were things that were very much lacking when he developed an Arctic capability study released in 2000. It showed deterioration and atrophy of Canadian Forces capabilities.

Many of the promises and commitments made are steps in the right direction. They are identifying the need for command, control, intelligence, surveillance and reconnaissance, which are core capabilities that any sustainable Canadian Forces will be based upon and any integrated government strategy will have to be based upon. It is laying a foundation, to some extent.

Again, we have seen signals coming out of media commentaries on this year's budget that already the Arctic patrol vessels are being put on ice, pardon the pun, for the time being. This is disturbing. It is a versatile platform, which is a part of what makes it so attractive.

Mr. Byers talked about these vessels as slush breakers when they were announced. Having the capability to go through one-metre ice in the navigable season is very appropriate, as well as being able to use these vessels out in the exclusive economic zone, EEZ, in other parts of the country.

Some of the steps taken have been in the right direction. They have been introduced as discrete procurement decisions, rather than articulated as part of a broader strategy. Even in the Northern Strategy, presented last summer, I do not think it was really laid out how all these different components come together into something that is larger than the sum of its individual parts.

It is getting back to basics. It is asking questions of all the government stakeholders and all the stakeholders outside of government, particularly northerners, to get together and address what it is that we need to do. This should not be restricted to the southern alarmist mindset that loves to play on grand notions and dramatic narratives of the Russians coming over the pole or the Danes taking over Hans Island and our need to have a pitch battle against them. I am suggesting that we have time to prepare for it.

As far as time horizons, the further we get from the present, the hazier it becomes. I am saying that people who are thrusting upon us that within two or three years the Northwest Passage could be flooded with foreign vessels intent on undermining our sovereignty are way out of whack.

Senator Patterson: Thank you. One of your observations caught my attention.

M. Lackenbauer : D'énormes progrès ont été réalisés au cours des dernières années. Là encore, comme M. Leblanc vous le dira certainement un peu plus tard, la suite d'engagements qui ont été pris concernent des éléments qui faisaient grandement défaut en 2000, au moment où il a effectué une étude sur les ressources dans l'Arctique, laquelle démontrait la détérioration des ressources des Forces canadiennes.

Bon nombre des promesses et des engagements du gouvernement représentent des pas dans la bonne direction. Ces promesses et engagements font ressortir les besoins en matière de commandement, de contrôle, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, à savoir les ressources fondamentales sur lesquelles s'appuieront des Forces canadiennes durables et toute stratégie gouvernementale intégrée. Dans une certaine mesure, ces engagements posent des fondements.

Là encore, certains commentaires qui ont circulé dans les médias à propos du dernier budget ont laissé entendre que le projet concernant les navires de patrouille arctiques était déjà, du moins pour l'instant, mis sur la glace — si vous me permettez le jeu de mots. Cela est troublant. Il s'agit d'une plate-forme polyvalente, et c'est en cela que réside une partie de son attrait.

Lorsque l'acquisition de ces bâtiments a été annoncée, M. Byers les a qualifiés de brise-gadoue. Il est très souhaitable d'avoir la capacité de circuler dans des voies où se trouvent des glaces d'une épaisseur de un mètre durant la saison navigable, et d'être capable d'utiliser ces bâtiments dans d'autres régions du pays, à l'extérieur de la zone économique exclusive.

Certaines des mesures qui ont été prises représentent un pas dans la bonne direction. Ces mesures ont été présentées comme des décisions d'approvisionnement distinctes de toute stratégie à plus grande échelle. Je pense que même la Stratégie pour le Nord du Canada, annoncée l'été dernier, n'énonçait pas vraiment la manière dont tous ces éléments disparates seraient réunis en un tout plus grand que la somme de ses parties.

Il s'agit de revenir à l'essentiel. Il s'agit de demander à tous les intervenants gouvernementaux et à tous les intervenants non gouvernementaux, particulièrement les résidents du Nord, de se réunir et d'examiner ce que nous devons faire. Nous ne devons pas nous enfermer dans la mentalité alarmiste qui caractérise le sud du pays et qui aime à se complaire dans des théories grandes et éloquentes et élaborer des scénarios catastrophes à propos de l'invasion du pôle Nord par les Russes ou la prise de l'île Hans par les Danois et la nécessité pour le Canada de mener une bataille acharnée contre eux. Ce que j'avance, c'est que nous avons le temps de nous préparer pour cela.

En ce qui concerne l'horizon prévisionnel, plus nous nous éloignons du présent, plus les choses deviennent nébuleuses. Selon moi, les personnes qui s'évertuent à affirmer que d'ici deux ou trois ans, le passage du Nord-Ouest pourrait être envahi par des bâtiments étrangers souhaitant porter atteinte à notre souveraineté sont complètement à côté de la plaque.

Le sénateur Patterson : Merci. L'une de vos observations a retenu mon attention.

I have long been an admirer of the Arctic Rangers and their potential role. I know Senator Dallaire is also a fellow sympathizer.

I was a little concerned to hear you say that Rangers cannot be expected to possess the same capabilities as southern-based units. My view is that they know the land in a way no one else does. They know how to operate in the Arctic environment. They are exceptionally good hunters, which should translate into some form of capability for military purposes.

Why would you suggest that they should stay the way they are, which is really just a little better than being volunteers?

Mr. Lackenbauer: They certainly are volunteers. It is wonderful. Much of my formative experience in the North and many of my views have been shaped with interactions that I have had with the Rangers over the last 10 years. I have been fortunate to have been out on training exercises, patrols and operations with the Rangers from coast to coast to coast. It has been very exciting.

I have heard repeatedly as a message from most Rangers — and it will differ on the region, the Yukon Rangers are different than others, for example — that they see themselves as people who are based at home. They are looked upon to defend their home. They defend Canada.

What I mean by not possessing the same suite of skills as southern-based units is that they will not be deployable overseas. It has been carefully outlined in recent versions of their role, missions and tasks that they are no longer expected to prepare for guerrilla-type activities to delay an enemy advance. This was part of the original concept back in 1947 that was exercised in the 1950s.

In recent years, it has been suggested that they will never have the level of training that southern-based primary reserve units being worked up for Afghanistan will have. At the same time, the Rangers right now, in terms of their concept, are not required to undergo annual training. Therefore, an elder who decides that he will not attend the annual training exercise because he wants to go moose hunting has that prerogative and will not be turfed out of the Rangers, as it stands right now. To go and articulate a more robust set of expectations and qualification standards for Rangers may actually undermine the concept that many of the people who possess the very essential skills to be able to perform those functions in the North are only people who actually reside in an area and know it that intimately. They might find themselves on the outs if too strict a set of rules is created for them.

Depuis longtemps, les Rangers de l'Arctique et le rôle qu'ils peuvent jouer suscitent mon admiration. Je sais que le sénateur Dallaire partage mon enthousiasme à cet égard.

J'ai trouvé quelque peu préoccupant de vous entendre dire qu'on ne pouvait pas s'attendre à ce que les Rangers possèdent les mêmes ressources que des unités cantonnées dans le sud du pays. À mon avis, les Rangers connaissent le territoire mieux que quiconque. Ils savent comment fonctionner dans l'environnement arctique. Ils sont des chasseurs exceptionnels, ce qui pourrait se traduire en une certaine forme de capacité militaire.

Pourquoi suggérez-vous qu'on ne modifie pas le statut des Rangers, lequel est, dans les faits, à peine supérieur au statut de bénévoles?

M. Lackenbauer : Il s'agit assurément de bénévoles. Cela est merveilleux. La majeure partie de l'expérience que j'ai acquise dans le Nord et bon nombre de mes opinions sont attribuables à mes interactions avec les Rangers au cours des dix dernières années. J'ai eu la chance d'assister aux exercices d'entraînement, aux patrouilles et aux opérations des Rangers dans toutes les régions du pays. Cela a été très stimulant.

Même si les Rangers sont différents d'une région à l'autre — par exemple, les Rangers du Yukon sont différents de ceux des autres régions —, il y a une chose que la plupart des Rangers me répétaient invariablement, à savoir qu'ils se considèrent comme des gens en poste dans leur coin de pays. On leur demande de défendre leur coin de pays. Ils défendent le Canada.

Lorsque j'affirme qu'il ne faut pas s'attendre à ce que les Rangers possèdent le même ensemble de compétences que les unités du sud du pays, j'entends par là qu'ils ne peuvent pas être déployés à l'étranger. Dans les dernières mises à jour touchant le rôle, la mission et les tâches des Rangers, il a été rigoureusement énoncé que les Rangers ne sont plus appelés à se préparer à participer à des activités de type guérilla visant à retarder l'avance d'un ennemi. Il s'agit là d'une notion qui remonte à la création des Rangers en 1947 et qui a été mise en application au cours des années 1950.

Au cours des dernières années, on a laissé entendre que les Rangers ne posséderont jamais le niveau de formation que reçoivent les unités de première réserve du Sud avant de se rendre en Afghanistan. De plus, à l'heure actuelle, les Rangers ne sont pas tenus, compte tenu de leur statut, de suivre une formation annuelle. Par conséquent, dans l'état actuel des choses, il est loisible à un aîné de se rendre à la chasse à l'original plutôt que de participer aux exercices de formation annuels, et une telle décision n'entraînera pas son exclusion des Rangers. Si nous décidons d'élaborer et de mettre en place un cadre plus rigoureux de normes en ce qui a trait aux compétences que doivent posséder les Rangers et aux attentes à leur égard, nous risquerions, dans les faits, de porter un coup à la notion selon laquelle bon nombre des personnes qui possèdent les compétences essentielles à l'exercice des fonctions des Rangers dans le Nord sont exclusivement les personnes qui vivent dans une région donnée et qui la connaissent très profondément. Si nous établissons un ensemble de règles trop strictes, ces gens pourraient se voir exclus des Rangers.

It is a wonderful question, and I appreciate your sensitivity to it, but it was not meant in any derogatory way. Partly, I am concerned with ensuring that expectations in Ottawa are managed, now that Rangers have become an army asset in recent years, and that they are not retooled in an army form and expected to be people in green. These are the men and women in red, and we should be proud of what they contribute.

[Translation]

Senator Nolin: My first question concerns the Arctic Council. I appreciated your thoughts on the importance of cooperation, but do you believe that the Arctic Council is the appropriate forum for Canada and the eight countries of the Arctic region? It is quite an unusual forum because the Aboriginal populations can take an active part in the council's business.

Do you believe this is an appropriate forum? And what do you think of the question raised by the European Union and China, among others, of participating as observers in the Arctic Council?

[English]

Mr. Lackenbauer: I think the Arctic Council remains a very important forum. Even its lineage going back, this gestation occurred under Mulroney and was carried forward by the Liberals. This particular forum has a real bi-partisan appeal. It is not a decision-making forum or one that will be able to assert its will. Given the nature of its structure, that flexibility makes it particularly useful as something for agenda setting and doing some science and allowing for cooperation outside of the security sphere.

Some of the discussions relate to whether or not it is enough, given all the fundamental transformations that seem to be occurring in the circumpolar world, to carry through, whether or not it has been overtaken by events. I stand by our government when we suggested at Ilulissat, Greenland that we are not interested in an international treaty. The Arctic is definitely not the Antarctic; there are littoral states.

[Translation]

Senator Nolin: Could you explain for our colleagues what happened at Ilulissat?

[English]

Mr. Lackenbauer: In May of 2008, a meeting of the five Arctic coastal states took place. Canada, Denmark, Norway, Russia and the United States attended an Arctic Ocean conference. The principle objective was to show that all the different Arctic littoral

Vous m'avez posé une excellente question, et je comprends qu'il s'agit d'un sujet qui vous interpelle, mais mes propos n'avaient aucune connotation péjorative. Entre autres, je suis préoccupé par le fait de veiller à ce que les attentes d'Ottawa soient gérées, à présent que les Rangers sont devenus, depuis peu, un atout pour l'armée, de faire en sorte qu'on ne les équipe pas comme une unité de l'armée et qu'on ne s'attende pas à ce qu'ils agissent comme des hommes ou des femmes portant un uniforme vert. Il s'agit d'hommes et de femmes qui portent un uniforme rouge, et nous devons être fiers de leur contribution.

[Français]

Le sénateur Nolin : Ma première question concerne le Conseil de l'Arctique. J'ai apprécié vos réflexions à propos de l'importance de la coopération, mais croyez-vous que le Conseil de l'Arctique soit le forum approprié, pour le Canada et les huit pays de la région arctique? C'est un forum assez particulier parce que les populations autochtones peuvent participer activement aux travaux du conseil.

Croyez-vous qu'il s'agit là d'un forum adéquat? Et que pensez-vous de la question soulevée entre autres par l'Union européenne et la Chine de participer à titre d'observateurs auprès du Conseil de l'Arctique?

[Traduction]

M. Lackenbauer : J'estime que le Conseil de l'Arctique demeure une tribune très importante. Si l'on remonte à ses origines, il a été créé sous le gouvernement Mulroney, et il a été maintenu par les libéraux. Il s'agit d'une tribune qui revêt un caractère véritablement bipartite. Il ne s'agit pas d'une instance décisionnelle ou d'une instance qui aura la capacité d'imposer sa volonté. Étant donné la souplesse de sa structure, le Conseil de l'Arctique est particulièrement utile sur le plan de l'établissement d'objectifs, de la tenue de certaines recherches scientifiques et de la facilitation de la coopération à l'extérieur du domaine de la sécurité.

Certaines discussions portent sur la question de savoir s'il est suffisant pour le Conseil de l'Arctique de mener à bien ses activités, étant donné toutes les transformations fondamentales qui semblent se produire dans la région circumpolaire, et sur la question de savoir s'il n'a pas été dépassé par les événements. Je suis d'accord avec ce que notre gouvernement a laissé entendre à Ilulissat, au Groenland, à savoir que nous ne sommes pas intéressés à conclure un traité international. L'Arctique n'a absolument rien à voir avec l'Antarctique, lequel ne possède aucun État côtier.

[Français]

Le sénateur Nolin : Pourriez-vous, pour nos collègues, expliquer ce qui s'est passé à Ilulissat?

[Traduction]

M. Lackenbauer : En mai 2008, les cinq États côtiers de l'océan Arctique, à savoir le Canada, le Danemark, la Norvège, la Russie et les États-Unis, se sont réunis dans le cadre de la conférence sur l'océan Arctique. Le principal objectif de cette réunion était de

states were cooperating, that this so-called race for resources was not occurring, but rather it was a rules-based process for delineating the continental shelf beyond 200 nautical miles.

The Ilulissat Declaration that came out of this carried the message that the existing international legal framework governing the Arctic — particularly the United Nations Convention on the Law of the Sea, UNCLOS — provides a solid foundation for responsible management. They said that there was no need for a comprehensive new regime, a treaty-based system, to go and govern the Arctic Ocean. They said that they would all adhere to the orderly settlement of any overlapping claims to their extended continental shelves, that they would focus on cooperating on search and rescue, protecting the marine environment and science and research. At the end of it, they all said that they will continue to contribute to the work of the Arctic Council.

[Translation]

Senator Nolin: Including the Americans?

[English]

Mr. Lackenbauer: Yes, including the Americans, even though they are not —

Senator Nolin: — the territories of the UNCLOS?

Mr. Lackenbauer: Exactly, which is an irony. Again, most Americans who are subject matter experts in the maritime domain have been strident for years suggesting that it is an embarrassment that the United States has not signed on. In essence, this reaffirmed that even if it is not something they have ratified, it is something they are adhering to in spirit.

[Translation]

Senator Nolin: With regard to the cooperation question, you see this as a major tool for Canada. In your remarks and answers, you referred to this alarmist mindset, often fuelled by the media community that likes to see disputes and blood flowing, but nothing of the kind is likely as long as the states act pragmatically in their own interests. Do you not see this as a lack of information on the factual reality of the North? Consider, for example, the European Union's declaration and, I dare say, aspirations in the Arctic; the European Union has only one member-country that is part of the Arctic "family." I think this lack of information may be a source of bad information, unfortunately contrary to Canada's interests.

Do you not think that Canada should promote a broader dissemination of information on the factual reality of the Arctic?

démontrer que tous les États côtiers de l'Arctique coopéraient ensemble, et que la soi-disant ruée vers les ressources n'avait pas lieu. Il s'agissait de démontrer qu'un processus fondé sur des règles était employé pour déterminer les limites du plateau continental au-delà de 200 milles nautiques.

La Déclaration d'Ilulissat qui a découlé de la conférence énonçait que le cadre législatif international régissant l'Arctique — plus particulièrement la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l'UNCLOS — constitue un fondement solide pour la gestion responsable. Les pays participants ont indiqué qu'il n'y avait pas lieu de mettre en place un nouveau régime exhaustif ou un système fondé sur un traité pour administrer l'océan Arctique. Les pays participants ont tous affirmé qu'ils étaient déterminés à régler de manière harmonieuse toute revendication pouvant se chevaucher en ce qui concerne les plateaux continentaux étendus, qu'ils privilégieraient la coopération en matière de recherche et de sauvetage, qu'ils protégeraient l'environnement marin et favoriseraient les travaux scientifiques et les travaux de recherche. À la fin de la Déclaration, les États côtiers ont tous souligné qu'ils continueraient de contribuer aux travaux du Conseil de l'Arctique.

[Français]

Le sénateur Nolin : Y compris les Américains?

[Traduction]

M. Lackenbauer : Oui, y compris les Américains, même s'ils ne font pas partie...

Le sénateur Nolin : ... des territoires visés par l'UNCLOS?

M. Lackenbauer : Exactement. Cela est ironique. Là encore, la plupart des experts américains dans le domaine maritime ont laissé entendre sur un ton véhément qu'il était embarrassant que les États-Unis ne soient pas signataires de l'UNCLOS. Pour l'essentiel, cela a de nouveau confirmé que les États-Unis ont adhéré à l'esprit de l'UNCLOS, à défaut d'en être signataires.

[Français]

Le sénateur Nolin : Concernant la question de la coopération, vous voyez là un outil important pour le Canada. Vous avez fait référence dans vos remarques et vos réponses à ce discours alarmiste, souvent alimenté par la communauté médiatique qui aime bien voir les chicanes et le sang couler, mais rien de la sorte n'est probable pour autant que les États agissent dans leur intérêt avec pragmatisme. Ne voyez-vous pas là un manque d'information sur la réalité factuelle du Nord? Je prends pour exemple la déclaration et, oserai-je dire, les velléités de l'Union européenne concernant l'Arctique, eux qui n'ont qu'un seul pays membre faisant partie de la « famille » de l'Arctique. Je pense que ce défaut d'information est peut-être une source de mauvaise information, malheureusement contraire aux intérêts du Canada.

Ne croyez-vous pas que le Canada devrait promouvoir une plus grande dissémination de l'information sur la réalité factuelle de l'Arctique?

[English]

Mr. Lackenbauer: Those are all very important points. Many misconceptions are swirling around; they are being fed internationally. We certainly circulate enough misinformation within our country. Everyone can shoulder their part of the responsibility for that, from the political realm to the media to the academic realm where we also love to get into the fray of things and make grand narratives that attract large amounts of media attention.

The Chair: You also like to write books.

Mr. Lackenbauer: Yes, write books and sell books. The book I wrote perhaps did not sell as well as I would have liked because we did criticize much of the alarmism that is circulating.

I think it is interesting. Questions about membership in the Arctic Council for the European Union in recent months have been hijacked by the discussion over the seal hunt, which is one close to many Canadians' hearts. It is interesting in that part of our position, at least, that in refusing this application for permanent membership on behalf of the European Union and China, it had very much to do with this emotive response to this issue that did very much offend us.

I think there is a big debate. What are some of the challenges of expanding the Arctic Council to include multinational organizations such as the European Union? What does this mean for the permanent participants, the Aboriginal representative organizations that participate in this very innovative, unique, multilateral forum where they do have a say? They may not be voting members, but they are part of the agenda setting and part of the discourse that is flowing. The more people around the table, with the Chinese and the resources and the delegations that they could send over, will this diminish the voice of the permanent participants? These are core debates that we need to have as a country.

With respect to the European Union, having just come back from Brussels last week, they certainly talk about their interest in the science and in understanding what is unfolding in the region. Similar to the Chinese, they say that what is transpiring in the Arctic affects us all, that there is no simple way that we can say that climate change, as the barometer of what will happen around the world, is something we can keep them out of. At the same time, some management issues relate to how much of a voice they will have, and whether this will double count for certain states.

[Traduction]

M. Lackenbauer : Tous ces points sont très importants. Une kyrielle d'idées fausses circulent et sont entretenues à l'échelle internationale. À coup sûr, bon nombre de ces renseignements erronés circulent dans notre propre pays. Chacun peut assumer sa part de responsabilités à cet égard, qu'il s'agisse de la classe politique ou des médias, et même le secteur universitaire, lequel adore également se jeter dans la mêlée et se lancer dans de grandes explications qui font couler beaucoup d'encre.

La présidente : Les universitaires aiment également écrire des livres.

M. Lackenbauer : Oui, écrire et vendre des livres. Si le livre dont je suis l'auteur ne s'est pas vendu autant que je l'aurais souhaité, c'est peut-être parce qu'il contient une critique d'une bonne partie de l'alarmisme qui règne en ce moment.

J'estime que cela est intéressant. Au cours des derniers mois, les questions touchant l'adhésion de pays de l'Union européenne au Conseil de l'Arctique ont été détournées au profit d'une discussion sur la chasse aux phoques, sujet qui préoccupe une pléthore de Canadiens. Quant à notre position, du moins à ce sujet, il est intéressant de constater que le refus d'octroyer à l'Union européenne et à la Chine un statut de membres permanents du Conseil de l'Arctique tient beaucoup à la réaction émotive de ces pays dans le débat sur la chasse aux phoques, réaction qui nous a grandement froissés.

J'estime qu'il s'agit d'un grand débat. Quels sont quelques-uns des problèmes posés par l'accroissement de l'ampleur du Conseil de l'Arctique aux fins de l'adhésion d'organisations multinationales comme l'Union européenne? Qu'est-ce que cela signifie pour les membres permanents et les organisations autochtones qui participent à cette organisation très novatrice, unique en son genre et multilatérale et où ils ont leur mot à dire? Ils n'ont peut-être pas le droit de vote, mais ils participent à l'établissement du programme et contribuent à l'élaboration du message diffusé par le conseil. Est-ce que le fait d'admettre un plus grand nombre de membres au sein du conseil, par exemple les Chinois — sans compter les représentants et les délégations qu'il pourrait envoyer au pays — aura pour effet de diminuer l'importance des membres permanents? Il s'agit là de débats fondamentaux que nous devons tenir au pays.

En ce qui concerne l'Union européenne, je suis rentré de Bruxelles tout juste la semaine dernière, et je peux affirmer que les Européens ont assurément manifesté leur intérêt à l'égard de la recherche scientifique et de l'acquisition d'une compréhension quant à ce qui se passe dans l'Arctique. Tout comme les Chinois, les Européens soutiennent que ce qui se produit dans l'Arctique a des répercussions sur tout le monde, et qu'il n'est pas possible pour nous d'affirmer simplement que les changements climatiques dans l'Arctique ne les concernent pas, car il s'agit là

These are real challenges that face us. The Arctic Council is a key instrument in allowing us to try to correct some of these misconceptions.

The Chair: I am sure we will come back to that issue.

Senator Meighen: I misunderstood you, Dr. Lackenbauer. A number of declarations of good intentions have been made. Written agreements are not necessarily any more binding, I have found. Did you say that, in the absence of any written agreements, you feel this is the best or the only way forward where we could have made progress? Will the test come when there is some sort of dispute, and we will then see how the statements of good intentions hold up?

Mr. Lackenbauer: That is certainly one way of looking at it. Depending on what scenario we pick for the future and what we anticipate determines how much risk we are willing to assume on that.

Looking at UNCLOS as a framework for dealing with many of the outstanding issues, we talk about them often as disputes. I struggle when we talk about the extended continental shelf issues as disputes. We have not even submitted what is ours. UNCLOS is clear; it is not something that we have to negotiate to get. We have to submit the science and delineate what belongs to us. It is not a claim we have. It is ours. It is there in law; we just have not submitted the data to show what is ours.

In that sense, these are not probable disputes that we will encounter in the military sense or in the security sense. In fact, the country, I always say ironically, that stands to benefit the most if this unfolds according to international law is Russia. They will have the most extended continental shelf by all anticipated claims. At the end of the day, many of the resources we talk about, such as one quarter of the world's undiscovered hydrocarbon resources, most of them are on the Russian side, and they are comfortably within their exclusive economic zone.

When we talk about the prospect of the Russian bear being renewed and belligerent to gobble up more, the Russians are actually quite worried. Interesting messaging is happening between Canada and Russia. The Russians are basically saying the exact same thing we are. If you take Prime Minister Harper's speeches and line them up beside President Medvedev's speeches, they are almost identical. It is interesting that playing off one of them, they almost set up this contest. In fact, both sides are clear

d'un avant-goût de ce qui surviendra ultérieurement dans le reste du monde. En outre, la présence de ces nouveaux membres au sein du conseil pose quelques problèmes de gestion, notamment en ce qui a trait à l'ampleur de la possibilité qu'ils auront d'exprimer leur point de vue, et à la question de savoir si le vote de certains États sera compté en double. Il s'agit de véritables problèmes auxquels nous faisons face. Le Conseil de l'Arctique constitue un outil privilégié qui nous permet de corriger certaines de ces idées fausses.

La présidente : Je suis certaine que nous reviendrons là-dessus.

Le sénateur Meighen : Je vous ai mal compris, monsieur Lackenbauer. Un certain nombre de déclarations de bonnes intentions ont été faites. Je constate que les accords écrits n'ont pas nécessairement quelque force exécutoire que ce soit. Avez-vous affirmé qu'il s'agissait, selon vous, et en l'absence d'un quelconque accord écrit, de la meilleure ou de l'unique façon qui nous permettrait d'aller de l'avant et de faire des progrès? Est-ce que le véritable test surviendra lorsque nous ferons face à un litige d'une forme ou d'une autre et que nous serons à même de constater la solidité des déclarations de bonnes intentions?

M. Lackenbauer : À n'en pas douter, il s'agit là d'une façon de voir les choses. L'ampleur des risques que nous sommes prêts à assumer à cet égard dépend du scénario que nous choisirons pour l'avenir et de ce que nous anticipons.

Nous utilisons l'UNCLOS comme un cadre permettant de régler bon nombre des problèmes en suspens, que nous qualifions souvent de litiges. J'ai de la difficulté à considérer comme des litiges les problèmes liés au plateau continental étendu. Nous n'avons même pas encore déterminé quelles étaient les limites de notre propre plateau continental étendu. L'UNCLOS est clair à ce sujet — nous n'avons pas à négocier à ce sujet. Nous devons déterminer les limites du territoire qui nous appartient et fournir des données scientifiques à l'appui de nos prétentions. Nous n'avons pas à présenter de revendications à cet égard. Cela nous appartient. Cela nous appartient en droit; simplement, nous n'avons pas soumis les données qui établissent le territoire qui nous revient.

Ainsi, il est peu probable que ces litiges donnent lieu à un conflit militaire ou à une menace à la sécurité. En fait, comme je le dis toujours de façon ironique, le pays qui a le plus à gagner d'un dénouement selon le droit international est la Russie. Selon toutes les revendications prévues, c'est la Russie qui se verra attribuer le plus vaste plateau continental étendu. En fin de compte, la plupart des ressources en question, notamment le quart des ressources mondiales non découvertes en hydrocarbures se trouve en territoire russe, bien établies au sein de la zone économique exclusive de la Russie.

Pendant que nous évoquons la possibilité que l'ours russe se soit réveillé, qu'il soit redevenu belliqueux et qu'il soit affamé, les Russes, eux, sont en fait passablement inquiets. Il est intéressant d'observer les messages que s'envoient le Canada et la Russie. Les Russes affirment essentiellement la même chose que nous. Comparez les discours du premier ministre Harper et ceux du président Medvedev : vous constaterez qu'ils sont presque identiques. Il est intéressant de constater que chacun semble

in their foreign-policy documents and in most addresses before Parliament that they will adhere to international law. I fully believe that it is not just UNCLOS; it is other legislation or laws out there, such as those relating to biodiversity, that all play in this particular region. To think that we will be able to come up with a binding treaty that will encompass everything in a region where states already have recognized sovereign rights entrenched in international law to me is a lost leader. I do not see any traction in it.

Senator Day: Dr. Lackenbauer, thank you for your comments. I have a couple of points that I think you have touched on fairly nicely following from earlier questions asked, including by Senator Nolin. I would like you to expand on that a little from the point of view of NATO and Canada's traditional role of acting multilaterally.

In this instance, should we be thinking more of a bilateral agreement, working out our problems with United States and let Russia work out its problems with Norway? Clearly, you expressed that European countries are interested in what is happening up there. I think all nations of the world actually are, from the point of view of transportation but also natural resources, if they think this will be a new area that they can tap into and get some ownership from.

First, if you could talk a bit about the bilateral versus multilateral and whether Canada should be playing its traditional role of bringing these issues up and informing people about what the issues are and Canada's position therein rather than just dealing with those that have a direct interest from a littoral point of view.

Second, with respect to your point on China, we read a number of articles that indicate that China is interested not only in transportation but also in the potential for natural resources. The issue is that they do not want to impose their rights over our Canadian territory, but I think the real issue is the ocean base and how far out we can go in the EEZ. From what I read, China is very interested in that. I would like to hear your thoughts since you just got back from there.

Finally, you talked about the Canadian Forces' role in the North. Would there be less of a Canadian Forces role if we beefed up the Canadian Coast Guard? Does the Coast Guard have a role to play that we are just not developing, and, by default, the Armed Forces are moving in?

tenter de répliquer à l'autre, et que, ce faisant, ils ont presque créé ce différend. En fait, les deux parties affirment clairement dans leurs documents en matière de politiques étrangères ou devant leur parlement respectif qu'elles observeront le droit international. Je suis tout à fait convaincu que, par « droit international », on entend non seulement l'UNCLOS, mais également les autres mesures législatives en vigueur et présentant un intérêt dans la région en question, notamment les lois relatives à la biodiversité. À mon avis, c'est peine perdue que de penser que nous serons capables de mettre en place un traité ayant force exécutoire englobant tous les aspects d'une région où les États concernés possèdent déjà des droits de souveraineté reconnus par le droit international. Je n'ai pas constaté le moindre intérêt à cet égard.

Le sénateur Day : Monsieur Lackenbauer, je vous remercie de vos observations. J'aimerais apporter deux ou trois points dont vous avez parlé de façon assez subtile, selon moi, en réponse à des questions qui vous ont été posées, notamment par le sénateur Nolin. J'aimerais que vous nous en disiez davantage en ce qui concerne le point de vue de l'OTAN et l'approche multilatérale habituelle du Canada.

En l'occurrence, devrions-nous plutôt envisager une entente bilatérale qui permettrait de régler nos problèmes avec les États-Unis, et laisser la Russie régler elle-même les différends qui l'opposent à la Norvège? Vous avez indiqué clairement que les pays européens sont intéressés par ce qui se passe dans l'Arctique. En fait, je crois que tous les pays du monde sont intéressés par ce qui se passe là-bas, en ce qui concerne non seulement le transport, mais aussi les ressources naturelles, dans la mesure où ils estiment qu'il s'agit d'une nouvelle région qu'ils peuvent exploiter et à l'égard de laquelle ils peuvent réclamer certains droits de propriété.

Tout d'abord, j'aimerais que vous abordiez la question des avantages de l'approche bilatérale par rapport à l'approche multilatérale, et que vous abordiez la question de savoir si le Canada doit continuer, comme il en a l'habitude, d'attirer l'attention sur ces problèmes, d'informer les gens à propos de ces problèmes et de leur présenter la position du Canada en la matière plutôt que de simplement discuter avec les États côtiers directement touchés par ces problèmes.

Ensuite, j'aimerais que vous reveniez sur ce que vous avez dit à propos de la Chine. Nous avons lu un certain nombre d'articles selon lesquels la Chine s'intéresse à l'Arctique pour des raisons liées non seulement au transport, mais également aux ressources naturelles qui peuvent s'y trouver. La Chine ne cherche pas à faire valoir ses droits sur le territoire canadien, mais je pense que le véritable enjeu concerne le fond de l'océan et la question de savoir jusqu'où s'étend la zone économique exclusive. D'après ce que j'ai lu, la Chine est très intéressée par cette question. J'aimerais entendre votre opinion à cet égard puisque vous rentrez tout juste de Chine.

Enfin, vous avez évoqué le rôle des Forces canadiennes dans le Nord. Est-ce que le fait de renforcer la Garde côtière canadienne aurait pour effet de diminuer l'importance du rôle que jouent les Forces canadiennes dans cette région? Est-il possible d'affirmer que la Garde côtière a un rôle à jouer, mais que nous ne le valorisons pas, et que, par défaut, les forces armées prennent toute la place?

Mr. Lackenbauer: Those are three excellent questions. I will start with the second question relating to China. China does have an interest in what is called the “common heritage of mankind” in UNCLOS, which is seabed beyond extended continental shelves. Again, they are still at a very early stage. They have not articulated a national strategy by any stretch of the imagination. They are still doing investigatory research. One question that we asked them while we were there was what sort of science they are doing. Are they doing seismic testing where they will potentially submit data to dispute Russia’s or Canada’s submission of what sovereign rights we would possess over seabed subsoil resources? They said, “Absolutely not. That is not our intent at all. In fact, we are anxious for you to tell us what you have rights to, and then we can decide.”

Their big fear relates to the question of the Arctic Council versus gatherings such as Ilulissat, Greenland or Chelsea, Quebec. They said, “We do not want to be frozen out or squeezed out of the dialogue here. It is important that all of this be something that we can all participate in.”

Part of the concern in China’s eyes is that the Arctic littoral states are getting together, as we used to do with our old sector principles. We are just dividing it up into wedges, and we will keep the rest of the world out of the Arctic. That will not fly because it does not adhere to international law, and they are well aware of that.

The role of the Canadian Coast Guard is another issue of tremendous debate. Some of you will have read the report that came out of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. You will hear different perspectives. Some people will suggest that the Canadian Forces should take on a more military role. In the United States, it is a subcomponent of the military. I am particularly sensitive to arguments against it. They have a distinct role in Canada already.

Their icebreakers are multipurpose platforms. The RCMP uses them as platforms in certain scenarios. They are very versatile. The expectation that they take on and wear more hats at the same time is problematic to me from a training perspective and from a personnel standpoint. They have issues with recapitalizing their fleet as it stands, as well as with recruiting and retaining people to serve. When you add on expectations, I am not sure how realistic it is. Potentially, it takes away from the attractiveness of our Coast Guard as not being something that can ever be construed as belligerent. They do work seamlessly with the American Coast Guard, particularly in the Western Arctic, and I have heard incredible stories about how flexibly they interpret mandates. If we are looking for success stories rather than the sensational

M. Lackenbauer : Il s’agit de trois excellentes questions. Je vais commencer par répondre à votre deuxième question à propos de la Chine. Celle-ci s’intéresse effectivement à ce que l’UNCLOS désigne comme le « patrimoine commun de l’humanité », à savoir les fonds marins qui s’étendent au-delà des plateaux continentaux étendus. Je le répète, les Chinois en sont encore à un stade très précoce. La Chine est encore bien loin de disposer d’une stratégie nationale en la matière. Elle en est toujours au stade de la recherche préliminaire. Lorsque nous nous trouvions en Chine, nous avons demandé aux Chinois de nous dire quel type de recherches scientifiques ils menaient. Nous leur avons demandé de nous indiquer s’ils procédaient à des relevés sismiques de façon à pouvoir recueillir des données leur permettant de contester les revendications de la Russie ou du Canada en matière de droits de souveraineté sur les ressources du sous-sol des fonds marins? Ils nous ont répondu que ce n’était absolument pas le cas, et qu’ils n’en avaient pas du tout l’intention. Ils nous ont indiqué que, en fait, ils avaient hâte que nous présentions nos données à l’appui des droits que nous réclamons de manière à ce qu’ils puissent ensuite prendre une décision.

La plus grande crainte des Chinois concerne la question de savoir si le Conseil de l’Arctique sera privilégié au détriment de réunions comme celles qui ont eu lieu à Ilulissat, au Groenland ou à Chelsea, au Québec. Ils nous ont dit qu’ils ne voulaient pas être exclus ou écartés du dialogue, et qu’il était important que tous les intervenants puissent prendre part à l’ensemble des discussions.

Une partie des préoccupations des Chinois tiennent à ce que les États côtiers de l’Arctique se réunissent, comme ils avaient l’habitude de le faire en vertu de l’ancienne théorie des secteurs. Ils craignent que nous divisions le territoire et que nous empêchions les autres pays d’y pénétrer. Cela ne pourrait pas fonctionner puisque cela contrevient au droit international, et les Chinois le savent très bien.

Le rôle que doit jouer la Garde côtière canadienne suscite également d’importants débats. Certains d’entre vous ont probablement lu le rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Il existe toutes sortes de points de vue à ce sujet. D’aucuns proposent que les Forces canadiennes jouent un rôle de nature davantage militaire. Aux États-Unis, il s’agit d’un sous-élément de l’armée. Je suis particulièrement sensible aux arguments du camp opposé. Au Canada, il existe déjà une distinction entre la vocation de la Garde côtière et celle des forces armées.

Les brise-glaces de la Garde côtière ont de multiples fonctions. La GRC les utilise dans certaines situations. Il s’agit de bâtiments très polyvalents. À mon avis, le fait de s’attendre que la Garde côtière accepte de jouer plusieurs rôles à la fois pose un problème sur le plan de la formation et sur celui du personnel. La Garde côtière a de la difficulté, à l’heure actuelle, à recapitaliser sa flotte de bâtiments, à recruter du personnel et à le conserver. Je ne suis pas certain qu’il soit réaliste de nourrir de nouvelles attentes à son égard. Il est possible que notre Garde côtière devienne moins attrayante si on en fait une organisation qui ne peut plus jamais être considérée comme pouvant prendre part à des conflits armés. Les Gardes côtières canadienne et américaine collaborent de façon harmonieuse, surtout dans l’Ouest de l’Arctique, et j’ai

stories of conflict looming over the Beaufort Sea and that wedge, you can just look to the Coast Guards to see how they really are getting along in operational and tactical terms.

In terms of NATO versus bilateral, my hedge answer is that we need both. In essence, part of the issue surrounding this Arctic race and much of the circulating alarmism is that all of these issues are compressed together. We so quickly move from the Beaufort Sea and Hans Island over to extending the continental shelf and Russia's concerns about NATO enlargement. These are discrete issues, and we are missing an educated awareness of how different many of these issues are.

The Beaufort Sea is a bilateral issue, and bringing in multilateral bodies complicates things. If a multilateral body does come in, it will be an international court. Canada-U.S. will be dealt with bilaterally.

I see very little opportunity for Canada to seek clarity or to secure what we are searching for in the Northwest Passage. We have a strong case to make that these are internal waters and that we will find that confirmation by negotiating internationally. This is something about which we can agree to disagree with the Americans, as we have done for a long time. I do not think the melting of the sea ice means that we have a two-year window in which to solve this or convince the Americans to sign on with us. This is something we can manage. We have been managing it in functional terms for quite some time. The European Union adopts a similar line to the Americans. I do not know what carrot-stick arrangement we can work out with them, but that is something to explore.

The role of NATO has been downplayed. Since we are settings this up as Canada's looming conflict with all of our neighbours, we have downplayed the fact that NATO plays a pivotal role in this region and has done so for a long time. The Secretary-General of NATO has said that NATO has a role in search and rescue and the protection of critical energy infrastructure here. Conferences that have been held lately have searched out the role for the alliance in the high North. It is sensitive in that NATO said that it does not want to encroach on the territory of the Arctic Council. They do not want to intrude on this. Certainly, NATO has legitimate security and defence issues and can provide value added. What does that mean for a country such as Canada? It is a forum for us to go to, to discuss and enhance our awareness

entendu des histoires incroyables à propos de la souplesse avec laquelle elles interprètent leur mandat respectif. Si vous voulez entendre non pas des histoires sensationnelles de conflits imminents sur la mer de Beaufort ou quelque chose du genre, mais des exemples de réussite, vous n'avez qu'à observer la façon dont les gardes côtières collaborent harmonieusement sur les plans opérationnel et tactique.

Quant à la question de savoir si nous devons privilégier un processus comme celui de l'OTAN ou un processus bilatéral, je répondrai prudemment que nous avons besoin des deux. Pour l'essentiel, le problème en ce qui concerne cette prétendue ruée vers l'Arctique et la majeure partie de l'alarmisme qui plane à ce sujet tient notamment au fait que nous amalgamons tous ces enjeux. Nous assimilons rapidement les questions touchant la mer de Beaufort et l'île Hans, l'extension du plateau continental et les préoccupations de la Russie à propos de l'expansion de l'OTAN. Il s'agit là de questions distinctes, et ce qui fait défaut, c'est une sensibilisation à l'égard du caractère éminemment distinct d'un bon nombre de ces questions.

La mer de Beaufort est un enjeu bilatéral, et l'intervention d'organismes multilatéraux compliquerait les choses, car la solution passerait alors par les tribunaux internationaux. Les problèmes canado-américains seront réglés de façon bilatérale.

Selon moi, il y a très peu de chance que le Canada détermine clairement ou obtienne ce qu'il cherche à acquérir relativement au passage du Nord-Ouest. Nous disposons d'arguments solides établissant qu'il s'agit là d'eaux intérieures et que les négociations à l'échelle internationale le confirmeront. Nous avons conclu un désaccord à l'amiable avec les Américains à ce sujet, situation qui dure depuis longtemps. Je ne crois pas que la fonte de la glace de mer signifie que nous n'avons plus que deux ans pour régler le problème ou pour convaincre les États-Unis d'adopter notre position. Il s'agit de quelque chose que nous pouvons gérer, et que nous gérons sur le plan fonctionnel depuis déjà un bon bout de temps. L'Union européenne a adopté une position similaire à celle des Américains. J'ignore s'il faut opter pour le bâton ou la carotte dans le cadre de nos discussions avec eux, mais il s'agit là d'une question à approfondir.

L'importance du rôle de l'OTAN a été minimisée. Étant donné que nous abordons la situation comme si un conflit opposant le Canada à ses voisins était sur le point d'éclater, nous avons négligé le fait que l'OTAN joue actuellement et depuis longtemps un rôle crucial dans l'Arctique. Le secrétaire général de l'OTAN a indiqué que l'OTAN avait une responsabilité en matière de recherche et de sauvetage et de protection des infrastructures énergétiques essentielles de la région. Dans le cadre de récentes conférences, la question du rôle de l'alliance dans le Grand Nord a été examinée. Il s'agit d'une question délicate dans la mesure où l'OTAN a fait observer qu'elle ne voulait pas jouer dans les plates-bandes du Conseil de l'Arctique. L'OTAN ne veut pas s'immiscer dans cette affaire. Sans aucun doute, l'OTAN a des

of security and defence issues. Cooperative management mechanisms can be worked out through NATO rather than relying on a traditional defence role.

The tension here is that any NATO Arctic action has to consider the potentially provocative effects of the alliance on non-party nations such as Russia. When it comes to protecting NATO countries' interests in the Arctic, it would play a role — and again I do not know how this all plays out. Some of you are more aware of this than I. If Norway and Russia were to come into conflict over Svalbard, how much requirement would there be for Canada to respond? Certainly all our investments in CF capabilities designed for our domestic mission will offer us very little to be able to play in that sort of hopefully modest, limited conflict.

However, Russia is tremendously concerned about NATO, NATO enlargement encroaching on its borders, that Svalbard is basically a proxy legal battle where Norway is extending its claims around it to freeze out the Russians and that in fact all the belligerence and declarations by countries such as Canada are shows of military force. Domestically, we might almost laugh at that, but the Russians are playing this to their domestic audience saying that this all points to NATO being provocative. They are accusing us of being the aggressors. They say, "We know what this is really all about. The Western allies are grouping together around us, and the Arctic will be a playing zone, and they will deny us what is rightfully ours according to international law." It may seem absurd from our standpoint. Our position sounds absurd, I am sure, from the Russian's standpoint.

These issues are quickly elevated away from the regional in terms of the entire circumpolar world up to geo-strategic issues about NATO and Russia and constructive engagement. At the same time, we look at some of the transformations around climate change, despite the focus on the Arctic, and the impacts that climate change is having in the Arctic, and we realize that any mitigation efforts cannot be dealt with in the Arctic. These require global solutions. One of the challenges facing this committee is what to articulate in regional terms and what to expand outward and see in grand strategic terms as well.

Senator Nolin: In your remarks referring to Russia and the sensitivity of Russia about NATO talking too much about the North, you have answered my question because some countries around NATO circles are basically saying, "No, no, no, it is our

préoccupations légitimes en matière de sécurité et de défense, et elle peut apporter une contribution importante. Qu'est-ce que cela signifie pour un pays comme le Canada? L'OTAN est une tribune dont nous disposons pour discuter et pour accroître notre connaissance des questions de sécurité et de défense. Plutôt que de s'en remettre au rôle traditionnel de défense que joue l'OTAN, nous pouvons utiliser cette organisation pour mettre au point des mécanismes de gestion coopérative.

Le hic, c'est que toute intervention de l'OTAN dans l'Arctique doit tenir compte des répercussions éventuelles de l'alliance sur les pays non signataires comme la Russie, lesquels pourraient y voir une provocation. L'OTAN a un rôle à jouer lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de ses pays membres dans l'Arctique, mais, là encore, j'ignore comment toute cette situation évolue. Certains d'entre vous le savent mieux que moi. Si la Norvège et la Russie devaient entrer en conflit à propos de l'archipel du Svalbard, le Canada serait-il tenu d'intervenir, et, le cas échéant, dans quelle mesure? À coup sûr, beaucoup d'argent a été investi dans les FC pour leur permettre d'accomplir leur mission intérieure, mais le rôle que nous pourrions jouer dans le cadre d'un tel conflit, dont il est à souhaiter qu'il soit modeste et restreint, serait très limité.

Cependant, la Russie est extrêmement préoccupée à propos de l'OTAN et de l'empiètement de cette organisation sur ses frontières. La Russie craint que l'archipel du Svalbard ne devienne essentiellement une course aux procurations de nature juridique où la Norvège pousse plus loin ses revendications pour l'exclure, et que, dans les faits, les propos belliqueux et les déclarations formulées par des pays comme le Canada constituent des déploiements de force militaire. Sur le plan intérieur, nous pourrions presque en rire, mais le gouvernement de la Russie présente la situation à sa population en affirmant que tout semble indiquer que l'OTAN cherche à le provoquer. Les Russes nous accusent d'être les agresseurs. Ils disent : « Nous savons ce que tout cela signifie en réalité. Les pays membres de l'OTAN se liguent contre nous, l'Arctique deviendra un terrain de jeu, et ils refuseront de nous accorder ce qui nous appartient légitimement selon droit international. » Pour le Canada, la position de la Russie peut sembler absurde, mais à n'en pas douter, la réciproque est également vraie.

Ce qui constitue des problèmes régionaux touchant l'ensemble du monde circumpolaire devient rapidement des problèmes de nature géostratégique concernant l'OTAN, la Russie et la participation constructive. Au même moment, en dépit du fait que l'Arctique polarise l'attention, nous examinons certaines des transformations liées aux changements climatiques, de même que les répercussions des changements climatiques dans l'Arctique, et nous prenons conscience du fait que nos efforts en matière d'atténuation ne peuvent se limiter à la région de l'Arctique. Il s'agit d'un problème qui exige des solutions mondiales. L'un des défis auxquels fait face le comité consiste à déterminer quelles seraient les composantes d'une stratégie régionale et quelles seraient les composantes d'une stratégie à plus grande échelle.

Le sénateur Nolin : Vous avez répondu à ma question lorsque vous avez parlé de la Russie et que vous avez évoqué la susceptibilité des Russes à l'égard du fait que l'OTAN s'intéresse beaucoup à ce qui se passe dans le Nord, car certains

business. Do not talk about that.” They are talking to other NATO countries. The sensitivity of Russia is, I think, at the heart of that concern.

[Translation]

Senator Pépin: I entirely agree that the countries should work in cooperation. Now I would like to know how Canada should go about getting the communities of the North involved in Arctic sovereignty.

[English]

Mr. Lackenbauer: In essence, a balance exists at all times. We are conflicted as a country, as I see it, because so often our defensiveness about the Arctic and our reticence to get involved in collective engagement relates to this concern over sovereignty of us as a coastal state. We are worried about our interests, our right to defend what is ours and what Trudeau talked about in the early 1970s, being this fragile ecosystem that we need to protect for the lives of the people who live in the region. That is essential. We are also a maritime nation. We have a strong vested interest in collaborating and cooperating in the Arctic.

One of the most important ways, regardless the outcome over the legal dispute of the Northwest Passage, to ensure that the environment is protected is to work toward a mandatory polar code, something that will hopefully arrive before the end of this year. This is not National Defence; this is Transport Canada negotiating at the forefront of negotiations for decades to work out ways of collaborating such that the rules are actually a net benefit to Canada. At the same time, we have had a prime minister and ministers who have said that we need to consider ourselves an Arctic superpower. We really need to be taking a leadership role in promoting collaboration. It is interesting because this comes in conflict with the “use it or lose it” messages coming out at the same time.

In essence, it is a balancing act. If we develop the confidence as a country that, in fact, our sovereignty is our sovereignty, and, in fact, we possess the sovereignty that we need, then the question is how do we want to exercise it and for what purpose. Do we want to keep the rest of the world out? Do we want to declare our Arctic a great big national park and say that no traffic will come through it? I do not think northerners will be too happy with that because re-supply for their communities would be pretty tough. Do we want to say, as was suggested in the 1970s, “Look, Canada is a maritime nation. We encourage people to use our waterways the same as we use waterways all around the world. However, do so on terms that will not hurt us and hurt the right of our people to be able to live a healthy life.”? This management or balancing act is tough not only for Canadians to understand but the rest of the world to understand when we have such mixed messages emanating from Ottawa. On the one hand, the message is “use it

pays qui gravitent autour de l’OTAN affirment, pour l’essentiel : « Non, non, non, cela ne concerne que nous. N’abordez pas ce sujet. » Ces pays discutent avec d’autres pays membres de l’OTAN. À mon avis, la susceptibilité des Russes est au cœur de cette préoccupation.

[Français]

Le sénateur Pépin : Je suis tout à fait d’accord pour que les pays travaillent en collaboration. Maintenant, j’aimerais savoir comment le Canada devrait s’y prendre pour faire participer les communautés du Nord à la souveraineté de l’Arctique.

[Traduction]

M. Lackenbauer : Pour l’essentiel, un équilibre existe en tout temps. À mon avis, notre pays est déchiré, en raison de notre attitude si défensive en ce qui concerne l’Arctique, et notre réticence à participer à un effort collectif est liée à notre crainte d’État côtier au chapitre de la souveraineté. Nous sommes inquiets à propos de nos intérêts et de notre droit de défendre ce qui nous appartient, et en raison de notre nécessité, dont Trudeau avait parlé au début des années 1970, de protéger un écosystème fragile dans l’intérêt des gens qui y vivent. Cela est essentiel. Nous sommes aussi un pays maritime. Nous avons un véritable intérêt à collaborer et à coopérer dans la région de l’Arctique.

Indépendamment de l’issue du conflit juridique touchant le passage du Nord-Ouest, l’une des principales façons de veiller à la protection de l’environnement consiste à déployer des efforts en vue de l’élaboration d’un ensemble de règles visant la région polaire, projet qui se réalisera, si tout se passe bien, avant la fin de la présente année. C’est non pas la Défense nationale, mais Transports Canada qui est à l’avant-plan des négociations depuis plusieurs décennies afin de mettre au point des méthodes de collaboration qui feraient en sorte que les règles profitent nettement au Canada. De même, nous avons entendu un premier ministre et des ministres affirmer que nous devons nous considérer comme une superpuissance de l’Arctique. Nous devons réellement assumer un rôle de chef de file dans la promotion de la collaboration. Il est intéressant de constater que cela entre en contradiction avec le message qui circule à propos de la souveraineté, à savoir « soit on l’exerce, soit on la perd ».

Pour l’essentiel, il s’agit d’établir un juste équilibre. Si notre pays acquiert la conviction que, dans les faits, notre souveraineté nous appartient, et que nous posséderons la souveraineté dont nous avons besoin, alors la question que nous devons nous poser est la suivante : comment voulons-nous exercer cette souveraineté, et dans quel but? Voulons-nous exclure le reste du monde de l’Arctique? Voulons-nous transformer notre région arctique en un énorme parc national et interdire toute circulation sur ce territoire? Je ne crois pas que cela ferait vraiment l’affaire des résidents du Nord, car cela compliquerait drôlement les choses sur le plan du réapprovisionnement des collectivités de la région. Voulons-nous déclarer, comme nous avons été tentés de le faire dans les années 1970, que le Canada est un pays maritime, qu’il encourage l’utilisation de ses voies navigables, comme il utilise celles du monde entier, mais qu’une telle circulation doit s’effectuer d’une manière qui ne porte pas atteinte à la population

or lose it, stand up for Canada.” On the other hand, we have the constructive message that came out of Minister Cannon’s speech in Whitehorse, Yukon, last year and also what we see written in the Northern Strategy. One challenge facing this committee is which message should take priority. When I go down to the United States, my American colleagues say that Canada is being unilateralist. I tell them that, no, we are not. In fact, we believe that all of our positions are consistent with international law. They point to political statements, and the discussion becomes very interesting because, depending on how you choose to read it, we could look as though we are saying “Canada first means Canada only.” We have never suggested that in terms of the Arctic.

Senator Martin: Thank you very much for your very thoughtful and insightful answers. I am sitting in for Senator Manning.

I am a southerner, a Vancouverite, and have lived in Vancouver for most of my life. Although I have never been to the North, I appreciate the complexity, the sensitivity and the vastness of this very important issue of Arctic sovereignty. I know that Canadians appreciate the importance that the Prime Minister has given the ministries that have Arctic sovereignty as an important priority.

I concur with what you and my colleagues are saying. I have great respect for the Canadian Rangers and the communities in the North.

I think about the circles of influence. Yes, we live in this global community, but the first circle is the self and us. My question relates to what Senator Pépin said about the northern communities.

As a historian, how do you see further involving the northern communities in Arctic sovereignty and security? As a city person and a Canadian, I believe that our sovereignty and security is very important.

Mr. Lackenbauer: That is a huge and excellent question that cuts to the core of what we are trying to get out of our Northern Strategy. One of the wonderful “aha” moments in my life came in Inukjuak community of Nunavik, Northern Quebec. One of the Rangers explained to me that their motto is “Canadians first, first Canadians.” This really is different. I have been enthralled and enthusiastic to see how invested northerners are in Canada. We may not appreciate that in the South. Given all the issues that have arisen in terms of fulfillment or non-fulfillment of

canadienne et à son droit de vivre une vie saine? Une telle approche en matière de gestion ou d’établissement d’un équilibre est difficile à comprendre non seulement pour les Canadiens, mais également pour le reste du monde, étant donné l’ambivalence du message envoyé par Ottawa. D’une part on nous dit : « Exerçons-la ou perdons-la, battons-nous pour le Canada », et, d’autre part, on entend des propos constructifs, comme ceux du ministre Cannon durant un discours prononcé l’an dernier à Whitehorse, au Yukon, ou ceux contenus dans la Stratégie pour le Nord du Canada. L’une des difficultés auxquelles fait face le comité consiste à déterminer quel message devrait être privilégié. Lorsque je me rends aux États-Unis, mes collègues américains me disent que le Canada agit de façon unilatérale. Je leur réponds que non, ce n’est pas le cas. En fait, nous estimons que toutes nos positions sont conformes au droit international. Puis, mes collègues américains attirent mon attention sur des déclarations politiques, et c’est à ce moment que la discussion devient très intéressante puisque, selon le point de vue qu’on décide d’adopter, il est possible de considérer que le fait d’accorder la priorité au Canada revient à exclure les autres pays. Le Canada n’a jamais laissé entendre une telle chose en ce qui concerne l’Arctique.

Le sénateur Martin : Merci beaucoup de vos réponses très réfléchies et très pénétrantes. Je suis ici pour remplacer le sénateur Manning.

Je suis un habitant du sud du pays, un Vancouverois. J’ai vécu à Vancouver la majeure partie de ma vie. Je ne suis jamais allé dans le Nord, mais je suis conscient du fait que cette question très importante de la souveraineté de l’Arctique est complexe, délicate et vaste. Je sais que les Canadiens savent gré au premier ministre d’avoir accordé de l’importance aux ministères qui ont fait de la souveraineté dans l’Arctique une question prioritaire.

Je suis d’accord avec le point de vue exprimé par mes collègues et vous-même. Je respecte énormément les Rangers canadiens et les collectivités du Nord.

Je songe aux zones d’influence. Bien sûr, nous faisons partie d’une collectivité mondiale, mais d’abord et avant tout, il y a nous-mêmes et notre pays. Ma question concerne ce qu’a dit le sénateur Pépin à propos des collectivités du Nord.

À titre d’historien, quel est votre avis à propos d’une participation accrue des collectivités du Nord en ce qui a trait à la souveraineté et à la sécurité dans l’Arctique? En tant qu’habitant de la ville et en tant que Canadien, je crois que notre souveraineté et notre sécurité sont très importantes.

M. Lackenbauer : Il s’agit d’une vaste et excellente question qui touche au cœur de ce que nous tentons de faire avec la Stratégie pour le Nord du Canada. L’une des plus belles révélations de ma vie s’est produite dans la collectivité d’Inukjuak, à Nunavik, dans le nord du Québec. Un Ranger m’a expliqué que la devise des Rangers était la suivante : « Les Canadiens d’abord, d’abord les Canadiens ». Il s’agit de deux choses vraiment différentes. J’ai été séduit et emballé de constater à quel point les résidents du Nord ont leur pays à cœur. Il s’agit d’une chose dont les résidents du sud

comprehensive land claims in the North, still an enduring sense of patriotism and connection to Canada exists, which is the basis upon which our sovereignty lies. It should be celebrated.

Individual northerners such as Mary Simon and Sheila Watt-Cloutier have suggested that sovereignty begins at home. They have said that if we want to use something, we should use it. They say that we need not talk about the need for a presence because we have continuous presence. They live there; this is their homeland.

A number of proposals have come out on how to further integrate northerners into decision making. Activities are taking place in Ottawa. Tomorrow, an Arctic Council strategy session is happening, which will include representatives from the permanent participants and their advisers who will help to set agendas. I have suggested that perhaps we should set up a Canadian version, a domestic version, of the Arctic Council to ensure that decision making is inclusive and that northerners are at the forefront of not only making decisions and setting priorities but also of setting the agenda from the start.

The recent budget included a number of provisions for healthy investments in northern communities. If we consider sovereignty to be healthy, vibrant communities, which is clearly one of the government's main messages, investing in food supplies to ensure that people have access to nutritional and relatively affordable food is key. Education is a very wise investment, and investments in the Canadian Rangers is very close to the heart of many northerners.

Northerners serve in the Canadian Forces at a rate of five to six times the national average, and it is interesting that we are asking them to sign up even more because we need more sovereignty. In the North, they say a large degree of sovereignty exists in Grise Fiord. They know fully that they are Canadians.

Maybe I am skirting your question a wee bit because perhaps it may not be entirely appropriate for me to answer it. Maybe northerners can talk about the priorities. Paul Kaludjak, who represents Nunavummiut, will suggest such things as a Nunavut marine council, which was provided for in the land claim agreement to ensure that people living in Nunavut have a say in managing the waters. That is a first step. Even though it is not written into the Nunatsiavut claim, Nunavut claim and Inuvialuit claim, perhaps the country could be proactive and say that it

du pays ne sont pas peut-être pas conscients. En dépit de tous les problèmes qui ont découlé du respect ou du non-respect des revendications territoriales globales dans le Nord, un sentiment de patriotisme persiste chez les résidents du nord du pays, et ceux-ci demeurent attachés au Canada, et il s'agit là du fondement de notre souveraineté. Cela mérite d'être souligné.

Des résidents du Nord comme Mary Simon et Sheila Watt-Cloutier ont fait valoir que la souveraineté commençait à la maison. Elles ont dit que, si nous voulons exercer notre souveraineté, nous devons l'exercer. Elles ont affirmé que nous devions cesser de discuter de la nécessité d'assurer une présence dans la région puisqu'il y a une présence continue dans la région. Les habitants du Nord vivent dans cette région : il s'agit de leur patrie.

Un certain nombre de propositions ont été formulées quant à la manière d'intégrer davantage les résidents du Nord dans le processus décisionnel. Des activités ont lieu à Ottawa. Demain aura lieu une séance de stratégie du Conseil de l'Arctique à laquelle participeront des représentants des membres permanents et leurs conseillers, qui contribueront à l'établissement du programme. J'ai laissé entendre que nous devrions peut-être constituer une version canadienne, une version intérieure du Conseil de l'Arctique pour faire en sorte que le processus décisionnel soit inclusif et que les résidents du Nord occupent un rôle de premier plan non seulement au chapitre de la prise de décisions et de l'établissement des priorités, mais également de l'établissement du programme, et ce, dès le départ.

Le plus récent budget comportait un certain nombre de dispositions relatives à de sains investissements dans les collectivités du Nord. Si nous considérons que la souveraineté passe par des collectivités saines et dynamiques, ce qui correspond manifestement à l'un des principaux messages du gouvernement, il est essentiel d'investir dans l'approvisionnement alimentaire pour faire en sorte que les résidents du Nord aient accès à des aliments nutritifs et relativement abordables. Il est bien avisé d'investir dans l'éducation, et les sommes investies dans les Rangers canadiens ont touché une corde sensible de nombreux résidents du Nord.

Toutes proportions gardées, les résidents du Nord sont de cinq à six fois plus nombreux à rejoindre les Forces canadiennes que la moyenne des résidents des autres régions du pays. À ce titre, il est curieux que nous leur demandions d'être encore plus nombreux à rejoindre les Forces canadiennes sous prétexte que nous avons besoin de forces supplémentaires pour défendre notre souveraineté. Les résidents du Nord affirment qu'il existe un important degré de souveraineté à Grise Fiord. Ils sont tout à fait conscients du fait qu'ils sont Canadiens.

Si j'ai un peu l'air d'éluder votre question, c'est peut-être parce que j'estime ne pas être pleinement qualifié pour y répondre. Les résidents du Nord sont peut-être mieux placés que moi pour parler des priorités. Paul Kaludjak, qui représente les Nunavummiut, a formulé quelques suggestions, par exemple l'établissement d'un conseil du milieu marin du Nunavut, dont il était question dans l'entente sur les revendications territoriales, conseil qui veillerait à ce que la population du Nunavut ait son mot à dire en matière de gestion des eaux. Il s'agit d'une première

would be great to have all the different northern people come together and have a say in managing these waters. Even if in strict legal terms it does not add more weight to our claims that these are internal waters, I would like to see a foreign country come in and try to undermine the Inuit who have lived here for millennia. We have interesting mechanisms.

The Chair: We are almost out of time, but I would like to have a quick comment on NORAD, separate from the other bodies.

I will put you on the spot a little and ask, if one thing could come out of the Chelsea, Quebec, conference, what would that be?

Mr. Lackenbauer: That is a wonderful question. I am of two minds about the Chelsea conference. If it is relating to littoral states getting together to reaffirm the message that they will cooperate in sorting out the extended continental shelf, it is absolutely appropriate. I am not popular with my friends in permanent participant groups when I say this. It is appropriate for the states to get together and talk about this as states because, at the end of the day, UNCLOS is a state-based system. If the issue in the discussion crosses over into the social and economic realm, then it could potentially undermine the Arctic Council.

I am sure Mr. Kessel will say, with which I agree, that having a meeting such as the one at Chelsea is not incompatible with the Arctic Council. Those sorts of meetings can occur. These are two different tracks, two streams, that can be mutually reinforcing. The one thing I do not want to come out of that meeting in Chelsea is that it intrudes on the proper domain of the Arctic Council and undermines the government's message to say that in fact this relates to issues that the Arctic coastal states have to sort out.

In terms of NORAD, we must recognize that NORAD's aerospace and maritime warning missions support Arctic air and maritime domain awareness. We often set it up as though Canada and the U.S. are at odds. In fact, the types of activities that we are undertaking under the auspices of NORAD are mutually reinforcing and, in many ways, reflect the cooperation that we have had for more than half a century. We recognize that NORAD, USNORTHCOM — United States Northern Command — and Canada Command each possess regional responsibilities yet all rely upon one another.

It makes future scenarios such as the ones Senator Dallaire was anticipating a little less scary when we recognize that we are not in a pitched battle with our American allies and that they will not

étape. Même si cela n'est pas inscrit dans la revendication du Nunatsiavut, dans la revendication du Nunavut et dans la revendication des Inuvialuit, le Canada pourrait peut-être prendre une initiative et déclarer qu'il serait merveilleux que tous les peuples du Nord se réunissent et aient voix au chapitre en ce qui concerne la gestion de ces eaux. Même si, sur le plan strictement juridique, cela ne donnerait pas plus de poids à nos prétentions selon lesquelles il s'agit là d'eaux intérieures, j'aimerais bien voir ce qui se passerait si un pays étranger tentait de nuire aux Inuits qui vivent à cet endroit depuis des millénaires. Nous disposons de mécanismes intéressants.

La présidente : Nous avons presque épuisé tout le temps dont nous disposons, mais j'aimerais que vous nous disiez quelques mots à propos de NORAD, pris isolément.

Je vais vous placer dans une position quelque peu délicate et vous poser la question suivante : s'il y a une chose qui pourrait résulter de la conférence de Chelsea, au Québec, quelle serait cette chose?

M. Lackenbauer : C'est une merveilleuse question. J'ai deux opinions quant à la conférence de Chelsea. S'il s'agit d'une réunion d'États côtiers qui souhaitent réaffirmer leur volonté de coopérer en vue de régler la question du plateau continental étendu, j'estime que cette conférence est absolument judicieuse. Les groupes participants permanents, au sein desquels je compte des amis, n'aiment pas beaucoup que je dise cela. J'estime qu'il est judicieux que les États se réunissent et discutent de cette question à titre d'État, car en fin de compte, l'UNCLOS est un système fondé sur les États. En revanche, si l'on fait porter la discussion sur des questions de nature sociale et économique, cela pourrait porter atteinte au Conseil de l'Arctique.

Je suis certain que M. Kessel affirmera — et je suis d'accord avec lui — que le fait de tenir une réunion comme celle qui aura lieu à Chelsea n'est pas incompatible avec les travaux du Conseil de l'Arctique. Des réunions de ce genre peuvent être tenues. Il s'agit de deux voies parallèles, de deux processus qui peuvent se renforcer mutuellement. S'il y a une chose que l'on doit éviter de faire durant la réunion de Chelsea, c'est de jouer dans les plates-bandes du Conseil de l'Arctique et de compromettre le message du gouvernement en affirmant que, dans les faits, la réunion porte sur des problèmes que les États côtiers de l'Arctique doivent régler.

Pour ce qui est du NORAD, nous devons être conscients du fait que ses missions d'alerte aériennes et maritimes contribuent à la connaissance du territoire aérien et maritime de l'Arctique. On présente souvent les choses comme si le Canada et les États-Unis étaient en conflit. En fait, les activités du type de celles que nous menons dans le cadre du NORAD profitent aux deux pays, et, à de nombreux égards, témoignent de la coopération canado-américaine, laquelle remonte à plus d'un demi-siècle. Nous reconnaissons que le NORAD, le USNORTHCOM — le Commandement du Nord des États-Unis — et Commandement Canada doivent chacun assumer des responsabilités régionales, tout en se soutenant les uns les autres.

Lorsque nous prenons conscience du fait que nous ne sommes pas engagés dans une bataille rangée avec nos alliés américains et qu'ils ne nous abandonneront pas à la première occasion parce

abandon us at the first moment because they disagree with us over the transit status of these waters in the Northwest Passage. At the end of the day, evolving the relationship between USNORTHCOM and Canada Command, capitalizing on mutual defence interests, expanding this in terms of civil support interest, may actually be a signal of how we can resolve political disagreements between allies.

In essence, it is turning to organizations such as NORAD and demystifying this notion that Uncle Sam is constantly casting covetous eyes up at Canada and wants to take Canadian resources. Hopefully my historical work that will come out in the next couple of years will recast much of that narrative, and it will show that what is remarkable about situations such as the Distant Early Warning Line, or DEW Line, is the fact that Canada and the U.S. got along so well. Despite our neurotic insecurities about sovereignty, which often deal with our concerns that we have not invested enough in our North, at the end of the day, the Americans have been accommodating allies, and it is amazing that they have been as patient with us as they have.

The Chair: I could not agree with you more on that latter point.

Senator Dallaire: The premise of your optimistic perspective of the Arctic and circumpolar security lies on a reasonably stable geopolitical situation in the world. When that waterway becomes as wide open as the oceans, where we have all manner of submarines, ships and defence capabilities deployed, and where people can deploy systems that can reach New York from up there, I contend that the scenario may change due to the nature of the protectionist security that nation states impose. More assets will be moving there, one way or another.

When you look at the strategic impact of energy dependency; the Russian energy card; the Medvedev doctrine beyond Riga, Latvia, and Bucharest, Romania; India's increasing global presence; and security of coastal water, then the energy card will shift significantly to the North.

I would contend that if we do not have people who are from the South who are capable of doing far more than just surviving and fishing Arctic char, we do tend to run the risk of finding either ourselves or our environment protected by someone else. Do you not think we should be proactive?

Mr. Lackenbauer: We certainly should be proactive; I fully agree with your comments, Senator Dallaire. More activity will potentially lead to much more unpredictability, for sure.

When we are looking at the region, however, a comment made to me by someone up North was that if we are still reliant on oil and gas by the time the resources at the North Pole are accessible, we are doomed as a species anyway. Therefore, what is the

qu'ils ne sont pas d'accord avec nous à propos du statut accordé aux eaux du passage du Nord-Ouest, les scénarios d'avenir du genre de celui qu'anticipait le sénateur Dallaire deviennent un peu moins terrifiants. Au bout du compte, le fait de renforcer les liens entre le USNORTHCOM et Commandement Canada, de tirer parti de nos intérêts communs en matière de défense et de soutien civil pourrait nous donner une idée de la manière dont nous pouvons régler les désaccords politiques entre alliés.

Pour l'essentiel, il s'agit de recourir à des organisations comme le NORAD et de démystifier cette notion selon laquelle l'Oncle Sam observe constamment le Canada avec convoitise et veut faire main basse sur les ressources canadiennes. J'espère que mes travaux de nature historique, qui seront publiés au cours des deux ou trois prochaines années, jetteront une nouvelle lumière sur une telle vision des choses, et qu'ils permettront de faire ressortir des choses extraordinaires, par exemple la collaboration harmonieuse du Canada et des États-Unis en ce qui concerne le Réseau avancé de pré-alerte, le RAPA. En dépit de notre insécurité névrotique en matière de souveraineté, qui découle souvent de notre crainte de n'avoir pas suffisamment investi d'argent dans le Nord, au bout du compte, les Américains se sont révélés être des alliés accommodants, et il est incroyable qu'ils aient fait preuve d'une telle patience à notre égard.

La présidente : Je suis absolument d'accord avec vous là-dessus.

Le sénateur Dallaire : Votre point de vue optimiste sur l'Arctique et la sécurité circumpolaire repose sur une prémisse : une situation géopolitique assez stable dans le monde. Le jour où cette voie navigable sera grande ouverte comme les océans, il y aura toutes sortes de sous-marins, de navires et de moyens de défense qui y seront déployés, et les gens peuvent déployer depuis cet endroit-là des systèmes permettant d'atteindre New York — je soutiens que le scénario pourrait changer étant donné la nature de la sécurité protectionniste que les États-nations imposent. Il y aura plus de mouvements là, d'une façon ou d'une autre.

Si on s'attache à l'impact stratégique de la dépendance énergétique, au dossier de l'énergie chez les Russes, à la doctrine Medvedev au-delà de Riga, en Lettonie, et de Bucarest, en Roumanie, au rayonnement de plus en plus grand de l'Inde dans le monde et à la sécurité des eaux côtières, on constate que le Nord occupera une place beaucoup plus importante dans le dossier de l'énergie.

À mon avis, s'il n'y a pas des gens du Sud aptes à faire bien plus que survivre simplement dans le Nord et à y pêcher l'omble arctique, nous risquons bel et bien de nous retrouver dans une situation où c'est quelqu'un d'autre qui protège notre environnement. À votre avis, ne faudrait-il pas que nous soyons proactifs?

M. Lackenbauer : Nous devrions certainement être proactifs; je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire, sénateur Dallaire. Plus il y aura d'activité, plus il y aura potentiellement d'imprévisibilité, c'est certain.

En regardant la région, tout de même, il me vient à l'esprit une remarque que quelqu'un m'a faite dans le Nord : si nous sommes encore dépendants du pétrole et du gaz naturel au moment où les ressources du pôle Nord deviendront accessibles, nous sommes

difference? I do not mean it to be a cheeky answer, but in a way it is suggesting the possibility of more unpredictability. The key is to undertake the stability measures now, and that includes a defence component. I do not mean to suggest that I do not believe investments should be made in the Canadian Forces. They should, but I am suggesting that it must be part of a broader government strategy that is sensitive, aware and attuned to a grand strategy, which includes the interests of our allies such as the United States.

The Chair: Thank you very much. We have appreciated the comments of Mr. Lackenbauer, Associate Professor and Chair of the Department of History, *St. Jerome's University*, and the co-author of *Arctic Front: Defending Canadian Interests in the Far North*.

We appreciate your comments and your very frank answers today.

Ladies and gentlemen, our next guest on the topic of Canadian Arctic sovereignty and security is Mr. Alan Kessel, Legal Adviser, Foreign Affairs and International Trade Canada, DFAIT, the man with all the legal answers. We will hear your presentation now.

[Translation]

Alan H. Kessel, Legal Adviser, Department of Foreign Affairs and International Trade Canada: Thank you, Madam Chair. It is always a pleasure to be here. I have a brief text with me that has been distributed to you.

[English]

I find it very useful to put matters in context, and I hope you have the deck there as well.

This is a topic of current interest and has been for most of us in this area for many years. The current interest comes, of course, from the growing melting of the ice. I will try to demystify some of the issues to try to take some of the mythologies and turn them into realities in the next eight minutes.

As you know, the government's approach to the Arctic Region is through its Northern Strategy and is built on four primary objectives; they are on page 2 of the deck.

One of these objectives is to exercise Canada's sovereignty in the Arctic, as international interest in the region increases. It is important to remember the lexicon we are using, especially as Canadian officials, Canadian government and members of Parliament; we refer to the exercise of sovereignty in our North. The tendency is to talk about claiming sovereignty in our North. That is a misnomer; you do not claim something that you own. It does, however, create an uncertainty in the minds of those who are mischievous, for example, if the wrong language is used. Throughout my presentation and in any discussion of Canada

condamnés à nous éteindre comme espèce de toute façon. Alors, à quoi bon? Je ne cherche pas à faire mon petit impertinent, mais, d'une certaine façon, il y a là la possibilité d'une imprévisibilité accrue. La clé consiste à prendre dès maintenant des mesures pour garantir la stabilité, ce qui comprend un élément de défense. Je ne veux pas laisser entendre qu'il ne faudrait pas investir dans les Forces canadiennes. Il faudrait le faire, mais j'entends que cela doit s'inscrire dans une stratégie gouvernementale globale affûtée, arrimée à une grande stratégie qui tienne compte des intérêts de nos alliés, comme les États-Unis.

La présidente : Merci beaucoup. Nous avons apprécié les observations de M. Lackenbauer, professeur agrégé et directeur du Département d'histoire, *St. Jerome's University* et coauteur d'*Arctic Front : Defending Canadian Interests in the Far North*.

Nous apprécions les observations que vous avez faites et les réponses très franches que vous avez données aux questions posées aujourd'hui.

Mesdames et messieurs, le prochain invité qui nous parlera de souveraineté et de sécurité dans l'Arctique canadien est M. Alan Kessel, conseiller juridique, Affaires étrangères et Commerce international Canada, MAECI, qui a réponse juridique à tout. Nous sommes prêts à écouter votre exposé.

[Français]

Alan H. Kessel, conseiller juridique, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Madame la présidente, je vous remercie. C'est toujours un plaisir d'être parmi vous. J'ai avec moi un court texte qu'on vous aura distribué.

[Traduction]

Il me paraît très utile de situer ces questions dans leur contexte, et j'espère que vous avez la présentation aussi.

C'est une question d'actualité qui nous intéresse, la plupart d'entre nous, depuis bien des années déjà. Si la question est d'actualité, bien entendu, cela tient à la fonte des glaces. Je vais essayer de démystifier certaines des questions qui se présentent, d'évacuer certains des mythes au profit de la réalité, au cours des huit prochaines minutes.

Comme vous le savez, le gouvernement applique dans la région de l'Arctique une Stratégie pour le Nord qui repose sur quatre objectifs principaux; vous les trouverez à la page 2 de la présentation.

Un de ces objectifs consiste à exercer la souveraineté canadienne dans l'Arctique, au fur et à mesure que l'intérêt des autres pays pour la région s'accroît. Il importe de se rappeler le vocabulaire que nous employons, surtout en tant que responsables canadiens, représentants du gouvernement canadien et parlementaires; nous disons qu'il s'agit d'exercer la souveraineté dans notre région du Nord. On a tendance à dire qu'il s'agit de revendiquer la souveraineté dans la région. C'est mal dit, on ne saurait revendiquer ce qui nous appartient déjà. Par contre, un mauvais choix de terme peut créer de l'incertitude dans

and what it is, we exercise our sovereignty in the North as we do on Vancouver Island or in Newfoundland and Labrador, particularly.

Much of what we do in DFAIT is the management of our disputes with our Arctic neighbours. Predominantly, the most important thing coming along from an economic point of view is the delineation of the outer limit of the continental shelf. Without getting too technical, essentially, there is an international legal framework within which countries that are a party to the United Nations Convention on the Law of the Sea have agreed that you cannot have more than you are entitled to in terms of continental shelf, and you cannot have less than you are entitled to in terms of continental shelf. The trick is just to measure it. It is easy for us to measure our continental shelf on the East Coast — we do not have one on the West Coast — but it is more difficult to measure in the Arctic because of the environment. Ice-covered area is very difficult to measure.

However, I am trying to demystify the notion of some major race for territory up there. You cannot have more than you are entitled to, and you cannot have less. Therefore, there is no race. We agreed on that, and I will get to that in a minute when we discuss the Ilulissat Declaration from Greenland.

Page 3 gives you the bottom line, the facts. A significant decrease in the extent of sea ice since 1968 has occurred and will continue. However, climate change and diminishing ice pose no threat to ownership of lands, islands and waters of the Canadian Arctic. They are Canadian and will remain so. Canadian Arctic sovereignty is long-standing, well established and based on historic title.

The stark reality is that there seems to be a confluence of questions of sovereignty and questions of security. If you have a house and someone runs through your backyard in the middle of the night, you do not lose sovereignty of your house. You still own it. You may question the security of your backyard, and you may want to look into that, but you do not lose ownership of something just because you question whether it is secure enough. That is key in understanding this particular issue because once you start falling into the realm of “If it is not secure, it is not mine,” I think you have lost much of your argument. It is always yours. How you secure it is an issue of policy or politics or capacity. However, many parts of Canada are pretty open, as all of you know.

The other mythology is that somehow the whole place is up for grabs; that is not at all the case. We have three disputes, all very well managed, that you will see on your little map. The one that

l'esprit des malins, par exemple. Cela vaut pour l'ensemble de mon exposé et pour toute discussion sur le Canada et ce qu'est le Canada : nous exerçons notre souveraineté dans le Nord comme nous le faisons sur l'île de Vancouver ou à Terre-Neuve-et-Labrador, en particulier.

La gestion des différends que nous avons avec nos voisins dans l'Arctique représente une bonne part du travail que nous faisons au MAECI. Avant toute chose, d'un point de vue économique, c'est la délimitation du plateau continental qui compte. Sans m'engager dans des explications trop techniques, je dirai que, essentiellement, il y a un cadre juridique international où les pays adhérant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer se sont entendus pour dire qu'un pays ne peut prétendre à plus que la part du plateau continental à laquelle il a droit ni avoir moins que ce à quoi il a droit. Il s'agit simplement de faire les mesures nécessaires. Il est facile pour nous de mesurer notre plateau continental sur la côte est — nous n'en avons pas sur la côte Ouest —, mais il est plus difficile de le faire dans l'Arctique, vu l'environnement. Il est très difficile de faire des mesures dans les zones couvertes de glace.

J'essaie tout de même de démystifier l'idée selon laquelle il y aurait une ruée vers les territoires à prendre dans le Nord. Vous ne pouvez réclamer plus que ce à quoi vous avez droit et vous ne pouvez en avoir moins. Il n'y a donc pas de ruée. Nous sommes d'accord là-dessus, et j'y arriverai dans une minute au moment de parler de la Déclaration d'Ilulissat, au Groenland.

La page 3 vous donne l'essentiel, les faits. Depuis 1968, l'étendue des glaces marines diminue et continue de diminuer aujourd'hui même. Cependant, les changements climatiques et la diminution de la couverture glaciaire ne posent aucune menace pour la propriété des terres, des îles et des eaux de l'Arctique canadien. Ils sont la propriété du Canada et ils le demeureront. La souveraineté canadienne dans l'Arctique existe de longue date; elle est fermement établie et se fonde sur un titre historique.

Pour le dire directement, la réalité, c'est qu'il semble y avoir une convergence des questions de souveraineté et des questions de sécurité. Si vous êtes propriétaire d'une maison et que quelqu'un traverse votre cour arrière à la course au milieu de la nuit, vous ne perdez pas votre souveraineté sur la maison en question. Vous en êtes toujours propriétaire. Vous allez vous interroger sur la sécurité de votre cour arrière et vous allez peut-être vouloir étudier le problème, mais vous ne cessez pas d'être le propriétaire de la maison simplement parce que vous vous posez des questions sur le degré de sécurité qu'il y a là. C'est un élément clé pour comprendre la question particulière qui nous intéresse ici, car dès qu'on tombe dans l'idée selon laquelle « si ce n'est pas bien protégé, ça ne m'appartient pas », je crois que le débat est pour une bonne part perdu. Ça vous appartient toujours. Ce que vous faites pour en assurer la sécurité relève des orientations gouvernementales, de la politique, de la capacité. Tout de même, de grands pans du Canada sont assez ouverts à la circulation, comme vous le savez tous.

L'autre mythe, c'est à qui sera le premier arrivé sur les lieux pour s'emparer du territoire; ce n'est pas du tout le cas. Nous avons trois différends dans la région, tous étant très bien gérés,

you have heard most about probably has been Hans Island. That has been in the news. That is a dispute that we have with Denmark. When Canada and Denmark together were delineating the line up the channel, we arrived at the island and said, "That is Canadian," and they said, "No, that is Danish," so we said, "Okay, let us just go around the island for now." We kept going up the channel, and we have done the delineation. It is a tiny little island with no resources. All the maritime resources are in our territory or the Danish territory. There is no argument as to that, but we do have an issue as to who owns that island. We believe it is ours. They believe it is theirs. We have not yet gone to war on it and do not intend to. We do talk to each other, and we will manage this as we have managed other matters.

Essentially, it is one little island out of 36,563 islands of the Canadian archipelago, and the dispute is only about the island, as I mentioned, not about surrounding waters. We have been on this diplomatic track since 2005, which is to look at how we can resolve this to our mutual interest and benefit, and we continue to do that.

The next one is also with our Danish friends, and that is up in the Lincoln Sea; it is a very tiny little dispute. I should mention that probably 300 to 400 maritime disputes exist in the world. We have very few. It is two small zones, 31 and 34 square nautical miles together, north of Ellesmere Island, and it is in dispute as a result of a disagreement about how to measure the equidistance line between Ellesmere Island and Greenland. It all boils down to whether a rock is a rock or a rock is more than a rock. However, we will do that, and, as you can see, it is something we also will manage peacefully.

The dispute that is very interesting — and I think you got into it a little already — is the Beaufort Sea. That is essentially a dispute over the Canada and the U.S. maritime border north of the Yukon and Alaska. The wedge shape on the map indicates the difference between the Canadian interpretation and the American interpretation of an 1825 treaty between Russia and the U.K., which set the 141st meridian as a boundary between the two countries.

Canada depends on this to determine the 141st degree of longitude as the definitive maritime boundary. In the actual treaty itself, it says, "jusqu'à la Mer Glaciale," and our view is that "jusqu'à la Mer Glaciale" has continued up. The Americans view is "jusqu'à la Mer Glaciale" is right there at the shore. Clearly, we have a dispute.

The area concerns about 6,250 square nautical miles, and that, too, will ultimately be sorted out in accordance with international law and also between ourselves.

comme vous pouvez le voir en jetant un coup d'œil à votre petite carte. Celui dont vous avez entendu le plus parler, c'est probablement celui qui touche l'île de Hans. Cela a fait les manchettes. C'est un différend que nous avons avec le Danemark. Lorsque le Canada et le Danemark ont essayé de tracer ensemble la ligne le long du canal en question, arrivés à l'île de Hans, nous avons dit : « C'est canadien », ce à quoi ils ont répondu : « Non, c'est danois. » À ce moment-là, nous avons dit : « D'accord, oublions cette île pour l'instant. » Nous avons continué à remonter le canal et avons achevé de délimiter le territoire. C'est une petite île qui ne comporte aucune ressource. Toutes les ressources maritimes se trouvent sur notre territoire ou sur le territoire danois. Personne ne conteste cela, mais il y a la question de savoir à qui appartient l'île. Nous croyons qu'elle nous appartient à nous. Ils croient qu'elle leur appartient à eux. Nous ne nous sommes pas déclaré la guerre à ce sujet ni n'avons l'intention de le faire. Nous nous parlons quand même et nous allons gérer cette question comme nous avons géré les autres.

Essentiellement, c'est une petite île parmi les 36 563 îles qui forment l'archipel canadien, et le différend porte sur l'île uniquement, comme je l'ai dit, et non pas sur les eaux environnantes. Nous avançons sur ce chemin diplomatique depuis 2005; il s'agit de savoir comment nous pouvons régler la question d'une façon qui sera à l'avantage des deux parties, travail auquel nous nous appliquons toujours.

Le prochain différend concerne nos amis danois, lui aussi, c'est celui de la mer de Lincoln; c'est un minuscule différend. Je devrais dire qu'il y a probablement entre 300 et 400 différends maritimes dans le monde en ce moment. Nous sommes parties à très peu d'entre eux. Il y a deux petites zones de 31 et de 34 milles nautiques carrés, au nord de l'île d'Ellesmere, qui sont en cause, du fait d'un désaccord sur la façon de tracer la ligne équidistance entre l'île d'Ellesmere et le Groenland. Il s'agit essentiellement de distinguer les rochers des îles. C'est une tâche que nous allons quand même arriver à accomplir et, comme vous pouvez le voir, c'était une question que nous allons aussi gérer de manière pacifique.

Le différend qui est très intéressant — et je crois que vous avez déjà abordé la question — c'est celui qui touche la mer de Beaufort. C'est essentiellement un des accords sur la frontière maritime canado-américaine au nord du Yukon et de l'Alaska. Le triangle qu'on voit sur la carte illustre la différence entre l'interprétation canadienne et l'interprétation américaine d'un traité de 1825 conclu entre la Russie et le Royaume-Uni, qui fixe au 141^e méridien la frontière entre les deux pays.

Le Canada compte là-dessus pour déterminer que le 141^e degré de longitude constitue la frontière maritime définitive. Dans le traité lui-même, on dit que cela va « jusqu'à la mer Glaciale; selon nous, c'est « jusqu'à la mer Glaciale » et ça continue vers le haut. Selon les Américains, c'est « jusqu'à la mer Glaciale » et ça s'arrête là. Clairement, il y a un différend là-dessus.

La zone touchée fait 6 260 milles nautiques carrés environ. Nous allons régler cette question-là aussi en conformité avec le droit international et en nous entendant.

You listened to Mr. Lackenbauer talking about the hydrocarbon issue. I am probably less pessimistic than he is, but certainly in terms of North American energy security, the earlier that we can measure, at least, the quantities of oil and gas that we have up there, the better for securing our future.

We do provide leases for the area that is in dispute, as do the Americans. However, there is a moratorium on actual use.

The dispute that has everyone's hair on the back of their neck up, of course, is the Northwest Passage discussion, and that has gone into the realm of mythology. This is, in fact, not a dispute about land. There is no dispute that the waters are Canadian. The issue is control over foreign navigation — in essence, the right to transit, or the legal status of these Canadian waters.

Canada has determined that these are internal waters of Canada and that we have an unfettered right to regulate it as we would land territory. The U.S. disagrees, contending that it is a strait used for international navigation and runs through the Canadian Arctic archipelago, thus giving foreign vessels the right of passage through these waters. Clearly, we disagree, and during the Shamrock Summit a number of years ago, both Canada and the U.S. decided it was time to take a look at it. We came up with an agreement, the 1988 Canada-U.S. Arctic cooperation agreement to govern U.S. icebreaker movements through this area. The U.S. must seek consent for U.S. government icebreakers to use these waters, and the agreement has been respected and worked well for both sides since 1988. Therefore, the other mythology of people freewheeling through this place is not entirely true.

The other issue that is clear is that the waters are ours, the bottom of the seabed is ours, the resources are ours, and we consider them internal. The key words for us, of course, are "strait used for international navigation" as it is legally understood. This has never been a strait used for international navigation. It is been covered in ice for millennia. You cannot create something out of something that never was.

We believe the U.S. has particular interests in straits around the world and has a geopolitical interest in ensuring in its mind that straits, wherever they are, are open to navigation. Clearly this is an exception, but we understand their view.

The Chair: I will just have you comment on the extended continental shelf because we are over in our time here, and then we will deal with the other issues through questions.

Vous avez entendu M. Lackenbauer parler des hydrocarbures. Je suis probablement moins pessimiste que lui, mais, certes, du point de vue de la sécurité énergétique de l'Amérique du Nord, il faut tout au moins mesurer les quantités de pétrole et de gaz naturel qu'il y a dans le Nord, pour mieux assurer notre avenir, et le plus tôt sera le mieux.

Nous accordons quand même des concessions dans le secteur qui fait l'objet du litige, comme le font les Américains. Par contre, il y a un moratoire sur l'exploitation.

Le différend qui excite tout le monde, bien entendu, c'est celui qui touche le passage du Nord-Ouest, qui est entré dans le domaine du mythe. De fait, le différend ne porte pas sur la question des terres. Il n'y a pas de différend sur les eaux elles-mêmes qui sont canadiennes. Le problème concerne le contrôle exercé sur la navigation étrangère — essentiellement, le droit de transit, ou le statut des eaux canadiennes en question d'un point de vue juridique.

Le Canada a déterminé que cela fait partie de ses eaux intérieures que nous avons le droit de les réglementer sans limite comme s'il s'agissait de terres. Les États-Unis, qui ne sont pas d'accord, affirment qu'il s'agit d'un détroit à l'usage de la navigation internationale qui traverse l'archipel arctique canadien, de sorte que les navires étrangers y ont un droit de passage. Cela ne fait aucun doute, nous ne sommes pas d'accord sur la question — et durant le sommet de Shamrock il y a quelques années de cela, le Canada et les États-Unis ont décidé que le moment était venu de s'attaquer au problème. Nous en sommes arrivés à un accord, l'accord canado-américain de 1988 sur la coopération dans l'Arctique, qui régit les mouvements des brise-glaces. Les États-Unis doivent demander notre permission pour que les brise-glaces américains évoluent dans ces eaux; l'accord est respecté et fonctionne bien pour les deux parties depuis 1988. De ce fait, l'autre mythe, selon lequel on y circule comme on veut, n'est pas tout à fait vrai.

L'autre question qui est claire, c'est que ce sont nos eaux à nous, les fonds marins sont à nous, les ressources sont à nous, et nous les considérons comme des eaux intérieures. L'expression clé, de notre point de vue, c'est, bien entendu « le détroit servant à la navigation internationale » selon la conception juridique de l'affaire. Cela n'a jamais été un détroit servant à la navigation internationale. La zone est couverte de glace depuis des millénaires. On ne peut faire reposer une affaire sur quelque chose qui n'a jamais existé.

Nous sommes d'avis que les Américains ont des intérêts particuliers dans les détroits du monde entier et que, d'un point de vue géopolitique, ils ont intérêt à s'assurer que les détroits, où qu'ils se trouvent, sont ouverts à la navigation. Le cas qui nous occupe ici est clairement une exception, mais nous comprenons le point de vue des Américains.

La présidente : Je vous demanderais simplement de parler du plateau continental étendu dont il est question ici, étant donné que nous avons dépassé le temps alloué, puis nous aborderons les autres aspects de la situation durant la période de questions.

Mr. Kessel: For the extended continental shelf, you can see the two lines; those of you who have it in colour will see an outer white line. That is the continental shelf extension. If and when we do get the full measurements, we expect it to be the size of the three Prairie provinces put together. That is an extraordinary amount of space that will be ours. Together with the four other Arctic littoral states, we are working in concert to ensure that we do this peacefully, as we expect to. In fact, the meeting in Chelsea in a week from now is just an extension of the cooperation of the five Arctic states.

Senator Meighen: The Beaufort Sea dispute map was not terribly clear to me because it is not in colour. Does that set it out better? I see the white line, the extension, and then the black line. What does the black line represent?

Mr. Kessel: If one of your colleagues has a colour one, he can show it to you.

The Chair: We will just have to do that.

Mr. Kessel: I am afraid this is for people under the age of 40 who are able to see it.

The Chair: We will get the colour version and do our homework on this. That is terrific. That is a great overview.

Senator Dallaire: Why not make it the third canal zone of the world? We have the Suez and Panama canals, and we could have the Northwest Passage. Why not create a functionality that is similar to those two canals in its operations and have that accepted?

The second dimension to that is that the underwater transit occurring is significant. Do we have a policy about nuclear-powered vessels, both surface and subsurface in the Arctic, or have we expressed any comment on that?

Mr. Kessel: We have no objection to vessels coming into Canadian waters. We just have a couple of conditions. One is that the vessel has to be up to standard, which is provided by Transport Canada and through the Arctic Waters Pollution Prevention Act. This act was a rather far-sighted piece of legislation from about 20 years ago, which had extended then to 100 nautical miles off our coast and recently, with the Prime Minister's intention to extend it further, has been extended to 200 nautical miles to make it coincide with our EEZ.

If you comply with that condition, as well as have notification to us of your entry into our waters — NORDREG will become mandatory within a few months — then we have no problem. In fact, we are a trading nation. We depend on trade. We are looking at the Churchill base in the Hudson Bay as a potential for increasing grain traffic out of the Prairies. The key is just that you do it under our authority, as in the St. Lawrence or any other Canadian waters. Those waters are no different.

M. Kessel : À propos du plateau continental étendu, voyez les deux lignes ici; ceux qui ont la diapo en couleur verront une ligne blanche. Cela délimite le plateau continental étendu. Si jamais nous obtenons toutes les mesures voulues, nous croyons que cela va ressembler en taille à trois provinces des Prairies mises ensemble. C'est un espace énorme qui nous appartiendra. De concert avec les quatre autres pays bordant l'Arctique, nous travaillons à nous assurer que cela se fera de manière pacifique; nous nous attendons bien à ce que ce soit le cas. De fait, la réunion qui aura lieu à Chelsea dans une semaine s'inscrit dans la coopération des cinq États arctiques.

Le sénateur Meighen : La carte illustrant le différend dans la mer de Beaufort ne m'a pas paru très claire, étant donné qu'elle n'était pas en couleur. Est-ce qu'on voit cela mieux ici? Je vois la ligne blanche, l'extension, puis la ligne noire. Qu'est-ce que la ligne noire représente?

M. Kessel : Si un de vos collègues a une carte en couleur, il pourrait vous montrer cela.

La présidente : Nous allons devoir nous contenter de cela.

M. Kessel : Je crains que ce ne soit pour les gens de moins de 40 ans, qui ont les yeux pour voir cela.

La présidente : Nous allons obtenir la version en couleur et faire nos devoirs. C'est merveilleux. C'était une excellente vue d'ensemble de la situation.

Le sénateur Dallaire : Pourquoi ne pas en faire la troisième zone de canal dans le monde? Il y a le canal de Suez et le canal de Panama, nous pourrions avoir le passage du Nord-Ouest. Pourquoi ne pas créer une entité qui fonctionne à la manière de ces deux canaux et faire accepter cela?

Le deuxième aspect de la situation, c'est qu'il y a un important transit sous-marin. Avons-nous une politique à propos des bâtiments à propulsion nucléaire, qu'ils soient sous-marins ou en surface dans l'Arctique? Avons-nous un point de vue quelconque là-dessus?

M. Kessel : Nous ne nous opposons pas à ce que des navires circulent dans les eaux canadiennes. Nous y attachons seulement quelques conditions. D'abord, le bâtiment doit répondre à une certaine norme, que prévoient Transports Canada et la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. C'est une loi assez prévoyante qui a été conçue il y a 20 ans environ et qui s'est appliquée d'abord à une zone allant jusqu'à 100 milles nautiques au large de notre côte, et, récemment, avec ce que le premier ministre a voulu faire, va jusqu'à 200 milles nautiques au large, pour que ça concorde avec notre ZEE.

Si vous respectez cette condition-là et que vous nous avisez de votre entrée dans les eaux intérieures du Canada — le NORDREG deviendra obligatoire dans quelques mois —, nous ne nous y opposons nullement. De fait, le Canada est un pays commerçant. Nous dépendons du commerce. Nous croyons que Churchill dans la baie d'Hudson peut servir de base pour accroître le trafic de céréales provenant des Prairies. L'essentiel, c'est que vous agissiez sous notre autorité, comme c'est le cas sur le fleuve Saint-Laurent ou dans toute autre voie maritime canadienne. Cela vaut de même pour ces eaux-là.

There is no disagreement with your suggestion. Of course, it is up to Lloyds of London to determine whether they will provide insurance to these vessels. In fact, it is really probably some guys in a room in London determining whether you can go through our Northwest Passage if you have a vessel that is good enough.

Senator Dallaire: What about the nuclear power?

Mr. Kessel: You seem to have more information than I do about what occurs underwater. I would rather allow my colleagues from DND to respond to you on that.

Senator Dallaire: Let me put it another way: With the increased traffic, is there not a requirement directly linked to an increased surveillance capability for surface, let alone subsurface, to ensure that people are meeting those criteria, rather than what we have now, which is the Coast Guard, which is not one of the Armed Forces and is in dire need of being rebuilt?

Mr. Kessel: Senator, I think the Prime Minister has indicated with conviction that Canada will be present and defend our North, as we will everywhere else. Commitments have been made to northerners, to the Rangers and others. There is Joint Task Force (North), JTFN, which you are familiar with, which is our Armed Forces up there. Members of the Armed Forces can probably explain more clearly to you. In terms of delivering on its commitment, this government has certainly done so and will continue to do so.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Kessel, I would like to go back to the matter of the Beaufort Sea. What steps have been taken — by us and by the Americans? What action are we taking to find an international legal solution to our dispute with the Americans? Where are we in those efforts to find a solution?

[English]

Mr. Kessel: This government has made a strong commitment to settle disputes with our neighbours. A large amount of work is done at the scientific level before we can even go into a discussion as to how we settle this particular thing. As far as we are concerned, we are sticking with the Canadian position to date because we say that it is in a treaty.

On the practical level, both Canada and the United States are working together to figure out just what is there, what is on the seabed and where the continental shelf is.

This past summer and for the past three summers, and probably for next summer, the Coast Guard vessel CCGS *Louis S. St-Laurent*, together with the USS *Healy*, has been mapping that area. Scientists tell us they cannot give us enough information to have a sensible discussion about this matter until they have done their mapping.

Personne n'est en désaccord avec ce que vous proposez. Bien sûr, il appartient à la Lloyds of London de déterminer si elle assurera les bâtiments en question. De fait, ce sont probablement des types réunis dans une salle quelque part à Londres qui vont déterminer si vous pouvez, oui ou non, transiter par notre passage du Nord-Ouest, si votre bâtiment est de qualité suffisante.

Le sénateur Dallaire : Et la propulsion nucléaire?

M. Kessel : Vous semblez être mieux renseigné que moi sur les activités sous-marines. J'aimerais mieux laisser à mes collègues du MDN le soin de répondre à cette question-là.

Le sénateur Dallaire : Je reformulerai donc : vu qu'il y a aura une circulation accrue, n'y a-t-il pas une obligation à assumer directement en rapport avec la capacité de surveillance accrue des navires de surface, sans compter même les sous-marins, pour s'assurer que les gens en question répondent aux critères établis, plutôt que d'avoir la situation que nous avons en ce moment, qui suppose l'intervention de la Garde côtière, laquelle ne fait pas partie des forces armées et qui a désespérément besoin d'être rebâtie?

M. Kessel : Sénateur, je crois que le premier ministre l'a signalé de manière convaincante : le Canada sera présent dans notre Nord, il défendra notre Nord, comme nous le ferons partout ailleurs. On s'est engagé envers les habitants du Nord, envers les Rangers et d'autres personnes. Il y a la Force opérationnelle interarmées (Nord), la FOIN, que vous connaissez, et qui nous tient lieu de forces armées dans le Nord. Des membres des forces armées seraient probablement mieux placés que moi pour vous expliquer clairement la situation. Pour ce qui est d'honorer son engagement, on peut dire que le gouvernement en place l'a certainement fait et qu'il continuera de le faire.

[Français]

Le sénateur Nolin : Monsieur Kessel, j'aimerais revenir sur la question de la mer de Beaufort. Où en sont les étapes — les nôtres et ceux des Américains? Que mettons-nous en œuvre pour trouver une solution internationale légale à notre différend avec les Américains? Où en sommes-nous dans ces efforts en vue de trouver une solution?

[Traduction]

M. Kessel : Le gouvernement en place s'est engagé fermement à régler les différends avec ses voisins. Il y a beaucoup de travail scientifique qui se fait avant que nous puissions même entamer une discussion sur la manière de régler cette question particulière. Quant à nous, nous nous en tenons à la position qui a été celle du Canada jusqu'à maintenant : cela fait partie d'un traité.

Concrètement, le Canada et les États-Unis travaillent ensemble à déterminer ce qui se trouve là, ce qui se trouve dans les fonds marins et où se trouve le plateau continental.

Depuis trois étés, le NGCC *Louis S. St-Laurent* de la Garde côtière et l'USS *Healy* cartographient la zone. Ils l'ont fait l'été dernier aussi et ils le feront probablement l'été prochain. Les scientifiques nous disent qu'ils ne pourront nous donner assez d'informations pour que nous ayons une discussion intelligente sur la question tant qu'ils n'auront pas terminé le travail de cartographie.

Both Canada and the U.S. have agreed that we need to have good scientific information, and that is the stage that we are at for the Beaufort Sea dispute.

[*Translation*]

Senator Nolin: I understand that aspect and I think it is highly useful. It will ultimately permit joint management of the sovereignty of a territory over which we do not agree, but the fact remains that, with regard to the territory in question, unless we reach a settlement — and I do not get the impression we are reaching a settlement — the two countries will eternally disagree over ownership of or sovereignty over that wedge at the bottom of the Beaufort Sea and we will have to be satisfied with harmonious joint management of that territory.

[*English*]

Mr. Kessel: You have raised some very important points. They indicate just how well Canada and the U.S. get along, even in the area where we do have a dispute over the maritime boundary. I would prefer not to call it conflict because conflict implies much more.

Senator Nolin: It is a simple disagreement.

Mr. Kessel: It is actually a complicated disagreement. The fact is that a disagreement exists. However, we live in a practical environment, and we are not ratcheting up any discussion that would avoid a sensible approach to looking at what the mutual interests are there. Our mutual interest is to resolve the dispute, to make it go away. Canada has an obligation in 2013 to make its submission to the commission on the continental shelf. We would like to at least have started working to reduce what you call a conflict, or dispute, so that we can then go to the commission and say, “Look, there is nothing on the Canada-U.S. border.” If not, then we will find an accommodation to our mutual interest in any event.

At the moment, the scientists are doing fabulous work. We are learning facts that we never knew about the continental shelf. This will have an influence on what positions Canada and the U.S. take for what resources are out there and what our North American interests are. For the moment, we talk to each other about this.

The Chair: You implied that the testing will continue over next summer. Is there some definitive end point to this?

Mr. Kessel: We have to submit by 2013. The mapping will continue probably for another two years. We are in the process of testing new Canadian-invented equipment, which are autonomous underwater vehicles up in the area — maybe one of your witnesses has mentioned that. This is to allow us to measure the seabed, but we are finding it difficult to deal with variable ice and so on.

For now, we expect to be putting in our submission in 2013. We have had extremely good weather in the south, which is the Beaufort Sea. We have had variable weather in the north, north of

Le Canada et les États-Unis ont convenu du fait qu'il nous faut de solides informations scientifiques et que c'est à ce stade-là que nous en sommes pour ce qui est du différend dans la mer de Beaufort.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Je comprends cette dimension et je pense que c'est fort utile, cela permettra, à la limite, une cogestion sur la souveraineté d'un territoire sur lequel on ne s'entend pas, mais il n'en reste pas moins qu'au sujet du territoire en question, à moins qu'on en arrive à un règlement — et je n'ai pas l'impression qu'on n'arrive à ce règlement —, les deux pays vont éternellement être divergents sur la propriété ou la souveraineté de ce triangle au fond de la mer de Beaufort, et nous devons nous satisfaire d'une cogestion harmonieuse de ce territoire.

[*Traduction*]

M. Kessel : Vous avez soulevé quelques questions très importantes. Elles font voir à quel point le Canada et les États-Unis s'entendent bien, même là où il y a un différend à propos de la frontière maritime. J'évite le terme conflit, qui est nettement plus chargé.

Le sénateur Nolin : C'est un simple désaccord.

M. Kessel : De fait, c'est un désaccord compliqué. Le fait est qu'il existe un désaccord. Tout de même, nous évoluons dans un contexte pratique où nous n'allons pas intensifier inutilement une discussion et éviter ainsi l'approche raisonnée qui fait voir les intérêts réciproques des parties. Notre intérêt réciproque, c'est de régler le différend, de l'éliminer. D'ici 2013, le Canada doit présenter à la commission ses arguments sur le plateau continental. Nous voulons tout au moins commencer à atténuer ce que vous appelez un conflit, ou un différend, pour que nous puissions nous adresser à la commission en disant : « Regardez, il n'y a pas de problèmes à la frontière canado-américaine. » Sinon, nous allons trouver de toute manière un arrangement qui convient aux deux parties.

En ce moment, les scientifiques font un travail extraordinaire. Nous acquérons des connaissances inédites sur le plateau continental. Cela aura une incidence sur ce que le Canada et les États-Unis adopteront comme position quant aux ressources qui existent et ce que sont nos intérêts en Amérique du Nord. Pour l'instant, nous discutons de la question entre nous.

La présidente : Vous avez laissé entendre que les tests se poursuivraient l'été prochain. Y a-t-il un délai ferme prévu pour ces travaux?

M. Kessel : Nous devons présenter nos résultats en 2013. La cartographie se poursuivra probablement pendant deux années encore. Nous sommes en train de mettre à l'essai du matériel inventé au Canada, c'est-à-dire des véhicules sous-marins autonomes —, peut-être un témoin vous en a-t-il parlé. Cela doit nous permettre de mesurer les fonds marins, mais la variabilité des glaces et d'autres facteurs nous donnent de la difficulté.

Pour l'instant, nous prévoyons remettre notre soumission en 2013. Le temps a été extraordinairement clément au sud, dans la mer de Beaufort. Le temps a été variable dans le nord, au nord

Ellesmere, and moving ice. It is difficult to put an ice cap on ice that is actually moving; it makes for difficult sleeping. We believe we will be on time for our submission.

Senator Patterson: Thank you for your fascinating presentation. We all hope that the process through the Arctic Council and the UN convention will succeed, but it has been pointed out that the Arctic Council is not a decision-making body; it is a vehicle for cooperation.

From a legal perspective, if this issue, perish the thought, cannot be resolved through this process of science and negotiation, is another mechanism available?

Mr. Kessel: The Arctic Council, as you indicated, does not have any legal effect. It does have a strong moral effect. That is why it is a useful environment to discuss the socioeconomic environmental-type issues. These particular ones we are dealing with off the coast are firmly within the realm of a strict international legal regime, accepted by all of the countries around the Arctic Ocean.

The U.S. has accepted it although they are not a party to UNCLOS. They have indicated they consider vast parts of the convention to be what we call customary international law; therefore, existing as law regardless of whether it is in a convention. They are governing themselves according to that, as are our Russian friends, who have also indicated that they will abide by this, together with our Danish colleagues and our Norwegian colleagues. It is premature to talk about anything with respect to settlement of disputes when we are only at the stage of discussing what is out there.

Senator Patterson: It is international law. Does that mean that international courts are a possible vehicle, if it comes to that?

Mr. Kessel: International law is created by states in order to govern them. Clearly, in any relationship, if you do not resolve matters, you can look to other dispute resolution mechanisms. That does not mean you go to court. It could mean that you talk to each other, you arbitrate, you negotiate; you do any number of things. Most countries would prefer not to go to international courts, unless they have convinced themselves they cannot resolve their own disputes.

As I said earlier, this is premature, although we seem to feel that the disputes can be resolved under the current regime.

Senator Meighen: If I am not mistaken, the Americans are not signatories to UNCLOS.

Mr. Kessel: That is correct.

Senator Meighen: To what extent does that influence or affect negotiations?

de l'île d'Ellesmere, et il y a les glaces en mouvement. Il est difficile de jauger une calotte glacière là où les glaces sont en mouvement; on en perd le sommeil. Nous croyons être en mesure de remettre notre soumission à temps.

Le sénateur Patterson : Merci de ce fascinant exposé. Nous espérons tous que la démarche faisant appel au Conseil de l'Arctique et à la convention de l'ONU réussira, mais quelqu'un a souligné que le Conseil de l'Arctique n'est pas investi du pouvoir décisionnel; c'est un véhicule de coopération.

D'un point de vue juridique, si les travaux scientifiques et la négociation ne permettent pas de régler la question — que le ciel nous en garde —, y a-t-il un autre mécanisme auquel on pourrait recourir?

M. Kessel : Comme vous l'avez dit, le Conseil de l'Arctique n'a pas de poids juridique. Il a tout de même un bon poids moral. C'est pourquoi c'est un lieu pratique pour discuter des questions socioéconomiques de type environnemental. Celles auxquelles nous avons affaire en particulier au large de la côte s'inscrivent bel et bien dans un régime juridique international au sens strict du terme et sont admises comme telles par tous les pays bordant l'océan Arctique.

Les États-Unis ont accepté, même s'ils n'adhèrent pas à l'UNCLOS. Ils ont fait savoir que, à leurs yeux, de grands pans de la convention relèvent de ce que nous appelons le droit international coutumier; par conséquent, ça tient lieu de loi, que ça figure dans une convention ou non. Ils modulent leur conduite sur ce principe, tout comme le font nos amis russes, qui ont signalé eux aussi qu'ils s'en tiendront à cette façon de procéder, à l'instar de nos collègues danois et de nos collègues norvégiens. Il est prématuré de parler du règlement d'un différend, étant donné que nous en sommes seulement à l'étape qui consiste à discuter de ce qui existe.

Le sénateur Patterson : C'est le droit international. Est-ce dire que les tribunaux internationaux représentent un recours possible, si on en vient là?

M. Kessel : Le droit international est l'affaire des États, qui le créent pour se gouverner. Dans toute relation, visiblement, si vous ne réglez pas les problèmes, vous pouvez vous tourner vers d'autres mécanismes de règlement. Ça ne veut pas forcément dire un tribunal. Vous pourriez vous parler, recourir à l'arbitrage, négocier; vous pourriez prendre plusieurs autres mesures. La plupart des pays préfèrent ne pas se tourner vers les tribunaux internationaux, à moins d'être convaincus de ne pouvoir régler leurs différends.

Comme je l'ai dit plus tôt, c'est prématuré, même si nous croyons que les différends peuvent se régler grâce au régime actuel.

Le sénateur Meighen : Si je ne m'abuse, les Américains n'ont pas signé l'UNCLOS.

M. Kessel : Vous dites vrai.

Le sénateur Meighen : Dans quelle mesure cela a-t-il une incidence sur les négociations?

Mr. Kessel: They have agreed that the majority of the content is considered customary international law, meaning they are bound by it anyway. A couple of issues in it they do not feel bound by, but those relate more to dealing with developing countries and other resources. Therefore, we are seeing successive United States administrations, whether Republican or Democrat, essentially complying with what we see in UNCLOS and constructively working with us. We do not believe they will not continue to do so. The Bush administration did, and the Obama administration has indicated that they wish to send this to the Senate for ratification. Maybe with one of their issues out of the way, they will have more time to do that.

The Chair: That might be premature.

Senator Day: Thank you for being here. I think it would be helpful for the record if you could explain “territorial waters,” “economic zone,” and then the continental shelf issue and under which regimes each of these exist.

Mr. Kessel: I will start with internal waters. Essentially, a country puts baselines around its territory. We have done that since 1985; that is, indicated where the baseline is, meaning where the land essentially runs around Canada. Everything inside that baseline is internal. It is not covered by any other regime other than Canada.

The 12 miles from the baseline is the territorial sea within which Canada is totally sovereign, meaning it controls everything within that, except that innocent passage through there by some vessels is allowed with no reason to stop them as long as they comply.

International law has also given us, and everyone else, a 200-nautical-mile EEZ, exclusive economic zone, which means that we can exercise economic sovereignty, if we can use that concept, within those 200 nautical miles.

To complicate matters more, the continental shelf, which is the area that drops off from the baselines, to a point where there is the demarcation between it and the deep sea, belongs to the state. Also, if there happens to be a ridge or an extension, a logical normal prolongation will belong to the state as well. We are trying to determine just where that continental shelf lies. We have learned that the resources on the continental shelf itself have either come through silt or movement of crustaceans that have turned into hydrocarbons. That is where the gas and oil are found. We are keen to ensure that we know the exact position of that shelf extension.

You will also have heard discussions as to the Lomonosov Ridge and other ridges in the Arctic. Those are immensely important to determine the extent to which the North American continent, the Canadian interest, would go out toward the North Pole. Our Russian colleagues have indicated an interest in the Lomonosov Ridge coming from Russia toward the North Pole and Canada.

M. Kessel : Ils conviennent du fait que la majeure partie du contenu est considérée comme relevant du droit international coutumier, c'est-à-dire qu'ils y sont assujettis de toute façon. Ils ne se sentent pas liés sur quelques points en particulier, mais qui ont trait davantage aux relations avec les pays en développement et avec d'autres ressources. Ce que nous constatons donc, c'est que les administrations américaines qui se succèdent, qu'elles soient républicaines ou démocrates, se conforment essentiellement à l'UNCLOS et travaillent avec nous de manière constructive. Nous n'avons pas raison de croire qu'elles ne continueraient pas à le faire. L'administration Bush l'a fait, et l'administration Obama a indiqué qu'elle souhaite faire ratifier cette mesure par le Sénat. S'ils arrivent à régler un de leurs grands dossiers, peut-être auront-ils plus de temps à consacrer à cette mesure.

La présidente : C'est peut-être prématuré.

Le sénateur Day : Merci d'être là. Il serait utile pour le compte rendu que vous expliquiez la signification des termes « eaux territoriales » et « zone économique », puis la question du plateau continental et les différents régimes dans lesquels ces notions s'inscrivent.

M. Kessel : Je vais commencer par les eaux intérieures. Essentiellement, le pays fixe les lignes de base de son territoire. Nous faisons cela depuis 1985; en d'autres termes, nous indiquons où se trouve la ligne de base, mesurant le pourtour effectif du territoire canadien. Tout ce qui se trouve à l'intérieur est interne. Seul le régime canadien s'y applique.

Les 12 milles comptés à partir de la ligne de base délimitent les eaux territoriales où le Canada exerce une souveraineté totale, sauf le droit de passage inoffensif, de certains bâtiments qu'il n'a pas raison d'arrêter dans la mesure où ils se conforment aux règles.

Le droit international nous accorde, à nous et à tout le monde, une ZEE, une zone économique exclusive, de 200 milles nautiques dans laquelle nous pouvons exercer notre souveraineté économique, si ce concept peut s'appliquer, dans les 200 milles nautiques prévus.

Ça se complique encore : le plateau continental, soit la zone sous-marine qui part des lignes de base jusqu'au point qui le sépare de la haute mer, appartient à l'État. De même, s'il y a une dorsale ou que le plateau s'étend autrement, son prolongement normal et logique est considéré comme appartenant à l'État aussi. Nous essayons de déterminer simplement où se trouve le plateau continental. Nous avons appris que les ressources qui se trouvent sur le plateau continental proviennent soit du limon ou du mouvement des crustacés devenus hydrocarbures. Voilà où se trouvent le gaz naturel et le pétrole. Nous voulons être bien sûrs de connaître la position exacte de ce prolongement du plateau.

Vous avez aussi entendu des discussions concernant la dorsale Lomonosov et d'autres formations du genre dans l'Arctique. C'est extrêmement important pour déterminer la mesure dans laquelle le continent nord-américain, l'intérêt canadien, pousse jusqu'au pôle Nord. Nos collègues russes s'intéressent à la dorsale Lomonosov partant de Russie pour rejoindre le pôle Nord et le Canada.

Before I get the question about the meaning of a flag being dropped on the North Pole, I will answer that now. It is purely a stunt; it means nothing. It means that we were there. It means no more than the National Geographic flag on the Himalayas means they were there or the American flag on the moon means that they were there. They do not own either of those, and the Russians do not own the North Pole. It is safe for Canada.

Senator Day: Is the legal regime for the 12 miles and the 200-nautical-mile exclusive economic zone the law of the sea, which the United States has not signed?

Mr. Kessel: The United States has not ratified it but has agreed that the rules applying to the territorial sea and to the EEZ are considered customary international law, meaning they are bound by it. That law existed before UNCLOS.

Senator Day: That is what I would have thought.

Mr. Kessel: Therefore, UNCLOS incorporated many of those components and added some. The components that it incorporated, people always had to abide by. The added components are what have to be ratified in order to be bound by them. The Americans are bound by what existed before and many of the elements that we have put into the UNCLOS, but not all. In terms of the territorial waters and the EEZ, they are in compliance.

The Chair: In a legal framework, what could be accomplished at the Chelsea convention? This is a volunteer organization. Not everyone is represented at its table. Can anything actually happen?

Mr. Kessel: It is important to understand from where the Chelsea convention came. The Chelsea convention is a follow-up to what was the Ilulissat meeting. The Ilulissat meeting was held May 27 to 29, 2008. You will see that on the last page of your deck.

The countries that appeared there were those countries that are surrounding the Arctic Ocean. The Arctic Ocean is similar to a giant doughnut — not the Arctic entirely, just the ocean. The reason those countries met was purely based on their legal right to an extended continental shelf. The reason the three Arctic Council states were not there is because Sweden, Finland and Iceland are not in there. There is the doughnut, and that is where they are. They are not here; we are. They do not have a right to a continental shelf in that doughnut. We were not leaving anyone out; they just are not there, for geographical reasons.

When we met, it was about trying to stifle some of the hysteria that abounded at the time, as you may recall, by certain authors, newspapers and journalists, which was that the sky is falling, war will break out, everyone has a race to the North Pole and resources are up for grabs.

Avant que quelqu'un me demande la signification du drapeau planté au pôle Nord, je donnerai la réponse. C'est un coup de publicité; ça n'a aucune signification. Cela veut dire : nous étions là. Cela ne représente rien de plus que le drapeau du National Geographic en Himalaya, qui veut dire que les gens du National Geographic étaient là, ou que le drapeau américain sur la lune, qui veut dire que les Américains étaient là. Les gens en question ne sont propriétaires ni de l'Himalaya ni de la lune, et les Russes ne sont pas propriétaires du pôle Nord. Il n'y a pas de danger pour le Canada.

Le sénateur Day : Le régime juridique prévoyant les 12 milles et la zone économique exclusive jusqu'à 200 milles nautiques relève-t-il du droit de la mer, dont les États-Unis n'ont pas signé la convention?

M. Kessel : Les États-Unis n'ont pas ratifié la convention, mais ils acceptent le fait que les règles régissant les eaux territoriales et la ZEE relèvent du droit international coutumier, c'est-à-dire qu'ils y sont liés. Ce droit-là existait avant l'UNCLOS.

Le sénateur Day : C'est ce que j'aurais cru.

M. Kessel : L'UNCLOS a donc intégré bon nombre de ces éléments en en ajoutant d'autres. Les éléments intégrés, les gens ont toujours dû les respecter. Les éléments ajoutés représentent ce qu'il faut ratifier pour y être lié. Les Américains sont liés par ce qui existait avant la création de la convention et par bon nombre des éléments que nous avons ajoutés à l'UNCLOS, mais pas tous. Pour ce qui est des eaux territoriales et de la ZEE, ils observent les règles établies.

La présidente : D'un point de vue juridique, que pourrait-on accomplir à la réunion de Chelsea? Il est question ici d'un organisme bénévole. Tous n'y sont pas représentés. Pourrait-il s'y passer quelque chose?

M. Kessel : Il importe de comprendre ce qu'il en est de la conférence de Chelsea. La conférence de Chelsea fait suite à la rencontre d'Ilulissat. La rencontre d'Ilulissat a eu lieu du 27 au 29 mai 2008. Vous trouverez cela à la dernière page de la présentation que vous avez reçue.

Les pays qui y étaient présents sont les pays qui bordent l'océan Arctique. L'océan Arctique ressemble à un beignet immense — pas l'Arctique en entier lui-même, juste l'océan. Les pays participants ont le droit légalement à un plateau continental étendu dans l'Arctique; c'était leur seule raison d'y être. Les trois États membres du Conseil de l'Arctique n'étaient pas présents parce que la Suède, la Finlande et l'Islande ne figurent pas dans ce groupe. Il y a le beignet, et voici où ils se situent. Ils ne sont pas ici; nous, nous le sommes. Ils n'ont pas droit à un plateau continental sur ce beignet. Nous n'excluons personne; c'est simplement que les pays en question ne sont pas situés où il faut, la géographie étant ce qu'elle est.

Notre réunion visait à étouffer une partie de l'hystérie qui régnait à ce moment-là, si vous avez bonne mémoire, du fait que certains auteurs, journaux et journalistes affirmaient que le ciel nous tombait sur la tête, qu'il y aurait la guerre, que tout un et chacun se lançait dans une course folle vers le pôle Nord pour s'y emparer des ressources.

What these states decided to do, Canada included, was to say: Just ratchet it down. This is not true. We spent 40 years preventing war by developing the United Nations Convention on the Law of the Sea. Our job is not to go to war with each other; our job is to create an environment where you economically exploit the areas to which you are entitled, and that is what we are doing.

We are saying, as five states, in a declaration in Greenland, that that is what we are doing. The Chelsea convention is a continuation of that commitment to talk to each other rather than having a race; to deal with the issues related to the continental shelf rather than to allow speculation as to what we are doing. It is commendable to both the Danes in Greenland and to Canada in Chelsea that we have that relationship with our neighbours, and I look forward to the results.

The Chair: On the legal point, I know it is an understanding that you are talking about. Could they go any further than that?

Mr. Kessel: What we are doing is about implementation. We have done the norm setting. We are eager to come up with new things. The reality is that we have enough things to implement, and if we laid them end to end, they would probably go to the moon. What we are doing in Chelsea is part of the continuing implementation of a difficult negotiation that took 40 years and by which we now all abide. It is a credit to us that we are actually putting this in place, and in a peaceful way.

Senator Martin: I wanted to take the opportunity to make a few comments rather than ask a question. I found your presentation calming and reassuring, and I appreciate the precise language that you use. I just wanted to put on record that I am feeling reassured, as a southerner, in looking at this important and vast issue.

On page 2, you outlined the Northern Strategy. From your perspective, is there anything to comment on about the Northern Strategy? Are we doing enough? From your perspective, in looking at all of the issues, the disputes and the facts that are before us, do we have a good strategy going forward?

Mr. Kessel: First, I appreciate what you are saying. My hope is that I present a calming approach to this issue because it is sometimes difficult to actually be heard above some of the brouhaha. When you look closely, not at the rhetoric but at the reality on the ground, you realize that we are not as dumb as some people would have us, as states and as governments and as people. We really took a look at some of these issues and decided to fix them before they could become horrible.

We did not know that the ice would melt as quickly as it did. We were clever to create — maybe I could say this about the negotiators at the time — a special provision in UNCLOS to deal with ice-covered areas, to the degree that we treat them as if they

Ce que les pays en question ont décidé de faire, le Canada y compris, c'est de dire : calmons simplement le jeu. La chose n'est pas vraie. Depuis 40 ans, nous évitons la guerre en donnant forme à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Éviter d'aller en guerre, c'est notre tâche; créer un environnement où nous pourrions exploiter les zones auxquelles nous avons droit du point de vue économique, c'est notre tâche; et c'est ce que nous faisons.

Aux cinq pays à l'origine d'une déclaration faite au Groenland, nous disons : voici ce que nous faisons. La conférence de Chelsea s'inscrit dans la foulée de cet engagement, qui dit que nous allons nous parler plutôt que de nous lancer dans une course; nous attacher aux questions liées au plateau continental, plutôt que de laisser courir les hypothèses sur ce que nous faisons. Il est louable que les Danois, au Groenland, et que nous, Canadiens, à Chelsea, ayons une telle relation avec nos voisins; j'attends avec impatience les résultats de la démarche.

La présidente : Je sais que, d'un point de vue juridique, c'est du fait qu'ils s'entendent sur la question que vous parlez. Pourraient-ils pousser ça encore plus loin?

M. Kessel : Nous nous occupons de mise en œuvre. Nous avons établi les normes. Nous avons hâte de concevoir des nouveautés. Mais la réalité, c'est que nous avons suffisamment de trucs à mettre en œuvre — s'il fallait les mettre bout à bout, ça ferait probablement la distance qu'il y a entre la Terre et la Lune. La rencontre de Chelsea s'inscrit dans la mise en œuvre continue d'une négociation difficile qui a pris 40 ans et dont nous respectons tous maintenant le résultat. Il faut nous reconnaître cela : nous sommes bien en train de mettre cette affaire en œuvre, et de façon pacifique.

Le sénateur Martin : Je veux profiter de l'occasion pour faire quelques remarques, plutôt que de poser une question. Votre exposé m'a paru calmant, rassurant et j'apprécie le langage précis que vous employez. Je voulais simplement faire inscrire au compte rendu le fait que je me sens rassuré, en tant qu'habitant du Sud, devant cette question vaste et importante.

À la page 2, vous exposez la Stratégie pour le Nord. De votre point de vue, y aurait-il quelque chose à dire à propos de la Stratégie pour le Nord? Est-ce que nous en faisons assez? De votre point de vue, étant donné tous les enjeux, les différends et les faits entourant la question, avons-nous adopté une bonne stratégie pour l'avenir?

M. Kessel : Premièrement, j'apprécie ce que vous dites. J'espère que mon approche de la question a pour effet de calmer les gens, car il est parfois difficile de se faire entendre dans tout ce brouhaha. Si on étudie la question de près, non pas la rhétorique, mais la réalité sur le terrain, on s'aperçoit que nous ne sommes pas aussi faibles d'esprit que certains voudraient le faire croire, en tant qu'État, en tant que gouvernement, en tant que peuple. Nous avons vraiment bien étudié certaines des questions en jeu et décidé de les régler avant que cela ne devienne un terrible problème.

Nous ne savions pas que la glace allait fondre aussi rapidement. Nous avons eu l'intelligence de créer — je pourrais peut-être dire qu'il s'agit des négociateurs à l'époque — une disposition particulière de l'UNCLOS où il est question des zones

are land, which was part of dealing with indigenous populations' interest in ensuring that the ice not be horribly mauled, as well as allowing us to extend environmental interests over these areas, which has allowed us to bring our Arctic Waters Pollution Prevention Act as far as we have. Those negotiators were prescient. They did not realize that, in our lifetime, we would see the ice retreating to this degree, but they were smart enough to do that.

On the issue of the Northern Strategy, the fact is that we are living in a dynamic and changing environment, not only in the North but throughout Canada. The North particularly is feeling the effects of climate change because of the exponential increase in temperature there and the impact of that melting point, which is so important.

We are seeing infrastructure that will need to be bolstered. We are seeing the melting of the permafrost, which has an impact on housing, airstrips and so on. The government is committed to ensuring that we have sufficient funds to look after that. Therefore, an economic and social development component exists. An environmental component looks at how to deal with mining interests opening up in a new area where mining has not been and how to deal with the tailings and various other things in places that have been pristine.

The issue of devolving governance has been a major effort in this government's agenda, to ensure that the territories are masters in their own houses and that they are contributing to the welfare and the wealth of Canada. In terms of the sovereignty pillar, it is to reassure Canadians that the North, as every part of the rest of our country, is as sovereign as it has been and as it always will be.

The Chair: As the ice retreats — and ice is treated as land — does the definition of 12 miles or 200 miles start to change?

Mr. Kessel: No.

The Chair: Good.

Mr. Kessel: Miles do not change due to whether or not ice is on the surface.

The Chair: If ice is treated as land, does that change the nature of the dispute?

Mr. Kessel: No, because what the provision also says is that it has to be ice-covered for the majority of the year. Our belief is that it will be covered for the majority of the year, so we do not expect to see that change in the near future.

couvertes de glace, dans la mesure où nous les traitons comme s'il s'agissait de terres, en partie pour protéger l'intérêt des populations autochtones pour que la glace ne soit pas complètement détruite, et aussi pour établir certains intérêts environnementaux dans les zones en question, ce qui nous a permis d'aller aussi loin que nous l'avons fait avec la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Les négociateurs en question ont fait preuve de prescience. Ils ne savaient pas que nous allions assister à un tel retrait des glaces de notre vivant, mais ils ont été assez futés pour prévoir cela.

Quant à la Stratégie pour le Nord, il faut dire que nous vivons dans un environnement dynamique et changeant, non seulement dans le Nord, mais partout au Canada. Le Nord en particulier ressent les effets des changements climatiques en raison de l'augmentation exponentielle des températures qu'on peut y constater et de l'impact de ce phénomène sur le point de congélation, qui a tant d'importance.

Nous constatons qu'il faudra renforcer l'infrastructure. Nous constatons la fonte du pergélisol, ce qui a un impact sur les logements, les pistes d'atterrissage et ainsi de suite. Le gouvernement s'engage à faire en sorte que nous disposions de fonds suffisants pour régler ces problèmes-là. Par conséquent, il y a un élément de développement économique et social à la question. L'élément environnemental concerne la façon de traiter avec les intérêts miniers qui s'ouvrent dans ce secteur nouveau où il n'y a jamais eu de mines et la question de savoir quoi faire des résidus miniers et divers autres éléments qui se retrouveront dans des lieux où la nature auparavant était pure.

La décentralisation de la gouvernance a fait l'objet d'efforts importants de la part du gouvernement en place, qui veut s'assurer que les territoires sont maîtres chez eux et qu'ils contribuent au bien-être et à la richesse du Canada. Pour ce qui est du pilier de la souveraineté, il s'agit de rassurer les Canadiens sur le fait que le Nord, comme les autres régions de notre pays, est aussi souverain que jamais et qu'il le sera toujours.

La présidente : Au fur et à mesure que les glaces fondent — et les glaces sont considérées comme des terres —, la définition des 12 milles ou des 200 milles commence-t-elle à changer?

M. Kessel : Non.

La présidente : C'est bien.

M. Kessel : Un mille demeure un mille, qu'il y ait de la glace à la surface ou non.

La présidente : Si les glaces sont considérées comme des terres, cela ne change-t-il pas la nature du différend?

M. Kessel : Non, étant donné que la disposition dit aussi qu'il doit s'agir d'une zone couverte de glace pendant la majeure partie de l'année. Nous croyons que ce sera couvert pendant la majeure partie de l'année; nous ne nous attendons donc pas à ce changement dans un proche avenir.

[Translation]

Senator Nolin: I would like to go back to the matter concerning the passage. These are Canadian internal waters, and Canadian legislation and regulations therefore apply to the passage. In one of your answers, you referred to regulations that will soon be in effect. Are there any other statutory or regulatory measures that specifically concern the Northwest Passage and that are being prepared to further consolidate the implementation of our sovereignty and more specifically to protect the fragile environment of that region of Canada?

[English]

Mr. Kessel: You have raised a very interesting point. One way to approach it is to first look at the whole concept of the Northwest Passage. You will not see the Northwest Passage actually mentioned on a map because it is a concept more than a thing. On the map are a series of channels that, if put together, can get you either to the east side or the west side. Certain explorers died in the attempt.

We are now at a point where that combination of passages — which are together considered the Northwest Passage because northwest is where they are going, and each of them has its own name — together could provide a way through. That does not change the fact that it is still internal waters of Canada, any more than the Thousand Islands near Kingston changes because it may be iced at one time or not or you can get through or not. It is internal. We govern it as the rest of the country and the waters of Canada. We certainly have not had any indication that we would not continue to do so.

For now, the question would be who is trying to fix a problem that does not exist. The difficulty with trying to fix a non-existent problem is that you actually create different ones. This is a non-existent problem. It does not need fixing. It is internal to Canada. It is our sovereign territory, and it seems to be working well.

Senator Nolin: You referred, in one of your answers, to a regulation that will be in force in the near future.

Mr. Kessel: Yes. We have had, up until recently, NORDREG, which is a voluntary process whereby ships coming into all our waters in the North identify themselves. This is really about search and rescue and safety and awareness of where vessels are so that we can respond. This has been voluntary until now because the number of vessels has been minuscule.

We are looking to the future when maybe more vessels will be in the area. We want to set up a system so that we are aware of where they are and how to respond, if necessary. It will become mandatory that vessels coming into that area not only comply with our environmental requirements under the Arctic Waters

[Français]

Le sénateur Nolin : Je voudrais revenir sur la question du passage. Ce sont des eaux intérieures canadiennes, donc toute la réglementation et la législation canadienne s'appliquent sur le passage. Vous avez fait référence dans une de vos réponses à un règlement qui serait en vigueur bientôt; y a-t-il d'autres mesures, législatives ou réglementaires, qui existent spécifiquement pour le passage du Nord-Ouest ou qui sont en préparation pour consolider encore plus la mise en œuvre de notre souveraineté et, plus spécifiquement, pour protéger l'environnement fragile de cette région du Canada?

[Traduction]

M. Kessel : Vous avez soulevé un point très intéressant. Une façon de l'aborder consiste à envisager d'abord le concept de passage du Nord-Ouest en lui-même. Vous ne verrez pas le terme « passage du Nord-Ouest » sur une carte, étant donné qu'il renvoie à un concept plus qu'à une réalité. La carte nous fait voir une série de canaux qui, mis ensemble, permettent de se rendre à l'est ou à l'ouest. Certains explorateurs sont morts en essayant de traverser la zone.

Nous en sommes maintenant au point où la combinaison de passages qui existent — qui, ensemble, sont considérés comme formant le passage du Nord-Ouest, car c'est la direction nord-ouest dont il s'agit, et chacun a son propre nom — permettrait d'y arriver. Cela ne change en rien le fait qu'il s'agit toujours d'eaux intérieures du Canada, pas plus que les Mille-Îles près de Kingston changeraient de statut parce qu'elles sont couvertes de glace ou non et autorisent un passage ou non. Ce sont des eaux intérieures. Nous nous occupons de la question comme nous le faisons dans le reste du pays et pour le reste des eaux du Canada. Certes, rien ne donne à croire que nous ne pourrions continuer de le faire.

Pour l'instant, il s'agit de savoir qui essaie de régler un problème qui n'existe pas. La difficulté, quand on essaie de régler un problème qui n'existe pas, c'est qu'on arrive à en créer d'autres. C'est un problème qui n'existe pas. On n'a pas besoin de le régler. Ce sont des eaux intérieures du Canada. Il s'agit d'un territoire où nous sommes souverains, et la chose semble fonctionner plutôt bien.

Le sénateur Nolin : Dans une de vos réponses, vous avez parlé d'un règlement qui s'appliquera dans un proche avenir.

M. Kessel : Oui. Jusqu'à une époque récente, nous avions le NORDREG, qui renvoie à une démarche volontaire où les bateaux qui arrivent dans nos eaux dans le Nord s'identifient. Il faut penser aussi à la recherche et sauvetage, à la sécurité, à la surveillance des bateaux, pour que nous puissions réagir. La démarche a été volontaire jusqu'à maintenant, étant donné que le nombre de bâtiments circulant dans la zone était minuscule.

Nous envisageons un avenir où le nombre de bateaux sera peut-être plus élevé dans la zone. Nous voulons établir un système qui nous permettra de savoir qui est là et comment réagir, au besoin. Il deviendra obligatoire pour les bâtiments entrant dans la zone non seulement de se plier à nos exigences environnementales

Pollution Prevention Act — which is law — but they will also have to notify us of where they are; in which case we will then be able to plot them as they make their way through our territory.

Discussions have taken place in international meetings as to whether ships should have a special type of transponder on them, which our satellites would be able to monitor regardless.

The next big issue will be the search and rescue part as the North becomes more open. As you know, flights now go over the North Pole, which never used to happen before, during the Cold War. We are aware that man-made machines do have issues, on occasion. How would we deal with that?

Part of our working together as the Arctic 5 is also to look at the search-and-rescue capability. In our area, we cannot call someone from Sweden to come and perform search and rescue. It is not about not liking Swedes, it is about who is the most practical to be in the area.

Part of the mandatory nature of NORDREG is to tighten up those capacities. You will have noted about a year and a half ago a Canadian-built icebreaker cruise ship went down in the Antarctic. It was clear blue sky; there was no storm; it was daytime and a huge number of passengers were on board. No one perished. That was because another cruise ship was travelling with it.

A number of things are being looked at currently for the increase in cruising up in the Arctic. We do not want to keep people out of our Arctic. We do not want to stop trade in our Arctic. We just want to ensure that when they are there, they are environmentally sound, safe, and that, if we need to, we can help them in times of difficulty.

Senator Nolin: You just referred to the Arctic 5. I presume you are referring to the five states that will meet in Chelsea?

Mr. Kessel: That is right, Arctic 5, Arctic 8.

Senator Meighen: What is the difference between the Arctic Waters Pollution Prevention Act and the Canada Shipping Act? Why could the Canada Shipping Act not have been used?

Also, can we not regulate cargo safety, et cetera, under the Canada Shipping Act in other areas?

Mr. Kessel: Unfortunately, I am not an expert on the Canada Shipping Act. You would have to get one of my colleagues from Transport Canada.

sous le régime de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques — c'est une loi —, mais aussi de nous signaler où ils se trouvent; dans un tel cas, nous allons alors pouvoir suivre leur trace tandis qu'ils cheminent sur notre territoire.

À des rencontres internationales, il a été question de savoir s'il faut équiper les navires d'un type particulier de transpondeur qui ferait que nous pourrions les repérer au moyen de nos satellites, qu'ils s'identifient ou non.

Le prochain grand enjeu sera celui de la recherche et du sauvetage à mesure que le Nord s'ouvre. Comme vous le savez, il y a maintenant des vols qui passent au-dessus du pôle Nord, ce qui ne se faisait jamais pendant la guerre froide. Or, nous tenons pour acquis que les machines construites par l'homme peuvent parfois poser des problèmes. Que faire en pareil cas?

Notre travail au sein du groupe des cinq pays de l'Arctique a consisté aussi à étudier la capacité de recherche et de sauvetage. Dans notre région, nous ne pouvons appeler quelqu'un en Suède pour qu'il vienne effectuer une opération de recherche et de sauvetage. Ce n'est pas que nous n'aimons pas les Suédois; c'est qu'il faut aller chercher celui pour qui il est le plus commode d'intervenir.

La nature obligatoire du NORDREG vise en partie à resserrer la capacité à cet égard. Vous aurez remarqué que, il y a un an et demi environ, un navire de croisière brise-glace de fabrication canadienne a coulé en Antarctique. C'était sous un ciel bleu dégagé; il n'y avait pas de tempête; c'était le jour, et il y avait à bord un très grand nombre de passagers. Personne n'est mort. C'est parce qu'il était accompagné par un autre navire de croisière.

Plusieurs mesures sont à l'étude en ce moment en rapport avec l'augmentation du nombre de croisières en Arctique. Nous ne voulons pas empêcher que les gens se rendent dans notre partie de l'Arctique. Nous ne voulons pas empêcher le commerce dans notre partie de l'Arctique. Nous voulons simplement nous assurer de la sécurité et de la rigueur des choses sur le plan environnemental lorsque les gens s'y rendent et, au besoin, de pouvoir leur venir en aide en cas de difficulté.

Le sénateur Nolin : Vous venez de mentionner le groupe des cinq pays de l'Arctique. Je présume que vous parlez des cinq États qui vont se rencontrer à Chelsea?

M. Kessel : Oui, le groupe des cinq de l'Arctique, le groupe des huit de l'Arctique.

Le sénateur Meighen : Quelle est la différence entre la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques et la Loi sur la marine marchande du Canada? Pourquoi n'aurait-on pu recourir à la Loi sur la marine marchande du Canada?

De même, ne pouvons-nous réglementer la sécurité des cargaisons et tout le reste en appliquant la Loi sur la marine marchande au Canada à d'autres secteurs?

M. Kessel : Malheureusement, je ne suis pas spécialiste de la Loi sur la marine marchande du Canada. Il faudrait que vous convoquiez un de mes collègues de Transports Canada.

I think, at the time, it was thought that you needed a specific regime dealing with the area of Arctic waters pollution prevention. That is why the government of the day decided to do that. It seems to have worked, but if there are issues with respect to how the Canada Shipping Act works, I would have to defer to one of my colleagues.

Senator Dallaire: Do you know how the Suez Canal is managed?

Mr. Kessel: No.

Senator Dallaire: Do you see, with all those assets, that we might have to move up there? We are looking into the future and not next week. The costs of all that could be charged to those who want to come through that area. If we start moving toward that regime, we could then be open to discussion of that becoming an international waterway and regulated by another body.

Mr. Kessel: No. Something does not become an international waterway that was not one previously — especially when it is internal to Canada — just because the weather changed.

Senator Dallaire: Your position on that is not necessarily reflected by many others. Is that because that is the position we are taking, or is it simply that there is no other option to what you are suggesting?

Mr. Kessel: That is similar to the question, When did you stop beating your wife?

Senator Dallaire: You are in the business.

Mr. Kessel: I will remain in the business, but I will have to correct you if I think there is a disconnect between what is real and what is not. We are very familiar with how the St. Lawrence Seaway works, and we have a very good system of working with our American friends in managing that.

However, I will point out that that is managing a waterway that has a sovereign state on the north and another sovereign state on the south. That does not exist in our Northwest Passage. It is Canada on the north of it, Canada on the south of it, Canada on the west of it, Canada on the east of it and Canada on the more south of it and Canada on the more north of it. These are different things.

We are not dealing with the St. Lawrence here, where we had to have a joint group put this together. It works very well. If the time comes when shipping will be more frequent in the North, Canada will be managing it. That is why we are looking into that now, to be ready, to put in place the legislative, environmental and search-and-rescue framework.

That is why we are working cooperatively with our neighbours. The alternative to cooperation in these areas is death for those who run into trouble. This cooperation, borne out of 40 years of negotiation — after a Second World War when we said that we would not go to war of over territory — has been fruitful. We should actually declare victory.

Je crois que les gens, à l'époque, croyaient à la nécessité d'un régime particulier pour la prévention de la pollution des eaux arctiques. C'est pourquoi le gouvernement de l'époque a décidé d'agir ainsi. Cela semble avoir fonctionné, mais s'il y a des questions à propos du fonctionnement de la Loi sur la marine marchande du Canada, je vous renverrais à un de mes collègues.

Le sénateur Dallaire : Savez-vous comment le canal de Suez est géré?

M. Kessel : Non.

Le sénateur Dallaire : Avec tous les actifs qu'il y a là, croyez-vous que nous allons devoir agir un jour? Nous parlons de l'avenir, mais pas de la semaine prochaine. Le coût de tout cela pourrait être facturé à ceux qui veulent transiter par la zone. Si nous commençons à mettre en place un tel régime, nous pourrions être ouverts à l'idée que ça devienne des eaux internationales qui seraient réglementées par un autre organisme.

M. Kessel : Non. Les eaux ne deviennent pas des eaux internationales si elles ne l'étaient pas auparavant — surtout si ce sont des eaux intérieures du Canada — tout simplement parce que le climat a changé.

Le sénateur Dallaire : De nombreux autres commentateurs ne sont pas nécessairement d'accord avec vous là-dessus. Est-ce parce que c'est là la position que nous adoptons ou simplement parce qu'il n'y a pas d'options autres que celles que vous proposez?

M. Kessel : C'est comme si vous me demandiez quand est-ce que j'ai cessé de battre ma femme.

Le sénateur Dallaire : Vous êtes dans ce domaine-là.

M. Kessel : Je vais demeurer dans ce domaine-là, mais je dois vous corriger si vous croyez qu'il y a une rupture entre ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas. Nous connaissons bien le fonctionnement de la Voie maritime du Saint-Laurent et nous nous entendons très bien avec nos amis américains sur la façon de gérer cela.

Cependant, je vous dirais qu'il s'agit là de gérer une voie maritime là où il y a un État souverain au nord et un autre État souverain au sud. Cela ne s'applique pas à notre passage du Nord-Ouest. C'est le Canada au nord, le Canada au sud, le Canada à l'ouest, le Canada à l'est, et le Canada plus au sud, le Canada plus au nord. Ce sont deux choses différentes.

Nous ne parlons pas de la Voie maritime du Saint-Laurent, où il a fallu constituer un groupe de travail mixte. Cela fonctionne très bien. Si jamais le commerce maritime devient plus fréquent dans le Nord, le Canada s'occupera de le gérer. C'est pourquoi nous étudions la question aujourd'hui, pour être prêt, pour mettre en place le cadre nécessaire sur le plan législatif et environnemental, de même que pour la recherche et le sauvetage.

C'est pourquoi nous travaillons de concert avec nos voisins. La solution de rechange à la coopération dans ces domaines-là, c'est la mort pour ceux qui se retrouvent en difficulté. Cette coopération, née de 40 ans de négociations — après la Seconde Guerre mondiale, époque à laquelle nous avons dit que nous ne ferions pas la guerre pour une question de territoire —, porte ses fruits. De fait, nous devrions nous déclarer vainqueurs dans cette histoire.

The Chair: Thank you very much. We appreciate these comments, Mr. Alan H. Kessel, Legal Adviser, Foreign Affairs and International Trade Canada since 2005, but who has been with the department since 1983. We thank you for your insights today.

We will continue our discussion here at the Standing Senate Committee on National Security and Defence about Arctic sovereignty and security. We are pleased to welcome Professor Michael Byers from the University of British Columbia, the author, for the purposes of today's discussion, of a book entitled *Who Owns the Arctic?: Understanding Sovereignty Disputes in the North*.

Do you have opening comments?

Michael Byers, Professor, University of British Columbia: Yes, I would like to make a few comments. I will keep them brief because Mr. Kessel spoke before me, and I have high regard for his abilities. I will assume that he covered a great deal of ground.

I do want to emphasize at the beginning that when it comes to issues of sovereignty, only one dispute in the entire circumpolar Arctic concerns land, and that is Hans Island, 1.3 square kilometres of insignificant rock and nothing else.

Canada and Denmark in the early 1970s delimited a 2,600-kilometre maritime boundary. The only reason that we did not draw a line down the middle of Hans Island is because we did not realize until that point that we had a dispute and could solve it very quickly. When we talk about sovereignty in the Arctic, we are talking about water and about the ocean floor, not about land.

We have a couple of small maritime boundary disputes with Denmark north of Greenland and Ellesmere Island that could easily be resolved. We have a more significant dispute over 21,000 square kilometres of sea bed in the Beaufort Sea. In fact, the dispute has grown beyond that. Those 21,000 kilometres are within the 200-nautical-mile exclusive economic zone. In addition, new science concerning the possibility of claims to extended continental shelves beyond 200 nautical miles is increasing the size of that dispute but also the possibilities for a negotiated solution. This is because the Americans wish to use an equidistance line to delimit the maritime boundary. Once we get beyond 200 nautical miles from shore, the presence of Banks Island, a Canadian island just to the east of the Beaufort Sea, sends that equidistance line sharply westward toward the Russian maritime boundary, thus actually balancing the Canadian and legal arguments in a very convenient way.

I am pleased that the Canadian government announced in the Throne Speech an intention to negotiate our Arctic boundary disputes. The Beaufort Sea will be at the top of the list, and the time is right to solve that problem between friends and, of course, between partners in a common energy market in North America.

La présidente : Merci beaucoup. Nous apprécions les observations que vous avez faites, monsieur Alan H. Kessel, conseiller juridique à Affaires étrangères et Commerce international Canada depuis 2005, mais présent au ministère depuis 1983. Nous vous remercions de la lumière que vous avez su faire sur les questions qui nous intéressent aujourd'hui.

Nous allons poursuivre notre discussion au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense à propos de la souveraineté et de la sécurité dans l'Arctique. Nous sommes heureux d'accueillir le professeur Michael Byers, de l'Université de la Colombie-Britannique, auteur, pour les besoins de notre cause aujourd'hui, d'un livre intitulé *Who Owns the Arctic? Understanding Sovereignty Disputes in the North*.

Avez-vous une déclaration liminaire à présenter?

Michael Byers, professeur, Université de la Colombie-Britannique : Oui, je voudrais faire une déclaration liminaire. Je demeurerai bref, étant donné que M. Kessel a parlé avant moi et que j'ai beaucoup d'estime pour ses capacités. Je présumerai qu'il a couvert une bonne part du terrain.

Je veux signaler dès le départ que, en matière de souveraineté, il n'y a qu'un seul différend dans tout l'Arctique circumpolaire concernant les terres, et c'est celui de l'île de Hans, qui est un caillou insignifiant de 1,3 kilomètre carré, et rien d'autre.

Au début des années 1970, le Canada et le Danemark ont tracé une frontière maritime de 2 600 kilomètres. Si nous n'avons pas tracé de ligne au milieu de l'île de Hans, c'est simplement parce que nous nous n'étions pas rendu compte à ce moment-là qu'il y avait même un différend qui pouvait se régler très rapidement. Quand il est question de la souveraineté dans l'Arctique, il est question d'eau et de fond marin, pas de terre.

Nous avons avec le Danemark, au nord du Groenland et de l'île d'Ellesmere, quelques légers différends touchant les frontières maritimes, qui pourraient se régler facilement. Nous avons un différend plus important à propos d'une parcelle du fond marin de plus de 21 000 kilomètres carrés dans la mer de Beaufort. De fait, le différend n'est plus qu'un différend. Les 21 000 kilomètres en question se situent dans la zone économique exclusive délimitée par les 200 milles nautiques. En outre, de nouvelles données scientifiques laissant entrevoir la possibilité de prétendre à un plateau continental étendu au-delà des 200 milles nautiques viennent d'accroître l'ampleur du différend, mais aussi les possibilités d'une solution négociée. C'est parce que les Américains souhaitent établir une ligne équidistante pour délimiter la frontière maritime. Au-delà de la limite des 200 milles nautiques comptés à partir de la côte, la présence de l'île Banks, île canadienne située tout juste à l'est de la mer de Beaufort, fait faire un virage sec à cette ligne équidistante en direction de la frontière maritime avec la Russie, ce qui, de fait, a pour effet d'équilibrer les arguments canadiens et juridiques d'une façon qui est très commode.

Je suis heureux de savoir que, dans le discours du Trône, le gouvernement canadien a annoncé son intention de négocier pour régler nos différends touchant les frontières dans l'Arctique. La mer de Beaufort figurera en tête de liste, et le moment est bien choisi pour régler ce problème-là entre amis et, bien entendu,

We really have no reason to get hung up about the Beaufort Sea dispute. It will be worked out by capable people such as Mr. Kessel.

We have the possibility of a small overlap with Russian and Danish claims to extend the continental shelf in the Central Arctic Ocean. That is not a big issue. Our scientists have been working together closely. Our foreign ministry legal advisers, including Mr. Kessel, have been meeting to discuss the possibility of coordinated or joint submissions to the United Nations commission on the limits of the continental shelf.

People need to realize that most of the hydrocarbons in the Arctic are located in shallow water close to shore. It is because hydrocarbons are essentially old, dead plants that once upon a time required sunlight to grow, so they are not found in 4,000 metres of water; they are found in the shallow water in the exclusive economic zones or on the extended continental shelf. Closer toward the North Pole, the water becomes very deep. It is, in fact, 4,000 metres deep there. It is very remote. It would be exceedingly expensive to exploit hydrocarbon resources.

This is not a dispute about anything other than occasional political posturing for domestic purposes in Russia and perhaps in Canada from time to time. That can be sorted out.

The Chair: Has your own personal view on this changed and morphed? We still do hear the rhetoric, which is very strong, and we have to control that, fight for that and get ready. Has your own view morphed?

Mr. Byers: I have been encouraged in the last few years by increased cooperation between the Arctic countries. For instance, I was pleased when Mr. Kessel went to Moscow last February to meet with his Russian counterpart. That was an important step forward. Let me speak about the crucial issue of disagreement and difficulty, the Northwest Passage.

We are seeing an unprecedented and rapid loss of Arctic sea ice. I myself have sailed through the Northwest Passage and seen almost no ice. My colleague David Barber, at the University of Manitoba, one of Canada's leading sea-ice scientists, is warning that we might see a seasonally ice-free Arctic Ocean as early as 2013, three years from now.

I want to emphasize as a public policy person that in public policy, we do not require scientific certainty. We have to guard against risks. It is a matter of risk assessment. If scientists such as David Barber are saying that there is a substantial risk that we will lose all of the multi-year ice for a seasonally ice-free Arctic Ocean, my view is that as policy people, we need to prepare for that. Some scientists will still disagree, but if we had, let us say, a 20 per cent chance of a major terrorist attack on Ottawa, we

entre partenaires sur un marché énergétique commun en Amérique du Nord. Nous n'avons vraiment aucune raison de nous inquiéter outre mesure du différend dans la mer de Beaufort. Les gens compétents comme M. Kessel vont en arriver à une solution.

Il y a la possibilité d'un petit chevauchement avec les territoires auxquels prétendent les Russes et les Danois pour l'extension du plateau continental dans le centre de l'océan Arctique. Ce n'est pas un grand problème. Nos scientifiques collaborent étroitement depuis un certain temps déjà. Les conseillers juridiques de notre ministère des Affaires étrangères, dont M. Kessel, se réunissent pour discuter de la possibilité de présenter une soumission concertée ou conjointe à la commission des Nations Unies sur les limites du plateau continental.

Les gens doivent savoir que la plupart des hydrocarbures dans l'Arctique se trouvent en eau peu profonde, près de la côte. C'est que les hydrocarbures sont essentiellement des plantes mortes des temps anciens qui, à l'époque, avaient besoin de la lumière solaire pour croître, de sorte qu'on n'en trouve pas dans 4 000 mètres d'eau; on en trouve en eau peu profonde, dans les zones économiques exclusives ou sur le plateau continental étendu. Plus près du pôle Nord, l'eau devient très profonde. De fait, elle a là une profondeur de 4 000 mètres. C'est aller chercher cela très loin. Il serait extrêmement coûteux d'exploiter ces hydrocarbures.

Cette histoire ne renvoie à rien d'autre que des manœuvres politiques utilisées à l'occasion pour impressionner les gens en Russie et parfois aussi au Canada de temps à autre. La question peut se régler.

La présidente : Votre point de vue personnel sur cela a-t-il changé? Nous avons toujours droit aux déclarations, qui peuvent être fracassantes, et nous devons exercer un contrôle là-dessus, nous battre pour la cause et nous préparer. Votre point de vue a-t-il changé?

M. Byers : La coopération accrue qu'il y a dans les pays de l'Arctique depuis quelques années m'encourage. Par exemple, j'ai été heureux de savoir que M. Kessel s'est rendu à Moscou en février pour rencontrer son homologue russe. Cela représentait un progrès important. Permettez-moi de vous parler de la question capitale qui fait l'objet du désaccord et des difficultés qu'il y a, soit le passage du Nord-Ouest.

Nous assistons à une fonte rapide et sans précédent de la glace de mer dans l'Arctique. J'ai navigué moi-même dans le passage de Nord-Ouest; je n'y ai vu presque aucune glace. Mon collègue David Barber, de l'Université du Manitoba, qui figure parmi les plus importants scientifiques canadiens spécialistes des glaces de mer, nous avertit : l'océan Arctique pourrait être libre de glace de façon saisonnière dès 2013, soit dans trois ans.

Je tiens à insister sur le fait que nous, qui œuvrons dans le domaine des politiques publiques, n'avons pas besoin de certitudes scientifiques pour agir. Nous devons nous prémunir contre les risques. C'est une question d'évaluation des risques. Si des scientifiques comme David Barber affirment que les glaces de plusieurs années risquent très bien de disparaître dans l'océan Arctique, qui serait ainsi libre de glace de façon saisonnière, selon moi, nous qui œuvrons dans le domaine des politiques devons

would move heaven and earth to prevent it. We have much greater than a 20 per cent chance of an open Northwest Passage within the next 5 years to 10 years, and so we need to prepare for that.

Two years ago, I partnered with former U.S. Ambassador Paul Cellucci. We conducted a model negotiation on the Northwest Passage. You will find our agreed recommendations as an annex to my book. We conducted that exercise to demonstrate that Canada and the U.S. could constructively negotiate cooperation and confidence-building, even with respect to the Northwest Passage. We did not solve the legal dispute between our two countries, but we built common ground toward that goal. It is absolutely imperative to realize that with the risk of an open Northwest Passage and the fact that we are partnered with the United States in issues of North American security, for instance, in terms of our economies through NAFTA, that there is no reason to wait on this, and we can find common ground.

I would disagree quite profoundly with the advice that the Canadian government is receiving from its diplomats and from its legal adviser. We cannot simply continue to coast along on an agree-to-disagree policy. I think we need to engage with the Americans on the Northwest Passage to find solutions to deal with the risks that arise from ice-free waters, be they from accidents of the type that Mr. Kessel spoke to or be they environmental risks. A single-hulled oil tanker going through the Northwest Passage could cause an accident similar to the *Exxon Valdez*. I am also thinking of non-state security risks such as smugglers and illegal immigration, for instance. For our American friends, the threat of terrorism looms large. Even if the risk of terrorists using the Arctic is quite remote, still, that does weigh on the minds of people in Washington. The general sense here is that it is time to negotiate all of our issues, the Beaufort Sea and the Northwest Passage. There is certainly scope to do that.

I will close with one final comment. There is also something of a time imperative, not just the one driven by climate change but by the fact that non-Arctic countries are becoming more interested in the Arctic. The European Union wants more of a say in what is happening in the Arctic. The Chinese are starting to wake up to the Arctic as an area that is opening up because of climate change, offering shipping routes and potential access to natural resources. The Chinese have been quite clear, and so have the Europeans, that they respect our rights under UNCLOS. They do not challenge our sovereignty. However, we need to tidy up our loose edges. We need to sort out our maritime boundary

nous y préparer. Certains scientifiques ne seront toujours pas d'accord avec le constat, mais si les probabilités d'une attaque terroriste d'envergure sur Ottawa se chiffraient à, disons, 20 p. 100, nous remuerions ciel et terre pour empêcher qu'elle se produise. Les probabilités que s'ouvre le passage de Nord-Ouest dans les 5 à 10 prochaines années sont nettement supérieures à 20 p. 100; et il nous faut donc nous préparer à cela.

Il y a deux ans de cela, j'ai travaillé de concert avec l'ex-ambassadeur américain Paul Cellucci. Nous avons appliqué un modèle de négociation au passage du Nord-Ouest. Vous trouverez en annexe mon livre les recommandations auxquelles nous sommes arrivés d'un commun accord. Nous avons réalisé cet exercice pour montrer que le Canada et les États-Unis pourraient négocier de façon constructive le travail de coopération et de stimulation de la confiance qui s'impose, même en ce qui concerne le passage du Nord-Ouest. Nous n'avons pas réglé le différend juridique qui oppose nos deux pays, mais nous avons trouvé un terrain d'entente sur lequel nous engager pour atteindre ce but. Il est absolument impératif de saisir le fait que, devant le risque que pose un passage du Nord-Ouest ouvert et le fait que les États-Unis soient nos partenaires en matière de sécurité en Amérique du Nord, par exemple, du fait que nos économies relèvent toutes deux de l'ALENA, il n'y a vraiment pas lieu d'attendre dans ce dossier, où nous pouvons trouver un terrain d'entente.

Je dirais que je suis très vivement en désaccord avec les conseils que le gouvernement canadien reçoit de ses diplomates et de son conseiller juridique. Nous ne pouvons simplement continuer à y aller au petit bonheur en nous disant : voilà, nous sommes d'accord pour dire qu'il y a un désaccord là-dessus. Je crois que nous devons collaborer avec les Américains pour trouver des solutions au problème du passage du Nord-Ouest, qui pose des risques découlant d'eaux dégagées des glaces, que ce soit des accidents du genre de ceux dont M. Kessel a parlé ou des risques pour l'environnement. Un pétrolier à coque simple naviguant dans le passage du Nord-Ouest pourrait causer un accident semblable à celui de l'*Exxon Valdez*. Je songe aussi aux risques pour la sécurité que posent les contrebandiers et l'immigration illégale, par exemple. Pour nos amis américains, la menace de terrorisme a une très grande importance. Même si le risque que des terroristes frappent dans l'Arctique est très faible, cela demeure une question qui préoccupe les esprits à Washington. De façon générale, nous avons l'impression ici que le moment est venu de négocier pour régler toutes ces questions-là, dont celles de la mer de Beaufort et du passage de Nord-Ouest. La marge d'action l'autorise certainement.

Je ferai la remarque suivante pour terminer. Le temps presse en quelque sorte aussi, non seulement du fait des changements climatiques, mais aussi du fait que des pays qui ne se trouvent pas en Arctique commencent à s'intéresser à l'Arctique. L'Union européenne veut avoir son mot à dire dans ce qui se passe dans la région. Les Chinois commencent à saisir l'importance du fait que l'Arctique s'ouvre en raison des changements climatiques, offrant des routes de navigation et un accès possible à des ressources naturelles. Les Chinois l'ont dit très clairement, tout comme les Européens : ils respectent nos droits sous le régime de l'UNCLOS. Ils ne contestent pas notre souveraineté. Cependant, il nous faut

disputes and resolve the Northwest Passage dispute with the United States so that we are firmly positioned to deal with these outside actors and to work with them in a cooperative way but on a clear legal basis that does not involve any uncertainties as to the scope of our jurisdiction. That is another important reason for my urging a proactive stance on the part of our government and on the part of our foreign ministry, and not simply hoping that somehow the ice will remain to protect our national interest in the years and decades ahead.

The Chair: Thank you. Just let me follow up because I do not want to leave the wrong impression. You were concerned with Mr. Kessel's testimony and responded by saying that we must engage with the Americans on the Northwest Passage. However, we are, to some degree. Are you suggesting some different route?

Mr. Byers: I am suggesting that we should engage with the Americans with the view to updating the 1988 Arctic cooperation agreement that was negotiated very ably by former Prime Minister Brian Mulroney and would have solved the problem but for the advance of climate change in the last number of years. I do want to see a bilateral agreement or treaty here. Then I would want to see us encouraging our American neighbours to bring their allies around the world to a common U.S.-Canadian position.

Senator Dallaire: Professor, Byers, permit me to read these few lines from a recent article from The Associated Press:

In 2008, Medvedev signed an Arctic strategy paper saying that the polar region must become Russia's "top strategic resource base" by the year 2020.

The document called for strengthening border guard forces in the region and updating their equipment, while creating a new group of military forces to "ensure military security under various military-political circumstances."

Why do I get a feeling that we are not looking at 2020 and beyond. When we look at all the factors of the significance of the Arctic, we need to start taking more deliberate decisions now, with even more of a sense of urgency. If it takes us 10 years to build one icebreaker, you can imagine the needs, which are seen to be accelerated up there. With a somewhat bellicose statement from someone from a country that has much more knowledge of the Arctic than we do, do you not feel that we are still at the start of this exercise versus a sort of comfort zone that is being resolved?

peaufiner notre régime. Il faut régler nos différends concernant les frontières maritimes et régler la question du passage du Nord-Ouest avec les États-Unis, de façon à être bien placés pour traiter avec ces entités externes et collaborer avec elles, mais à partir d'une assise juridique sans équivoque qui ne laisse planer aucune incertitude sur l'étendue de notre champ de compétence. C'est une autre des raisons importantes pour lesquelles j'incite vivement notre gouvernement et notre ministère des Affaires étrangères à adopter une position proactive et ne pas se contenter simplement d'espérer que les glaces demeureront durant les années et les décennies à venir pour protéger notre intérêt national.

La présidente : Merci. J'aimerais simplement revenir sur ce que vous avez dit parce que je veux être sûre que nous avons bien compris. Vous étiez préoccupé par le témoignage de M. Kessel et avez réagi en disant que nous devons collaborer avec les Américains au sujet du passage du Nord-Ouest. Pourtant, c'est ce que nous faisons, dans une certaine mesure. Est-ce que vous proposez une autre voie à suivre?

M. Byers : Ce que je dis, c'est que nous devrions collaborer avec les Américains dans le but de mettre à jour l'accord de 1988 sur la coopération dans l'Arctique, que l'ancien premier ministre Brian Mulroney avait négocié de main de maître et qui aurait réglé tous les problèmes, n'eût été de la progression des changements climatiques au cours des dernières années. Ce que je souhaiterais, ce serait qu'un traité ou un accord bilatéral soit conclu. Ensuite, je souhaiterais que l'on encourage nos voisins américains à inciter leurs alliés de partout dans le monde à adopter une position commune à l'appui du Canada et des États-Unis.

Le sénateur Dallaire : Monsieur Byers, permettez-moi de lire un extrait d'un article récent de l'Associated Press :

En 2008, le président Medvedev a signé un document stratégique sur l'Arctique où il dit que la région polaire doit devenir la « principale base de ressources stratégiques » de la Russie d'ici 2020.

Il mentionne le besoin de renforcer l'effectif de gardes-frontières dans la région et de mettre l'équipement à niveau, en plus de créer une nouvelle unité des forces armées pour « assurer la sécurité militaire en cas d'intervention politique ou militaire ».

J'ai l'impression que notre vision ne s'étend pas au-delà de 2020. Si on examine tous les facteurs d'importance concernant l'Arctique, on constate qu'il faut commencer à prendre des décisions plus réfléchies dès maintenant et comprendre encore plus l'urgence de la situation. Étant donné qu'il nous faut dix ans pour construire un brise-glace, vous pouvez imaginer l'importance des besoins, qui semblent apparaître de plus en plus vite là-bas. Quand un représentant d'un pays qui connaît beaucoup mieux l'Arctique que nous fait une déclaration quelque peu belliqueuse, cela ne vous donne-t-il pas l'impression que nous sommes encore au début du processus et que nous n'avons pas encore atteint une certaine zone de confort?

Mr. Byers: Thank you for the question. We do have trouble building icebreakers and other ships. In fact, it is taking more than four years to actually define the specifications for a contract that may be signed at some point. The Chinese are building a new icebreaker right now, and it is taking them a total of three years.

With respect to Russia and the Russian president's comments, Russia is the largest country in the world. It has a very substantial Arctic Ocean waterfront. It has very extensive continental shelves. It is entitled to a very large portion of the Arctic under the same rules that we use for ourselves on this side of the Arctic Ocean. If you read the Russian president's comments, he certainly does see that unquestioned Russian jurisdiction as providing a major economic opportunity for his country. Similar to us, he will be concerned about non-state threats. He will be concerned about environmental risks. He will be concerned about smugglers. He will be concerned about illegal immigration and terrorism. However, I have not read anything in his or other Russian politicians' statements that suggests a desire to build forces against nation-state threats coming from Canada, the United States or other NATO countries.

The tendency on the part of many journalists is to wish to sell newspapers by ratcheting up the threat of the Russian bear. I do not trust Russia. I do not like what they have done in places such as Georgia and Chechnya. However, in the Arctic, as far as I can see, they are acting responsibly.

Senator Dallaire: I am the patron of the Pugwash movement — the Pugwash Conference on Science and World Affairs — and I have significant concerns about nuclear-powered capabilities in the Arctic, be they surface or subsurface, and not just weaponry but actually systems. Do you have any concern about that? They are an effective propulsion system for large icebreakers and other types of shipping that could be also military.

Mr. Byers: I am pleased to say that I am a member of Canadian Pugwash, and thank you for your leadership in the organization.

Senator Dallaire: I put a plug in there.

The Chair: We have taken note of that.

Mr. Byers: The Arctic Ocean was a frontline in the Cold War. The base for the Russian northern fleet at Murmansk is north of the Arctic Circle. Yes, nuclear-powered submarines continue to operate in the Arctic.

I certainly applaud the effort by U.S. President Barack Obama to reset the relationship between NATO and Russia, which includes a commitment to negotiating deep-reaching reductions in nuclear arms. Canada could play a role there, and I think we need to play a role as a bridge between the United States and Russia. I would like to see Canadian leadership in at least freeing part of the Arctic from nuclear weapons. Perhaps Canada might choose to declare itself a nuclear-weapons-free zone because we are, as

M. Byers : Je vous remercie de poser la question. Il est vrai que nous avons de la difficulté à construire des brise-glaces et d'autres types de navires. De fait, il faut plus de quatre ans seulement pour établir les modalités d'un contrat qui pourrait être conclu à un moment donné. Les Chinois construisent actuellement un nouveau brise-glace, et cela leur prend trois ans en tout.

En ce qui concerne la Russie et les commentaires formulés par son président, il s'agit du plus gros pays du monde. Une très grande partie de ses terres donne sur l'océan Arctique. Le pays dispose d'un immense plateau continental. Il a droit à une très grande part de l'Arctique selon les règles que nous appliquons à notre situation, de notre côté de l'océan Arctique. Quand on lit les commentaires du président russe, on constate certainement qu'il voit dans ce pouvoir incontesté de la Russie une occasion extraordinaire sur le plan économique pour son pays. Comme nous, il s'inquiétera de la menace que représentent les entités non étatiques. Il s'inquiétera des risques pour l'environnement. Il s'inquiétera des contrebandiers. Il s'inquiétera du terrorisme et de l'immigration illégale. Cependant, je n'ai jamais vu, dans ses déclarations ou dans celles d'autres hommes ou femmes politiques russes, des choses qui donnent à penser que ce pays a l'intention de mettre sur pied des forces pour faire face à la menace d'États-nations comme le Canada ou les États-Unis ou d'autres pays de l'OTAN.

Bon nombre de journalistes ont tendance à exagérer la menace que représente la Russie pour mousser les ventes de journaux. Je ne fais pas confiance à la Russie. Je ne suis pas d'accord avec ses agissements en Géorgie et en Tchétchénie. Toutefois, dans l'Arctique, la Russie agit de façon responsable, à ce que je sache.

Le sénateur Dallaire : Je suis porte-parole du mouvement Pugwash — la Pugwash Conference on Science and World Affairs —, et je suis particulièrement préoccupé par l'utilisation du nucléaire dans l'Arctique, que ce soit sur terre ou sous terre, et je ne parle pas seulement des armes, mais de tous les systèmes. Est-ce que cela vous préoccupe? C'est un système de propulsion efficace pour les gros brise-glaces et pour les autres types de navire, et il peut aussi être utilisé à des fins militaires.

M. Byers : Je suis heureux de souligner que je fais partie de Pugwash Canada et je vous remercie de jouer un rôle de chef de file au sein de l'organisme.

Le sénateur Dallaire : Je me permets de faire un peu de publicité.

La présidente : Nous avons remarqué.

M. Byers : L'océan Arctique était en première ligne pendant la guerre froide. La flotte russe pour le Nord est basée à Murmansk, dans le nord du cercle arctique. C'est vrai, il y a encore des sous-marins à propulsion nucléaire en fonction dans l'Arctique.

Évidemment, je me réjouis des efforts déployés par le président américain, Barack Obama, pour rétablir les relations entre la Russie et l'OTAN, ce qui comprend un engagement à négocier une réduction importante de l'armement nucléaire. Le Canada pourrait jouer un rôle dans ces négociations, et je crois que nous devons jouer le rôle de pont entre les États-Unis et la Russie. J'aimerais que le Canada fasse preuve de leadership pour à tout le moins éliminer les armes nucléaires d'une partie de l'Arctique. Le

part of an effort toward this. We could lead the negotiation of a multilateral treaty to demilitarize the Central Arctic Ocean because no surface military vessels are there now. Perhaps we could keep it that way through proactive diplomacy. Things can be done. We need to work in concert with our American and Russian friends to increase the detente that we are seeing in Arctic relations.

Senator Meighen: I have a clarification on that, Dr. Byers. Are you classifying a nuclear-powered icebreaker as a nuclear weapon and, therefore, something that should be banned from the Arctic?

Mr. Byers: Many of these nuclear-powered submarines are also nuclear-missile-carrying submarines, which goes to the heart of this.

Nuclear-weapons-free zones normally focus on nuclear arms rather than propulsion. I am pleased to say that our American friends are no longer putting nuclear-armed cruise missiles on their attack submarines. With respect to the Americans, we are talking only of the large boomers.

I will be happy to go into detail on this later, but I do think there is scope for progressive diplomacy here. Canada, with its long record of contributing to arms-control negotiations, could think creatively about how it could contribute.

We have the wonderful advantage of being a member of the Manhattan Project that chose not to acquire nuclear arms. We actually had nuclear weapons on our soil during the Cold War and then rid ourselves of those. We have shown real leadership and have real moral authority. The Arctic is not our backyard but our front yard, and I would like to see us explore the options.

Senator Meighen: I am not sure that you answered my question. I may have phrased it improperly. I was talking about nuclear-powered icebreakers.

Mr. Byers: Nuclear-powered icebreakers are a perfectly legitimate form of propulsion, just as nuclear isotopes are a perfectly appropriate way of detecting cancer and other diseases. I am not against nuclear-powered ships.

Senator Meighen: That is what I wanted to know.

Mr. Byers: There is a role to be played there. Indeed, in the 1980s, for a while Canada was planning on acquiring 12 nuclear-powered submarines of its own.

Senator Dallaire: That was six.

Canada pourrait peut-être, pour y arriver, se déclarer zone sans arme nucléaire, puisque c'est ce que nous sommes. Nous pourrions diriger la négociation d'un traité multilatéral visant à démilitariser le centre de l'océan Arctique, puisque aucun navire militaire de surface ne s'y trouve actuellement. Peut-être que nous devrions favoriser le statu quo grâce à la diplomatie proactive. Il y a des choses que nous pouvons faire. Nous devons travailler de concert avec nos amis américains et russes pour consolider le rapprochement actuel des pays de l'Arctique.

Le sénateur Meighen : J'ai une question à ce sujet, monsieur Byers. Pour vous, est-ce qu'un brise-glace à propulsion nucléaire entre dans la catégorie des armes nucléaires et devrait, par conséquent, être banni de l'Arctique?

M. Byers : Bon nombre de ces sous-marins à propulsion nucléaire transportent aussi des missiles nucléaires, ce qui nous mène au cœur de la question.

Pour les zones sans armes nucléaires, on met habituellement l'accent sur les armes plutôt que sur les systèmes de propulsion. Je suis heureux de pouvoir dire que nos amis américains ne transportent plus de missiles de croisière nucléaires dans leurs sous-marins d'attaque. En ce qui concerne les Américains, nous parlons seulement des gros sous-marins nucléaires lanceurs de missiles balistiques.

C'est avec plaisir que j'en parlerai plus en détail plus tard, mais je ne crois pas qu'il y ait une grande place pour la diplomatie progressive à ce sujet. Le Canada a participé à de nombreuses négociations sur le contrôle des armements et pourrait songer à des façons créatives de collaborer.

Nous avons l'avantage de taille de faire partie du projet Manhattan, qui regroupe des pays qui ont choisi de ne pas acquérir d'armes nucléaires. De fait, nous avons sur notre territoire des armes nucléaires pendant la guerre froide, puis nous nous en sommes débarrassés. Nous avons fait preuve d'un véritable leadership et d'une véritable autorité morale. L'Arctique est non pas notre cour arrière, mais bien notre cour avant, et j'aimerais nous voir explorer les possibilités qui s'offrent à nous.

Le sénateur Meighen : Je ne suis pas sûr que vous avez répondu à ma question. Je l'ai peut-être mal formulée. Je parlais des brise-glaces à propulsion nucléaire.

M. Byers : La propulsion nucléaire est un moyen tout à fait légitime de propulser des brise-glaces, tout comme les isotopes nucléaires sont une méthode tout à fait appropriée de détection des cancers et des autres maladies. Je ne suis pas contre les navires à propulsion nucléaire.

Le sénateur Meighen : C'est ce que je voulais savoir.

M. Byers : Il y a un rôle que nous pouvons jouer dans cette affaire. En effet, à une certaine période, pendant les années 1980, le Canada comptait acquérir 12 sous-marins à propulsion nucléaire.

Le sénateur Dallaire : Il s'agissait plutôt de six sous-marins.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Byers, I would like to explore the Arctic Council issue with you. At the start of your remarks, you admitted you were increasingly in favour of international cooperation in dealing with Arctic challenges. Then what role do you see for the Arctic Council?

[English]

Mr. Byers: I am very pleased that the Arctic Council exists, for a number of reasons, one of which is that it includes northern indigenous peoples as permanent participants, which is a very important advancement. Of course, some of those same groups are annoyed that they are being excluded from the Arctic 5 meeting in Chelsea, Quebec, next week. The Arctic Council has done very good work with the Arctic climate assessment and the shipping assessment. They have laid a base of research and cooperative diplomatic advancement on non-security issues.

However, at the insistence of the United States, the Arctic Council's mandate does not extend to security matters. One thing that might be considered by Arctic countries such as Canada is expanding the mandate of the Arctic Council so that those security issues can also be part of the deliberations within that growing international grouping called the Arctic Council.

At the moment, again, it is left to bilateral relations and relations between NATO and Russia to work on these security issues. We deal with them in some context in the United Nations Security Council, but the Arctic Council itself does not yet have a role there. I hope that answers your question.

[Translation]

Senator Nolin: That is a very good answer and it leads me to my second question. You raised the security aspect of the Arctic. Five of the eight members of the council are members of NATO. Do you not see a complementary role for NATO — and Secretary General Rasmussen has referred to this on a number of occasions — that is to say somewhat expanded international cooperation? We could use the very good relationship that Canada has with its Russian partner on the Arctic Council for NATO's benefit since the relationship between the 28 NATO members and Russia is not always that cordial. There is definitely a major misunderstanding on security.

[English]

Mr. Byers: You make a very important point. From a security perspective, Arctic relations are about relations between NATO and Russia. This brings me to my point about President Obama's initiative to reset the relationship with Russia. We need to be thinking about Canada's Arctic policy in that context. This is a very large geopolitical situation. It is not just about the Arctic. In

[Français]

Le sénateur Nolin : Monsieur Byers, je voudrais explorer avec vous la question du Conseil de l'Arctique. Vous avez, au début de vos remarques, avoué que vous étiez de plus en plus partisan de la coopération internationale pour faire face aux défis de l'Arctique. Quel rôle voyez-vous pour le Conseil de l'Arctique?

[Traduction]

M. Byers : Je suis très content que le Conseil de l'Arctique existe, et ce, pour un certain nombre de raisons, entre autres parce qu'il intègre des membres des peuples autochtones du Nord à titre permanent, ce qui représente un progrès considérable. Évidemment, certains membres de ces groupes sont contrariés de ne pas être invités à la rencontre des cinq pays côtiers de l'Arctique qui aura lieu à Chelsea, au Québec, la semaine prochaine. Le Conseil de l'Arctique a fait du très bon travail en ce qui concerne l'évaluation du climat dans l'Arctique et l'évaluation des navires. Il a créé une base de recherche et a fait des progrès sur le plan diplomatique en ce qui concerne la coopération relative aux enjeux autres que la sécurité.

Toutefois, à la demande expresse des États-Unis, le mandat du Conseil de l'Arctique ne touche pas les questions de sécurité. Les pays de l'Arctique, dont le Canada, pourraient donc envisager la possibilité d'élargir le mandat du Conseil de l'Arctique de façon à ce que les questions de sécurité soient abordées dans le cadre des délibérations de ce regroupement international en pleine croissance.

Pour l'instant, je le répète, les questions de sécurité font l'objet de discussions dans le cadre des relations bilatérales et des relations entre l'OTAN et la Russie. Nous les abordons aussi parfois au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, mais le Conseil de l'Arctique n'a pas, en tant que tel, de rôle à jouer à ce sujet. J'espère que cela répond à votre question.

[Français]

Le sénateur Nolin : C'est une très bonne réponse et cela m'amène à ma deuxième question. Vous soulevez la dimension sécuritaire de l'Arctique. Cinq des huit membres du conseil sont membres de l'OTAN. Ne voyez-vous pas un rôle complémentaire pour l'OTAN — et le secrétaire général Rasmussen y a fait référence à plusieurs reprises —, c'est-à-dire une coopération internationale un peu plus élargie? On pourrait utiliser la très bonne relation que le Canada entretient avec son partenaire russe au Conseil de l'Arctique au profit de l'OTAN puisque le rapport entre les 28 membres de l'OTAN et la Russie n'est pas toujours aussi cordial. Il y a certainement un quiproquo fort intéressant en matière de sécurité.

[Traduction]

M. Byers : Vous soulevez un aspect très important. Pour ce qui est de la sécurité, les relations dans l'Arctique sont en fait les relations entre l'OTAN et la Russie. Cela nous ramène à ce que j'ai dit à propos de l'initiative du président Obama, qui souhaite rétablir les relations avec la Russie. C'est dans ce contexte que nous devons envisager la politique du Canada dans l'Arctique. Il

many respects, it is about the relationship between the two former superpowers, and I want to re-emphasize that. I do not think we need to choose between different organizations.

Senator Nolin: I think you can have both.

Mr. Byers: It is useful to have parallel initiatives and parallel efforts. If NATO and Russia can work on security dimensions at the same time as the Arctic Council can expand its mandate to at least discuss those matters, that would be a good thing. If the International Maritime Organization wants to make its Arctic code into a mandatory treaty as opposed to a voluntary set of guidelines, that would be a good thing. Many different international organizations could play a role here.

I will make two comments on this matter. First, I feel it was unfortunate that the European Union and China were denied permanent observer status.

Senator Nolin: At least for the EU, it was unfortunate.

Mr. Byers: Yes, for the Arctic Council.

Senator Nolin: Whether it was unfortunate for China, we still do not know.

Mr. Byers: They should be allowed to see what is happening inside the tent so that they do not develop suspicions. It is better to have transparency when dealing with these matters.

Second, I regret that the Arctic will not be on the agenda for the G8 meeting later this summer. The Arctic is a global issue, and it is one on which Canada has real stature as the second-largest country on the planet, with 40 per cent of our territory in that region.

[Translation]

Senator Pépin: You have just answered my question on the request made by the European Union and China for permanent observer status on the Arctic Council.

[English]

Mr. Byers: I have a great deal of sympathy for seal hunters, both indigenous and non-indigenous. I understand that denying the EU permanent observer status was at least in some way linked to that, but I would urge people to see the very large dimensions of the Arctic and its role in geopolitics. I also encourage them to see that the European Union can play a constructive role in some matters. We need the European Union there if we want to push the International Maritime Organization to make its standards mandatory. We need the European Union if we want to extend port state authority over shipping to ensure that the highest standards apply. Ports such as Hamburg, Germany, and Rotterdam, the Netherlands, will be direct destinations of trans-Arctic shipping from places such as Shanghai, China.

s'agit d'une situation géopolitique très importante. Il n'est pas seulement question de l'Arctique. Tout cela concerne aussi, de bien des façons, les liens entre les deux anciennes superpuissances, et j'aimerais le souligner à nouveau. Je ne crois pas que nous devons faire un choix entre divers organismes.

Le sénateur Nolin : Je crois que l'on peut conserver les deux.

M. Byers : Il est utile de conserver des initiatives et des mesures parallèles. Si l'OTAN et la Russie peuvent s'occuper d'aspects liés à la sécurité en même temps que le Conseil de l'Arctique élargit son mandat de façon à pouvoir à tout le moins discuter de ces questions, ce sera une bonne chose. Si l'Organisation maritime internationale souhaite faire de son code de l'Arctique un traité obligatoire plutôt qu'une série de lignes directrices facultatives, ce sera une bonne chose. Bon nombre d'organismes internationaux variés peuvent jouer un rôle dans tout cela.

J'aimerais formuler deux commentaires à ce sujet. D'abord, je crois qu'il est malheureux que l'on ait refusé à la Chine et à l'Union européenne le statut permanent d'observateur.

Le sénateur Nolin : C'était malheureux, oui, à tout le moins pour l'Union européenne.

M. Byers : Oui, pour le Conseil de l'Arctique.

Le sénateur Nolin : Pour ce qui est de la Chine, nous ne savons pas encore si c'était malheureux.

M. Byers : La Chine devrait avoir le droit d'assister à ce qui se passe à l'intérieur de la tente pour éviter qu'elle ait des soupçons. La transparence est toujours préférable avec ce type de questions.

Ensuite, je regrette que l'Arctique ne soit pas à l'ordre du jour de la rencontre du G8 qui aura lieu plus tard cet été. L'Arctique constitue un enjeu mondial, et le Canada peut véritablement peser dans la balance à titre de deuxième pays en superficie dans le monde et dont 40 p. 100 du territoire se trouve dans cette région.

[Français]

Le sénateur Pépin : Vous venez de répondre à ma question concernant la demande de statut d'observateur permanent de l'Union européenne et de la Chine au Conseil de l'Arctique.

[Traduction]

M. Byers : J'éprouve une grande sympathie pour les chasseurs de phoque, autochtones et non autochtones. Je crois savoir que l'on a refusé le statut d'observateur permanent à l'Union européenne au moins en partie pour cette raison, mais j'aimerais que les gens voient la très grande importance de l'Arctique et son rôle sur le plan géopolitique. Je les incite aussi à envisager le rôle constructif que peut jouer l'Union européenne concernant certains aspects. Nous avons besoin de la présence de l'Union européenne si nous voulons inciter l'Organisation maritime internationale à rendre obligatoires ses normes. Nous avons besoin de l'Union européenne si nous voulons élargir le pouvoir de l'État du port en matière de transport maritime pour veiller à ce que les normes les plus strictes soient appliquées. Des ports comme ceux de Hambourg, en Allemagne, et de Rotterdam, aux Pays-Bas, seront des destinations directes pour les navires qui passeront par l'Arctique en provenance de Shanghai, en Chine, par exemple.

We need the European Union. We need China on board to push cooperation forward. It will not be easy, but we have to do it because, as I mentioned at the beginning of my presentation, there is a very real risk that we will see a seasonally ice-free Arctic Ocean within the next 5 years to 10 years; when that happens we will have an Arctic Ocean and a Northwest Passage without multi-year ice. That waterway and the Central Arctic Ocean will resemble the Gulf of St. Lawrence or the Baltic Sea. We will see 12-month-a-year shipping in those waters with ice-strengthened cargo ships and icebreaker-escorted convoys. Anyone who tells you otherwise is taking a huge risk with the national security of this country.

Senator Patterson: Professor Byers, in *Who Owns the Arctic?: Understanding Sovereignty Disputes in the North*, you argue that Canada perhaps places too much emphasis on military solutions to Arctic sovereignty, if I am summarizing correctly. Would you comment on what you do see as the appropriate role for the military in the North?

Mr. Byers: Thank you for the question. It is nice to have a question from the senator from Nunavut.

The Canadian Forces does have a role to play in the Arctic, the most obvious one concerning search and rescue. If we want other countries to take us seriously as an Arctic power, we need to be able to conduct search-and-rescue missions in a very timely fashion. To have our search-and-rescue helicopters flying from Comox, British Columbia, or Greenwood, Nova Scotia, to rescue people in the Canadian High Arctic does not bode well either for the people in distress or for the perception of our political will as seen from outside the country.

I would urge a significant increase in the capacity of the Canadian Forces in terms of search and rescue. I know that some moves have been made. I want to see those new fixed-wing aircraft before too long. I want to see that paratroop capacity in place so that we can respond quickly if a major commercial airliner were to crash-land in the High Arctic. These things are so obvious that they do not require debate.

In terms of the maritime perspective, I would like to point out that we have incredible surveillance, courtesy of RADARSAT-2, our synthetic aperture satellite, which went into operation a couple of years ago. I was pleased to see in the federal budget a financial commitment to the next generation of the RADARSAT constellation. Those are good from a security perspective, and the government needs to be congratulated for that.

I do think that the government is making a mistake with its Arctic offshore patrol ships because I believe we need multi-purpose platforms in the Arctic; those should be operated by the agency with the most experience in Arctic shipping. We need to

Nous avons besoin de l'Union européenne. Nous devons intégrer la Chine si nous voulons favoriser la coopération. Ce ne sera pas facile, mais nous devons le faire, puisque, comme je l'ai dit au début de mon exposé, nous risquons fort de nous retrouver avec un océan arctique libre de glace pendant certaines saisons d'ici cinq à 10 ans. Quand nous aurons atteint ce point, nous nous retrouverons avec un océan Arctique et un passage du Nord-Ouest où il n'y aura pas de glace âgée de plusieurs années. Cette voie maritime et le centre de l'océan Arctique ressembleront au golfe du Saint-Laurent ou à la mer Baltique. Il y aura du transport maritime toute l'année dans ces eaux, grâce à des navires de charge renforcés pour la navigation dans les glaces et à des convois escortés par des brise-glaces. Quiconque affirme le contraire fait courir au pays d'énormes risques sur le plan de la sécurité nationale.

Le sénateur Patterson : Monsieur Byers, dans *Who Owns the Arctic? Understanding Sovereignty Disputes in the North*, vous affirmez que le Canada met peut-être trop d'accent sur les solutions militaires au problème de la souveraineté dans l'Arctique, si je résume bien. Pouvez-vous nous expliquer quel est, à votre avis, le rôle approprié pour l'armée dans le Nord?

M. Byers : Je vous remercie de votre question. Je suis content que le sénateur du Nunavut pose une question.

Les Forces canadiennes ont un rôle à jouer dans l'Arctique, et le plus évident concerne la recherche et le sauvetage. Si nous voulons que les autres pays prennent au sérieux notre position à titre de puissance dans l'Arctique, nous devons être capables de procéder à des missions de recherche et de sauvetage très rapides. Que nos hélicoptères de recherche et de sauvetage partent de Comox, en Colombie-Britannique, ou de Greenwood, en Nouvelle-Écosse, pour aller sauver des gens dans l'Extrême-Arctique canadien est de mauvais augure pour les gens en détresse, mais aussi pour la façon dont notre volonté politique est perçue à l'étranger.

J'aimerais insister sur l'importance d'accroître grandement les capacités des Forces canadiennes en matière de recherche et de sauvetage. Je sais que des mesures ont été prises. J'aimerais voir avant longtemps ces nouveaux aéronefs à voilure fixe. J'aimerais voir cette troupe de parachutistes en fonction pour que nous puissions réagir rapidement si l'avion d'une compagnie aérienne commerciale importante devait atterrir en catastrophe dans l'Extrême-Arctique. C'est si évident que nous n'avons pas besoin d'en discuter.

Du point de vue maritime, j'aimerais souligner que nous jouissons d'une capacité de surveillance incroyable grâce à RADARSAT-2, notre satellite à synthèse d'ouverture, qui est entré en fonction il y a quelques années. J'ai été content de constater que le gouvernement fédéral s'est engagé dans son budget à financer la prochaine génération de la Constellation RADARSAT. Il s'agit là d'une bonne nouvelle pour la sécurité, et il faut en féliciter le gouvernement.

Je ne crois pas que le gouvernement commet une erreur avec ses navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique parce que je crois que nous avons besoin de plates-formes polyvalentes dans l'Arctique; ces navires devraient être exploités par l'organisme

recapitalize the Canadian Coast Guard Arctic fleet, and we need to double hat some of our Coast Guard personnel so that they can deal with the security issues as they arise. We will not go to war with Russia, and we will not go to war with the United States. We need to be able to enforce our safety regulations and our fisheries regulations. However, that can be done by Coast Guard or RCMP officers with the right equipment, and they can then do the multiplicity of other roles that Canadian Coast Guard icebreakers provide.

The Chair: I want to be clear here. We are not going to war with Haiti when we send the military in, nor are we having a war at the Olympic Games when we send the military in. Why do you feel so strongly about that division?

Mr. Byers: I am concerned partly as a Canadian taxpayer who wants to see a multi-purpose agency making the best use of our money, covering off all of the various missions that the Canadian government has to apply in the maritime domain, whether it is resupplying northern communities, supporting Arctic research or positioning navigation aids. Some things the Canadian Forces does not do and does not want to do. I would encourage the Canadian Forces to develop their search-and-rescue and surveillance capacities, but I would like to see that recapitalization of the Coast Guard Arctic fleet so that they can then do an all-of-government approach to the issue of the maritime domain.

It is not too late to change that. In fact, the actual specifications for the Arctic offshore patrol ships are being repeatedly scaled back as people realize that it is a lot of money for not a whole lot of capacity. I do not want us to make the mistake the previous government made with the maritime coastal patrol vessels, where we ended up with vessels inadequate to the task. We should do this right, reconsider and build not one super icebreaker but a multiple number of new icebreakers for the Canadian Coast Guard and let them do the job that they do so very well with some ancient vessels.

Senator Nolin: You probably were not here when Dr. Lackenbauer spoke specifically on the request from the EU and China to sit as observers at the Arctic Council. He sees a problem there in that Aboriginal peoples are sitting around the table also as observers, but they are taking part strongly in the debate. He sees, perhaps, an overcrowding of observers and sees that as a problem. Do you have a comment on that?

possédant la plus grande expérience du transport maritime dans l'Arctique. Nous devons reconstituer le capital de la flotte de la Garde côtière canadienne dans l'Arctique, et nous devons attribuer un double mandat à certains de nos employés de la Garde côtière pour qu'ils soient en mesure de réagir aux enjeux en matière de sécurité lorsqu'ils se présentent. Nous ne partirons pas en guerre contre la Russie, et nous ne partirons pas en guerre contre les États-Unis. Nous devons être en mesure d'appliquer nos règlements en matière de sécurité et nos règlements en matière de pêche. Or, des agents de la GRC ou de la Garde côtière peuvent tout à fait s'en occuper s'ils disposent du bon équipement, en plus d'accomplir tous les autres rôles associés aux brise-glaces de la Garde côtière canadienne.

La présidente : J'aimerais apporter une précision ici. Nous ne partons pas en guerre contre Haïti quand nous y envoyons l'armée, et il n'y a pas non plus de guerre aux Jeux olympiques, même si nous y envoyons l'armée. Pourquoi insistez-vous tant sur cette distinction?

M. Byers : Je suis préoccupé, entre autres, à titre de contribuable canadien, parce que je souhaite qu'un organisme polyvalent fasse le meilleur usage possible de notre argent et s'acquitte de toutes les diverses missions du gouvernement canadien dans le secteur maritime, qu'il s'agisse de réapprovisionner les collectivités du Nord, de soutenir la recherche dans l'Arctique ou de mettre en place les aides à la navigation. Ce sont là des choses que les Forces canadiennes ne font pas et ne veulent pas faire. J'aimerais que les Forces canadiennes renforcent leurs capacités de surveillance et de recherche et de sauvetage, mais j'aimerais aussi que l'on reconstitue le capital de la flotte de la Garde côtière dans l'Arctique de façon à ce qu'elle puisse s'occuper des questions maritimes grâce à une approche consolidée à l'échelle gouvernementale.

Il n'est pas trop tard pour apporter ces changements. De fait, on ne cesse de réduire la portée de spécifications en ce qui concerne les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique parce qu'on se rend compte que cela coûte très cher pour des capacités limitées. Je ne veux pas que nous répétions l'erreur du gouvernement précédent à l'égard des navires de patrouille côtière maritime : nous nous sommes retrouvés avec des navires qui ne convenaient pas à la tâche à accomplir. Nous devons nous y prendre de la bonne façon, examiner de nouveau la situation et construire non pas un super brise-glace, mais plutôt plusieurs nouveaux brise-glaces pour la Garde côtière afin qu'elle puisse continuer à faire le travail dont elle s'acquitte très bien avec des navires vétustes.

Le sénateur Nolin : Vous n'étiez probablement pas là quand M. Lackenbauer a abordé plus particulièrement la requête formulée par l'Union européenne et la Chine pour faire partie du Conseil de l'Arctique à titre d'observateur. Pour lui, il s'agit là d'un problème, puisque les Autochtones — qui font aussi partie du conseil à titre d'observateurs — participent activement au débat. Il craint peut-être qu'il y ait trop d'observateurs et estime qu'il s'agirait d'un problème. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

Mr. Byers: I want to make clear that the indigenous groups are not observers. They are permanent participants. They do have a place at the table and can participate in the debate.

With respect to the issue of permanent observers, that status is different. It is the same as Canada being an observer at the European Council. We sit in the back row, take notes and watch what is happening. That is all that China wants. It simply wants to have the status of a permanent observer to follow developments. However, it has other fora in which to talk and to exercise influence, from the UN Security Council down to bilateral relations between China and Canada. They are not trying to muscle their way in here. They simply want to have the courtesy of being permanent observers to follow the proceedings. We should not deny them that; it was somewhat petty for us to do so.

With respect to the European Union, I am pleased to say that their policies, particularly the most recent statement from the European Commission, are showing some added nuance and understanding of the perspective of Arctic Ocean countries. That is not because of Canadian influence; that has to do more with Russian influence, given that Russia is such an important energy supplier to Europe. A change is happening in European policy, and I do not see them as a threat.

Senator Nolin: When you read the first statement they made, it was not exactly appeasing to the Arctic states. Keep in mind that only one EU member sits around the table.

Mr. Byers: I believe you are referring to a statement that came out of the European Parliament.

Senator Nolin: It started there.

Mr. Byers: With all respect, sometimes politicians are not quite as well briefed as the civil servants, and I certainly think a learning process has been occurring. However, if you look at the more recent pronouncements, there is clear recognition of the rights of coastal states under the United Nations Convention on the Law of the Sea. They want to be involved because the Arctic is important from a climate change perspective. It will be very important from a shipping perspective, and it is important also from a psychological perspective on the part of some countries such as the United Kingdom, which played such an important role in Arctic exploration; or Germany, which, with all respect, feels that the Arctic has been wasted on other countries because only the Germans have a true appreciation of the wonders of polar bears. However, that is a completely separate discussion.

There is, nonetheless, room to work with these countries. We work with them so closely with other matters. We are negotiating a free trade agreement with them right now.

M. Byers : Je veux souligner très clairement que les groupes autochtones ne sont pas des observateurs. Ce sont des participants permanents. Ils ont une place à la table et peuvent prendre part au débat.

En ce qui concerne la question des observateurs permanents, ils ont un autre statut. Par exemple, le Canada est un observateur au Conseil européen. Nous sommes assis dans la dernière rangée, nous prenons des notes et nous observons ce qui se passe. C'est tout ce que demande la Chine. Elle demande simplement d'avoir le statut d'observateur permanent pour être au courant de l'évolution de la situation. Si elle souhaite intervenir et exercer son influence, elle peut utiliser d'autres tribunes, que ce soit le Conseil de sécurité des Nations Unies ou les rencontres bilatérales entre la Chine et le Canada. La Chine n'essaie pas de s'imposer dans tout ça. Elle souhaite simplement qu'on ait la courtoisie de lui accorder le statut d'observateur permanent afin qu'elle puisse suivre les procédures. Nous ne devrions pas lui refuser cela : c'était plutôt mesquin de notre part de le faire.

Pour ce qui est de l'Union européenne, je suis heureux de constater que ses politiques, plus particulièrement la dernière déclaration de la Commission européenne, sont plus nuancées et reflètent une meilleure compréhension du point de vue des pays de l'océan Arctique. Ce n'est pas grâce à l'influence du Canada; ce serait plutôt grâce à l'influence de la Russie, puisque la Russie est un important fournisseur d'énergie en Europe. La politique européenne est actuellement en transformation, et je ne pense pas que l'Europe représente une menace.

Le sénateur Nolin : Vous avez lu sa première déclaration; on ne peut pas dire qu'elle reflétait une politique d'apaisement pour les États de l'Arctique. Il ne faut pas oublier qu'il y a un seul membre de l'Union européenne présent à la table.

M. Byers : Je crois que vous parlez d'une déclaration faite par le Parlement européen.

Le sénateur Nolin : C'est là que tout a commencé.

M. Byers : Je ne veux pas offenser qui que ce soit, mais il arrive que les hommes et les femmes politiques ne soient pas aussi bien informés que les fonctionnaires, et je crois vraiment qu'il y a eu un processus d'apprentissage. Cependant, si vous examinez les prises de position plus récentes, vous constaterez qu'il y a une reconnaissance claire des droits des États côtiers en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. L'Europe souhaite avoir son mot à dire parce que l'Arctique joue un rôle important en ce qui concerne les changements climatiques. Il jouera un rôle très important pour le transport maritime, et il a aussi une importance sur le plan psychologique pour certains pays, comme le Royaume-Uni, qui a joué un si grand rôle dans l'exploration de l'Arctique, et comme l'Allemagne, qui — et je le dis en tout respect — estime que les autres pays ne sont pas à même d'apprécier la splendeur de l'Arctique, puisque les Allemands sont les seuls à véritablement s'émerveiller devant les ours polaires. Mais il s'agit là d'un tout autre sujet de discussion.

Il y a néanmoins place à une collaboration avec ces pays. Nous travaillons en collaboration très étroite avec eux au sujet d'autres questions. Nous sommes actuellement en train de négocier un accord de libre-échange avec eux.

Senator Nolin: We are trying.

Mr. Byers: We are trying.

Senator Day: Professor Byers, I believe I have this correct. With respect to the Beaufort Sea dispute again, I have been looking at these maps and trying to understand. This arises out of an 1825 treaty. Would that be the same treaty where Canada lost that big chunk of land in coastal Northern British Columbia, called the Alaska Panhandle?

Mr. Byers: That was an arbitration in 1903 that lost us the Alaska Panhandle and created a dispute over Dixon Entrance.

Yes, we are talking about an 1825 treaty and different interpretations of it. This is a relatively new development; it is such a recent development that it is not in my book, which was published only six months ago. Because of the cooperative mapping that has been done by the U.S. and Canadian governments with respect to the seabed, we are learning that we will be able to assert sovereign rights over a much larger area than we had previously thought.

Essentially, the Mackenzie River, over millions of years, deposited huge amounts of sediments of silt a long way out into the Beaufort Sea, and under a technical provision of UNCLOS, if the ratio of the thickness of the sediments to the distance from the shelf is of a certain number, you can continue to claim farther and farther out. We are now seeing a possibility where Canada or the United States could assert sovereign rights out maybe 400 or even 500 nautical miles from shore. That is changing the equation because if you take the legal positions that the two countries have held for decades with respect to the maritime boundary closer in and carry those further out, the Canadian line, being a meridian line, continues straight, as it always has, all the way to the North Pole. However, the American line being an equidistance line, where every point on the line is an equal distance from the coast on either side, tracks outwards just beyond 200 miles, and all of a sudden, the influence of great big Banks Island kicks in and pushes that equidistance line sharply over to the west. You get an hourglass shape, with the traditional dispute closest to shore, and then above the stem of the hourglass, you get a potentially larger dispute further out.

Ironically, the U.S. position might be better for Canada, and the Canadian position might be better for the United States; I have never seen such a wonderful win-win situation for the purposes of negotiation. Before this new development, it was a win-loss or a cut-it-in-half situation, that or some type of joint hydrocarbon-development zone. Now we have an obvious opportunity for compromise. The way you do that is only limited by the imagination of lawyers and diplomats.

Le sénateur Nolin : Nous essayons de le faire.

M. Byers : Nous essayons.

Le sénateur Day : Monsieur Byers, je crois que j'ai bien compris. Encore une fois, au sujet du différend concernant la mer de Beaufort, j'ai regardé les cartes et j'ai essayé de comprendre. Tout cela est attribuable à un traité de 1825. Est-ce ce même traité qui a fait en sorte que le Canada a perdu ce grand territoire dans la zone côtière du Nord de la Colombie-Britannique, que l'on appelle la péninsule de l'Alaska?

M. Byers : C'est un arbitrage de 1903 qui nous a valu la perte de la péninsule de l'Alaska et qui a donné naissance à un différend concernant l'entrée Dixon.

Oui, nous parlons d'un traité de 1825 et des diverses façons de l'interpréter. Il s'agit d'une situation relativement nouvelle; de fait, elle est si récente que je n'en parle pas dans mon livre, qui est paru il y a seulement six mois. Étant donné que la cartographie du fonds marin a été effectuée en collaboration par les gouvernements des États-Unis et du Canada, nous avons découvert que nous serons en mesure de revendiquer des droits souverains sur une plus grande région que nous le pensions auparavant.

Essentiellement, le fleuve Mackenzie a déposé, pendant des millions d'années, d'énormes quantités de dépôts de limon dans une grande partie de la mer de Beaufort, et, selon une disposition technique de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, si le rapport entre l'épaisseur du dépôt et la distance qui le sépare de la plate-forme continentale atteint un certain chiffre, vous pourrez continuer à revendiquer un territoire de plus en plus grand. On envisage donc maintenant la possibilité que le Canada ou les États-Unis puissent revendiquer des droits souverains sur 400 milles ou même 500 milles nautiques à partir du littoral. Cette possibilité vient changer la donne parce que, si on part de la position juridique que soutiennent les deux pays depuis des dizaines d'années en ce qui concerne la frontière maritime qui serait plus près et que l'on repousse les limites, la frontière canadienne, qui est un méridien, se poursuit, comme elle l'a toujours fait, jusqu'au pôle Nord. La frontière américaine est, pour sa part, une ligne équidistante, ce qui signifie que chaque point de la frontière se situe à une distance égale de chacune des côtes, de chaque côté, ce qui fait qu'elle va vers l'extérieur sur une distance d'environ 200 milles, puis, tout à coup, l'influence de la belle grosse île Banks se fait sentir et repousse la ligne équidistante nettement vers l'ouest. On obtient alors une forme qui ressemble à un sablier; le différend traditionnel concerne le territoire plus près du littoral puis, de l'autre côté du sablier, on se retrouve avec un différend potentiellement plus grand qui va plus loin.

Ironie du sort, la position des États-Unis peut être encore meilleure pour le Canada, tandis que celle du Canada est peut-être encore meilleure pour les États-Unis. Je n'ai jamais vu une situation aussi merveilleusement favorable aux deux parties dans le cadre d'une négociation. Auparavant, on se serait retrouvé avec un gagnant et un perdant ou avec un partage moitié-moitié, ou encore avec une espèce de zone conjointe de mise en valeur des hydrocarbures. Maintenant, nous avons, de toute évidence, la chance d'en arriver à un compromis. Et la façon d'y parvenir n'est limitée que par l'imagination des avocats et des diplomates.

Some twists do exist: The Inuvialuit Final Agreement creates certain rights for sustenance hunting and fishing for the Inuvialuit in the southern area of dispute, but nothing that cannot be resolved now that we have a win-win situation.

As I mentioned, this is a win-win situation with respect to close partners who are in a common energy market, so this is not about the oil and gas. Obviously, regulatory control will happen over oil and gas depending on which side of the boundary you are on. However, it is just as possible that EnCana Corporation will be drilling on the American side and ExxonMobil Canada will be drilling on the Canadian side, and it will go into a pipeline that will cross both jurisdictions. It is not the sovereignty fight that some people make it out to be.

Senator Day: Would the win-win from the point of view of the United States be that they would still get some of the seabed further out?

Mr. Byers: Yes.

Senator Day: Would that apply to Canada as well?

Mr. Byers: We would both get seabed; the question really is where it would be and how you would satisfy the different countries' mutual interests.

One complication here is that you can only claim seabed that is a natural prolongation of your continental shelf, so arguably the Americans would want to divide it in a way that would enable them to extend their rights as far as possible, while we would want to do the same off our continental shelf. That would require some creative line drawing but that is the point of negotiation. You can negotiate and agree on a boundary line anywhere.

The Chair: Have you seen the 49th parallel?

Mr. Byers: Exactly.

Senator Day: This exploration or mapping of the seabed has been done jointly by Canada and the United States, so that would help us.

Mr. Byers: The two icebreakers work in common because the equipment they have is actually very sensitive. The scientific evidence cannot be collected while breaking ice because it creates too much noise. Therefore, one icebreaker in front breaks the ice so that the second icebreaker can come up behind and collect the scientific evidence. Now, it happens that the American icebreaker, the USS *Healy*, has very good sonar equipment on board and the Canadian one has very good seismic equipment on board, so they actually switch so that they can collect the different scientific evidence as required. It is wonderful partnership on which we

Évidemment, certains facteurs entrent en ligne de compte. La Convention définitive des Inuvialuit accorde à ces derniers certains droits en matière de chasse et de pêche de subsistance dans le sud de la zone visée par le différend, mais rien qui ne peut être réglé maintenant que nous sommes dans une situation où tout le monde est gagnant.

Comme je l'ai mentionné, c'est une situation gagnant-gagnant pour de proches partenaires au sein d'un marché commun de l'énergie, ce qui signifie que tout cela n'a rien à voir avec le gaz et le pétrole. De toute évidence, l'exploitation gazière et pétrolière fera l'objet d'une réglementation qui dépendra du côté de la frontière où vous vous trouvez. On pourra quand même tout à fait voir EnCana Corporation faire du forage du côté américain et ExxonMobil Canada faire du forage du côté canadien, et le pétrole sera transporté dans un pipeline qui traversera les deux territoires. Il ne s'agit pas d'une lutte pour la souveraineté, comme certains veulent le faire croire.

Le sénateur Day : Quand vous dites que les Américains seraient gagnants, est-ce parce qu'ils verraient leur plancher océanique s'agrandir un peu?

M. Byers : Oui.

Le sénateur Day : La situation serait-elle la même pour le Canada?

M. Byers : Les deux pays profiteraient d'un plus grand plancher océanique; la véritable question, c'est de déterminer où il se situerait et comment faire plaisir aux deux pays en fonction de leurs intérêts propres.

L'un des problèmes, c'est que vous pouvez seulement revendiquer la partie du plancher océanique qui forme une prolongation naturelle de votre plate-forme continentale; on peut donc supposer que les Américains vont vouloir diviser les territoires de façon à pouvoir étendre leurs droits le plus loin possible et que nous voudrions faire la même chose à partir de notre plate-forme continentale. Il faudra donc faire preuve de créativité quand viendra le temps de tracer la frontière, mais c'est à cela que servent les négociations. Vous pouvez négocier et vous entendre pour tracer la frontière n'importe où.

La présidente : Avez-vous vu le 49^e parallèle?

M. Byers : Tout à fait.

Le sénateur Day : L'exploration ou la cartographie du fond marin a été effectuée conjointement par le Canada et les États-Unis, donc je suppose que cela nous aide.

M. Byers : Les deux brise-glaces travaillent en collaboration parce que l'équipement qu'ils transportent est en fait très sensible. Il ne permet pas de recueillir des données scientifiques lorsque le navire brise la glace, car cela fait trop de bruit. Il y a un donc un brise-glace à l'avant qui brise la glace, tandis que le second suit et recueille les données scientifiques. De plus, le brise-glace américain, le USS *Healy*, transporte à son bord du très bon matériel sonar, tandis que le bâtiment canadien transporte du très bon matériel sismographique, alors ils changent de position pour pouvoir recueillir toutes les données scientifiques requises. Il s'agit

should build to solve the Beaufort Sea dispute and also to advance negotiations on the Northwest Passage. There is even the possibility of a package deal here.

Senator Day: Has that exploration of the seabed been done?

Mr. Byers: No, the two icebreakers will be working together again this summer.

Senator Day: Would the ideal time then be after that work is done?

Mr. Byers: We need to negotiate in parallel as the science comes in. We will not be able to conclude a deal until we have all of the evidence. However, we can certainly make considerable progress. Given the other imperatives, I think it is time to move now. Like I said, I believe the Canadian government realizes this because when they announced that they would negotiate Arctic boundary disputes, they can only be talking about one thing, and that is the Beaufort Sea.

Senator Day: Would it not be Hans Island?

Mr. Byers: It might be a good way of getting the ball rolling; creating momentum and showing that we wish to cooperate with other countries. If we cannot cooperate with Denmark, with whom can we cooperate? We fight shoulder to shoulder with them in Afghanistan; we are negotiating a free trade agreement with the European Union; we successfully delimited a 2,600-kilometre maritime boundary. We can work this out with the Danes, and, of course, we can work it out with the Americans. I firmly believe we can also work it out with the Russians because all of our countries have a common interest in legal stability around the circumpolar North.

Senator Day: Just so I understand, the line was equidistant between Greenland and Canada and north. Would that line have gone right through the middle of the island? Was that the problem?

Mr. Byers: Yes. They actually drew it up to the low watermark on the south shore of the island, and they continued it from the other side. You can simply connect the two turning points on either side of the island and essentially cut it in half. A more elegant situation would be to declare it a condominium and leave it to the governments of Nunavut and Greenland to manage as a world heritage site of some type on behalf of all peoples.

Senator Dallaire: I would like to come back to the dimensions of the employment of the RCMP, Coast Guard, border patrol and the Rangers. In this whole exercise, we are not looking at next

là d'un partenariat extraordinaire sur lequel on devrait s'appuyer pour régler le différend dans la mer de Beaufort et pour faire progresser les négociations en ce qui concerne le passage du Nord-Ouest. On pourrait même élaborer une espèce d'offre globale avec tout ça.

Le sénateur Day : Est-ce que l'exploration du fond marin a été faite?

M. Byers : Non. Les deux brise-glaces travailleront de nouveau ensemble cet été.

Le sénateur Day : Le moment idéal ne serait-il pas une fois que le travail sera terminé?

M. Byers : Il faut négocier en même temps que les données scientifiques sont recueillies. Nous ne pourrions pas conclure d'entente tant que nous n'aurons pas toutes les données, mais nous pouvons certainement faire des progrès considérables. Je crois que, compte tenu des autres impératifs, il est temps maintenant d'aller de l'avant. Comme je l'ai dit, je crois que le gouvernement canadien l'a compris, puisqu'il a annoncé qu'il entreprendrait des négociations pour régler le différend concernant la frontière dans l'Arctique, et il ne peut s'agir que d'une chose : le différend dans la mer de Beaufort.

Le sénateur Day : Ne peut-il pas être question de l'île de Hans?

M. Byers : Ça pourrait être une bonne façon de faire bouger les choses — on créerait un mouvement et on montrerait que nous sommes prêts à collaborer avec d'autres pays. Si nous ne réussissons pas à collaborer avec le Danemark, avec qui pouvons-nous collaborer? Nous combattons à ses côtés en Afghanistan; nous négocions un accord de libre-échange avec l'Union européenne; nous avons réussi à délimiter une frontière maritime de 2 600 kilomètres. Nous pouvons nous entendre avec les Danois et, bien sûr, nous pouvons nous entendre avec les Américains. Et j'ai la ferme conviction que nous pouvons nous entendre avec les Russes, puisque tous nos pays ont un intérêt commun — la stabilité juridique dans la région circumpolaire du Nord.

Le sénateur Day : Je veux être sûr de bien comprendre. La ligne se situait à égale distance entre le Groenland, le Canada et le Nord. Est-ce que cette ligne serait passée en plein milieu de l'île? Est-ce que c'était cela, le problème?

M. Byers : Oui. En fait, ils ont tracé la ligne jusqu'à la ligne inférieure des eaux du côté sud de l'île, puis ils l'ont continuée de l'autre côté. Vous pouvez simplement relier les deux points où la ligne change de direction de chaque côté de l'île, et celle-ci se retrouve essentiellement coupée en deux. On pourrait utiliser une formule plus élégante et dire que l'île est en fait un condominium et que les gouvernements du Nunavut et du Groenland sont responsables de la gérer à titre de site du patrimoine mondial au nom de tous les peuples.

Le sénateur Dallaire : J'aimerais revenir à la question de l'emploi de la GRC, de la Garde côtière, de la patrouille frontalière et des Rangers. Dans tout cet exercice, ce n'est pas

week. We are looking into the evolution of a changing scenario in the North over the next decade and beyond, which requires maybe that much time to get the infrastructure ready and so on.

Can you not see the Rangers taking on far more responsibility on the border, on board the ships, with the Coast Guard, which hopefully we rebuild? We have not recapitalized the Coast Guard in 40 years, so that is a major exercise. Should we have the Rangers more extensively on some of the island areas, and more specifically taking on roles that have traditionally been done by southern people who are not overly keen on going there in large numbers, and have them trained and qualified and on board to carry out those tasks?

Mr. Byers: There certainly is an important role for Canadian Rangers, and I support increasing their numbers as the government is seeking to do. That is for a couple of reasons. First, they provide good search and rescue in the areas around the communities. Obviously, they do not have the range with the shortness of time that could be provided by a long-range helicopter. However, for certain missions, they are absolutely perfect.

They also play a very important role in the training of non-indigenous Canadian Forces members in how to operate, not just in the Arctic but anywhere in cold temperatures. Certain things are just as essential, for example, on the Prairie provinces in January as they are in the Canadian North for disaster relief and other functions where cold-weather training is important.

The Rangers also, let us be honest, provide a source of part-time employment and pride for thousands of young men and women, which needs to be developed as well as a way of helping with the social and economic development of the North. I would therefore encourage some attention to that matter.

I do think that they should be equipped with small boats for the purposes of traveling in places such as the Northwest Passage as the ice disappears. Snowmobiles are good when for snow and ice, but they are not very helpful in open water.

With respect to actually putting Canadian Rangers onto larger ships, I would suggest instead that you might think about the recommendations of your colleague, Senator Rompkey and his Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, who suggested that the Coast Guard should be encouraged to actually train and employ young indigenous people.

Senator Dallaire: That is what I mean.

de la semaine prochaine que nous nous préoccupons. Nous nous préoccupons de l'évolution d'un scénario dans le Nord au cours des dix prochaines années et au-delà, et il faudra peut-être tout ce temps pour préparer l'infrastructure et tout le reste.

Ne pouvez-vous pas envisager la possibilité que les Rangers assument beaucoup plus de responsabilités à la frontière, à bord des navires, avec la Garde côtière, que — je l'espère — nous remettrons sur pied? Nous n'avons pas reconstitué le capital de la Garde côtière depuis 40 ans; c'est donc un effort majeur. Devrions-nous faire jouer un plus grand rôle aux Rangers sur certaines parties de l'île? Ils pourraient plus particulièrement s'approprier les rôles qui étaient habituellement assumés par des gens du Sud, qui ne sont pas particulièrement nombreux à vouloir se rendre là-bas, et ils pourraient recevoir une formation et une accréditation avant de monter à bord pour s'acquitter de ces tâches.

M. Byers : Les Rangers canadiens peuvent certainement jouer un rôle important, et je suis d'accord pour que l'on augmente leur nombre, comme souhaite le faire le gouvernement. Je peux l'expliquer par diverses raisons. D'abord, ils offrent de bons services de recherche et de sauvetage dans les zones qui entourent les collectivités. De toute évidence, ils ne peuvent pas agir aussi rapidement que pourrait le faire un hélicoptère à long rayon d'action. Malgré tout, certaines missions conviennent parfaitement à leurs capacités.

Ils jouent aussi un rôle très important dans la formation des membres des Forces canadiennes qui ne sont pas autochtones, puisqu'ils peuvent leur apprendre comment fonctionner dans l'Arctique et dans tout endroit où il fait froid. Mais certaines choses sont tout aussi importantes dans les provinces des Prairies, par exemple, en janvier, que dans le Nord canadien, pour ce qui est de porter secours à des sinistrés et d'accomplir d'autres fonctions pour lesquelles une formation sur le travail par temps froid est importante.

Soyons honnêtes, les Rangers procurent aussi des emplois à temps partiel et inspirent de la fierté à des milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes, ce sur quoi il faut miser comme façon de favoriser le développement social et économique dans le Nord. Je crois donc qu'il faudrait s'attarder en partie à cet aspect.

Je crois qu'ils devraient avoir accès à de petits bateaux pour se rendre à des endroits comme le passage du Nord-Ouest, étant donné que la glace disparaît. Les motoneiges fonctionnent très bien quand il y a de la neige et de la glace, mais elles ne servent pas à grand-chose dans l'eau.

Pour ce qui est de mettre des Rangers canadiens en fonction dans des navires plus importants, je crois qu'il faudrait plutôt envisager les recommandations formulées par votre collègue, le sénateur Rompkey, qui fait partie du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans et qui a proposé que l'on encourage plutôt la Garde côtière à former et à embaucher de jeunes Autochtones.

Le sénateur Dallaire : C'est ce que je veux dire.

Mr. Byers: That makes eminent sense to me. What could be more appropriate for Canadian sovereignty over the Northwest Passage, where the Inuit historic use and presence is part of our legal claim, than to have Inuit actually working on the Canadian ships that are patrolling those waters?

The Chair: Thank you very much for your presence here today and your testimony. Dr. Michael Byers holds the Canada Research Chair in Global Politics and International Law, and he is the author of *Who Owns the Arctic?: Understanding Sovereignty Disputes in the North*.

I would like to welcome now Colonel (Retired) Pierre Leblanc, former commander Joint Task Force (North), with National Defence. You have a presentation, I understand, to begin, and then we will take questions from the senators. Thank you very much for being here.

Colonel (Retired) Pierre Leblanc, as an individual: Thank you for the opportunity to address your committee on the matter of sovereignty in the Arctic. On page two of the deck, I included a map to highlight the size of the security challenge and the inadequacy of our security assets in the North. The total number of full-time personnel responsible for security issues of a federal nature in this area is probably less than 300 for most of the year, to look after an area that is larger than continental Europe. This includes Canadian Forces, RCMP officers dealing with federal matters, Canada Border Services Agency, Citizenship and Immigration Canada and Canadian Security and Intelligence Service. The Canadian Coast Guard provides a boost to those numbers during the shipping season.

[Translation]

The next page shows the internal waters of the Arctic archipelago. Unfortunately, a number of nations, including the United States and the European Union, consider the Northwest Passage as an international strait.

[English]

The next page shows the routes through the Northwest Passage. The yellow line is the classical Northwest Passage. That route was free of ice for part of 2007, well ahead of all predictions. The red lines indicate other options to transit the Arctic Archipelago. The airspace above and the waters below each of those routes could be argued to be part of the international strait. Do we want Russian bombers to use those routes; or nuclear submarines to transit across the Arctic submerged; or North Korea to ship ballistic missiles through the Northwest Passage?

M. Byers : Je suis éminemment convaincu de cela. Y aurait-il vraiment solution plus appropriée en ce qui concerne la souveraineté canadienne dans le passage du Nord-Ouest, où les Inuits ont de tout temps été présents et ont exploité les ressources, ce qui fait partie de notre revendication juridique, que de faire travailler des Inuits à bord des navires canadiens qui patrouillent ces eaux?

La présidente : Je vous remercie beaucoup de votre présence parmi nous aujourd'hui et de votre témoignage. M. Michael Byers est titulaire de la chaire de recherche du Canada en politique et droit internationaux, et il est l'auteur du livre *Who Owns the Arctic? : Understanding Sovereignty Disputes in the North*.

J'aimerais maintenant accueillir le colonel (à la retraite) Pierre Leblanc, ancien commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord), au ministère de la Défense nationale. Je crois que vous avez un exposé pour commencer, puis ce sera au tour des sénateurs de poser des questions. Merci beaucoup de votre présence.

Colonel (à la retraite) Pierre Leblanc, à titre personnel : Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à votre comité au sujet de la souveraineté dans l'Arctique. À la page deux de l'exposé, j'ai inséré une carte pour faire ressortir l'ampleur du défi en matière de sécurité et l'insuffisance de nos ressources en matière de sécurité dans le Nord. La plus grande partie de l'année, on compte probablement au total moins de 300 employés à temps plein responsables des questions de sécurité de ressort fédéral dans cette région, et ils doivent surveiller une région plus grande que l'Europe continentale. Il s'agit d'agents de la GRC et des Forces canadiennes qui s'occupent de questions fédérales ainsi que d'agents de l'Agence des services frontaliers du Canada, de Citoyenneté et Immigration Canada et du Service canadien du renseignement de sécurité. Pendant la saison où le transport maritime est possible, la Garde côtière canadienne accroît le nombre de personnes en fonction.

[Français]

La prochaine page représente les eaux internes de l'archipel arctique. Malheureusement, plusieurs nations, incluant les États-Unis et l'Union européenne, considèrent que le passage du Nord-Ouest est un détroit international.

[Traduction]

La page qui suit montre les routes qui mènent au passage du Nord-Ouest. La ligne jaune représente le tracé classique du passage du Nord-Ouest. Ce passage était libre de glace pendant une bonne partie de 2007, soit bien avant ce qui était prévu. Les lignes rouges indiquent les autres voies de transit dans l'archipel Arctique. On pourrait dire que l'espace aérien au-dessus de ces voies et les eaux qui se trouvent sous elles font partie du détroit international. Est-ce que nous voulons que des bombardiers russes utilisent ces voies, ou que des sous-marins nucléaires traversent l'Arctique sous l'eau, ou que la Corée du Nord envoie des missiles balistiques par le passage du Nord-Ouest?

During my command appointment from 1995 to 2000, I came to the realization that no one was really looking after the security of the Arctic. The standard answer I received from various federal departments was, “We are not funded for it.” By default, National Defence was the department best equipped to protect the sovereignty and security of the Arctic, but even the Canadian Forces lacked the equipment, personnel and training to protect the Arctic adequately. More specifically, Canada lacks in surveillance capability and the ability to respond in a graduated manner to security situations in the Arctic or major search-and-rescue events.

The state-to-state threat has receded and can be considered low despite Russian activity and Chinese interest. We must, however, be ready for future challenges. Proper security assets and major military equipment take more than 10 years to be acquired. The concept of human security prevails now. The greatest threat to human security in the Arctic is to the environment. The Arctic is a very fragile ecosystem, as you have heard, that must be protected with the full weight of Canadian law. Too many international protocols have failed to protect the environment. Providing security is the first duty of a nation state.

Our security forces must have the capability to operate 24-7, 365 days a year, anywhere in Canada. You know that the navy does not have that capability. The Canadian Air Force still has the capability through the North Warning System, although the use of forward operating locations has seen limited use, except for the one in Inuvik. The army has no permanent unit in the North, and the amount of training taking place there is insufficient.

The Ranger program is a great program, but their capability in the Arctic is extremely limited, and their expertise is slowly being lost. Canadian Forces Station Alert and the Joint Task Force Headquarters play an important role.

[Translation]

The Coast Guard is the most visible federal presence during the navigation period, but its presence is limited in time, and all its ships are coming to the end of their period of service with only one replacement planned to date. The other departments, such as Border Services, have only a very limited physical presence.

[English]

Search and rescue is one of the missions shared by the Canadian Forces and the Coast Guard. However, they do not have any primary search-and-rescue assets North of 60 except

Quand j'étais commandant, de 1995 à 2000, je me suis rendu compte que personne ne se préoccupait vraiment de la sécurité dans l'Arctique. La réponse que j'obtenais habituellement de divers ministères fédéraux, c'était : « Nous n'avons pas de financement pour ça. » Le ministère de la Défense nationale était, par défaut, le mieux placé pour protéger la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique, mais même les Forces canadiennes n'ont pas l'équipement, le personnel et la formation nécessaires pour protéger adéquatement l'Arctique. Plus précisément, le Canada ne possède pas les capacités de surveillance voulues et est incapable de réagir de façon progressive aux enjeux en matière de sécurité dans l'Arctique ou aux importantes missions de recherche et de sauvetage.

La menace provenant d'autres États a reculé, et on peut considérer qu'elle est faible, malgré les activités de la Russie et l'intérêt de la Chine. Nous devons toutefois être prêts à faire face aux défis que nous réserve l'avenir. Il faut plus de dix ans pour acquérir du matériel militaire important et se doter de ressources convenables en matière de sécurité. Ce qui compte le plus actuellement, c'est la sécurité des personnes. La plus grande menace pour la sécurité des personnes dans l'Arctique concerne l'environnement. L'Arctique est un écosystème très fragile, comme on vous l'a expliqué, et nous devons appliquer tout le poids du droit canadien à sa protection. Trop de protocoles internationaux de protection de l'environnement ont échoué. Un État-nation doit, d'abord et avant tout, assurer la sécurité des personnes.

Il faut que nos forces de sécurité soient en mesure d'intervenir 24 heures sur 24, sept jours sur sept, toute l'année, partout au Canada. Vous savez que la marine en est incapable. L'Aviation canadienne en est encore capable grâce au Système d'alerte du Nord, sauf que l'utilisation des emplacements avancés d'opérations s'est révélée limitée, mis à part pour celui d'Inuvik. L'armée ne compte aucune unité permanente dans le Nord, et l'information qui y est offerte n'est pas suffisante.

Le programme des Rangers est un bon programme, mais sa capacité d'intervention dans l'Arctique est extrêmement limitée, et ses compétences particulières se perdent petit à petit. La Station des Forces canadiennes Alert et le quartier général de la Force opérationnelle interarmées jouent un rôle important.

[Français]

La Garde côtière est la présence fédérale la plus visible durant la période de navigation, mais sa présence est limitée dans le temps et tous ses navires touchent la fin de leur période de service avec un seul remplacement planifié à ce jour. Les autres ministères, tels que les Services frontaliers, n'ont qu'une présence physique très limitée.

[Traduction]

La recherche et le sauvetage font partie des missions communes des Forces canadiennes et de la Garde côtière. Elles ne disposent toutefois d'aucun équipement principal de recherche et

when the icebreakers are deployed — this despite the fact that we have increased maritime activity and that the traditional air corridors have shifted from east-west to north-south.

[Translation]

With the new polar flights, we have more than 125,000 flights over the Arctic a year. Last week, an American Airlines flight from New York to Narita, in Japan, made an emergency landing in Yellowknife for medical reasons. These kinds of emergencies occur once or twice a year in Yellowknife and nearly every month in Iqaluit.

[English]

The probability of a maritime accident in the Arctic is not a theoretical exercise. In 1996, the cruise ship *Hanseatic* ran aground near Gjoa Haven. Had the accident been of a catastrophic nature, we would have been hard pressed to deal with it. Three years ago, the Canadian-operated cruise ship *MS Explorer* sank in the Antarctic. The oil spill caused by *Exxon Valdez* cost in excess of \$2 billion to partially clean up. Although we have the Arctic Waters Pollution Prevention Act, it is akin to posting speed limits on Highway 401, while everyone knows that the police have no patrol cars and no radars. The best way to protect the Arctic Archipelago is within our internal waters. We must, therefore, make NORDREG compulsory for all ships to have a better idea of what happens in the Arctic.

Recently, the Russians have become very proactive in the Arctic. Former President Bush issued a new Arctic security directive in 2009. The European Community wants to have a say in Arctic resource harvesting. NATO is now becoming interested in Arctic issues, and China has declared its interest as well.

The key capabilities to protect the Arctic are surveillance and the ability to respond in a graduated manner. We must be able to monitor activity below, on and above the surface and have redundant systems. We must make NORDREG compulsory to be able to cross-reference surveillance data. We must develop the capability to respond in a graduated manner to a security issue in the Arctic. Although the other departments must contribute, I believe the Canadian Forces to be best suited to protect the Arctic at this point. The presence of the Armed Forces also delivers a clear message. In time, the other departments should develop adequate capabilities. In any case, someone must guard the gates of the Arctic.

I would like to recommend the following. First, that we make NORDREG compulsory, even for small vessels; that Canada increase its surveillance capability, its ability to respond

de sauvetage au nord du 60° parallèle, mis à part quand les brise-glaces sont en fonction, et ce, même si l'activité maritime est en croissance et les corridors aériens qui étaient traditionnellement des corridors est-ouest deviennent des corridors nord-sud.

[Français]

Avec les nouveaux vols polaires, nous avons plus de 125 000 survols de l'Arctique par année. La semaine passée, un vol d'American Airlines de New York à Narita, au Japon, a atterri d'urgence à Yellowknife pour des raisons médicales. De telles urgences arrivent une à deux fois par an à Yellowknife et presque chaque mois à Iqaluit.

[Traduction]

La probabilité d'un accident maritime dans l'Arctique n'est pas que théorique. En 1996, le navire de croisière *Hanseatic* a échoué près de Gjoa Haven. Si l'incident s'était révélé catastrophique, nous aurions eu bien du mal à y réagir. Il y a trois ans, le navire de croisière canadien *MS Explorer* a sombré dans l'Antarctique. Pour nettoyer en partie le déversement de pétrole de l'*Exxon Valdez*, il a fallu dépenser plus de deux milliards de dollars. Nous avons bien sûr la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, mais ce serait un peu comme d'imposer une limite de vitesse sur la route 401 alors que tout le monde sait que la police n'a pas de voiture de patrouille ni de radar. La meilleure façon de protéger les îles de l'Arctique, c'est de le faire dans nos eaux intérieures. Le NORDREG doit donc devenir obligatoire pour tous les navires de façon à ce que nous ayons une meilleure idée de ce qui se passe dans l'Arctique.

Les Russes ont récemment commencé à jouer un rôle très proactif dans l'Arctique. L'ancien président Bush a émis, en 2009, une nouvelle directive concernant la sécurité dans l'Arctique. La Communauté européenne veut avoir son mot à dire sur l'exploitation des ressources dans l'Arctique; l'OTAN s'intéresse de plus en plus aux enjeux dans l'Arctique, et la Chine a aussi manifesté son intérêt.

Ce qu'il faut, pour protéger l'Arctique, ce sont des capacités de surveillance et la capacité d'intervenir de façon progressive. Il faut que nous puissions surveiller ce qui se passe sous, sur et au-dessus de la surface de l'eau, et nous avons besoin de systèmes redondants. Le NORDREG doit devenir obligatoire pour que nous puissions comparer les données de surveillance. Nous devons être en mesure de réagir de façon progressive si un problème en matière de sécurité devait survenir dans l'Arctique. Il est vrai que les autres ministères doivent collaborer, mais je crois que les Forces canadiennes sont les mieux placées pour protéger l'Arctique à l'heure actuelle. La présence des forces armées envoie aussi un message clair. Avec le temps, les autres ministères devraient acquérir les capacités requises. Quoi qu'il en soit, quelqu'un doit garder les portes de l'Arctique.

J'aimerais faire la recommandation suivante. D'abord, il faut rendre le NORDREG obligatoire, même pour les petits bâtiments; ensuite, le Canada doit accroître ses capacités de

gradually; increase its training for all departments; increase the capacity of the Joint Task Force (North) Headquarters; and maintain the Arctic Security Working Group.

Let me conclude by saying that one of our Arctic sovereignty arguments is fast disappearing, and it is making our position weaker. Human activity and international interest are rising and will continue to do so. We need to take action now to protect our national interests. Security assets in the Arctic must be improved.

The Chair: Thank you. Colonel Leblanc, could you, in a few lines, tell us about the Joint Task Force (North)? What is its responsibility?

Col. Leblanc: The responsibility of the Joint Task Force (North) is mainly to coordinate military activity in the North. It controls, for example, the Ranger group that is located in the North. All the patrols of the Rangers North of 60 are under the command of the Joint Task Force (North). They operate offices in both Iqaluit and Whitehorse for coordination with the various territorial governments. They run a cadet camp out of Whitehorse, and they also control the operations of a squadron of Twin Otters that provide logistical support in the North. If security operations were taking place under the control of the Canadian Forces, their mission would be to coordinate the application of those assets to whatever security situation would be taking place North of 60.

The Chair: What is the relationship with the Coast Guard?

Col. Leblanc: The Coast Guard is a department that works jointly with the Canadian Forces Joint Task Force (North), especially under the umbrella of the Arctic Security Working Group. I established that interdepartmental working group back in 2000 because, at the time, clear evidence showed that communications between the departments were practically non-existent. We also realized during a symposium that the assets that we had in the North collectively — that is all the departments — were extremely limited to look after the North. We decided at that point to create this working group, to better improve communications between the departments and to essentially improve the security of the Arctic.

Senator Dallaire: When you speak of communications, you literally speak of radios being able to talk to each other in the North, correct?

Col. Leblanc: Yes, but the Coast Guard were not talking to Canadian Forces. One physical example we had was a Chinese government vessel that arrived in Tuktoyaktuk, basically unannounced to all the security agencies in Canada. A Chinese government vessel was in Canadian waters, internal waters, and no one knew about it. The Coast Guard did not know; Canadian Forces did not know; the RCMP did not know; and immigration did not know. Only one agency in Canada, the Canadian Ice

surveillance et être en mesure de réagir de façon progressive. Il doit aussi offrir une plus grande formation à tous ses ministères et renforcer les capacités du quartier général de la Force opérationnelle interarmées du Nord. Enfin, il doit maintenir en place le Groupe de travail sur la sécurité de l'Arctique.

En conclusion, j'aimerais dire que l'un de nos arguments concernant la souveraineté dans l'Arctique s'effondre à vue d'œil et affaiblit notre position. L'activité humaine dans l'Arctique et l'intérêt international vont croissant et continueront de croître. Nous devons agir maintenant pour protéger nos intérêts nationaux. Il nous faut améliorer nos ressources liées à la sécurité dans l'Arctique.

La présidente : Merci. Colonel Leblanc, pourriez-vous, brièvement, nous en dire plus à propos de la Force opérationnelle interarmées (Nord)? Quelle est sa responsabilité?

Col Leblanc : La Force opérationnelle interarmées (Nord) a comme principale responsabilité de coordonner l'activité militaire dans le Nord. Par exemple, elle dirige les Rangers qui se trouvent dans le Nord. Toutes les patrouilles de Rangers qui se trouvent au nord du 60^e parallèle sont sous le commandement de la Force opérationnelle interarmées (Nord). La force possède des bureaux à Iqaluit et Whitehorse à partir desquels elle coordonne ses activités avec les gouvernements des territoires. Elle dirige un camp de cadets près de Whitehorse en plus de contrôler les opérations d'un escadron de Twin Otters qui fournit un soutien logistique dans le Nord. Si les Forces canadiennes devaient prendre la tête des opérations de sécurité, la Force opérationnelle interarmées aurait comme mission de coordonner l'utilisation de l'équipement de sécurité en fonction des événements qui surviendraient au nord du 60^e parallèle.

La présidente : Quelle est sa relation avec la Garde côtière?

Col Leblanc : La Garde côtière est un organisme qui collabore avec la Force opérationnelle interarmées (Nord) des Forces canadiennes, surtout à titre de participant au Groupe de travail sur la sécurité de l'Arctique. J'ai créé ce groupe de travail interministériel en 2000 parce qu'il était évident, à l'époque, que les communications entre les organismes étaient à peu près inexistantes. Nous nous sommes aussi rendu compte, pendant un colloque, que l'équipement que nous possédions collectivement — tous les organismes — dans le Nord était extrêmement limité et ne permettait pas d'assurer une surveillance. C'est à ce moment que nous avons décidé de créer ce groupe de travail, afin d'améliorer les communications entre les organismes et, essentiellement, d'améliorer la sécurité dans l'Arctique.

Le sénateur Dallaire : Quand vous parlez de communications, vous parlez, littéralement, des radios qui permettent aux gens de communiquer les uns avec les autres dans le Nord, n'est-ce pas?

Col Leblanc : Oui, mais la Garde côtière ne parlait pas aux Forces canadiennes. J'ai un exemple concret : un navire du gouvernement chinois est arrivé à Tuktoyaktuk, et sa visite n'avait essentiellement été annoncée à aucun des organismes de sécurité du Canada. Un navire du gouvernement chinois se retrouvait en eaux canadiennes, dans nos eaux intérieures, et personne n'était au courant. La Garde côtière n'était pas au courant; les Forces canadiennes n'étaient pas au courant; la GRC

Service, was aware of that ship because they were downloading ice data to them. That was the only agency that knew of the vessel, and they did not tell anyone else.

Senator Dallaire: The ability to have long-range helicopters in the North would bring what sort of factor of surveillance and response? I am talking about either a new search-and-rescue helicopter or even the Chinooks with fuel probes. Would the permanent presence of helicopters in the North make a significant difference in the ability to respond and to surveillance?

Col. Leblanc: In my view, it would certainly enhance the capability to respond, and respond quickly. The flight time between Trenton, East Coast, West Coast, Comox, up to the High Arctic, even for a fixed-wing aircraft such as an CP-140 Aurora or C-130, you are looking at 8 hours or 10 hours before the aircraft will be physically over the target to either drop search-and-rescue technicians or equipment that will provide shelter for the people there. We found that basically every year something of that nature happens. Sure enough, we fly a C-130 from Trenton all the way up to Banks Island or Prince Patrick Island in the High Arctic to do a search and rescue on one individual or sometimes a party of people.

I actually recommended that we position a C-130, on a temporary basis, out of Yellowknife because, obviously, the flying time now would be much shorter to fly to the North and provide search and rescue.

We had a case while I was a commander where a small aircraft travelling to Yellowknife crashed. The crew on board survived the crash, but they died of exposure before search and rescue arrived. If it is -40 degrees with winds of 30 miles an hour, you are looking at a wind-chill factor of around -75 degrees. If you are wounded and you have blood that has dripped anywhere on your body, it is an immediately life-threatening situation. Time is of the essence with search and rescue in the High Arctic.

The Chair: Are any of the helicopters that go out of Trenton or other places ready to go, or do they need to be reconfigured?

Col. Leblanc: I would imagine that they are ready to go. When the C-130 crashed just short of Alert, Nunavut, almost 20 years ago now, they tried to fly a Labrador from the East Coast all the way up to CFS Alert to do the search and rescue. However, those were old helicopters and actually broke down on the way up. In the end, it was a helicopter from the U.S. Armed Forces that went from Anchorage, Alaska, was put on a C-130, and flown into Thule. From Thule, it flew to CFS Alert and eventually did the search-and-rescue operation for our airmen.

n'était pas au courant; et l'immigration non plus. Un seul organisme canadien, le Service canadien des glaces, était au courant de la présence de ce navire, puisqu'il lui transmettait des données sur les glaces. C'était le seul organisme au courant de la présence de ce navire, et il n'en a parlé à personne.

Le sénateur Dallaire : Si on avait des hélicoptères à long rayon d'action dans le Nord, quel type de surveillance et d'intervention serions-nous en mesure d'assurer? Il pourrait s'agir d'un nouvel hélicoptère de recherche et de sauvetage ou même de Chinooks équipés d'une sonde de jaugeage. Est-ce que la présence constante d'hélicoptères dans le Nord aurait une grande incidence sur notre capacité de réagir aux incidents et sur notre capacité de surveillance?

Col Leblanc : À mon avis, cela aurait certainement une incidence positive sur notre capacité de réagir, et de le faire rapidement. Pour voler de Trenton, de la côte Est, de la côte Ouest, ou de Comox jusque dans l'Extrême Arctique, il faut, même avec un aéronef à voilure fixe, comme un CP-140 Aurora ou un C-130, de huit à dix heures avant que l'aéronef arrive physiquement au-dessus de la cible pour lâcher des techniciens en recherche et en sauvetage ou de l'équipement pour fournir un abri aux personnes qui se trouvent là-bas. Chaque année, un événement de ce type se produit. Nous ne pouvons pas y échapper, nous devons prendre un C-130 et voler de Trenton jusqu'à l'île Bank ou l'île Prince-Patrick dans l'Extrême-Arctique pour une mission de recherche et de sauvetage d'une personne ou, parfois, d'un groupe de personnes.

Je recommande en fait qu'un C-130 soit en poste de façon temporaire près de Yellowknife, car cela permettrait, de toute évidence, de se rendre beaucoup plus rapidement dans le Nord pour des missions de recherche et de sauvetage.

Quand j'étais commandant, il y a eu un incident où un petit appareil qui se rendait à Yellowknife s'était écrasé. L'équipe a survécu à l'écrasement, mais a succombé au froid en attendant l'équipe de recherche et de sauvetage. S'il fait -40 degrés et qu'il y a des vents de 30 milles à l'heure, la température ressentie avec le facteur vent atteint environ -75 degrés. Si vous êtes blessé et que du sang a coulé à n'importe quel endroit sur votre corps, vous êtes immédiatement à risque de mourir. Le temps est l'élément le plus important des missions de recherche et de sauvetage dans l'Extrême-Arctique.

La présidente : Est-ce que les hélicoptères qui partent de Trenton ou d'autres endroits sont prêts à partir, ou s'ils ont besoin d'être reconfigurés?

Col Leblanc : Je suppose qu'ils sont prêts. Quand le C-130 s'est écrasé tout près d'Alert, au Nunavut, il y a maintenant près de 20 ans, on avait tenté d'utiliser un Labrador pour se rendre de la côte est jusqu'à la Station des Forces canadiennes Alert pour procéder au sauvetage, mais c'était de vieux hélicoptères, et celui-là est tombé en panne en chemin. Au bout du compte, c'est un hélicoptère des Forces armées américaines qui est parti d'Anchorage, en Alaska, à bord d'un C-130, et qui a été transporté jusqu'à Thule. À partir de Thule, il a volé jusqu'à la Station des Forces canadiennes Alert, et c'est lui, finalement, qui a procédé à l'opération de recherche et de sauvetage de nos aviateurs.

Senator Patterson: However, not until three or four people died.

Col. Leblanc: Indeed, some people died, yes.

[Translation]

Senator Pépin: In November 2008, you took part in simulated negotiations between Canada and the United States over northern waters. What is your opinion about the results of that simulated summit?

Col. Leblanc: The simulation was an excellent opportunity for two groups of Canadian and American experts to discuss the possibilities for finding a diplomatic or practical solution to American claims that the Northwest Passage is an international strait.

The recommendations that were put forward by that group of experts were very reasonable, in my opinion. One of the recommendations was to place the surveillance of the Northwest Passage under theegis of NORAD.

NORAD, at one time, coordinated only the aerial aspect. The decision was eventually made to include marine security on both coasts in their mandate. For example, a ship approaching the Canadian coasts must report all its basic information 96 hours before entering Canadian or American waters: the name of the ship, its tonnage, cargo, where it is coming from, where it is going. The marine centres then assess the threat those ships present. If there is no threat, the ship is granted permission to enter the area. If there is a potential problem, we then take the time to act before it arrives.

In the Canadian High North, NORDREG marine services used to be contacted on a voluntary basis, and that is still the case today. Those wishing to report their presence do so, whereas those who do not wish to do it do not. We moreover know that some ships have reported themselves, including the *Hanseatic*, which foundered in 1996. It was said last year that it did not report, whereas it was perfectly well known that it was in Canadian waters doing cruises in the Arctic.

Senator Pépin: It has been two years; will it be some time yet before it is applied? It was a summit simulation, but the recommendations seemed to be very significant.

Col. Leblanc: They are important recommendations that are becoming increasingly urgent. When I started talking about them in 2000, the forecasted opening of the Northwest Passage was around 2035; and it opened in 2007. I said at that time that we were running a risk because, if we waited too long — in view of our procurement system which takes a decade before we get ships, helicopters or patrol aircraft — we would already be late if global warming accelerated; and that is indeed what happened.

Le sénateur Patterson : Il est toutefois arrivé après que trois ou quatre personnes sont décédées.

Col Leblanc : En effet, certaines personnes sont décédées, c'est vrai.

[Français]

Le sénateur Pépin : En novembre 2008, vous avez participé à des négociations simulées entre le Canada et les États-Unis sur les eaux nordiques. Quelle est votre opinion sur les résultats de cette simulation de sommet?

Col Leblanc : La simulation a été une excellente opportunité pour discuter, entre deux groupes d'experts américains et canadiens, des possibilités de trouver une solution diplomatique ou pratique aux revendications américaines, à savoir que le passage du Nord-ouest est un détroit international.

Les recommandations qui ont été proposées par ce groupe d'experts, à mon sens, étaient très raisonnables. Une des recommandations était de placer la surveillance du passage du Nord-ouest sous l'égide de NORAD.

NORAD, à un certain moment, ne coordonnait que l'aspect aérien. Éventuellement, il a été décidé d'inclure dans leur mandat la sécurité maritime sur les deux côtes. Par exemple, un navire qui approche les côtes canadiennes, 96 heures avant d'arriver dans les eaux canadiennes ou américaines, doit rapporter toute son information de base : le nom du navire, son tonnage, le cargo, d'où il vient, où il va. Les centres maritimes évaluent alors la menace de ces navires. S'il n'y a aucune menace, le navire a la permission de pénétrer dans la zone. Si un problème est possible, nous avons alors le temps d'agir avant son arrivée.

Dans le Grand Nord canadien, les services maritimes NORDREG étaient contactés sur une base volontaire et c'est encore le cas à ce jour. Ceux qui veulent rapporter leur présence le font, alors que ceux qui ne le veulent pas ne le font pas. Nous savons d'ailleurs que certains navires ne se sont pas rapportés; entre autres, *Le Hanseatic* qui a échoué en 1996. On dit que, l'an passé, il ne s'était pas rapporté alors qu'on savait fort bien qu'il était dans les eaux canadiennes faisant des croisières dans l'Arctique.

Le sénateur Pépin : Cela fait deux ans; est-ce que cela prendra encore un certain temps avant que ce soit appliqué? C'était une simulation de sommet, mais les recommandations semblent être toutefois très importantes.

Col Leblanc : Ce sont des recommandations importantes qui deviennent de plus en plus urgentes. Lorsque j'ai commencé à en parler en 2000, les prévisions concernant l'ouverture du passage du Nord-Ouest tournaient autour de 2035; et en 2007 c'était ouvert. Je disais à ce moment-là que nous courions un risque, car si nous attendions trop longtemps — compte tenu de notre système de procurement qui prend une décennie avant d'avoir des navires, des hélicoptères ou des avions de patrouille — nous serions déjà en retard si le réchauffement planétaire accélère; et c'est effectivement ce qui s'est passé.

We are now told that it will not be before 2015, but it is highly possible that nature may decide on 2013 instead. What resources, then, do we now have for 2013? We have access to no underwater surveillance to check whether there are any nuclear submarines.

If the nations that have nuclear submarines claim that it is an international strait and that they have a right of passage, then they do not need to declare their passage and those submarines can stay submerged.

We therefore do not know what is going on in our own yard. To go back to Mr. Kessler's example, people are going through our yard and we do not know about it. Other nations claim that, if it is our yard, there must be a right of way. In my opinion, these are internal waters of Canada. Consequently, Canadian laws apply. We are open to marine passage in accordance with our standards.

If an accident like the *Exxon Valdez* occurs in Resolute Bay, for example, it will cost billions of dollars. And if the ship involved flies a Bahamian flag of convenience, with US\$34 in its bank account, who will pay for the clean-up?

The Canadian Forces should not necessarily act as a police force. However, it is up to someone to do it. The task is not part of the Coast Guard's mandate. The RCMP in the North maintains the security of the communities. That police force operates within the communities, not outside them.

When we are talking about a warship or a submarine, the task falls to the Canadian Forces.

With regard to fishing, we know that the fishing banks on both coasts have started to decline. A large quantity of that fish has moved northward, and the fishing boats are doing the same. Who controls that area? What Fisheries and Oceans staff are deployed in the High North today? Who is doing external surveillance? Only the Rangers are monitoring the land.

Now, thanks to RADARSAT 2, we have the opportunity to monitor the surface of waters. By monitoring the surface, and making NORDREG mandatory, we can take a picture of the entry points and compare the situation every day against NORDREG data. If NORDREG reports that two ships are penetrating from the west coast of the Arctic and the photo shows three, the problem becomes obvious. An airplane can then be dispatched to investigate. It may be an RCMP aircraft or a helicopter chartered by the RCMP. We could also send a group of Rangers working with the Coast Guard. We would provide them with a small ship with the ability to go to sea and they would go and make first contact.

Consider the case of a ship that enters Canadian waters when we want to deny it access. We can consider the example that I cited of a North Korean ship transporting missiles that is heading toward Iran. We would not want that ship to take the Northwest

On nous dit maintenant que ce ne sera pas avant 2015, mais il est fort possible que la nature décide que ce sera plutôt, 2013. De quelles ressources dispose-t-on alors, présentement, pour 2013? Nous n'avons accès à aucune surveillance sous l'eau pour vérifier s'il y a des sous-marins nucléaires.

Si les nations qui ont des sous-marins nucléaires prétendent que c'est un détroit international et qu'ils ont droit de passage, ils n'ont alors pas besoin de déclarer leur passage et ces sous-marins peuvent demeurer submergés.

On ne sait donc pas ce qui se passe dans notre propre cour. Pour reprendre l'exemple de M. Kessler, les gens passent dans notre cour à notre insu. Les autres nations prétendent que bien qu'il s'agisse de notre cour, il doit y avoir un droit de passage. À mon sens, il s'agit des eaux internes du Canada. Par conséquent, les lois canadiennes s'appliquent. Nous sommes ouverts au passage maritime selon nos standards.

Si un incident comme celui du *Exxon Valdez* se produit, par exemple, à Resolute Bay, il en coûtera des milliards de dollars. Et si le navire impliqué porte un drapeau de convenance des îles Bahamas, avec un compte de 34 \$ US, qui paiera pour le nettoyage?

Les Forces canadiennes ne devraient pas nécessairement faire la force policière. Toutefois, il revient à quelqu'un de le faire. Cette tâche ne fait pas partie du mandat de la garde côtière. La GRC qui se trouve dans le Nord maintient la sécurité des communautés. Cette force policière opère à l'intérieur des communautés et non à l'extérieur. Il faut une entité qui puisse s'occuper de la sécurité à l'extérieur.

Lorsqu'on parle d'un navire de guerre ou d'un sous-marin, la tâche revient aux Forces canadiennes.

En ce qui a trait aux pêches, nous savons que les bancs de poissons sur les deux côtes ont commencé à dépérir. Une grande quantité de ces poissons se sont déplacés vers le Nord, et les navires de pêches font de même. Qui contrôle ce secteur? Quels effectifs de Pêches et Océans sont déployés dans le Grand Nord aujourd'hui? Qui surveille l'extérieur? Seuls les Rangers surveillent sur le terrain.

Désormais, grâce à RADARSAT 2, nous avons la possibilité de surveiller la surface des eaux. En surveillant la surface des eaux, en rendant NORDREG obligatoire, on peut prendre une photographie des points d'entrée et comparer la situation chaque jour avec les données de NORDREG. Si NORDREG rapporte que deux navires sont en train de pénétrer du côté ouest de l'Arctique et que sur la photo on en voit trois, le problème devient évident. Un avion peut alors être dépêché pour faire une enquête. Il peut s'agir d'un aéronef de la GRC ou d'un hélicoptère nolisé par la GRC. On pourrait aussi envoyer un groupe de Rangers qui travaille avec la garde côtière. On leur fournirait un petit navire ayant la capacité d'aller en haute mer et eux iraient faire le premier contact.

Prenons le cas d'un navire qui entre dans les eaux canadiennes alors qu'on veut lui en refuser l'accès. On peut penser à l'exemple que j'ai soulevé d'un navire nord-coréen transportant des missiles et qui se dirige vers l'Iran. On ne voudrait pas que ce navire

Passage. However, that ship is moving. How do you stop it? We have neither the measures nor the physical equipment in place to stop that ship physically.

The Canadian Forces deployed in the Persian Gulf have a lot of training in boarding pirate and other ships by force. The Canadian Forces have some competence in that area. Joint Task Force Two (JTF2) could be deployed in the North to stop a ship where there is a problem. We could attack the ship by means of an F-18 aircraft, but that would not be the ideal solution. We would prefer to avoid any environmental problem that might result from that kind of intervention.

We must have resources that enable us to react in a gradual manner. Currently, however, we have none. On the one hand, we exercise very little surveillance in the North. On the other, we do not have the resources to solve a security problem gradually. We need those resources now.

[English]

Senator Day: Colonel, many of us have the habit of just looking at the conclusions without reading all of your documentation.

In the first two bullets, it says that our one sovereignty argument is melting away and our position is becoming weaker. Could you expand on that? Are you saying that sovereignty is melting away because we are not as active as we should be in the North?

Col. Leblanc: To repeat one line that was mentioned before, when it was all ice, it was considered land. The ice was essentially protecting the Arctic. Travel was practically impossible for large ships.

As this is melting away, the ships can now come in. The sovereignty of the land is not an issue. The bottom of the ocean is not an issue either. The only point of contention is the Northwest Passage and its international status. We say that it is internal waters, but other people say, no, it is an international strait.

When a ship goes through that claiming that it is an international strait and we cannot stop them, essentially they are attacking our sovereignty. We are saying that these are our waters, 100 per cent of Canadian law applies to these waters and they do not have the right of innocent passage or transit passage.

Senator Day: We heard speakers earlier who said that once you have sovereignty, you have sovereignty. It is just a matter of exercising that sovereignty, not establishing it. Those two verbs were used.

You are suggesting that even though we have had sovereignty that that can melt away if the ice melts away.

emprunte le passage du Nord-Ouest. Or, ce navire est en mouvement. Comment l'arrêter? Nous ne disposons ni des mesures ni de l'équipement physique en place pour arrêter ce navire physiquement.

Les Forces canadiennes déployées dans le golfe Persique ont beaucoup d'entraînement sur l'abordage par la force de navires-pirates et autres. Les Forces canadiennes ont une certaine compétence en la matière. La deuxième Force opérationnelle interarmées (JTF2) pourrait être déployée dans le Nord pour arrêter un navire en cas de problème. On pourrait attaquer le navire à l'aide d'un avion F18, mais cette solution ne serait pas idéale. On préférerait éviter tout problème environnemental qui pourrait résulter d'une telle intervention.

Nous devons disposer de ressources nous permettant de réagir de façon graduelle. Or, à l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucune. D'une part, nous n'exerçons que très peu de surveillance dans le Nord. D'autre part, nous ne disposons pas des ressources permettant de régler un problème de sécurité de façon graduelle. Nous avons besoin de ces moyens maintenant.

[Traduction]

Le sénateur Day : Colonel, bon nombre d'entre nous ont l'habitude de lire seulement les conclusions sans consulter en détail tous les documents que vous fournissez.

Dans les deux premiers points, vous dites que notre principal argument en ce qui concerne la souveraineté est en train de fondre et que notre position s'affaiblit. Pouvez-vous nous expliquer cette déclaration? Est-ce que vous voulez dire que notre souveraineté nous glisse entre les doigts parce que nous ne sommes pas aussi actifs que nous devrions l'être dans le Nord?

Col Leblanc : Comme quelqu'un l'a déjà dit auparavant, quand il n'y avait que de la glace, on considérait que la région faisait partie des terres. La glace protégeait l'Arctique, essentiellement. C'était à peu près impossible, pour les gros bâtiments, d'y voyager.

À mesure que la glace fond, les navires commencent à pouvoir passer dans la région. La souveraineté sur les terres ne constitue pas un enjeu. Le fond de l'océan n'est pas un enjeu non plus. Le seul point litigieux concerne le passage du Nord-Ouest et son statut international. Nous affirmons qu'il s'agit d'eaux intérieures, mais les autres disent que non, que c'est plutôt un détroit international.

Quand un navire traverse le passage et affirme qu'il s'agit d'un détroit international, et que nous ne pouvons pas l'arrêter, il attaque, essentiellement, notre souveraineté. Nous affirmons que ces eaux nous appartiennent, que le droit canadien s'applique totalement à ces eaux, et que les navires étrangers ne jouissent pas d'un droit de passage ou d'un droit de passage innocent.

Le sénateur Day : Des intervenants nous ont dit précédemment que, une fois que vous avez obtenu la souveraineté, elle est à vous. Il ne vous reste plus qu'à l'exercer, mais vous n'avez pas à l'établir. Ce sont les deux verbes qui ont été utilisés.

Vous affirmez que, même si cette souveraineté nous a appartenu, elle peut disparaître en même temps que la glace qui fond.

Col. Leblanc: Our position will become weaker as an increasing number of ships go through uncontrolled. This will eventually establish an international strait, and then we will have lost, in my view, the internal water status of those waters.

Also there is the air above that. Bomber aircraft could transit across the Arctic and have the right of passage — similarly with submarines. It is not only the surface vessels, it is submarines as well.

Senator Day: I hear what you are saying. It is a little different from what we heard earlier, but it is interesting. I understand your position clearly.

I wanted to ask you about the Coast Guard versus the Armed Forces role. Given that we have a limited amount of funds, where should we be putting those funds, first of all, in terms of ships and icebreakers? The Coast Guard normally is not an armed Coast Guard. Is that necessary?

Col. Leblanc: I believe that we should put more resources in the Coast Guard. If I had a choice between giving them to the navy and the Coast Guard, I would probably give them to the Coast Guard. They have the experience. The real threat right now is not the nation-to-nation threat. It is not armed forces from another nation threatening us. The problems are more of a security nature: threat to the environment, regulations not being met, illegal fishing, immigration, drugs, et cetera.

However, the role of the Coast Guard would need to be changed. I would recommend that we arm those ships and that we give the Coast Guard the mandate to look after the security of the Arctic.

Senator Day: Thank you. I appreciate that.

[Translation]

Senator Nolin: I would like to go back to the simulated negotiation in which you took part in February 2008. One of your recommendations was very interesting. If I understand correctly, you, the Americans and Canadians, tried to reach a compromise.

Col. Leblanc: Indeed, it was a compromise.

Senator Nolin: The term “compromise” is important. And in your search for a compromise, you recommended establishing a joint commission similar to the one that governs Canadian and American internal waters in the St. Lawrence.

I understand that it was a compromise. However, you knew that the European Union was also claiming that these are international waters. Why then not make it an international commission? Why limit ourselves to a joint commission? Was that due to the fact that there were just Americans around the table?

Col Leblanc : Plus il y aura de navires qui franchiront le passage sans qu’aucun contrôle ne soit exercé, plus notre position s’affaiblira. Le passage finira par être considéré comme un détroit international, et ces eaux auront perdu, à mon avis, le statut d’eaux intérieures.

Il ne faut pas oublier l’espace aérien. Des bombardiers pourraient passer en transit au-dessus de l’Arctique, et ce, en toute légalité. C’est aussi le cas des sous-marins. La question ne concerne pas seulement les navires de surface; elle concerne aussi les sous-marins.

Le sénateur Day : Je comprends ce que vous voulez dire. C’est un peu différent de ce que nous avons entendu précédemment, mais c’est intéressant. Je comprends très bien votre position.

Je voulais vous poser une question à propos du rôle de la Garde côtière par rapport à celui des Forces armées. Comme nos fonds sont limités, à quoi devrions-nous les consacrer en priorité en ce qui concerne les navires et les brise-glaces? La Garde côtière n’est pas, en temps normal, une garde côtière armée. Est-ce que cela serait nécessaire?

Col Leblanc : Je crois que nous devons consacrer plus de ressources à la Garde côtière. Si j’avais le choix de donner des ressources à la marine ou à la Garde côtière, je choisirais probablement la Garde côtière. Elle possède l’expérience requise. Pour l’instant, la véritable menace ne vient pas des autres pays. Il n’y a pas de forces armées d’une autre nation qui nous menacent. Il s’agit plutôt d’une menace liée à la sécurité. Je pense, par exemple, à la menace pour l’environnement, au non-respect des règlements, à la pêche illégale, à l’immigration ou au trafic de drogue.

Il faudrait toutefois modifier le rôle de la Garde côtière. Je crois que nous devrions armer ces navires et donner à la Garde côtière le mandat d’assurer la sécurité dans l’Arctique.

Le sénateur Day : Merci. Je comprends.

[Français]

Le sénateur Nolin : J’aimerais revenir à cette négociation simulée à laquelle vous avez participé en février 2008. Une de vos recommandations s’avère fort intéressante. Si je comprends bien, vous avez, Américains et Canadiens, tenté d’en arriver à un compromis.

Col Leblanc : En effet, il s’agissait d’un compromis.

Le sénateur Nolin : Le terme « compromis » est important. Et, dans votre recherche d’en arriver à un compromis, vous recommandez la mise sur pied d’une commission mixte semblable à celle qui régit les eaux internes canadiennes et américaines dans le Saint-Laurent.

Je comprends qu’il s’agissait d’un compromis. Toutefois, vous saviez que l’Union européenne prétend, elle aussi, qu’il s’agit d’eaux internationales. Pourquoi alors ne pas en faire une commission internationale? Pourquoi se limiter à une commission mixte? Était-ce attribuable au fait qu’il n’y avait que des Américains autour de la table?

Col. Leblanc: The multinational aspect was explored. However, that avenue is often complex and procedures are longer; you have to establish consensus. On the Canadian side, we instead adopted the Foreign Affairs position because we are at home.

Senator Nolin: That is why I used the term “compromise.” This matter involves a large element of compromise.

Col. Leblanc: In a group, you have a set of recommendations, but it is not the entire group that supports each individual recommendation. Personally, I did not agree with the idea of a joint commission to manage our internal waters. Instead I advocated setting aside the dispute between Canadians and Americans over the international strait and implementing surveillance of the Northwest Passage under NORAD’s egis. If it becomes a North American fortress, who will attack our position? With time, the entire world will acknowledge that the Northwest Passage is a controlled area, that it is controlled and monitored jointly by Canadians and Americans and that, if they want to enter that area, there are standards that must be met, rights that must be respected. Canada’s position has never been to prevent marine passage.

Senator Nolin: No. What we want is compliance with our regulations. And the Americans, in your opinion — you took part in the negotiation — are they opposed to Canadian regulations and laws?

Col. Leblanc: Not necessarily. The public position is different from the official position. Some people I spoke with said that, if we ever had a problem in the Arctic, the Americans would be there to help us. They prefer that we start deploying resources to protect the Arctic. The Canadian Arctic is one of the approaches to Alaska, and it is therefore in their interests for that passage to be controlled. It is in their national interest. Moreover, that was Ambassador Cellucci’s position. The Americans would be in a better security position if they acknowledged full Canadian sovereignty over those waters and the fact that this is not an international strait. And the position of Mr. Pharand, who delimited the first straight baselines, is that that does not set a precedent.

Senator Nolin: When you mentioned Mr. Pharand, is he a professor at Laval University?

Col. Leblanc: Correct. He is a forensic scientist. I am a former military member, not a forensic scientist. Mr. Pharand’s position is that the waters of the other straits have been established by decades of passages by thousands of ships.

In Europe — it was in Norway, if I am not mistaken — there was a group of islands similar to ours; they used straight baselines.

The Soviet Union is experiencing the same kind of situation in its Northwest Passage, along the coast, for passing between the islands north of the main coast, and they take the same approach. I believe that, in that respect, the Soviets or the Russians will

Col Leblanc : L’aspect multinational fut exploré. Toutefois, cette avenue est souvent complexe et les procédures sont plus longues, car il faut créer des consensus. Du côté canadien, on adoptait plutôt la position des Affaires étrangères du fait que nous sommes chez nous.

Le sénateur Nolin : C’est pourquoi j’ai utilisé le terme « compromis ». Cette question comporte un gros élément de compromis.

Col Leblanc : Dans un groupe, vous avez un ensemble de recommandations, mais ce n’est pas tout le groupe qui supporte, individuellement, chacune de ces recommandations. Personnellement, je n’étais pas d’accord avec une commission mixte pour la gérance de nos eaux internes. Je prônais plutôt que l’on mette de côté le litige entre les Canadiens et les Américains concernant le détroit international et qu’on place la surveillance du passage du Nord-Ouest sous l’égide de NORAD. Si cela devient une forteresse nord-américaine, qui attaquerait notre position? Avec le temps, tout le monde reconnaîtra que le passage du Nord-Ouest est une zone contrôlée, que c’est contrôlé et surveillé conjointement par les Américains et les Canadiens et que, si l’on veut rentrer dans cette zone, il y a des standards à rencontrer, des droits à respecter. La position du Canada n’a jamais été d’empêcher le passage maritime.

Le sénateur Nolin : Non. Ce que l’on veut, c’est le respect de notre réglementation. Et les Américains, selon vous — vous avez participé à cette négociation —, s’opposent-ils à la réglementation et aux lois canadiennes?

Col Leblanc : Pas nécessairement. La position publique est différente de la position officielle. Certaines personnes avec qui j’ai discuté disent que si jamais on a un problème dans l’Arctique, les Américains seront là pour nous aider. Ils préfèrent que nous commencions à déployer des ressources pour protéger l’Arctique. L’Arctique canadien est l’une des voies d’approche vers l’Alaska, il est donc dans leur intérêt que ce passage soit contrôlé. C’est dans leurs intérêts nationaux. D’ailleurs, c’était la position de l’ambassadeur Cellucci. Les Américains seraient en meilleure posture du point de vue sécurité, s’ils reconnaissaient la souveraineté canadienne complète sur ces eaux et le fait que ce n’est pas un détroit international. Et la position de M. Pharand, qui a délimité les premières lignes de base droite, est que cela ne crée pas un précédent.

Le sénateur Nolin : Lorsque vous parlez de M. Pharand, c’est un professeur de l’Université Laval?

Col Leblanc : Exact. C’est un expert légiste. Je suis un ancien militaire et non un expert légiste. La position de M. Pharand, c’est que les eaux des autres détroits ont été établies par des décennies de passages de milliers de navires.

En Europe — si je me rappelle bien, c’était en Norvège —, il y avait un groupe d’îles similaires aux nôtres; ils ont utilisé des lignes de basse droite.

L’Union soviétique vit le même genre de situation dans son passage du Nord-Ouest, le long de la côte, pour passer entre les îles qui sont au nord de la côte principale, et ils ont la même approche. Je pense que de ce côté, les Soviétiques ou les Russes

support the Canadian position because it is in their interest to do so as well. We would probably support each other in the event of a dispute.

[*English*]

Senator Patterson: Thank you, Colonel Leblanc, for your excellent presentation. I would like to touch on one thing that I do not think we have touched on tonight. I want to ask you this as a person who has been on the ground commanding the Joint Task Force; you talked about the small number of Canadian government personnel in such a vast area.

Could you comment on the degree of cooperation that exists between DND, which you have said should be a lead agency in sovereignty, and other government departments such as Canada Border Services Agency, RCMP, Indian and Northern Affairs Canada and perhaps the Foreign Affairs and International Trade Canada? What is the degree of cooperation, in your view? Could it be improved if it should be improved?

Col. Leblanc: In my view, the coordination is excellent. When we started the Arctic Security Working Group back in 2000, we had a total number of approximately 14 people sitting around the table to discuss security issues. My understanding is that now we have approximately 70 people.

Senator Nolin: Did you say, “70 people”?

Col. Leblanc: Yes, 70 people. We sit around the table. In those days, we had also invited the Aboriginal groups, such as a representative from the Inuvialuit Regional Corporation as well as a representative from the Nunavut Tunngavik Incorporated to participate in our discussion in the spirit of cooperation, openness, transparency and real communication on the ground.

Many of the reports I was receiving of illegal activity in the North were actually coming in from the Rangers who reported, for example, Inuit coming in from Greenland, crossing over to Ellesmere Island with American tourists on Ski-Doos hunting polar bears and then returning back to Greenland. You can imagine the number of Canadian laws that were broken — weapons, vehicles, immigration, hunting endangered species. They were also reporting illegal fishing in our waters off the northern part of Baffin Island. Therefore, I felt it was important to bring the Aboriginal communities into our discussions.

The North — you have been there — is a different environment than the South. The conditions are so threatening that everyone is much closer together, and we tend to work hand-in-hand and overlook many of the small details that may not be overlooked in a more southern environment. It was in that context that those discussions evolved, I believe to the point where they are today, and I think that has improved the security of the Arctic. I would

appuyeront la position canadienne, car il est de leur intérêt de le faire aussi. Probablement que l’on s’appuierait mutuellement advenant un litige.

[*Traduction*]

Le sénateur Patterson : Merci, colonel Leblanc, d’avoir présenté un excellent exposé. J’aimerais aborder un point dont nous n’avons pas discuté ce soir, je crois. J’aimerais poser cette question à la personne qui a dirigé, sur le terrain, la Force opérationnelle interarmées. Vous avez mentionné le petit nombre d’employés du gouvernement du Canada dans une si grande région.

Pouvez-vous nous faire part de vos commentaires concernant le degré de collaboration entre le ministère de la Défense nationale, qui, à votre avis, devrait être l’organisme responsable de la souveraineté, et les autres ministères gouvernementaux, comme l’Agence des services frontaliers du Canada, la GRC, Affaires indiennes et du Nord Canada et peut-être même Affaires étrangères et Commerce international Canada? Quel est, à votre avis, le degré de collaboration? Est-il possible d’améliorer cette collaboration, au besoin?

Col Leblanc : À mon avis, la coordination est excellente. Quand nous avons mis sur pied le Groupe de travail sur la sécurité de l’Arctique en 2000, celui-ci comptait au total environ 14 personnes qui se réunissaient pour discuter des enjeux en matière de sécurité. À ce que je sache, il compte maintenant environ 70 personnes.

Le sénateur Nolin : Avez-vous dit : « 70 personnes »?

Col Leblanc : Oui, 70 personnes. Nous nous réunissons. Dernièrement, nous avons aussi invité les groupes autochtones, dont un représentant de l’Inuvialuit Regional Corporation et un représentant de Nunavut Tunngavik Incorporated, qui ont pris part à nos discussions dans un esprit de coopération, d’ouverture et de transparence et de véritable communication sur le terrain.

Parmi les signalements d’activité illégale dans le Nord que j’ai reçus, bon nombre provenaient en fait de Rangers qui avaient vu, par exemple, des Inuits qui arrivaient du Groenland et qui traversaient à l’île d’Ellesmere avec des touristes américains sur des motoneiges pour chasser l’ours polaire avant de retourner au Groenland. Vous pouvez imaginer le nombre de lois canadiennes qui avaient été transgressées — les lois sur le port d’arme, sur les véhicules, sur l’immigration et sur la chasse d’espèces menacées. Les Rangers ont aussi signalé des activités illégales de pêche dans nos eaux, au nord de l’île de Baffin. C’est pourquoi j’ai pensé qu’il était important que les collectivités autochtones prennent part à nos discussions.

Le Nord est un environnement bien différent du Sud — vous y êtes allés. Les conditions sont si menaçantes que les gens sont très près les uns des autres, et nous avons tendance à collaborer et à nous attarder à bien des petits détails qui seraient peut-être laissés de côté plus au sud. C’est dans ce contexte que les discussions ont évolué pour atteindre leur niveau actuel, et je crois que cela a permis d’améliorer la sécurité dans l’Arctique. Je recommande

certainly recommend, as I did in my brief, that we maintain this security working group to better coordinate the security assets we have in the High Arctic.

Senator Patterson: I was pleased with your comments about search and rescue. Is solving that problem as simple as Canada looking at redeploying its search-and-rescue capabilities in more geographically sensible locations than close to the 49th parallel? Is it a matter of redeploying as much as anything else to solve that problem?

Col. Leblanc: It would certainly help if we redeployed assets. They would not have to be stationed permanently in the North. When I made the recommendation to station a C-130 in Yellowknife, Yellowknife is almost dead centre of the High Arctic, so one can go east, west or further north within a relatively short period of time. From Yellowknife, a C-130 can reach any point in the Arctic faster than they could from Comox, Trenton or Greenwood. The C-130 could be rotated. It could still be based out of Trenton for maintenance because some of the arguments that the air force had was that they pool their resources together to have fewer technicians. Everyone is centralized, so you get economies of scale that way.

However, if they are all in Trenton, flying to Ellesmere Island would take eight and a half to nine hours after launch. If there is a long delay on launch, now you are looking at nine or ten hours before the aircraft is actually over your head dropping SAR TECH — Search and Rescue Technician — or equipment for survival.

Senator Patterson: Thank you.

The Chair: From my calculations, there was about \$150 million in new money for the Coast Guard. Is that significant in your mind?

Col. Leblanc: Not in my mind. If I consider that only one ship is being replaced, \$150 million will not do very much. As I understand it, the whole fleet is coming to the end of their life span.

The Chair: Right.

Col. Leblanc: This is a time when the open season will become longer and longer, and even the multi-year ice that was talked about is disappearing faster than any of the predicted models in the past. That will be gone soon. What will we have in 10 years' time to actually look after the security of the Arctic?

certainement, comme je l'ai dit dans mon exposé, que le groupe de travail sur la sécurité soit maintenu de façon à mieux coordonner les ressources en matière de sécurité dont nous disposons dans l'Extrême-Arctique.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie de vos commentaires à propos de la recherche et du sauvetage. Pour régler le problème, faut-il simplement que le Canada envisage de redéployer ses capacités de recherche et de sauvetage dans des lieux plus adaptés sur le plan géographique, plutôt que près du 49^e parallèle? Est-ce que la solution au problème est essentiellement une question de redéploiement?

Col Leblanc : Il serait certainement utile de redéployer l'équipement. Il n'aurait pas à être en place dans le Nord de façon permanente. Si je recommande de placer un C-130 à Yellowknife, c'est parce que Yellowknife est située à peu près en plein centre de l'Extrême-Arctique, qu'on peut se déplacer vers l'est, vers l'ouest ou plus au nord en un temps relativement court. À partir de Yellowknife, un C-130 peut se rendre à n'importe quel point de l'Arctique plus rapidement que s'il était parti de Comox, de Trenton ou de Greenwood. On pourrait faire une rotation des C-130. Il pourrait retourner à Trenton pour l'entretien, puisque certains responsables de la force aérienne ont fait remarquer que le fait de regrouper l'équipement permettait d'utiliser un moins grand nombre de techniciens. Quand tout est centralisé, vous pouvez faire des économies d'échelle.

Cependant, si tous les avions sont à Trenton, il vous faudra de huit heures et demie à neuf heures pour vous rendre à l'Île d'Ellesmere, à partir du décollage. Si le décollage a du retard, vous pouvez prévoir neuf ou 10 heures avant que l'aéronef soit vraiment au-dessus de votre tête pour lâcher un technicien en recherche et sauvetage ou de l'équipement de survie.

Le sénateur Patterson : Merci.

La présidente : D'après mes calculs, la Garde côtière a reçu environ 150 millions de dollars d'argent frais. Pour vous, est-ce un montant important?

Col Leblanc : Pas pour moi, non. Si je tiens compte du fait qu'un seul navire est remplacé, 150 millions de dollars ne permettront pas de faire grand-chose. D'après ce que je comprends, tous les navires de la flotte arrivent à la fin de leur vie utile.

La présidente : D'accord.

Col Leblanc : À l'heure actuelle, on constate que la saison où le passage est ouvert est de plus en plus longue, et la glace de plusieurs années dont on a parlé fond même à un rythme plus rapide que ce qui avait été prévu par le passé. Bientôt, il n'en restera plus. Quels seront nos moyens, dans dix ans, pour véritablement assurer la sécurité dans l'Arctique?

The Chair: Thank you very much, Colonel Leblanc. We appreciate this, and we appreciate your patience because this has been a long afternoon and evening for everyone. Colonel (Retired) Pierre Leblanc, former Commander Joint Task Force (North) with National Defence.

Thank you to my colleagues on the committee. This has been a long day and you have all worked hard. Thank you; I appreciate your efforts.

(The committee adjourned.)

La présidente : Merci beaucoup, colonel Leblanc. Nous vous remercions de votre présence et de votre patience; l'après-midi et la soirée ont été longs pour tout le monde. Le colonel (à la retraite) Pierre Leblanc, ancien commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord) pour le ministère de la Défense nationale.

Je remercie mes collègues du comité. La journée a été longue, et vous avez tous travaillé fort. Je vous remercie de vos efforts.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Monday, March 22, 2010

St. Jerome's University:

Whitney Lackenbauer, Associate Professor and Chair of the
Department of History.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Alan H. Kessel, Legal Adviser.

University of British Columbia:

Michael Byers, Professor.

As an individual:

Colonel (Retired) Pierre Leblanc.

TÉMOINS

Le lundi 22 mars 2010

St. Jerome's University :

Whitney Lackenbauer, professeur agrégé et directeur du
Département d'histoire.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Alan H. Kessel, conseiller juridique.

Université de la Colombie-Britannique :

Michael Byers, professeur.

À titre personnel :

Colonel (à la retraite) Pierre Leblanc.